
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01912643 2


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE

FRANÇAISE.

TOME I.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

2921

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE,

PAR

D. NISARD,

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Ouvrage auquel l'Institut, sur la désignation de l'Académie française, a décerné le prix biennal de 20,000 francs.

TOME PREMIER.

DOUZIÈME ÉDITION.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1884.



PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Cet ouvrage est le résultat d'un enseignement de dix ans à l'École normale supérieure. J'en fais hommage aux jeunes maîtres sortis de cette école, qui ont été un moment mes élèves et sont restés mes amis. C'est pour eux que j'ai appris à reconnaître, dans le magnifique ensemble des chefs-d'œuvre de l'esprit français, l'image la plus complète et la plus pure de l'esprit humain. Les années qu'il m'est donné de vivre encore ne me réservent pas d'aussi douces heures que celles que j'ai passées au milieu d'eux, au sein de devoirs aimés, surprenant ou éveillant, dans de jeunes cœurs ouverts à toute parole sincère, ces secrètes conformités de l'écrivain et du lecteur qui font la vie des ouvrages d'esprit.

Dois-je déclarer d'ailleurs, pour excuser l'ambition de ce titre d'*Histoire*, que je n'ai point prétendu compléter ni résumer les travaux antérieurs

qui ont paru sur cette matière? Rien, à mon jugement, ne pourrait remplacer les parties du cours de la Harpe où ce critique parle de ce qu'il sait, et ne fait point de théories, soit à l'usage de ses préjugés, soit pour donner le change sur les défauts de ses tragédies. Aucun ouvrage ne peut tenir lieu de quelques écrits excellents, publiés de nos jours, sur des points particuliers de l'histoire de notre littérature, les uns plus curieux de détails de biographie intime, les autres plus occupés des applications morales. Et quelle histoire réussirait à rendre moins précieuses les leçons d'un professeur illustre, écrivain du goût le plus délicat et de la raison la plus ornée, qui a élevé la critique littéraire au rang de l'histoire, et qui, à l'exemple des antiques orateurs retravaillant leurs harangues pour l'épreuve de la lecture, a changé de brillantes improvisations en écrits durables?

Ce que j'ai osé faire, croyant le terrain moins exploré, et conduit d'ailleurs par mon penchant, ç'a été de mettre en relief, dans l'examen historique de nos chefs-d'œuvre, le côté par lequel ils intéressent la conduite de l'esprit et donnent la règle des mœurs. Persuadé que les lettres doivent être un supplément de l'expérience personnelle, une

force active et présente, une discipline qui s'ajoute aux exemples du foyer domestique, à la religion, aux lois de la patrie, j'ai cherché, dans nos grands écrivains, moins l'habileté de l'artiste que l'autorité du juge des actions et des pensées, moins ce qui en fait des êtres merveilleux, dont la gloire nous peut troubler, que ce qui les met de tous nos conseils et les mêle à notre vie, comme des maîtres aimés et obéis. Peut-être même sera-ce le principal défaut de ce travail, que ma foi y paraîtra superstitieuse, et que j'aurai abaissé mes dieux en les supposant si occupés de moi. Mais s'il ne m'a pas été donné d'éviter l'excès et de me tenir au vrai point, j'aime mieux qu'on me reproche la superstition, où il entre du moins de la reconnaissance, que l'indifférence, où il y a toujours de la vanité.

Novembre 1844.

PRÉFACE

DE LA TROISIÈME ÉDITION.

Dans des jugements bienveillants sur le quatrième volume, la critique a renouvelé ses premières objections au plan de cet ouvrage. Dire que ce plan a été longuement médité, en un temps où méditer est difficile et peu encouragé, que j'y ai pensé vingt ans, que j'en ai vu quelques bons effets, ce serait mal le défendre. Il faut être Descartes pour avoir le droit de parler du temps qu'un livre a coûté et pour dire à ses critiques « qu'on ne sait pas en un jour ce qu'un autre a pensé en vingt années. » La meilleure défense de mon plan, c'est que le public l'a adopté.

Je n'y fais donc aucun changement dans la présente édition. On trouvera même, au premier volume, des raisons et des faits nouveaux qui le justifient. Non que j'aie cherché des motifs de m'y opiniâtrer ; je n'ai voulu que me mettre en paix sur les scrupules que d'habiles juges m'avaient don-

nés, et leur témoigner ma déférence reconnaissante par de nouveaux efforts pour les persuader.

Sauf une addition de quelque étendue, les changements ne portent que sur le détail du style. Je les aurais voulus plus nombreux encore. Je crois, avec Voltaire, que qui ne sait pas se corriger ne sait pas écrire. On a imaginé dans ces derniers temps une autre doctrine : Un auteur, dit-on, se corrige en faisant de nouveaux livres. Se corriger de cette façon n'est pas donné à tout le monde. En tout cas, rendre meilleurs les anciens ne gâte pas les nouveaux ; et Voltaire en est un illustre exemple. Sur ce point donc, je m'en rappporte à lui.

Il est vrai qu'il ne faut rien outrer. On peut, quoique auteur, finir par prendre en dégoût une œuvre trop souvent retouchée; on peut l'énerver à force de la polir. A toujours baiser le marbre, on l'use. Mais entre la correction qui met en relief, et la polissure qui efface, il y a un milieu, et, pour qu'un auteur s'y tienne, on peut compter sur ce qui persiste de sa tendresse pour son œuvre primitive jusque dans la sévérité de ses retouches.

Mai 1863.

AVERTISSEMENT

POUR LES QUATRIÈME, CINQUIÈME, SIXIÈME ET SEPTIÈME ÉDITIONS.

Le même esprit m'a dirigé dans la révision des quatre éditions suivantes. J'ai « souvent effacé, » « ajouté quelquefois. » Sans rien changer au plan, aux proportions ni au fond des jugements, j'ai remanié et augmenté du double, dans le premier livre, le deuxième chapitre ; rectifié, aux chapitres premier et second du deuxième livre, les détails biographiques sur Marot et Rabelais, d'après des recherches récentes et sûres ; enfin augmenté de deux paragraphes étendus les chapitres sixième et septième du livre troisième, qui traitent de Boileau et de Louis XIV.

L'édition septième est définitive. Quoique je ne me dissimule pas qu'en fait d'édition, le définitif puisse être l'irréparable, il faut bien se borner. Quand un auteur n'a rien épargné pour mériter l'estime des bons juges, il lui est permis de se mettre en paix sur ce qu'il a fait par le sentiment de ce qu'il a

voulu faire. Je cesse donc désormais toutes corrections. Mais, après tout ce que j'ai pris de soins pour amener ce livre au point où je le laisse, peut-être ai-je le droit de demander qu'on ne le juge, — si quelqu'un me fait cet honneur dans un intérêt de vérité littéraire, — que sur le texte de la présente édition.

Mars 1879

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE

FRANÇAISE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

§ I. Distinction entre l'histoire de la littérature française et l'histoire littéraire de la France. — Où doit commencer l'histoire de la littérature. — § II. Ce que c'est que l'esprit français. — § III. En quoi l'esprit français diffère de l'esprit ancien. — § IV. En quoi il diffère de l'esprit de quelques nations modernes. — § V. Comment l'image la plus exacte de l'esprit français est la langue française. — § VI. Des différences générales entre la langue française et les langues littéraires du midi et du nord de l'Europe. — § VII. Objet et plan de cette histoire.

§ I.

DISTINCTION ENTRE L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ET L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE. — OÙ DOIT COMMENCER L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE.

Avant d'entrer dans cette grande matière, il importe d'être fixé sur le sens du mot littérature, et de se mettre d'accord avec l'opinion générale sur l'objet

de cette histoire. Les mots les plus ordinaires ont été, depuis longues années, tellement détournés de leurs acceptions consacrées, ou étendus à tant d'autres sens, que dans un écrit où l'on prétend, peut-être à tort, exposer des doctrines, il est nécessaire soit de rappeler ces acceptions premières, soit de justifier celles qu'on y substitue.

Il faut soigneusement distinguer entre l'histoire littéraire d'une nation et l'histoire de sa littérature.

L'histoire littéraire commence, pour ainsi dire, avec la nation elle-même, avec la langue. Elle ne cesse que le jour où la nation a disparu, où sa langue est devenue une langue morte. Pour la France en particulier, si les savants bénédictins font remonter son histoire littéraire aux premiers bégayements de cette langue qui deviendra la langue française, d'autres la cherchent bien loin par delà, dans ce travail de décomposition du latin, et dans ce mélange de mots ibériens, celtiques, germaniques, d'où la langue française est sortie. Il n'y a pas de point fixe; et jusqu'à ce qu'on ait atteint le germe né de ces mélanges, il n'y a pas de raison pour arrêter ses recherches. L'histoire littéraire de la France commence le jour où le premier mot de la langue française a été écrit.

De même qu'elle n'a pas de commencement, et qu'elle ne cesse qu'avec la nation et la langue, elle doit embrasser tout ce qui a été écrit. Ce doit être une sorte d'inventaire détaillé et fidèle de tout ce qui a vu le jour et a été lu, une liste raisonnée de

tous ceux qui ont tenu une plume ; le mérite d'un inventaire de ce genre est de n'omettre personne.

Je suis loin de dédaigner ce genre d'histoire. Les savants bénédictins et, de notre temps, M. Daunou, par l'exactitude des recherches et la solidité des jugements, ont fait de l'histoire littéraire un genre dans lequel la philosophie, cette âme des écrits, a sa part. Et, à voir les choses en beau, des recueils de ce genre intéressent l'orgueil d'une nation, en lui montrant l'antiquité de ses origines littéraires et la multitude de ses écrivains. Ils répondent à ce besoin de perpétuité et de tradition qui est une vertu nationale ; ils témoignent du respect que doit avoir toute grande nation pour son passé. De plus, dans la pratique, ces curieuses archives sont utiles pour l'érudit qui veut s'éclairer sur un détail des mœurs ou de l'histoire des lettres, ou qui cherche tout simplement, comme l'entomologiste ou le botaniste, à connaître tous les individus de la classe des écrivains. Par malheur, la multitude et la variété, dans l'histoire littéraire, ne sont pas, comme dans l'histoire naturelle, des formes sans nombre de la même perfection. Dans l'ordre naturel, chaque individu est parfait et le plus convenablement approprié à sa destination ; en sorte que la connaissance qu'on en a est parfaite et profitable comme celle de toute vérité. Au contraire, parmi les écrivains, plus on descend, plus l'imperfection se fait voir, jusqu'à ce qu'on en rencontre qui n'ont fait que sentir par la mémoire et écrire par l'imitation, et dont la connaissance,

inutile aux esprits bien faits, pourrait être un piège pour ceux qui ne sont pas formés.

Il en est tout autrement de l'histoire d'une littérature. Il y a une époque précise où elle commence et où elle finit, et l'objet peut en être clairement déterminé. Il y a une littérature le jour où il y a un art; avec l'art cesse la littérature. Mais à quelle époque voit-on commencer l'art, et, dans la langue des lettres, que faut-il entendre par l'art?

Aucun mot n'a peut-être plus besoin d'être défini, parce qu'aucun n'a été plus détourné de son sens, au profit de plus de paradoxes et de caprices. Si ce mot n'était pas indispensable dans une histoire de la littérature française, je m'en serais passé, pour éviter la confusion qui s'y attache, et échapper au danger, peut-être inévitable, de ne pas faire agréer la définition que j'en dois donner.

Qu'est-ce donc que l'art, dans l'acception la plus simple du mot, si ce n'est l'expression de vérités générales dans un langage parfait, c'est-à-dire parfaitement conforme au génie du pays qui le parle, et à l'esprit humain?

Et qu'est-ce que cette parfaite conformité du langage au génie particulier d'une nation et à l'esprit humain en général, sinon l'ensemble des qualités qui le rendent immédiatement clair et intelligible pour cette nation et pour les esprits cultivés de toutes les nations?

Ne pousserait-on pas trop loin la définition si l'on ajoutait que, pour la France en particulier, il faut

entendre par un langage parfait celui dont tout le monde est d'accord, et qui est considéré comme définitif? Ce serait, par exemple, la partie de notre langue à laquelle, depuis bientôt quatre siècles, tout ce qu'il y a eu d'esprits cultivés en France a invariablement attaché le même sens.

Voici d'ailleurs par quelle suite de changements l'art est arrivé à la perfection dans notre pays.

C'est une histoire où l'on peut compter trois époques distinctes. Dans la prémière, il n'y a pas d'art; il n'y a qu'un souvenir obscur et confus de l'art antique. A cette lueur qui éclaire ses premiers pas, l'esprit français marche avec tant de lenteur, qu'il paraît à quelques-uns reculer. Il n'a guère que des idées particulières et locales, dont l'expression passagère lui est fournie par une langue qui change tous les jours. Le peu qu'il a d'idées générales, il les a apprises et il les exprime dans la langue savante, la langue des clercs, le latin. Il ne se pense rien de général et d'éternel en français, du moins dans cet ordre d'idées qui seul peut susciter le langage littéraire et revêtir des formes définitives. Mais l'idiome se forme par les tentatives de quelques clercs pour communiquer à la foule, dans la langue vulgaire, ce qu'ils ont appris d'idées générales dans la langue savante, et l'instinct de l'art à venir se révèle jusque dans la vaine rhétorique et les grossiers latinismes de quelques écrivains.

Dans la seconde époque, au souvenir de l'art antique succède l'étude même, et bientôt l'intelligence

de ses monuments. L'esprit français conçoit à son tour des idées générales. Dans son ardeur pour les saisir et les fixer, il emprunte des tours et des mots aux deux grandes langues qui ont le plus exprimé de ces sortes d'idées, le grec et le latin.

De ces emprunts la langue nationale s'en assimile une partie et rejette le reste. Ce qu'elle s'est assimilé est durable. La France a son art ; elle exprime à son tour des vérités générales dans un langage définitif.

Enfin, à une certaine époque unique éclatent dans le même peuple la perfection du génie particulier de ce peuple et la perfection de l'esprit humain. A ce moment solennel, l'art comprend et embrasse tous les genres, les qualités de chaque genre en particulier, la composition, la méthode, et généralement tout ce qui fait de chaque ouvrage un tout formé de parties unies entre elles et proportionnées à l'image des êtres organisés dans l'ordre naturel.

C'est de cette façon uniforme qu'on a vu se développer la littérature française, et, sauf quelques différences de détail, toutes les littératures modernes.

Nous sommes fixés sur l'époque où doit commencer l'histoire de cette littérature : c'est cette seconde époque où l'art paraît, et où l'esprit français exprime des idées générales dans un langage définitif. Nos pères ont donné à cette époque le nom de Renaissance ; laissons-lui cette appellation, quoique ce soit moins une définition exacte qu'un cri d'enthousiasme. L'esprit francais, ébloui et charmé à la vue

de l'antiquité, croyait renaître et comme sortir des limbes : il ne renaissait pas, il entrait lui-même dans l'âge de la maturité ; et s'il se reconnaissait dans l'esprit antique, c'est parce qu'il devenait à son tour l'esprit humain.

Tout ce qui est antérieur à la Renaissance appartient à l'histoire de la langue, de l'instrument qui servira quelque jour à exprimer des idées générales. Ce sont nos origines intellectuelles. Les autres nations peuvent n'en être point touchées [1], mais elles s'intéressent à notre maturité, parce que c'est le bien commun de l'Europe moderne.

L'étude de ces origines est un digne sujet de travail pour nous ; car c'est là que nous reconnaissons, dans toute leur naïveté, les caractères que reçoit l'esprit français du sol même de la France, des mœurs locales, des diverses circonstances de la formation de notre pays en corps de nation ; c'est là que nous entrevoyons la forme particulière que va revêtir l'esprit humain représenté par l'esprit français. Une histoire de la littérature française, où ces origines n'auraient pas leur place, manquerait de ce qui doit en être l'introduction naturelle.

Si l'art est l'expression des vérités générales dans un langage définitif, les vérités de cet ordre et les termes qui ont servi à les exprimer n'étant pas sujets à changer ni à périr, il suit que l'histoire d'une

[1] Ceci a cessé d'être vrai. Il s'est fait d'excellents travaux en Allemagne sur les écrits en langue française d'avant la Renaissance.

littérature est l'histoire de ce qui n'a pas cessé, dans les œuvres littéraires d'une nation, d'être vrai, vivant, d'agir sur les esprits, de faire partie essentielle et permanente de l'enseignement public. Mais cela même, n'est-ce pas le fond, n'est-ce pas l'âme de la nation?

Ce que nous avons à étudier, à caractériser avec précision, c'est le fond même, c'est l'âme de notre France, telle qu'elle se manifeste dans les écrits qui subsistent. C'est cet esprit français qui est une des plus grandes puissances du monde moderne.

Est-il besoin de parler de l'utilité d'une telle étude? Qui ne reconnaît à première vue combien l'espèce de relâchement dans lequel nous vivons, par des causes qui ne sont pas toutes mauvaises, rend nécessaire une ferme croyance sur ce point? Parmi tant de doutes qui nous travaillent, soit sur la durée de certaines influences longtemps souveraines, soit même sur l'organisation de la société française, de quel prix ne serait-il pas de connaître certainement la chose d'où dépend tout le reste, je veux dire la nature même de l'esprit de notre pays? Outre que, par le caractère des écrits qu'il a toujours aimés, comme s'y étant toujours reconnu, nous pourrions apprécier à toutes les époques ses véritables besoins, les distinguer de ses caprices, et travailler avec connaissance à régler son avenir d'après son passé.

C'est ce que je cherche, depuis déjà bien des années, avec une ardeur quelquefois découragée, mais

que soutient, contre la difficulté du sujet, l'amour même que cette étude m'a donné pour mon pays. J'ai voulu voir d'une vue claire et déterminer, sans paradoxe ni rhétorique, ce qu'il y a de constant, d'essentiel, d'immuable dans l'esprit français. Après m'en être fait une image distincte, si toutefois ce n'est pas quelque illusion qui s'est rendue maîtresse de mon jugement, j'ai voulu m'y attacher davantage en la représentant dans ce livre. Heureux si, en cherchant à me contenter sur un sujet si vital, j'ai mis la persuasion dans les jeunes esprits qui me liront, et si je puis leur épargner des incertitudes que j'ai connues, dans lesquelles la vie s'écoule, où l'on perd, à revenir sur ses pas, à défaire ce qu'on a fait, un temps qui, bien employé, suffit à peine à nous pourvoir de l'indispensable.

§ II.

CE QUE C'EST QUE L'ESPRIT FRANÇAIS.

Pour tracer l'histoire de l'esprit français, il faut connaître ce que c'est que cet esprit, et l'idée qu'on doit s'en faire en France, après plus de trois siècles d'écrivains supérieurs. Cette histoire même n'est possible que parce qu'il existe une image claire de l'esprit français. Seulement, les caprices du goût, dans ces derniers temps, l'ont assez altérée pour qu'il soit nécessaire de la rétablir, afin de nous y reconnaître de nouveau.

Quoiqu'il ne s'agisse que de l'esprit français dans la littérature, comme la littérature exprime tout ce qui appartient à la vie politique et sociale, aux arts, à la religion, à la philosophie, tout ce qui est une matière pour l'activité humaine, on est bien près de connaître tout le fond de sa nation, quand on en connaît l'esprit dans les livres. Et, de même, on n'est pas loin d'ignorer son pays, ou de s'y tromper grossièrement, quand on a des idées vagues ou inexactes sur l'esprit qu'il a manifesté dans les lettres. L'erreur sur ce point peut être une faute grave de conduite. Nous vivons à une époque et sous une forme de gouvernement où la réputation dans les lettres, comme la réputation au barreau chez les Romains, est une sorte de candidature universelle à tous les emplois de l'État. Nos écrits sont comme des arrhes que nous donnons au public de notre aptitude aux fonctions élevées. Or de quel intérêt n'est-il pas de ne se point tromper sur l'esprit de son pays, et, par exemple, pour caresser un de ses défauts passagers, de ne pas risquer d'en soulever quelque jour contre soi les qualités permanentes? De quel avantage ne serait-il pas pour un politique de chercher, dans toute la suite de notre histoire, quelle a été, dans les choses de la politique, l'habitude et comme le naturel de notre pays, et de pouvoir au besoin en appeler à la France séculaire, des entraînements et des erreurs de la France du jour? Je me persuade qu'il ferait mieux nos affaires, par cette profonde connaissance de nos

traditions, que le plus habile empirique par les expédients les plus variés.

De même, la meilleure chance est pour l'écrivain qui, au lieu de quelque image altérée et mensongère de l'esprit français, travaillera devant une image véritable, dont il aura recueilli les traits dans toute la suite de son histoire. Mais n'y a-t-il que l'écrivain pour qui cette connaissance soit capitale? Ne sommes-nous pas tous intéressés, pour notre conduite, principalement dans la vie publique, à savoir ce que notre nation a constamment tenu pour vrai, et comment, après des oublis ou des dégoûts passagers, elle revient à ses habitudes? Ne devons-nous pas, pour n'y être point comme des étrangers, connaître en quoi nous lui ressemblons?

Le meilleur moyen de connaître ce qu'est l'esprit français, c'est de connaître tout ce qu'il n'est pas. Il faut distinguer son état de santé de ses maladies, ses époques de vigueur de ses époques de faiblesse. L'esprit d'une nation, comme celui d'un homme, peut éprouver certains affaiblissements passagers, recevoir certaines atteintes, se passer des caprices : après quoi il rentre dans son habitude et son état sain. Et de même que, pour juger du caractère d'un homme, vous ne l'irez pas prendre un jour où quelque désordre de santé l'aura troublé ; de même, vous ne jugerez point l'esprit d'une nation par quelques égarements d'un jour, dont elle sera revenue le lendemain.

Vous n'appellerez pas l'esprit français l'esprit

de certaines époques où, soit à la suite de conquêtes, soit par les fautes d'un mauvais gouvernement, la France a copié, avec l'ardeur qui lui est propre, tantôt les défauts du peuple conquis, tantôt ceux de la nation étrangère dont elle subissait l'influence.

La première chose s'est vue à la suite des guerres d'Italie. C'est le temps où, plus barbare que le peuple conquis, elle s'affublait du costume de la nation qu'elle avait visitée, et mettait à la mode la subtilité puérile et la vaine galanterie. Nous avons payé de ce prix une gloire mal acquise et des conquêtes impolitiques.

La seconde s'est vue pendant et après les guerres de religion. Alors la moitié de la France appelait l'étranger pour combattre l'autre. Notre royauté était à demi espagnole : triste époque où, en expiation d'une mauvaise politique, l'emphase castillane et le faux bel-esprit de l'école de Gongora ont gâté toute une génération d'écrivains.

Vous n'appellerez pas l'esprit français ces exagérations successives qui, tour à tour, ont rendu notre littérature ou romanesque, ou pastorale, ou si éprise de l'antiquité qu'on veut appliquer à notre langue la métrique de ses poètes, ou puriste jusqu'à proscrire, par arrêt des Précieuses, des mots utiles et compris de tous. Vous ne le reconnaîtrez pas dans cette ambition propre à notre temps, qui prétend réunir toutes les qualités et toutes les libertés des littératures étrangères, et qui affecte des privilèges

extraordinaires d'imagination et de sensibilité, dans un pays où les hommes de génie sont les plus simples des hommes.

L'esprit français, on l'a dit, c'est l'esprit pratique par excellence. La littérature française, c'est l'image idéalisée de la vie humaine, dans tous les pays et dans tous les temps ; ou plutôt c'est la réalité dont on a retranché les traits grossiers et superflus, pour nous en rendre la connaissance à la fois utile et innocente. L'art français, dans le sens le plus précis du mot, c'est l'ensemble des procédés les plus propres à exprimer cet idéal sous des formes durables.

Deux ordres de vérités constituent cet idéal : les vérités simples ou philosophiques, qui expriment ce qui se fait, et les vérités morales, ou de devoir, qui déterminent ce qu'il faut faire. Les passions étudiées, analysées, décrites dans le détail le plus exact, avec le dessein de les rendre visibles à la conscience qui doit les combattre et les régler ; la vérité philosophique subordonnée à la vérité morale ; la connaissance pour arriver au devoir : tel est le fond de l'esprit français. Une très petite part est faite à la pure curiosité, aux spéculations qui ne mènent pas à quelque vérité d'application. En France, tout ce qui n'est pas une connaissance intéressant le plus grand nombre, ou une règle de conduite pour quiconque a la bonne volonté, risque fort de n'être qu'une superfluité et un défaut.

§ III.

EN QUOI L'ESPRIT FRANÇAIS DIFFÈRE DE L'ESPRIT ANCIEN.

Mais l'esprit français, qu'est-il autre chose que l'esprit ancien? C'est en effet l'esprit ancien, avec cette différence, toute à notre avantage, que le caractère pratique y est encore plus d'obligation et s'y étend à plus de choses.

Ainsi, chez les anciens, quoique la forme de la société, essentiellement publique, retienne les écrivains dans la réalité, on fait une grande part à la vaine curiosité et aux spéculations oiseuses, particulièrement chez les Grecs. On y est plus favorable à la liberté, qui est pleine de périls et d'égarements, qu'à la discipline, qui ajoute à la force réelle tout ce qu'elle ôte de forces capricieuses et factices. Au contraire, l'esprit français est plus porté pour la discipline que pour la liberté. Il l'estime plus féconde et plus pratique. Il est même remarquable que, dans une forme de société qui laisse plus de temps à la vie individuelle et solitaire, et plus de pâture aux spéculations de pure curiosité, l'écrivain est moins libre que chez les anciens de jouir de son esprit. Il est l'organe de tous, plutôt qu'une personne privilégiée imposant aux autres, en vertu d'un droit extraordinaire, des pensées qui n'appartiennent qu'à elle. L'homme de génie, en France, c'est celui qui dit ce que tout le monde sait. Il n'est que l'écho intelligent de la foule ; et s'il ne veut pas

nous trouver sourds et indifférents, il faut qu'au lieu de nous étonner de ses vues particulières, il nous fasse voir notre intérieur, et, comme le dit Montaigne, qu'il nous avertisse de nous-mêmes.

Voilà en quoi l'esprit pratique est de plus étroite obligation dans notre littérature que chez les anciens : voici comment son domaine est plus étendu. C'est au christianisme que nous devons le bienfait de cet agrandissement de notre nature. Non seulement il a réduit toutes nos pensées à la pratique en faisant prévaloir l'esprit de discipline, qui regarde la conduite, sur l'esprit de liberté, qui regarde plus particulièrement les pensées ; mais il a comme reculé les bornes et creusé les profondeurs de notre conscience. Dans l'ordre des vérités philosophiques, quel spéculatif, parmi les anciens, a pénétré aussi avant que ses moralistes ? Derrière tout ce qui se fait ouvertement, et par une volonté claire, que d'actions n'a-t-il pas découvertes qui se font pour ainsi dire en cachette de la conscience, ou à son insu, par cette corruption insensible de notre nature, qu'il a si profondément remuée ? Et dans l'ordre des vérités de devoir quels espaces n'a-t-il pas ouverts à la morale ? C'est le christianisme qui a fait de l'esprit français l'image la plus complète et la plus pure de l'esprit humain.

§ IV.

EN QUOI L'ESPRIT FRANÇAIS DIFFÈRE DE L'ESPRIT DES AUTRES NATIONS MODERNES.

Les différences sont grandes entre l'esprit français et ce qui se manifeste de l'esprit des autres nations modernes dans leurs littératures.

En faisant le portrait de l'esprit français, j'ai presque fait le portrait de la raison elle-même. Ce sens pratique, cette prédominance de la discipline sur la liberté, ce devoir imposé à l'écrivain d'être l'organe de la pensée générale, qu'est-ce autre chose que la raison, par laquelle les hommes se ressemblent le plus, gouvernant en maîtresse souveraine l'imagination et les sens, par lesquels ils diffèrent le plus les uns des autres? Notre littérature est comme l'image vivante de ce gouvernement de toutes les facultés par la raison. On y voit l'homme tout entier, son imagination, ses sens, sa raison, — car, où l'une de ces choses manque, il n'y a point de vie, — mais c'est la raison qui gouverne. Elle reçoit des idées de l'imagination et des sens, elle en contrôle la valeur, elle en règle l'expression. Plus indépendante du corps que la sensibilité et l'imagination, elle ne souffre pas que la nature entreprenne sur ses droits. De là, dans le même homme, ce merveilleux spectacle d'un être intelligent qui sépare en lui le terrestre du divin, qui subordonne au divin le terrestre, qui sacrifie

la nature à la raison. C'est ce spectacle que nous offrent tous nos chefs-d'œuvre ; il ne s'y voit autre chose qu'une raison supérieure, rendue assez forte, par l'amour de la vérité, pour dominer l'imagination et les sens, et pour tirer d'admirables secours d'où lui viennent d'ordinaire les plus grands dangers.

Tel n'est pas le caractère des autres littératures modernes, et particulièrement de celles du Nord. Là, la nature est à peu près maîtresse, et cet équilibre de toutes les facultés, que j'admire dans nos grands écrivains, y est à chaque instant rompu. C'est tantôt le tour de l'imagination, tantôt celui de la sensibilité, de faire prédominer l'individu sur l'homme, le particulier sur l'universel. La raison a aussi son tour, mais elle n'a que son tour. La littérature y est donc moins générale qu'individuelle ; et dès lors comment l'esprit de liberté n'y prévaudrait-il pas sur l'esprit de discipline? Cet esprit même de discipline y est-il seulement connu? Je vois beaucoup de théories pour étendre les libertés du poète, je n'en vois point, ou je n'en vois que d'imitées de notre littérature, pour le contenir et le régler. La rêverie, qui n'est le plus souvent qu'un désordre de la sensibilité, ou une faiblesse de vue qui ne peut pas percer les nuages qui nous dérobent nos propres pensées, y jouit d'un domaine sans limites. La subtilité, qui n'est qu'une force mal employée, y est louée comme un regard de l'âme, plus ferme et plus soutenu. La raison pourrait

seule dissiper ces nuages et employer efficacement cette force ; mais on l'y suspecte presque d'une sorte de jalousie contre la liberté et la variété de la nature.

Les littératures du Nord sont plus individuelles ; elles sont aussi plus locales. On y donne une place considérable à l'amour de la patrie, comme séparée et distincte des autres patries ; et par là je n'entends pas cette passion sérieuse, vitale, qui fait la force des nations, comme l'esprit de famille fait celle des individus. Je veux parler de cette passion exclusive, un peu sauvage, qui préfère le pays à tout, et au pays le lieu même de la naissance, le premier horizon que l'écrivain a vu de ses premiers regards.

En France, nous n'aimons pas la patrie de cet amour jaloux du montagnard pour sa montagne, ni seulement parce que tout y est le mieux disposé pour nos commodités. Nous l'aimons, parce qu'elle nous paraît la meilleure patrie pour l'homme en général ; nous voudrions y donner le droit de cité à tout le genre humain. Nous l'aimons, parce que toutes choses nous y paraissent plus conformes à la raison. Est-ce un effet du climat, sous un ciel qui ne nous opprime jamais, où l'âme paraît plus indépendante du corps et jouit d'une plus grande liberté? Quoi qu'il en soit, nous avons toutes les inspirations qu'on peut tirer de cette grande idée de la patrie, regardée comme la demeure même de la raison ; et nous n'avons pas ce patriotisme étroit,

qui naît de la dépendance même du corps à l'égard de la patrie matérielle, et qui borne les pensées à la vallée où l'on est né.

Dans les littératures du Midi, ce même caractère individuel et de localité se montre sous d'autres formes. On y est subtil comme dans le Nord ; mais, au lieu de rêver, on s'échauffe et on s'emporte. Les choses que le Nord voit mollement et à demi, le Midi les voit plus grandes qu'elles ne sont ; il les amplifie et les exagère. Ce sont deux effets différents de deux constitutions physiques, plus fortes que la résistance que l'âme y oppose. Tandis qu'ici elle se contracte et se replie en quelque sorte sur elle-même, là elle s'exalte et se répand par l'imagination et les sens. Dans les littératures du Midi, presque toutes les pensées sont des métaphores, et tout s'exprime par des images tirées des sens. Il y règne une emphase naturelle, qui vient moins de la corruption du goût que d'une manière de voir les choses, pareille à ce qu'on dit des grands animaux domestiques, lesquels n'obéissent si aisément à l'homme que parce qu'ils le voient plus grand qu'il n'est.

Dans ce jugement sur le caractère particulier des littératures du Midi, il faut excepter certains chefs-d'œuvre, *Don Quichotte,* par exemple, et il n'y faut comprendre la littérature italienne qu'avec des restrictions méritées. L'Italie est la terre privilégiée, la terre des héros, *magna parens virum.* N'a-t-elle pas eu deux langues littéraires, et n'est-il pas sorti

du sein de la même mère Virgile et Dante, Tacite et Machiavel?

Doit-on conclure de ces différences que seuls nous représentons l'esprit humain? Non. L'esprit humain est partout; il est dans les grandes littératures du Midi et du Nord; il est jusque dans ces patois qui n'ont pu devenir des langues littéraires; mais il y est moins complet, il y paraît sous des formes plus défectueuses. Notre privilège à nous, c'est d'en représenter le plus de traits essentiels.

Mais il faut savoir confesser en quoi ces différences sont à notre désavantage. Il nous manque peut-être une certaine espèce de rêverie solide, propre aux grands poètes du Nord; une certaine richesse d'imagination, propre à ceux du Midi. Notre imagination, à force d'être subordonnée, est quelquefois timide. Devons-nous regretter aussi qu'elle n'ait pas, comme chez nos voisins, comme autrefois dans la Grèce, son domaine propre, son pays de chimères ingénieuses et charmantes? N'y a-t-il pas certaines erreurs de Platon qui n'honorent pas moins l'esprit humain que la raison d'un Descartes et d'un Pascal? Il est bon de le reconnaître, pour ne pas nous estimer au delà de notre prix; mais il ne faut pas le regretter, ni surtout vouloir nous compléter par l'imitation d'autrui. Si l'imagination, dans notre pays, changeait de rôle, et si, d'auxiliaire de la raison, elle devenait maîtresse, nous perdrions la raison de Descartes et de Pascal, sans acquérir les grâces de l'imagination de Platon.

§ V.

COMMENT L'IMAGE LA PLUS EXACTE DE L'ESPRIT FRANÇAIS EST LA LANGUE FRANÇAISE ELLE-MÊME.

A défaut d'une définition précise et directe, l'esprit français se caractériserait suffisamment par la nature même de la langue française, par sa constitution, par ses qualités, qui, entre toutes les langues littéraires modernes, la rendent la plus propre à exprimer des idées générales.

Il suffit de considérer à quelles conditions, en France, on est écrivain, pour se convaincre que c'est une langue toute d'appropriation et de communication. Elle n'est, dans la main de l'écrivain, que l'instrument de tous dont il se sert pour communiquer des idées qui touchent tout le monde, et non pour jouir solitairement de son esprit, et s'entendre lui-même à demi-mot. Elle ne veut être bornée ni à l'individu qui s'en sert, ni au pays qui la parle. Elle n'est ni individuelle ni locale.

Je regarde d'abord sa nature, et je n'y trouve ni accent ni inversion. Or, c'est par l'accent et l'inversion que se marque, dans une langue, le tempérament particulier d'une nation; c'en est le caractère le plus local. L'accent dépend d'une disposition des organes de la voix, déterminée par la constitution physique d'un peuple ; l'inversion dépend du tour d'imagination propre à ce peuple. Notre langue coule des lèvres sans contraction et sans effort.

Les aspirations qui renforcent les sons ne figurent, dans le corps de ses règles, qu'à titre d'exceptions ; les atténuations ou les élisions de certaines parties de mots, qui semblent des moyens d'éluder certaines difficultés de prononciation, y sont inconnues. Notre langage est unique sous ce rapport, à quelque langue, ancienne ou moderne, qu'on le compare. Je veux bien n'y pas voir un privilège; mais si ce caractère n'est propre qu'à elle, et si d'ailleurs il n'a pas empêché que, depuis trois siècles, l'Europe politique et savante n'ait tenu à honneur de savoir le français, il faut bien n'y pas voir une marque d'infériorité.

J'en dirai autant de l'absence d'inversion. Le caprice et la mode ont vainement essayé de naturaliser l'inversion parmi nous : ces tentatives ont toujours échoué. Notre langue suit l'ordre logique des idées; et l'ordre logique c'est l'arrangement des choses selon la raison. Je sais bien que, dans les langues à inversion, la raison finit par trouver son compte. Je sais que ce désordre, chez les écrivains habiles, n'est qu'une interversion calculée et savante de l'ordre naturel; mais encore, pour s'y reconnaître, faut-il que l'esprit passe par deux états. Dans le premier, qui est tout passif, il reçoit les choses telles que le caprice ou le goût de l'écrivain les a disposées; dans le second, qui est tout actif, il substitue à cet arrangement l'ordre logique. Notre langue va au but par un seul chemin, et ce chemin est le plus direct. Les choses s'y rangent tout d'a-

bord dans l'ordre logique. Les mots se déduisent les uns des autres, et il n'est pas besoin d'une opération particulière qui rétablisse l'ordre naturel, dérangé par l'artifice de l'inversion.

L'inversion sied bien aux peuples chez qui l'imagination et la sensibilité dominent la raison. Elle flatte également deux dispositions contraires, soit l'extrême impatience, qui ne peut pas s'accorder de la lenteur de l'ordre logique, soit l'extrême paresse, qui ne veut pas aller droit aux choses, et qui se plaît aux détours, comme la menant au but du pas dont elle aime à marcher. Si l'inversion est antipathique aux Français, c'est qu'ils sont également loin de l'extrême impatience et de l'extrême paresse ; ni jamais assez pressés pour vouloir dévorer le chemin, ni jamais assez languissants pour l'allonger à plaisir. Les étrangers, ou ceux de nos nationaux qui ne s'accommodent pas du train de notre langue, peuvent y voir un désavantage. Je n'en veux pas décider ; c'est assez pour mon objet que, de l'aveu de tout le monde, l'absence d'inversion soit un des caractères distinctifs de notre langue.

Dans les principales conditions de notre langue, — je veux bien ne pas dire privilèges, pour échapper à l'envie, — la propriété, la clarté, la précision, la liaison, qu'y a-t-il pour la commodité de l'écrivain? Ces qualités d'obligation, sans lesquelles on n'écrit rien de durable en France, sont comme autant de privilèges pour le lecteur ; pour l'écrivain, ce sont des charges et des devoirs. Quiconque a tenu

une plume sait ce qu'il en coûte pour être goûté, ou seulement pour n'être pas rebuté. Que d'efforts pour être clair, simple, précis, pour ne se servir que des termes propres, c'est-à-dire pour n'être pas un méchant écrivain !

De là, chez presque tous ceux qui ont du goût, une grande répugnance à écrire. Ils sentent la difficulté, et ils craignent la fatigue, que ne paye pas toujours le succès. Aussi n'y a-t-il d'écrivains résolus que ceux qui sont doués extraordinairement, ou cette foule qui n'a pas conscience de la difficulté.

Au reste, l'art n'est pas facile, même aux mieux doués. Ce que l'histoire anecdotique de nos grands écrivains nous raconte de ces manuscrits raturés à toutes les lignes, de ces rédactions premières qui n'ont été que des tâtonnements laborieux, nous autorise à dire que la langue française, si complaisante pour le lecteur, est sans pitié pour l'écrivain.

Pour écrire clairement en français, c'est-à-dire pour arracher les idées de ce fond obscur où nous les concevons, et les amener à la pleine lumière, que d'efforts et de travail! Si nous ne les voyions pas dans le lointain poindre devant nous, comme des lueurs qui nous attirent invinciblement et nous dérobent la longueur du chemin, qui donc entreprendrait un si rude labeur? Quelques-unes naissent spontanément et tout exprimées : c'est la facile conquête de ceux qui sont nés sous une constellation heureuse; mais combien d'autres, qui sont le fruit

d'une poursuite ingrate; qu'il faut remanier sans cesse; qui, après avoir contenté un moment l'écrivain, le rebutent; qui ne paraissent jamais qu'une image imparfaite du vrai, mais non le vrai lui-même! Faut-il parler de la défiance que doit avoir l'écrivain de cette demi-clarté trompeuse, qui peut lui suffire, mais qui laisse le lecteur dans les ténèbres? Le plaisir que donne à l'inventeur une vérité trouvée ne lui est permis que le jour où tout le monde la voit comme lui; jusque-là, c'est peut-être un piège. Malheur à qui se contente trop facilement! Molière l'a dit : c'est une marque de médiocrité d'esprit. Les joies de l'art sont rares et austères, parce que l'art lui-même n'est que le plus noble de tous les travaux imposés à la race d'Adam. L'écrivain qui jouit tout seul de son esprit ne mérite guère plus d'estime qu'un oisif, dans une société où tout le monde travaille.

De même, avant d'être précis, que de fois n'est-on pas vague! Combien de termes qui n'appartiennent pas à la langue du sujet, et qui s'y introduisent par le relâchement de l'attention, par la mémoire, par l'imitation! Combien d'autres dont s'est emparé l'usage ou plutôt la mode du jour, et dont le sens est étendu à tant de choses qu'ils ne désignent plus rien de distinct! Que de tours languissants et embarrassés se présentent avant le vrai tour, le seul qui donne à la pensée sa physionomie et son mouvement! Que d'expressions qui ne déterminent pas les choses, et dont nous sommes si prompts à nous

contenter, soit mollesse de conception, soit fatigue ou paresse ! Que dire des inexactitudes qui se glissent dans l'effort même que nous faisons pour être exacts, et de nos illusions dans l'emploi de ce que nous appelons les nuances, lesquelles, au lieu d'être des aspects différents de la pensée, ne sont souvent que de vaines images qui nous la cachent !

Les figures, les métaphores, sont des pièges du même genre, et dont il n'est guère plus facile de se garder. A qui n'en vient-il pas dans l'esprit par cette porte banale de la mémoire, toujours ouverte à tout ce qui est imitation et mode? Notre langue ne souffre point ces nuages qui se placent entre notre pensée et nous ; c'est le premier devoir de l'écrivain de s'en défier, ou plutôt de les chasser courageusement, comme Énée dissipait les ombres avec son épée. Les littératures les plus riches en images sont les plus pauvres d'idées. Certains écrivains sont pleins d'images ; tout reluit, tout brille, tout étincelle ; mettez tout cela au creuset : pour quelques parcelles d'or, que de cendre! L'image ne doit être que le dernier degré d'exactitude, ou plutôt elle ne doit être que la pensée elle-même exprimée en perfection ; mais, pour une qui remplit cet office, combien qui ne sont que des apparences de la pensée!

Enfin, quel esprit cultivé ne sera pas d'accord avec moi sur ce qu'il en coûte, dans notre langue, pour lier le discours et n'y employer que les termes propres? Pour la propriété, ce n'est pas assez d'être

bien doué ; il faut savoir la langue, et avoir pesé dans les écrits des modèles ce que valent les mots dont nous nous servirons à notre tour. Il faut que l'étude les place dans la mémoire de l'écrivain, qui les y garde, comme de l'argent qui dort, jusqu'au jour où l'inspiration les en tire, les anime de sa propre vie, de façon que, tout en ayant le même sens, ils lui appartiennent néanmoins par l'emploi qu'il en fait. Il doit donc réunir deux qualités qui semblent s'exclure : il doit être savant et inspiré. S'il n'est que savant, il répétera froidement et sans effet ce qui a été mieux dit par d'autres ; s'il n'est qu'inspiré, il risquera de parler dans une langue qui ne sera comprise que de lui.

Quant à la liaison, à cette suite et à cette *jointure* des idées, dont Horace a admiré la puissance en homme qui en avait senti la difficulté, que d'efforts d'attention n'y faut-il pas ! Que de fois la force d'esprit qui doit tenir toutes ces pièces rangées ne fléchit-elle point ! Quels soins pour disposer dans l'ordre naturel tant de pensées qui se présentent isolément et avant leur tour, pour reconnaître les points par où elles se touchent, pour faire un tissu indestructible de tous ces fils dispersés !

La réunion de ces diverses conditions, une certaine facilité apparente qui cache au lecteur jusqu'à la trace des efforts qu'elle a coûtés, voilà ce qui constitue un bon écrit, ou plutôt une chose écrite en français. Car je ne donne pas ici le secret du génie. Qui peut se vanter de l'avoir ? J'indique ce

que veut la langue française de quiconque prend la plume ; et ces réflexions sur les lois du discours regardent, non ceux qui ont le don du discours, mais les esprits, en grand nombre, qui peuvent se perfectionner par la culture, et tirer du travail des ressources qui les sauvent du ridicule de mal écrire. Le ridicule, est-ce assez dire? Il n'y va pas seulement de notre vanité, notre vie même peut y être engagée ; car celui qui s'est fait écrivain, et qui ne sait ni ne pratique les lois du discours, combien n'est-il pas à la merci des hommes et des choses!

§ VI.

DES DIFFÉRENCES GÉNÉRALES ENTRE LES LANGUES LITTÉRAIRES DU MIDI ET DU NORD DE L'EUROPE.

Ces qualités fondamentales de notre langue n'ont pas été refusées aux autres langues modernes. On les y reconnaît dans les bons auteurs, et elles y sont appréciées par les esprits cultivés. Mais elles sont, pour ainsi dire, au hasard du génie ; quiconque les voudrait imposer comme des conditions ne serait pas souffert. Ce qui est pour la France comme une sorte de constitution écrite dans des grammaires et des vocabulaires officiels, sous la garde de corps littéraires institués pour les rédiger et les conserver, est chez les autres nations une faculté individuelle uniquement réglée par le succès. Là, tout est en faveur de l'écrivain. Plutôt que de gêner sa liberté, ces

langues se condamnent à être éternellement flottantes, et à s'accroître à l'infini. On ne distingue pas, à la qualité de la langue, les méchants écrivains des bons, et, parmi ceux qui sont jugés les meilleurs, on n'en choisit pas dont la langue doive faire autorité. En Allemagne, on n'est pas plus tenu d'écrire comme Gœthe que comme Jean-Paul Richter. Le *criterium* de la langue n'est pas plus dans l'un que dans l'autre. De même en Angleterre. Les écrivains du règne de la reine Anne voulurent fonder des institutions de langage, à l'imitation des Français ; l'essai n'en a pas réussi. La langue anglaise a continué d'être facultative ; s'y moquer des préceptes d'Addison n'y porte point malheur, tandis que chez nous on a remarqué, même avant Voltaire, qu'on ne s'y moque pas impunément des préceptes de Boileau.

Dans ces deux pays le public se prête à cette incertitude de la langue : en Angleterre, parce que la littérature est la seule chose qui n'y soit pas une affaire ; en Allemagne, parce que le manque d'activité politique y rend la curiosité littéraire insatiable. Ici on ne se soucie pas de faire des efforts qui ne profiteraient qu'à la langue ; là on n'a pas trop de toutes les sortes d'ouvrages d'esprit et de toutes les nouveautés du langage pour assouvir cette curiosité à laquelle les gouvernements ont enlevé le principal aliment. Ici et là, par des raisons différentes, on passe tout à l'écrivain : en Angleterre, parce que les livres distraient des affaires ; en

Allemagne, parce qu'ils sont jusqu'à un certain point la seule affaire du pays. On se garde bien de faire des conditions dures à une chose si nécessaire, ici comme amusement, là comme occupation unique. Pourvu qu'on s'entende dans le moment présent, et même à demi, n'est-ce pas assez? Quant à la postérité, au public européen, qui en a souci?

Aussi n'importune-t-on pas les écrivains anglais ni allemands de la nécessité d'être clairs. Ce serait pur pédantisme. Le public en saurait fort peu gré à la critique, en Allemagne particulièrement, où le lecteur est toujours plus patient que l'écrivain ne peut être obscur. On y a tant de temps à soi, qu'on s'y plaît aux énigmes. J'entends dire que ce qu'on appelle la *pénombre,* c'est-à-dire la demi-nuit, y est plus goûtée que la clarté; car, avec la clarté le plaisir passe vite : la pénombre le fait durer plus longtemps, en le rendant plus difficile. La clarté qui ne laisse rien à désirer y est suspecte de manque de profondeur, et l'on préfère à une lecture qui produit immédiatement son effet celle qui donne à rêver.

Des préceptes sur la précision, sur la propriété des termes, sur leur liaison, n'y seraient pas plus écoutés. Toutes ces conditions y seraient repoussées comme autant de servitudes pour l'écrivain. La précision le réduirait, le mutilerait. On ne veut perdre aucun de ces termes vagues où le lecteur s'égare comme dans des pays de découvertes; aucun de ces tours incertains qu'il goûte comme l'al-

ture propre à l'écrivain. On ne veut se priver d'aucune nuance : n'en serait-ce pas fait de ce plaisir de deviner et de rêver que prise si fort le public allemand? On n'a pas trop de toutes les images dans un pays où il s'en trouve jusque dans des ouvrages d'anatomie, jusque dans des pièces judiciaires!

Le soin de la propriété n'est d'obligation que là où la langue a des règles fixes, et où les mots étant commes des touches qui rendent des sons distincts, l'impropriété dans le langage blesse comme une note fausse dans la musique. Mais que serait-ce, sinon une gêne odieuse pour l'écrivain, là où la langue n'a d'autre règle que le goût des auteurs, et où le goût des auteurs est l'unique règle des jugements du public? Enfin, à quoi bon s'imposer le travail de la liaison pour un lecteur qui s'accommode de suivre un écrivain marchant au hasard, et qui estime cette incertitude comme le plaisir littéraire le plus piquant?

Je sais que toutes ces libertés des autres littératures modernes ont leurs avantages : aussi n'en fais-je pas la critique. Je me borne à les comparer avec nos règles, auxquelles il est tout simple que j'accorde la préférence. On aurait d'ailleurs mauvaise grâce à chicaner les étrangers sur la manière dont ils entendent les nobles jouissances de l'esprit. Partout où l'écrivain est en communication intime avec le public, il y a un beau spectacle pour l'esprit humain. Mais peut-être ce spectacle est-il plus

beau encore là où le public, au lieu de se placer au point de vue de l'écrivain, force l'écrivain de se placer au point de vue général. C'est ainsi que les choses se passent dans notre pays. On y préfère la pleine lumière à la pénombre, les couleurs nettes et tranchées aux nuances douteuses. On exige que les mots y aient la valeur des chiffres, et représentent pour tout le monde le même sens. La raison, qui est le lien commun de tous les hommes, est estimée au-dessus de l'imagination, qui les disperse et les isole. Tout, je le répète, y est combiné pour l'appropriation et la communication.

Il faut bien en conclure que notre langue a des destinées hors du pays qui la parle, et que l'usage n'en a pas été borné à la France ni à ses écrivains. Cette simplicité du discours, cette suite et cette logique que nous exigeons de nos écrivains, contre notre propre naturel, qui n'est ni si austère, ni si conséquent, ni si ennemi de toute parure que notre langue, ne témoignent-elles pas que nous ne la possédons pas pour nous seuls, et que c'est une langue à l'usage de tous, dont nous n'avons que le dépôt? N'est-elle pas, de toutes les langues modernes, celle qui se rapproche le plus de cet idéal d'une langue algébrique, rêvé autrefois par de grands esprits pour unir entre elles toutes les intelligences cultivées dans tous les pays?

Jusqu'à ce jour on a vu invariablement, à part et au-dessus de la foule des langues, dont la diversité même est une des plus grandes beautés de la

création, une langue privilégiée, dominante, chargée pour ainsi dire de faire les affaires générales de l'esprit humain et d'exprimer les grandes idées qui changent la face des sociétés. Il y a trois mille ans, c'était la langue grecque; il y a deux mille ans, c'était la langue latine. Admirons combien l'empire de cette dernière a duré. Jusqu'au moyen âge, elle est la langue de la science et du génie ; elle règne, elle est universelle ; on fait gloire à Dante du courage qu'il a eu, au treizième siècle, d'oser créer la langue italienne. C'est à présent le tour de la langue française. Si cette langue est si sévère, si réglée, c'est bien la marque qu'elle a le gouvernement des choses de l'esprit ; si elle est tenue à tant de clarté, c'est pour que, sous toutes les latitudes, toutes les intelligences saines et cultivées la puissent comprendre. La langue anglaise, si nous comptons les bouches qui la parlent, semble disputer l'universalité à la langue française ; mais, regardez-en l'usage, elle n'est que la langue commerciale du monde. La nôtre en est la langue intellectuelle. Née de notre unité territoriale et politique, en même temps qu'elle en est le lien le plus puissant, elle nous assure la seule universalité qui ne dépende pas du sort des armes, et qui soit acceptée sans combat. C'est pour cela qu'il faut tant veiller à son intégrité. Notre littérature a tracé les grandes lignes de la société moderne ; nos livres sont les livres « des promesses » pour toutes les nations qui ont de grandes destinées. Notre lan-

gue, c'est la parole d'affranchissement et de civilisation : gardons ce dépôt pour nous et pour tous.

§ VII.

PLAN DE CETTE HISTOIRE.

L'objet de cette histoire étant l'esprit français, défini, autant qu'il a été en nous, par tout ce qu'il est, comme par tout ce qu'il n'est pas, comparé à l'esprit ancien, distingué de l'esprit des autres nations modernes, montré dans le génie même et les conditions de la langue française, il reste à savoir qui nous éclairera et nous guidera dans cette étude. La France elle-même. Il n'y a pas ici de système à imaginer ; il n'y a qu'à prendre un à un, dans l'ordre des temps et dans la succession des influences, les noms qui ont survécu, et dont la suite nous marque notre chemin. La liste en est arrêtée ; le paradoxe archéologique pourra bien essayer d'y glisser, sous prétexte d'oubli injuste, quelques noms qui n'y figurent pas ; ils n'y demeureront pas.

La France a fait un choix définitif. Parmi tant d'écrits et tant de noms, elle a omis ceux-ci et retenu ceux-là. Ce n'est pas, comme l'a imaginé le paradoxe, dédain ou incurie de sa gloire : c'est justice. Les nations sont plus disposées à grossir qu'à réduire la liste de leurs grands hommes ; elles sont plus soucieuses de leur renommée que ne l'est

pour elles, sans y être accrédité, tel écrivain qui a sujet de craindre pour lui-même la destinée de ceux qui ont été omis. Je m'en rapporte à la France, et j'accepte sa liste pour toute la suite de sa littérature, ne réhabilitant personne et laissant les morts dans le repos de leur tombe, mais, par la recherche approfondie des causes qui ont fait vivre les uns et mourir les autres, rendant d'autant plus hommage à ceux qui ont survécu.

Pourquoi ceux-ci vivent-ils, et pourquoi ceux-là ont-ils péri? Parce que la France se reconnaît dans les premiers, et qu'elle ne se reconnaît pas dans les seconds.

La France n'a pas eu à faire un long examen. Elle s'est regardée successivement dans les images vraies ou prétendues de son propre esprit. Dans les unes elle ne s'est pas reconnue ; elle s'est reconnue dans les autres, soit à certains traits, soit tout entière. La science compare l'original à ces divers portraits, et donne les raisons du jugement souverain que la France en a porté d'instinct.

Tel est l'objet de ce travail, et tel en sera le plan.

CHAPITRE DEUXIÈME.

§ I. Commencements de l'histoire de la langue. — Caractères généraux des premiers écrits en prose française. — Les Chroniqueurs. — § II. Des chroniques qui ne sont que des mémoires personnels. — Geoffroy de Villehardouin. — § III. Le sire de Joinville. *Histoire de saint Louis.* — § IV. Du tour d'esprit et de la langue de Joinville. — Commencements du goût. — § V. Les Chroniqueurs de profession. — Jehan Froissart. — § VI. Travail de la prose française à la fin du quatorzième siècle. — Christine de Pisan. — *Le livre des faits et bonnes meurs du bon roy Charles.* — § VII. La morale dans les chroniques. — Progrès de la langue française par les traductions des auteurs anciens. — § VIII. Les chroniqueurs de la maison de Bourgogne. — Georges Chastelain, sa rhétorique, sa langue. — § IX. Son éloquence. — § X. *Mémoires* d'Olivier de la Marche. — § XI. Première ébauche de l'art historique. — Philippe de Comynes. — § XII. De la morale chrétienne dans ses *Mémoires.* — § XIII. La politique fait son entrée dans l'histoire. — De la langue dans Froissart et dans Comynes.

§ I.

COMMENCEMENTS DE L'HISTOIRE DE LA LANGUE. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES PREMIERS ÉCRITS EN PROSE FRANÇAISE. — LES CHRONIQUEURS.

Quels sont les premiers écrits où l'esprit français se soit reconnu à des traits certains, où la langue des ouvrages durables se soit révélée? Il faut consulter cette liste de noms célèbres, qui ne trompe point.

Avant les premiers noms qui ont mérité d'y figurer, il est quelques écrits où l'on voit poindre cet esprit et naître, pour ainsi dire, cette langue. Ce sont certains actes publics, en langue romane, où s'accuse le travail de décomposition du latin, d'où est sortie notre langue. Mais ces actes ne sont

pas assez caractéristiques pour servir de dates dans l'histoire de l'esprit français et de la langue littéraire. Ce doit être le privilège des premiers monuments où la langue générale s'est enrichie des créations de quelque esprit supérieur.

Avant le douzième siècle, qui paraît être l'époque où le roman se constitue et reçoit des règles, il n'existe aucun monument de ce caractère. Mais ce siècle met au jour un grand nombre d'écrits que rien ne distingue de la langue générale, et qui ne sont pas marqués d'un cachet personnel. Tout ce qu'une érudition ingénieuse et patiente, excitée par la juste curiosité qui s'attache aux origines d'une grande langue, en a exhumé dans ces derniers temps, a confirmé, pour cette période de notre histoire, le choix qu'a fait la France, entre tant d'écrivains, de ceux dans lesquels elle déclare s'être reconnue. Ce résultat est de grand prix, et nous devons de la reconnaissance à l'érudition qui trouve ainsi les pièces justificatives à l'appui des jugements portés par une grande nation sur la suite de sa littérature.

Il faut donc, jusqu'à ce qu'il se rencontre un écrit qui présente une première image de l'esprit français, et marque une première époque de notre langue littéraire, se borner à caractériser ce fonds commun de langage qui a été d'usage général, avant les premiers monuments auxquels la France s'est reconnue.

On paraît d'accord sur l'origine de la langue française, sur sa division en dialectes normand, bourguignon, picard, poitevin, lorrain et de l'Ile-de-France. Cette origine, c'est le latin ; cette division en dialectes est un effet de la féodalité, qui avait constitué, sur le sol français, des nations distinctes, parlant un langage différent. Toutefois, ces différences n'ont jamais consisté qu'en certaines particularités d'orthographe et de prononciation. Tous ces dialectes ont avec celui de l'Ile-de-France, lequel était appelé à devenir la langue française, des rapports de vassalité, semblables à ceux qui liaient les seigneurs au roi. Notre langue suit la destinée de la nation. Elle est d'abord féodale. Quand la royauté sera maîtresse, ou plutôt quand la nation se sera constituée en corps par la réunion de tous ses membres, le dialecte de l'Ile-de-France absorbera tous les autres ; il n'y aura qu'une langue, comme il n'y aura qu'une nation.

Le caractère commun des écrits, dans ces commencements de notre langue, c'est l'imitation non du latin littéraire, mais du latin parlé.

Cette imitation se trahit par deux marques : l'usage de l'inversion et le grand nombre de mots latins corrompus, plus semblables aux mots primitifs par l'orthographe que par la prononciation, qui peu à peu va les transformer.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule liberté que prenne notre langue avec un idiome qui tirait sa puissance

de la conquête et de la religion. Ainsi, aux inversions imitées du latin se mêlent déjà beaucoup de phrases directes. Les inversions elles-mêmes semblent être choisies parmi celles qui se rapprochent le plus du langage uni. Le détour est si court pour arriver au but, et l'opération, pour rétablir l'ordre, si aisée et si rapide, qu'on sent bien que l'inversion ne tardera pas à disparaître. Ainsi, même aux époques où notre langue l'a subie, elle a su l'accommoder à ce besoin de clarté qui est le trait distinctif de l'esprit français.

Tout d'ailleurs est nerf dans cette ébauche de langue. Le discours s'y réduit aux deux termes par excellence, le substantif et le verbe. Il n'y a pas encore de mots pour les nuances, parce que les nuances elles-mêmes sont inconnues aux esprits naïfs et aux âmes simples de ces temps-là.

Mais déjà la clarté y est une qualité d'obligation de la langue. Quand on lit les auteurs du douzième siècle, la difficulté de la lecture y vient moins du manque de clarté, que du mot latin, qu'on a peine à reconnaître sous le travestissement d'une orthographe incertaine. Le défaut que j'y noterais, s'il pouvait être question de défaut dans un âge si tendre, c'est la sécheresse, dont ne se défendent pas toujours les esprits chez qui la clarté est le trait dominant.

Ainsi, près de quatre siècles avant l'époque où cette ébauche de langue sera la plus grande langue du monde moderne, une partie déjà en est mûre, et restera. Ce sont ou des mots indigènes, ou des mots

latins, qu'a francisés de bonne heure une conformité secrète avec l'esprit français. Ce sont, en outre, certains tours propres à cet esprit, où se peignent ses mouvements les plus naturels, et qui lui sont venus du sol même, et de l'auteur de toutes les variétés du monde physique et moral, de Dieu. Il est remarquable d'ailleurs que les tours, qui sont comme la partie indigène de la langue, sont plus mûrs que les mots que nous tirons des autres. Ces mots s'altéreront, se modifieront, s'accroîtront, selon les progrès que fera l'esprit français, les développements qu'il recevra, les idées qui exerceront son activité. Mais les tours changeront peu, parce que les tours expriment ce qu'il y a de plus original dans cet esprit, et de moins sujet au changement. C'est son habitude, sa physionomie; c'est sous cette forme que l'esprit humain se manifestera par la langue française. En ce qui regarde les tours, notre langue est formée dès le berceau : presque aucun n'a péri ; un petit nombre seulement est suranné.

Ces qualités pour ainsi dire organiques de notre langue ne se montrent d'ailleurs que dans les récits. Autant la langue y est vive, claire, le tour franc et rapide, autant dans les ouvrages de morale et de théologie les expressions sont languissantes et obscures, les tours équivoques et traînants. La langue des spéculations de l'esprit est tout entière à naître. Des siècles s'écouleront avant que nous sachions l'art de porter la lumière dans les matières du raisonnement, et qu'à cette clarté du récit nous joi-

gnions la clarté toute spirituelle de la raison, faisant voir l'enchaînement des pensées, comme le chroniqueur fait voir la suite des événements. C'est donc seulement dans le récit qu'il faut chercher, et pour ainsi dire épier, les premiers mouvements de l'esprit français et reconnaître sa langue naissante. Les premiers écrivains qui ont laissé des noms durables dans l'histoire de la prose, ce sont des chroniqueurs : ce sont Villehardouin, Joinville, Froissart, Philippe de Comines.

§ II.

DES CHRONIQUES QUI NE SONT QUE DES MÉMOIRES PERSONNELS. — GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN.

Le premier dans l'ordre chronologique est Villehardouin. Né en Champagne, entre les années 1150 en 1164 [1], il prit la croix à l'incitation de Foulques, curé de Neuilly, qui prêchait la croisade au nom du grand pape Innocent III. Ses mémoires sont le récit de cette expédition extraordinaire, dont le but était la délivrance de la Terre Sainte, et qui eut pour résultats la prise de Constantinople et l'établissement d'un empire français en Orient.

Villehardouin fut le véritable promoteur de la croisade. Envoyé d'abord à Venise avec cinq chevaliers, pour demander des vaisseaux à la républi-

[1] D'après les dernières recherches.

que, ce fut lui qui porta la parole devant le doge dans l'église Saint-Marc, et qui décida le traité entre Venise et les croisés. A son retour en Champagne, il apprend la mort de son seigneur Thibault, qui devait commander la croisade. L'expédition allait échouer, faute d'un chef. Villehardouin mit en avant le marquis de Montferrat, le fit agréer des croisés, et parvint à faire prendre la route de Venise, à Louis, comte de Blois, un des seigneurs les plus puissants de la croisade, qui voulait aller en Palestine par un autre chemin.

Le premier dessein des croisés était de se rendre directement de Venise dans la Terre Sainte. Un événement singulier les fit changer de route, et les conduisit à Constantinople. A Venise se trouvait alors le jeune Alexis, fils de l'empereur Isaac, à qui son frère avait fait crever les yeux, après avoir usurpé son trône. Alexis, d'abord emprisonné avec son père, s'était échappé sur un vaisseau jusqu'à Ancône. Rencontrant les croisés qui s'acheminaient vers Venise : « Voici une armée toute trouvée, lui dirent ceux de sa suite ; que ne vous en servez-vous pour aller reconquérir le trône de votre père ? » Alexis envoya des ambassadeurs aux chefs de la croisade, alors devant Zara, dont ils faisaient le siège pour le compte de Venise. Après bien des pourparlers, les uns voulant, avec l'envoyé du pape, qu'on fît voile vers la Syrie, les autres, en majorité, plus hommes d'aventures que chrétiens dociles, voulant qu'on cinglât vers Constantinople, on s'em-

barqua au port de Corfou, la veille de la Pentecôte, le 24 mai 1203.

Le récit de ces divisions est saisissant. Quelques traits suffisent à l'historien chevalier pour peindre à la fois les cœurs et les mœurs. Pendant le séjour à Corfou, l'armée, déjà fort diminuée par la désertion de quelques seigneurs et de leurs hommes d'armes, fut un moment menacée d'une complète dispersion. Ceux qui « à ceste œvre faire furent » — Villehardouin donne leurs noms — les uns déclarés ouvertement, les autres les appuyant par derrière, « qui ne l'osoient mostrer par devant por la honte, » dirent que l'expédition projetée était « mult longe et mult perillose, » et qu'ils étaient décidés à rester dans l'île, et à laisser l'armée s'en aller.

« Quant ce oït li marchis de Montferat, et li « cuens Baudoins de Flandres, et li cuens Loeys, « et li cuens de Saint-Pol, et li baron qui se te-« noient à lor acort, si furent mult esmaié et dis-« trent : « Seignor, nos sommes bailli. Se ceste « gens se partent de nos avec cels qui s'en sunt « parti par maintes foiz, nostre ost sera failie, et « nos ne porons nule conqueste faire. Mais allons « à els et lor cheons as piez, et lors crions merci : « que il aient por Dieu pitié d'els et de nos, et que « il ne se honissent, et que il ne nos toillent la res-« cosse d'en oltremer. »

« Ensi fu li consels accordez ; et alerent tuit en-« semble en une valée ou cil tenoient lor parlement, « et menerent avec als le fil l'empereor de Costan-

« tinople, et toz les evesques et toz les abez de « l'ost. Et cum il vindrent là, si descendirent à « pié. Et cil, cum il les virent, si descendirent de « lor chevaus et alerent encontre. Et li baron lor « chéirent as piez, mult plorant, et distrent que il « ne se movroient tresque cil aroient créanté que « il ne se movroient d'els.

« Et quant cil virent ce, si orent mult grant pi- « tié et plorerent mult durement quant il virent « lor seignors et lor parenz et lor amis chaoir à « lor piez. Si distrent que il en parleroient; et « traistrent à une part, et parlerent ensemble. Et « la summe de lor conseil fu tels que il seroient « encor avec els tresque à la Saint-Michel, par tel « convent que il lor jureroient sor sainz loialement « que dès en qui en avant, de quel eure que il les « en sermonroient, dedenz les quinze jors que il « lor donroient navie à bonne foi, sanz mal engin, « dont il porroient aler en Surie.

« Ensi fu otroié et juré; et lors ot grant joie par « tote l'ost [1]. »

[1] *La Conquête de Constantinople*, ch. XXIV. Édition Natalis de Wailly.

Traduction :

« Quand le marquis de Montferrat ouït cela, et le comte Baudouin de Flandre, et le comte Louis et le comte de Saint-Pol, et les barons qui se tenaient en leur accord, ils furent troublés et dirent :

« Seigneurs, nous sommes mal traités. Si ces gens se séparent de « nous, après ceux qui s'en sont par maintes fois séparés, notre ar- « mée sera ruinée, et nous ne pourrons faire nulle conquête. Mais « allons à eux et tombons à leurs pieds et leur crions merci; que

Ils partirent de Corfou, tous les vaisseaux et toutes les galères ensemble, suivis par bon nombre de bâtiments marchands qui faisaient route avec eux. « Et li jorz fu bels et clers, dit Villehardouin, et li « venz dolz et soés : et il laissent aler les voiles al « vent.

« Et bien tesmoigne Joffrois li mareschaus de « Champaigne, qui ceste œvre dita (qui ainc n'i « menti de mot à son escient, si con cil qui à toz les « conseils fu) que onc si bele chose ne fu veue. Et « bien semblait estoire qui terre deust conquerre; « que tant que on pooit veoir à oil, ne pooit-on

« pour Dieu ils aient pitié d'eux et de nous, et qu'ils ne se dés- « honorent pas, et qu'ils ne nous enlèvent pas la délivrance d'outre- « mer. »

« Ainsi fut arrêté le conseil ; et ils allèrent tous ensemble en une vallée où ceux-là tenaient leur parlement et menèrent avec eux le fils de l'empereur de Constantinople, et tous les évêques et tous les abbés de l'armée. Et quand ils arrivèrent-là, ils se mirent à pied. Et quand ceux-là les virent, ils descendirent de leurs chevaux et allèrent à leur rencontre. Et les barons tombèrent à leurs pieds pleurant beaucoup ; et ils dirent qu'ils n'en bougeraient jusqu'à ce que les autres eussent promis qu'ils ne bougeraient pas non plus d'auprès d'eux.

« Et quand ceux-là les virent, ils eurent bien grand'pitié, et pleurèrent bien fort en voyant leurs seigneurs, leurs parents et leurs amis tomber à leurs pieds. Et ils dirent qu'ils en parleraient, et ils se retirèrent à part, et ils parlèrent ensemble. Et la fin de leur conseil fut telle qu'ils restèrent encore avec eux jusqu'à la Saint-Michel, à condition qu'on leur jurerait sur les reliques des saints loyalement qu'à partir de là, à quelque moment qu'ils en fissent la demande, dans les quinze jours on leur donnerait de bonne foi, sans tromperie, de quoi pouvoir aller en Syrie.

« Ainsi fut-il octroyé et juré, et ce fut une grande joie dans toute l'armée. »

« veoir se voiles non de nés et de vaissiaus, si que « li cuer des homes s'en esjoïssoient mult [1]. »

Villehardouin raconte la traversée sur cette mer historique, sans évoquer aucun des souvenirs de l'antiquité ; ce qui prouve, outre d'autres circonstances communes à lui et à son époque, qu'il n'avait pas de littérature classique. Ses mémoires sont un fruit du pur esprit français, de celui qui se formait lentement et sans bruit, en dehors du mouvement d'idées où s'agitaient les Guillaume de Champeaux et les Abailard, et de l'ambition encyclopédique des Vincent de Beauvais.

Il n'est pas de mon sujet de retracer les événements de cette épopée, le rétablissement d'Isaac l'Ange, les démêlés des croisés avec le jeune Alexis, l'usurpation et le détrônement de Murzuphle, l'occupation et le pillage de Constantinople en 1203, l'installation de Baudouin comme empereur, les combats qu'il eut à soutenir contre les Grecs et les Bulgares, jusqu'à la journée d'Andrinople, où il fut fait prisonnier ; la régence et les deux premières

[1] Traduction :

« Et le jour fut beau et clair, et le vent doux et bon ; et ils laissent aller les voiles au vent.

« Et Geoffroi le maréchal de Champagne, qui dicta cette œuvre (qui jamais n'y mentit d'un mot à son escient, en homme qui fut à tous les conseils), vous témoigne bien que jamais il ne se vit si belle chose. Et il semblait bien que cette flotte dût conquérir du pays ; car autant que l'œil pouvait voir, on ne pouvait voir que des voiles de nefs et de vaisseaux, en sorte que les cœurs des hommes en étaient fort réjouis. » *La Conquête de Constantinople*, chap. XXV.

années du règne de Henri, frère de Baudouin, la mort du marquis de Montferrat, en 1207.

Villehardouin est peut-être le héros le plus solide de cette épopée, œuvre de sa fermeté persévérante, où il remplit tour à tour, aux moments décisifs, avec un succès dont il se vante moins que les héros d'Homère, le rôle de négociateur et celui de capitaine. L'habile député qui avait conduit l'arrangement avec Venise fut, peu après, de l'ambassade qui vint demander à Isaac l'Ange l'accomplissement des promesses de son fils, et qui somma ce jeune prince, rendu ingrat par la bonne fortune, de tenir sa parole. C'est lui qui, dans les dissensions entre les chefs de l'armée d'Orient, défenseur des intérêts de cette armée, parvint à réconcilier Baudouin, empereur de Constantinople, avec le marquis de Montferrat, devenu seigneur de Thessalonique et de ses dépendances ; c'est lui qui négocia le mariage d'Agnès, fille du marquis, avec l'empereur Henri, successeur de Baudouin. Comme capitaine, sans parler des combats auxquels il prit part, avant et après l'occupation de Constantinople, quoi de plus héroïque que sa belle retraite devant les Bulgares, et cette bataille offerte par quatre cents chevaliers français à quarante mille cavaliers, soutenus par des troupes de pied ! Depuis six cents ans, la France ne s'est pas moins reconnue à ces brillants faits d'armes qu'à la simplicité, à la probité de l'historien.

Les mémoires de Villehardouin se terminent à

la mort du marquis de Montferrat. Le récit en est pathétique. Le marquis s'était laissé entraîner par les Grecs à faire une chevauchée dans la montagne de Messinople [1]. « Et cum il ot esté en la terre, « dit Villehardouin, et vint al partir, li Bougre (les « Bulgares) de la terre se furent assemblé ; et virent « que li marchis fu à pou de gent. Et vienent de « totes parz, si s'assemblent à l'arriere-garde. Et « quant li marchis oï le cri, si sailli en un cheval « toz désarmez, un glaive en sa main. Et cum il « vint là où il estoient assemblé à s'arriere-garde, « si lor corut sus, et les chaça une grant piece « arriere.

« Là fu feruz d'une sajete li marchis Bonifaces de « Montferat, parmi le gros del braz desoz l'espaule, « mortelment, si que il commença à espandre del « sanc. Et quant sa gens virent ce, si se commen- « cierent à esmaier et à desconforter, et à mavai- « sement maintenir. Et cil qui furent entor le mar- « chis le sostindrent, et il perdi mult del sanc ; si « se comença à pasmer. Et quant ses genz virent « que il n'auroient nule aïe de lui, si s'escomencie- « rent à esmaier ; et le comencent à laisser. Ensi « furent desconfit par cette mesaventure ; et cil qui « remestrent avec lui (et ce fu po) furent mort.

« Et li marchis Bonifaces de Montferat ot la teste « colpée ; et la gens de la terre envoierent Johannis « la teste, et ce fu une des graignors joies que il

[1] Mosynopolis, ville de Thrace, près la baie de Lagos.

« aust onques. Halas! con dolorous domage ci ot à « l'empereor Henri et à tos les Latins de la terre « de Romenie, de tel home perdre par tel mesaven- « ture, un des meillors barons et des plus larges, « et des meillors chevaliers qui fust el remanant « dou monde. Et ceste mesaventure avint en l'an de « l'incarnation Jesu-Crist mil deux cens et sept « anz [1]. »

Il n'a péri de cette langue vigoureuse que la vieille orthographe. Pour le tour, l'ordre et la suite

[1] Chapitre CXVI. Voici la traduction :

« Après s'être avancé dans le pays, il dut en partir ; mais les Bulgares s'étaient réunis de çà et de là. Ils virent que le marquis n'avait que peu de monde : alors ils vinrent de toutes parts, et assaillirent son arrière-garde. Sitôt que le marquis eut ouï leurs cris, il sauta sur un cheval, tout désarmé, un glaive à la main ; et, arrivé à l'endroit où ils étaient aux prises avec l'arrière-garde, il leur courut sus à son tour, et leur donna la chasse fort loin. Mais là il fut frappé d'une flèche au gros du bras, sous l'épaule, mortellement, en sorte qu'il commença à jeter beaucoup de sang. Ce que voyant ses gens, ils commencèrent fort à prendre de l'émoi, à se décourager et à se mal maintenir. Ceux qui étaient autour du marquis le soutinrent ; mais il perdit beaucoup de sang, et ne tarda pas à tomber en pâmoison. Quand ses gens virent qu'ils ne pouvaient plus avoir d'aide de lui, ils commencèrent à se débander et à le laisser là. C'est ainsi qu'ils furent défaits dans cette malheureuse rencontre. Ceux qui demeurèrent avec lui (et ils étaient peu) furent tués.

« Et le marquis Boniface de Montferrat eut la tête coupée. Les gens du pays envoyèrent la tête à Joannis, roi de Valachie et de Bulgarie, et ce lui fut une des plus grandes joies qu'il eut jamais. Hélas ! quel douloureux dommage ce fut pour l'empereur Henri et pour tous les Latins de la terre de Romanie, de perdre un tel homme par une telle mésaventure ; un des meilleurs barons et des plus généreux et des meilleurs chevaliers qui fût en tout le reste du monde ! Ce malheur arriva l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur mil deux cent et sept. »

des faits, le naturel du récit, on n'y peut guère retoucher, même pour perfectionner, sans péril; et le trait des gens du marquis, « qui commencèrent à laisser leur chef, quand ils virent qu'ils n'auraient nulle aide de lui, » est une de ces vérités universelles qui trouvent même dans une langue au berceau des formes déjà parfaites, et qui ne changeront pas.

Il y a d'autres traits du même genre, quoique en petit nombre, dans ces *Mémoires*. Aux plus beaux temps de notre langue, on n'eût pas exprimé avec plus de concision et moins de mots ce lâche retour des Grecs à leur empereur rétabli sur le trône. « Et toz ceux, dit Villehardouin, qui avoient esté le jor devant contre lui estoient en ce jor toz à sa volonté. » Corrigez l'orthographe; c'est une vérité de tous les temps exprimée dans un langage définitif.

Ne cherchons pas d'ailleurs dans Villehardouin la profondeur des pensées ni l'art du récit. Quoique chargé à diverses reprises de messages délicats, auprès de personnages qui n'avaient pas tous la loyauté chevaleresque, il ne paraît pas que sa pénétration soit allée au delà de cet instinct des âges héroïques où tout se fait de premier mouvement plutôt que par calcul, et où l'on n'a pas à deviner des passions qui se trahissent. Il ne se préoccupe guère des causes et des suites des événements, et il ne paraît pas se douter que les croisés ne travaillaient qu'à l'accroissement de la puissance ma-

ritime de Venise. Seule en effet Venise profita de cette guerre, et elle garda jusqu'au dix-septième siècle quelques restes d'une conquête entreprise au douzième.

Les héros d'Homère ne font pas non plus de spéculations historiques sur les causes et les conséquences de la conquête de l'Asie par la Grèce. On ne demande pas au négociateur qui traite, l'épée au poing, la sagacité du diplomate de cabinet.

Les chevaliers de Villehardouin viennent de me rappeler les héros d'Homère. Il ne faut rien exagérer, ni surtout faire de ces comparaisons, où se plaisent les superstitieux du français du moyen âge, entre les beautés souveraines des poèmes homériques, et les grâces naïves de nos chroniqueurs. Mais on reste dans la juste mesure en disant que, parmi les personnages secondaires de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, aucun n'est plus intéressant, ni plus marqué de la grandeur héroïque, que le vieux doge de Venise, Henri Dandolo, prenant la croix, quoique aveugle et malade, pour aller combattre dans l'armée des croisés. Nous sommes à Venise, un dimanche, à l'église Saint-Marc.

« Lors furent assemblé à un dimanche à l'église « Saint-Marc. Si ere une mult grans feste ; et i fu « li pueples de la terre, et li plus des barons et « des pelerins.

« Devant ce que la granz messe commençast, « li dux de Venise, qui avoit nom Henris Dandole, « monta el leteril, et parla al pueple et lor dist :

« Seignor, accompaignié estes à la meilor gent dou « monde et por le plus halt afaire que onques « genz entrepreissent ; et je suis vialz hom et febles, « et auroie mestier de repos, et maaigniez sui de « mon cors ; mais je voi que nus ne vos sauroit si « governer et si maistrer com je, qui vostre sire « sui. Se vos voliez otroier que je preisse le signe « de la croiz por vos garder et por vos enseignier, « et mes filz remansist en mon leu et gardast la « terre, je iroie vivre ou morir avec vos et avec les « pelerins. »

« Et quand cil l'oïrent, si s'escrierent tuit à une « voiz : « Nos vos proions por Dieu que vos l'otroiez « et que vos le façois, et que vos en viegnez avec « nos. »

« Mult ot illuec grant pitié del pueple de la terre « et des pelerins, et mainte lerme plorée, porce « que cil prodom aust si grant ochoison de rema- « noir ; car viels hom ere ; et si avoit les ialz en « la teste biaus, et si n'en véoit gote ; que perdue « avoit la veue par une plaie qu'il ot el chief. Mult « parere de grand cuer. Ha ! cum mal le sembloient « cil qui a autres porz estoient alé por eschiver le « peril !

« Ensi avala le literil et ala devant l'autel et se « mist à genoilz mult plorant ; et il li cousirent « la croix en un grant chapel de coton par devant, « por ce que il voloit que la genz la veissent. Et « Venisien se comencent à croisier à mult grant « foison et à grant plenté... Nostre pelerin orent

« mult grant joie et mult grant pitié de cele croix, « por le sens et por la proesce que il avoit en « lui [1]. »

A quelque temps de là, on le voit au siège de Zara. Après une courte résistance, la ville se rend à merci. Le doge en fait le partage par égale moitié entre les Vénitiens et les Français. Le troisième

[1] Chapitre XIV, traduction :

« Alors on s'assembla un dimanche à l'église Saint-Marc. C'était une très grande fête ; et le peuple du pays y fut, et la plupart des barons et des pèlerins.

« Avant que la grand'messe commençât, le doge de Venise, qui avait nom Henri Dandolo, monta au lutrin, et parla au peuple, et leur dit : « Seigneurs, vous êtes associés aux meilleures gens du monde « et pour la plus haute affaire que jamais on ait entreprise ; je suis « un homme vieux et faible, et j'aurais besoin de repos, et je suis ma-« lade de corps ; mais je vois que nul ne vous saurait gouverner et « commander comme moi, qui suis votre seigneur. Si vous vouliez oc-« troyer que je prisse le signe de la croix pour vous garder et vous « diriger, et que mon fils restât à ma place et gardât le pays, j'irais « vivre ou mourir avec vous et avec les pèlerins. »

« Et quand ils l'ouïrent, ils s'écrièrent tout d'un voix : « Nous « vous prions pour Dieu que vous l'octroyiez et que vous le fassiez « et que vous veniez avec nous. »

« Bien grande fut alors la pitié du peuple du pays et des pélerins, et mainte larme fut versée, parce que ce prud'homme aurait eu si grande raison de rester ; car c'était un vieil homme, et il avait les yeux du visage beaux, et pourtant il n'en voyait goutte, car il avait perdu la vue par une plaie qu'il eut à la tête. Il paraissait de bien grand cœur. Ah ! qu'ils lui ressemblaient mal ceux qui étaient allés à d'autres ports pour esquiver le péril !

« Il descendit ainsi du lutrin, et alla devant l'autel, et se mit à genoux, pleurant beaucoup ; et ils lui cousirent la croix à un grand chapeau de coton par devant, parce qu'il voulait que les gens la vissent. Et les Vénitiens commencèrent à se croiser en grand nombre... Nos pélerins eurent bien grande joie et bien grande pitié pour cette croix qu'il prit, à cause du sens et de la prouesse qu'il y avait en lui. »

jour, la discorde se met entre les vainqueurs. Ils en viennent aux mains dans les rues. Le doge, aidé des barons, rétablit la paix. (Novembre 1202.)

L'année suivante, il est avec l'armée confédérée devant Constantinople. L'assaut est donné le 17 juillet 1203. Dandolo, à la tête de la flotte vénitienne, s'approche du rivage, à portée des pierres et des flèches qui pleuvent du haut des murailles. On se bat sur la berge. Les épées et les lances s'entrechoquent. « Li huz (le tumulte) ere (était) si granz, dit « Villehardouin, que il sembloit que terre et mers « fondist (allaient s'abîmer).

« Or porroiz oïr estrange proesce; que li dux de « Venise, qui vialz hom ere et gote ne véoit, fu « toz armez, el chief de la soe galie, et ot le gonfa- « non Saint-Marc par devant lui; et escrioit as « suens que il le meissent à terre, ou se ce non il « feroit jutise de lor cors. Et il si firent; que la ga- « lie prent terre, et il saillent fors; si portent le « gonfanon Saint-Marc par devant lui à terre.

« Et quant li Venisien voient le gonfanon Saint- « Marc à la terre, et la galie lor seignor qui ot terre « prise devant als, si se tint chascun à honi, et vont « à la terre suit; et cil des vissiers saillent fors et « vont à la terre tuit; et cil des granz nés entrent es « barges et vont à la terre, qui ainz ainz, qui mielz « mielz. Lors veissiez assaut grant et merveillox; « et ce tesmoigne Joffrois de Vile-Harduin li ma- « reschaus de Champaigne, qui ceste ovre traita, « que plus de quarante li distrent por verité que il

« virent le gonfanon Saint-Marc de Venise en une
« des tors, et mie ne sorent qui l'i porta.

« Or oiez estrange miracle : et cil dedenz s'en-
« fuient, si guerpissent les murs ; et cil entrent
« enz, qui ainz ainz, qui mielz mielz, si que il sai-
« sissent vingt-cinq des tors et garnissent de lor
« gent. Et li dux prant un batel, si mande mes-
« sages as barons de l'ost, et lor fait assavoir que
« il avoient vingt-cinq tors, et seussent por voir que
« il nes pooient reperdre. Li baron sont si lié que
« il nel pooient croire que ce soit voirs [1]. »

L'esprit du douzième siècle, c'est la guerre et la

[1] Chap. XXXVI, traduction :

« Or, vous pourrez ouïr une étrange prouesse ; car le doge de Venise, qui était vieil homme et ne voyait goutte, était tout armé en tête de sa galère, et il avait le gonfalon de Saint-Marc devant lui ; et il criait aux siens qu'ils le missent à terre, ou sinon qu'il en ferait justice sur leurs corps. Et ainsi firent-ils ; car la galère prend terre, et ils sautent dehors ; et ils portent le gonfalon de Saint-Marc à terre devant lui.

« Et quand les Vénitiens voient le gonfalon de Saint-Marc à terre, et la galère de leur seigneur qui a pris terre devant eux, alors chacun se tient pour honni, et tous vont à terre ; et ceux des huissiers sautent dehors et vont à terre, au plus vite et à qui mieux mieux. Alors vous eussiez vu un assaut grand et merveilleux ; et ce que témoigne Geoffroy de Villehardouin le maréchal de Champagne, qui fit cette œuvre, c'est que plus de quarante lui dirent en vérité qu'ils virent le gonfalon de Saint-Marc de Venise sur une des tours, et qu'ils ne surent point qui l'y porta.

« Or, oyez un étrange miracle ; ceux de dedans s'enfuient et abandonnent les murs ; et les autres entrent dedans, au plus vite et à qui mieux mieux, si bien qu'ils prennent vingt-cinq des tours et les garnissent de leurs gens. Et le doge prend un bateau, et il envoie des messagers aux barons du camp, et leur fait savoir qu'on avait vingt-cinq tours et qu'ils sussent en vérité qu'on ne les pouvait reperdre. Les barons sont si joyeux qu'ils ne peuvent croire que ce soit vrai. »

religion. Le héros de ces temps est le chevalier chrétien. Tel est Villehardouin. Mais c'est un chevalier, moins l'imaginaire recherche de perfection des chevaliers d'alors; il ne s'est pas formé sur les romans de chevalerie. Il est chrétien, sans théologie, d'une foi simple et naïve, mais distinguant les hommes des choses, et tout en croyant au pape, osant combattre ses agents, quand ils contrarient les projets des croisés.

La franchise du chevalier et la simplicité du chrétien, voilà les deux grands traits des récits de Villehardouin. Narrateur sincère, il ne parle que de ce qu'il a vu, ou, s'il parle sur ouï-dire, il nomme et compte ses témoignages. Sa morale, c'est la volonté de Dieu, qui châtie les péchés par les revers, et qui fait réussir tous ceux qu'il veut aider[1]. Esprit pratique, allant droit au but, si Villehardouin n'a pas la profondeur de vues que nous demanderons à l'historien d'une société plus avancée, il n'a pas non plus les illusions de celle où il a vécu.

[1] Parlant des divisions qui travaillent l'armée des croisés à Zara (chap. XXII) : « Or, poez (vous pouvez) savoir, dit-il, que se (si) « Diex ne amast (n'eût aimé) ceste ost, qu'elle ne peust mie (pas) « tenir ensemble, à ce que (alors que) tant de gent li (lui) queroient « mal. »

Dans le partage du butin fait à Constantinople, les croisés avaient promis et juré de tout rapporter, sous peine d'excommunication. « Ainz (mais), dit Villehardouin, commencèrent d'enqui (dorénavant) « li covetous (les convoiteux) à retenir des choses, et Nostre Sires « (Notre-Seigneur) les comença mains (moins) à amer (aimer). » Chap. LVI.

De là cette franchise de langage, ce cours naturel de son style, selon l'expression si juste de Daunou; de là ce récit d'une clarté si égale et si soutenue, que le tour de la phrase y fait deviner le sens des mots.

Si ces *Mémoires* ne sont pas le plus ancien monument de la prose française, c'est du moins le premier ouvrage marqué des qualités qui font durer les livres. L'esprit et la langue en sont si conformes au génie de notre pays, qu'après tant de changements survenus dans la syntaxe et le vocabulaire de la langue française, la lecture en est relativement facile.

§ III.

LE SIRE DE JOINVILLE. — *Histoire de saint Louis.*

Il s'est écoulé près d'un siècle entre les mémoires de Villehardouin et ceux de Joinville. De grands événements remplissent ce siècle. Un grand roi et un grand pape, Louis IX et Innocent III, l'un en exigeant du clergé plus de science et de lumières, l'autre en encourageant les doctes et en fondant nos premiers établissements littéraires, font faire un progrès notable à l'esprit français. Les croisades, en mettant en contact les nations occidentales d'abord entre elles, ensuite avec lés Grecs, les Arabes, l'Asie et l'Afrique, rendent plus général et plus rapide le commerce des connaissances. Des petites cours, à l'image de la cour de Provence,

font éclore une poésie héritière de la poésie mourante des troubadours. Des princes figurent aux premiers rangs sur cette liste de deux cents poètes, que la patience des savants continuateurs de l'histoire des bénédictins a comptés dans ce siècle, et qui s'exercaient sur tous les tons et ébauchaient tous les genres.

Joinville, né vers 1224, élevé à la cour de Provins et de Troyes, alors le séjour des maîtres de la *gaie science*, dut être touché de ces diverses influences. La grandeur des événements et des hommes, la délicatesse relative des mœurs, lui ont imprimé un caractère particulier. Villehardouin représente certaines qualités de l'esprit français; Joinville en représente d'autres. Tous deux marquent deux âges de notre langue.

Jusqu'à l'époque où Joinville accompagna saint Louis dans sa première croisade, sa vie est inconnue. Il succédait à son père, vers 1240, en qualité de sénéchal de Champagne. A une grande cour tenue par Louis IX à Saumur, il *tranchait,* nous dit-il, ce qui signifie qu'il était écuyer tranchant [1].

A l'appel du roi de France. Joinville vendit tous ses biens, et équipa dix chevaliers, dont trois portaient bannière, luxe de suite considérable, mais non désintéressé. Depuis la prise de Constantinople, tous les chevaliers comptaient devenir princes. A

[1] Il remplissait cet office auprès de son seigneur Thibaut de Champagne, roi de Navarre.

la foi qui entraînait les seigneurs en Orient, se mêlait un vague espoir de changer l'écu de chevalier contre les armes impériales. Joinville n'avait pas échappé à cette ambition.

Quelques jours avant son départ, il lui était né un fils. Du lundi de Pâques au vendredi, des fêtes furent données au château de Joinville en l'honneur du nouveau-né. Le vendredi seulement, Joinville parla de son départ. Il dit à ceux *qui estoient là* que, comme il ne voulait pas emporter un denier à tort, si quelqu'un avait à se plaindre de quelque dommage; il était prêt à lui en faire réparation. Quelques jours après, il se confessa, ceignit l'écharpe et le bourdon du pèlerin, fit un pèlerinage pieds nus aux églises voisines : et quand il fallut repasser devant le château de Joinville, où il laissait sa femme et ses enfants, « Je ne voz (voulus), dit-il, onques « retourner mes yex vers Joinville, pour ce que le « cuer ne me attendrissit du biau chastel que je « lessoie, et de mes deux enfants [1]. »

Cette tendresse paternelle, ce regret pour le *biau chastel*, sont plus d'un homme pacifique que d'un guerrier; il ne faut pas chercher ces sentiments délicats dans les *Mémoires* ni sous l'armure de fer qui recouvrait le cœur de Villehardouin. Il n'est pas étonnant que le même homme qui détourne les yeux de la demeure de ses enfants, de peur de s'attendrir,

[1] *Histoire de saint Louis*, chap. XXVII. Édition de M. Natalis de Wailly.

s'embarque sans enthousiasme, et se souvienne qu'il a souffert du mal de mer dans la traversée. Je ne regrette pas non plus de trouver Joinville touché, au départ, d'un autre sentiment que la joie simple et profonde du maréchal de Champagne, à la vue de cette belle flotte, qui semblait destinée à conquérir le monde. Joinville pense plus à la terre qu'il a quittée qu'à celle qu'il va conquérir. « Et « en brief tens, dit-il, le vent se feri ou voille, et « nous ot tolu (ôté) la veue de la terre, que nous ne « veismes que le ciel et yaue ; et chascun jour nous « esloigna le vent des païs où nous avions esté nez. « En ces choses vous monstré-je que celi est bien « fol hardi que se ose mettre en tel péril, à tout « autrui chatel (avec le bien d'autrui) ou en pechié « mortel ; car l'en se dort le soir là où en ne scet « se l'en se trouverra ou fons de la mer au ma- « tin [1]. » Il est fort douteux que ce dernier trait soit une réminiscence classique de l'*Illi robur et æs triplex* d'Horace, quoique Joinville semble avoir quelque souvenir de l'antiquité, et qu'il compare Louis IX à Titus. Il n'en a que plus de mérite à avoir ajouté à la pensée poétique d'Horace un sentiment chrétien, bien supérieur au trait descriptif du poète.

C'est ainsi que le génie d'une littérature s'enrichit du génie de chaque écrivain en particulier. L'enthousiasme profond et sévère de Villehardouin, ce

[1] Chap. XXVIII.

vaste espoir qui se montre dans la description de la flotte, l'oubli de tout ce qu'il quitte, dans son entraînement vers ce qu'il va chercher, ne sont pas moins propres à l'esprit français que le sens rassis de Joinville réfléchissant sur le danger qu'il brave, et, par la peur que lui fait l'homme qui se mettrait en mer avec une conscience mauvaise, se rendant à lui-même bon témoignage de la sienne.

Cinq années de séjour en Orient, des souffrances de tout genre, la peste, la faim et la soif, la maladie, les blessures, la captivité, tant de courage perdu, tous les devoirs du croisé remplis avec un dévouement d'autant plus méritoire que l'enthousiasme était médiocre, avaient guéri Joinville du désir de recommencer la croisade. Aussi Louis IX essaya-t-il vainement de l'entraîner de nouveau en Orient. Joinville ne voulut pas prendre part à une expédition qu'il jugeait funeste à la France. Un songe vint à propos le confirmer dans sa résolution. Dans ce temps-là, plus d'un grand dessein n'avait pas d'autre cause déterminante ; et comme les songes s'accommodent aux dispositions des esprits, en même temps que les songes du roi Louis IX le poussaient à prendre la croix, ceux de Joinville lui conseillaient de ne pas quitter son foyer. Il avait vu, dans son sommeil, le roi agenouillé devant un autel, et plusieurs prélats le revêtant d'une serge rouge de Reims. Son chapelain, Guillaume, lui donna l'explication. La serge annonçait que la croisade serait *de petit exploit*. L'interprétation de Guillaume,

le songe lui-même, c'était le bon sens français qui commençait à n'avoir plus foi aux croisades. Louis IX entreprit la dernière sans la France.

Après la mort de ce prince, Joinville vit successivement deux règnes et le commencement d'un troisième. Très considéré par Philippe le Hardi, en révolte contre Philippe le Bel, que ses mesures fiscales avaient rendu odieux à la noblesse, il se rapprocha de Louis le Hutin, et ce fut à la prière de la reine, femme de ce prince, qu'il dicta l'*Histoire de saint Louis,* étant plus que nonagénaire. Il mourut en 1317.

Joinville a de commun avec Villehardouin le caractère du chevalier chrétien, le courage, la droiture, les vertus de la chevalerie sans ses illusions, une foi simple, libre devant le clergé, sans subtilité théologique. Il a, de plus que Villehardouin, d'avoir vécu dans l'intimité d'un homme supérieur, et d'avoir eu l'esprit aiguisé par ce commerce. Tels de ses entretiens avec saint Louis nous transportent dans un monde bien supérieur à celui où vivait Villehardouin. Combien ces questions du roi sur Dieu, ses leçons de morale au chevalier, lequel avouait naïvement qu'il aimait mieux se mettre trente fois en péché mortel que d'avoir la lèpre; ces disputes avec le fondateur de la Sorbonne, en présence de Louis IX, qui jugeait entre son sénéchal et son chapelain; combien ces entretiens sévères ou familiers du roi avec Joinville ne donnent-ils pas plus à penser que les aventures héroïques de l'é-

poque de Villehardouin, où il est si rare de trouver la trace d'un retour de l'homme sur lui-même, et où la pensée ne paraît être qu'un instinct perfectionné!

Joinville est un esprit plus libre, plus curieux, plus animé que Villehardouin. Il mêle des jugements à ses récits. A la différence de son devancier, qui va où les événements le mènent, ne se recueillant pas un moment pour les prévoir ou pour les juger, Joinville s'interroge quelquefois sur les hommes et sur les choses. Par exemple, en Égypte, il s'est enquis de la nature et des propriétés du Nil ; et quoique sa foi naïve fasse descendre ce fleuve du paradis terrestre, la courte et frappante description qu'il en fait, ce qu'il raconte des ouï-dire du pays sur ses sources mystérieuses, sont d'un observateur qui sait voir et d'un curieux qui veut s'instruire : « Ce « flum (fleuve), dit-il, est divers de toutes autres « rivières ; car quant plus viennent les autres ri« vières aval [1], et plus y chieent (tombent) de pe« tites rivières et de petiz ruissiaus, et en ce flum « (fleuve) n'en chiet nulles : ainçois avient ainsi « que il vient tout en un chanel jusques en Égypte, « et lors gete (jette) de li sept branches qui s'es« pandent parmi Égypte. Et quant ce vient après « la Saint-Remy, les sept rivieres s'espandent par « le païs, et cuevrent les terres pleinnes ; et quant « elles se retraient (retirent), les gaaingneurs (la-

[1] Car plus les autres rivières viennent en aval.

« boureurs) vont chascun labourer en sa terre à une « charue sanz rouelles (roues) ; de quoy ils tornent « (retournent) dedens la terre les fourmens, les or- « ges, les comminz (cumins), le ris, et viennent si « bien que nulz n'i sauroit qu'amander (quoi y « amender) ; ne ne se scet l'en dont celle creue vient, « mez que de la volenté Dieu [1]... L'yaue (l'eau) « du flum est de tel nature, que quant nous la pen- « dion en poz de terre blancs que l'en fet ou païs, « aus cordes de nos paveillons, l'yaue devenoit ou « (au) chaut du jour aussi froide comme de fon- « teinne.

« Il disoient ou païs que le soudanc de Babiloine « avoit mainte foiz essaié dont le flum venoit, et y « envoioit gens qui portoient une manière de pains « que l'en appelle bequis (biscuits) pour ce qu'il « sont cuis par deux foiz, et de ce pain vivoient « tant que il revenoient arieres au soudanc (au « pays du Soudan) et raportoient que il avoient cer- « chié le flum, et que il estoient venus à un grand « tertre de roches taillées, là ou nulz n'avoit pooir « de monter. De ce tertre cheoit le flum, et leur « sembloit que il y eust grand foison d'arbres en la « montaigne en haut ; et disoient que il avoient « trouvé merveilles de diverses bestes sauvages et « de diverses façons, lyons, serpens, oliphans, qui « les venoient regarder dessus la rivière de l'yaue,

1 Et l'on ne sait pas d'où cette crue vient, sinon de la volonté de Dieu.

« (la rive du fleuve) aussi comme il aloient à mont « (en amont) [1]. »

Le récit de Joinville l'amène-t-il à parler des Bédouins, c'est avec la même fidélité de témoin et la même curiosité d'observateur, qu'il décrit leurs mœurs et leurs coutumes, restées aujourd'hui ce qu'elles étaient il y a six siècles.

« Les Béduyns ne demeurent en villes, ne en « cités, n'en chastiaux, mez gisent adès (toujours) « aus champs ; et leur mesnies (ménages) [leur « femmes, leur enfants] fichent (établissent) [le « soir] [2] de nuit, ou de jours quant il fait mal « tens (mauvais temps), en unes manières de herber- « ges que il font de cercles de tonniaus loiés (liés) à « perche... et sur ces cercles getent piaus de mou- « tons que l'en appelle piaus de Damas, conroiées « (corroyées, apprêtées) en alun... Leur créance « est tele, que nul ne peut morir que à son jour, et « pour ce ne se veulent-il armer ; et quant il mau- « dient leur enfans, si leur dient : « Ainsi soies-tu « maudit, comme le Franc qui s'arme pour poour « (peur) de mort ! » En bataille, il ne portent riens « que l'espee et le glaive. Presque touz sont vestus

[1] Chap. XL.

[2] Les mots entre crochets [leur femmes, leur enfants] [le soir], doivent être comptés parmi les trop nombreuses gloses ou interpolations qu'avait découvertes avec tant de sagacité, dans le texte de Joinville, un philologue de l'esprit le plus fin, Charles Corrard, enlevé à l'âge de quarante-quatre ans, à l'Université et aux lettres. La *Revue archéologique* a pieusement recueilli (année 1867, pages 169-193 et 233 à 245) ce qui nous est resté du précieux travail de Corrard.

« de seurplis (surplis), aussi comme les prestres ;
« de touailles (toiles) ont entorteillees leur testes,
« qui leur vont par desous le menton : dont ledes
« gent et hydeuses sont à regarder, car les cheveus
« des testes et des barbes sont touz noirs. »

La première fois que les Sarrasins lancèrent le feu grégeois dans le camp des chrétiens, les plus braves de l'armée, — et Joinville, qui ne s'en vante pas, en était, — fermèrent d'abord les yeux ; et, sur le conseil d'un de leurs chefs, se « mirent sur leurs coudes et leurs genoux », priant Dieu qu'il les gardât de ce péril. Joinville fit comme les autres ; mais la curiosité devenant la plus forte, il finit par se relever, et par regarder l'engin de guerre les yeux grands ouverts ; et il le décrit, en homme qui s'y est accoutumé, avec cette netteté expressive qui est son cachet.

« La manière du feu gregois estoit tele, dit-il,
« que il venoit bien devant aussi gros comme un
« tonnel de verjus, et la queue du feu qui partoit
« de li estoit bien aussi grant comme un grant
« glaive. Il fait tel noise (bruit) au venir que il
« sembloit que ce feust la foudre du ciel ; il sem-
« bloit un dragon qui volast par l'air. »

§ IV.

DU TOUR D'ESPRIT ET DE LA LANGUE DE JOINVILLE.

Ces peintures sont d'un écrivain qui avait gardé jusque dans l'extrême vieillesse la vivacité de l'i-

magination : il lui était resté aussi, des beaux temps de la vie, la sensibilité et la bonne humeur.

Il sourit, en racontant qu'il a fait rire un jour le « saint roy moult clerement (aux éclats). » Il a des traits de sentiment exquis. Atteint du fléau qui décimait l'armée chrétienne, il était réduit à entendre de son lit la messe que lui chantait « son prestre en son pavillon. » Tout à coup le pauvre prêtre, malade du même mal que Joinville, s'évanouit. « Quant je vi, dit celui-ci, que il vouloit « cheoir, je, qui avoie ma cote vestue, sailli de « mon lit tout deschaus, et l'embraçai, et li deis « que il feist tout à trait et tout belement son sacre- « ment ; que je ne le leroie (laisserais) tant que il « l'auroit tout fait. Il revint à soi, et fist son sacre- « ment, et parchanta sa messe tout entièrement ; « NE ONQUES PUIS NE CHANTA [1]. »

Dans le même temps, qui sait? la même année peut-être que Joinville dictait ces touchantes paroles, le génie inspirait à Dante le vers si populaire :

Quel giorno più non vi legemmo avante [2].

Dire les choses les plus tragiques en évitant les mots funestes, et produire l'émotion sans l'horreur, c'est peut-être, parmi les beautés des lettres, une des plus rares. L'inspiration en est venue en même

[1] Chap. LX.

[2] « Ce jour-là nous ne lûmes pas plus avant. » *L'Enfer*, ch. V.

temps et du même cœur au chroniqueur français et au grand poète italien.

Il y a de la générosité mêlée à la délicatesse d'esprit dans ce passage où Joinville, racontant qu'il a vu dans une bataille, fuir « moult de gens de bo- « bans (empanachés), » déclare qu'il les nommerait bien, mais qu'il s'en abstiendra ; « car morts sont. » On donne l'épithète de sublimes à certains traits qui ne surpassent pas celui-là.

Je suis trop jaloux de garder aux grandes époques la gloire des qualités qui font durer les œuvres de l'esprit, pour prononcer le mot de goût, à propos de mémoires écrits au commencement du quatorzième siècle. L'idée même en paraît inséparable du degré suprême de culture littéraire dans une nation, et de maturité dans une langue. Mais le goût, comme toutes choses, a ses commencements, et cela est vrai surtout de notre France, où, de l'aveu de toutes les nations modernes, le goût est une qualité de la race. En aucun de nos écrivains primitifs, ces commencements du goût ne sont plus marqués que dans Joinville, et n'y ont plus l'air d'une nouveauté. C'est le goût d'un Français, j'entends des meilleurs, comme esprit et comme homme, modéré en toutes choses, guerrier tant que la guerre est sensée et offre des chances ; intrépide dans le péril, mais n'allant pas le chercher ; chrétien plus près du monde que du monastère, qui ne craint pas de scandaliser saint Louis, en lui avouant qu'il ne lave pas les pieds

« aux vilains » le jeudi saint, et qu'il aimerait mieux avoir fait « trente péchiés mortels que être mesiaux (lépreux) ; » enfin, l'homme qui pratiquait en tout le conseil donné par le saint roi, à propos du vêtir, où il faut se comporter, disait ce prince, « en « telle manière que les preud'hommes de cest « siècle ne deissent pas que l'on feist trop, ne que « les jocnes homes ne deissent que l'on en feist pou « (trop peu). » Voilà le goût admirablement défini par l'auteur des *establissements* [1] ; c'est le milieu entre ce qui est suranné et ce qui est de mode.

Je ne suis pas surpris que la langue de ce Français soit si française. Elle n'a vieilli que comme vieillissent les choses qui durent, en prenant des années sans prendre des rides. Il suffirait le plus souvent d'en habiller l'orthographe à la moderne pour que tout lecteur de ce temps-ci lût Joinville couramment. Encore à cette heure, son français est le fond de la langue qui se parle au pays où il est né, et que la simplicité des conditions et des mœurs a mise à l'abri des révolutions du langage [2]. Ce n'est pas une routine ; la façon dont Joinville a vu et senti les choses n'a pas cessé d'être la bonne, et sa langue suffit encore à l'exprimer.

[1] C'est le nom historique des *Institutions* de saint Louis.

[2] « Je suis né à quatre lieues de Joinville, m'écrivait un savant de mes amis ; j'ai parlé cette langue dans mon enfance ; c'est si bien celle de Joinville, que je le lis plus couramment que Froissart, qui écrivait un siècle plus tard. »

§ V.

CHRONIQUEURS DE PROFESSION. — *Les Chroniques* DE JEHAN FROISSART.

Près d'un siècle s'écoule entre les *Mémoires* de Joinville et les *Chroniques* de Jehan Froissart (1333-1419). Des différences profondes les distinguent, et ces différences sont de nouveaux traits de l'esprit français, de nouveaux progrès de la langue.

C'est à dessein que je donne le titre de mémoires aux écrits de Villehardouin et de Joinville, et celui de chroniques à l'ouvrage de Froissart. Les mémoires sont les souvenirs personnels d'un homme qui a été mêlé aux événements qu'il raconte ; les chroniques peuvent être l'ouvrage d'un lettré qui met en récit les souvenirs d'autrui.

Tel est, en effet, pour la plus grande partie, le caractère des *Chroniques* de Froissart. Villehardouin et Joinville sont de grands personnages qui dictent leurs mémoires. Froissart ressemble à certains trouvères normands, à Robert Wace entre autres, le chroniqueur en vers des ducs de Normandie, dont fort heureusement il n'imite ni la sécheresse, ni les digressions ; il écrit les *gestes* d'autrui, il est chroniqueur de profession. Déjà, cependant, Joinville avait donné l'exemple de raconter des événements auxquels il n'avait pas pris part ; mais il en tirait les détails de personnages

dont il avait une si grande pratique, et il en connaissait si à fond le principal, Louis IX, que cette partie de ses récits n'est guère moins personnelle que le reste. Le premier, dans l'histoire de notre prose, qui ait écrit avec le dessein d'être écrivain, c'est donc Froissart.

Froissart avait quelque culture littéraire et savait quelque peu de latin; il dit dans ses poésies de quel prix il avait payé le peu qu'il en savait.

> Car on me fist latin apprendre;
> Et se je varioie au rendre
> Mes liçons, j'estoie batus [1].

Ce latin, appris à si rude école, n'en a pas moins profité à Froissart. Il imite d'ailleurs non celui qui se parlait, comme font Villehardouin et Joinville, mais celui des clercs, le latin écrit. Une certaine délicatesse, plus de choix dans les mots transportés d'une langue dans l'autre, annoncent un esprit plus poli, un certain degré de savoir appliqué avec un certain goût.

La plus sensible des différences entre Froissart et ses devanciers, c'est que ceux-ci s'en tiennent à ce qu'ils croient la vérité, et que Froissart entre hardiment dans la vraisemblance. C'était là une grande et féconde nouveauté. Je ne sais même pas si la vraisemblance, là où la vérité manque, est de moindre autorité que celle-ci, et un motif de juge-

[1] Poésies de Froissart, *Espinette amoureuse.*

ment moins certain ; outre que la vérité, pour être acceptée, a besoin d'être conforme à la vraisemblance. C'est que la vraisemblance elle-même n'est que cette conformité des faits avec la raison, par laquelle seule nous sommes juges de ce que nous racontent les historiens, et décidons invinciblement du faux et du vrai. La vraisemblance est la lumière même de l'histoire, et il est glorieux pour Froissart d'avoir su rendre si vraisemblables certains récits, que la vérité, plus tard rétablie, n'a pas pu leur ôter toute créance, ni la science prévaloir contre les légendes du chroniqueur.

Il est vrai que la vue de Froissart ne s'étend pas au delà des motifs et des circonstances les plus ordinaires, et ne sort pas du cercle du récit ou de la description. Il remplit les lacunes des témoignages ; il complète une description dont les traits généraux lui ont été fournis ; on lui avait donné une ébauche, il en fait un tableau. Mais il ne porte pas la vraisemblance dans les causes secrètes des événements, ni dans l'appréciation des motifs qui ont fait agir les hommes. Cette autre vue dépasse sa portée, et le temps où il a vécu n'était pas mûr pour ce progrès.

Le temps de Froissart, c'est celui où dominaient les habitudes et les mœurs féodales. La France n'était qu'un vaste champ clos, où se donnaient, tour à tour, des batailles sanglantes et des tournois. Les fêtes y succédaient aux guerres, et les guerres aux fêtes. Personne, parmi les hauts per-

sonnages qui figuraient dans cette mêlée, n'en avait le sens. Quoiqu'une sérieuse ambition d'acquérir et de s'accroître fût au fond de toutes les guerres, des habitudes plus fortes que les pensées et les volontés y font ressembler les princes à des champions qui se disputent le prix de la valeur, plutôt qu'à des chefs d'État qui songent à constituer des nations. Quant à la France, elle souffre des guerres ou elle s'amuse des fêtes, sans voir plus loin dans l'avenir que les princes qui s'y disputent l'empire. Ce travail lent et insensible de l'unité nationale, dont nous pourrions discerner les progrès jusque dans la confusion du quatorzième siècle, semble comme suspendu.

Toutes les pensées sont attachées au présent ; ou plutôt y a-t-il autre chose que des impressions vives et multipliées, qui ne laissent aux esprits ni la liberté ni le temps de la réflexion? L'historien, ou plutôt le chroniqueur, car il faut approprier les noms aux époques, n'avait qu'à raconter et à peindre. Où Froissart aurait-il imaginé de pénétrer le secret des guerres suscitées par les mœurs belliqueuses du temps, presque autant que par les intérêts? Comment se serait-il inquiété de rechercher les mobiles secrets de ces rivaux de tournois ou de champs de bataille, qui n'entretenaient leur historien errant que de leurs grands coups d'épée? Froissart lui-même n'imaginait pas une forme de société meilleure que la féodalité ; sa naissance, ses goûts, son tour d'esprit, lui firent aimer les temps

qu'il avait à peindre. Froissart est à la fois l'historien le plus naïf et l'apologiste le plus convaincu de la féodalité.

Il naquit sur les marches de Flandre, à Valenciennes, un des plus grands champs de bataille du quatorzième siècle, d'un père peintre en armoiries. Ses premières impressions furent des impressions de guerre, ses premiers regards rencontrèrent les signes caractéristiques de la société féodale. Il aimait, tout enfant, tout ce qui touchait à la noblesse.

Très que n'avoie que douze ans,
Estoie forment goulousans (désireux)
De veoir danses et caroles,
D'oïr menestrels et paroles
Qui s'apertiennent à deduit,
Et de ma nature introduit
Que d'amer par amour tout chiaux (ceux)
Qui aiment chiens et oisiaux [1].

Lui-même (qui l'aurait cru, s'il n'en eût fait l'aveu?) lui-même avait l'humeur guerroyante de son époque. A cette école, où il était battu quand il *varioit* en récitant ses leçons de latin, il battait à son tour ses camarades, qui d'ailleurs le lui rendaient bien.

J'ère (j'étais) batus et je batois [2].

De retour à la maison, avec des habits souvent déchirés, il recevait les gourmades paternelles :

[1] Poésies de Froissart, *Espinette amoureuse.*
[2] *Espinette amoureuse.*

Là estoie mis à raison
Et batus souvent.....

ce qui ne l'empêchait pas, quand il voyait ses camarades passer dans la rue, de leur courir sus et d'engager la bataille seul contre plusieurs. Son vouloir en cela n'était borné, dit-il, que par son pouvoir. Mais il lui arriva

Que voloirs et povoirs ensamble
A son pourpos souvent faloient [1].

D'autres traits de ces mœurs lui sont communs avec les hauts seigneurs de son temps. Il était joueur, prodigue, généreux, bon convive, plus dépensier qu'avide d'argent.

Aussi à la fois m'en pillon (pille-t-on)
Aux dès, aux esbas et aux tables,
Et aux aultres jus (jeux) delitables;
Mès pour chose que argent vaille,
Non plus que ce fust une paille
De bleid, ne m'en change ne mue.
Il semble voir qu'argent me pue.
Dalès (près de) moi ne poet arrester.
J'en ai moult perdu au prester;
Il est fols qui preste sans gage.....
Souvent de moi s'esmervillon (s'émerveille-t-on)
Comment si tos je m'en délivre.....
Il me defuit et je le chace;
Lorsque je l'ai pris, il pourchace
Comment il soit hors de mes mains;
Il va par maintes et par mains;
Et seroit un bons messagiers
Voires, mes qu'il fust usagier
De retourner quand il se part!

[1] *Espinette amoureuse.*

Mès nennil, que Diex y ait part !
Jà ne retournera depuis,
Non plus qu'il cheist (tombât) en un puis
Lorsqu'il se partira de moi [1].

Un mot charmant, un mot de génie, le peint tout entier :

Je passerai legierement
Le temps avenir et present
Parellement [2].

Robert de Namur, seigneur de Montfort, remarqua son tour d'esprit; il attacha Froissart à son service, et lui persuada d'écrire tout ce qu'il avait vu et entendu. Il avait les trois qualités nécessaires à l'historien de la féodalité : la curiosité, qui le fit voyager en tous lieux pour s'enquérir, — les documents historiques n'étant pas alors des pièces d'archives, mais des hommes dont il fallait aller chercher les témoignages par les grands chemins; — une mémoire qui retenait tous ces récits; une imagination qui leur donnait la vie et la couleur.

Sa jeunesse avait été romanesque. Quoique clerc et prêtre, il s'éprit d'une jeune demoiselle de noble

[1] *Le Dic dou Florin.* Dans cette pièce, Froissart, voulant avoir le compte de 2,000 francs qu'il possède, outre le revenu de sa cure de Lestrines, interroge un dernier florin qu'il a retrouvé *en un anglet d'un bourselot.* Il y a là de piquantes ressemblances avec Rabelais : deux curés menant joyeuse vie, et celui de Lestrines professant sur l'argent la même doctrine que le curé de Meudon met dans la bouche de Panurge.

[2] Extrait du virelai : *Prendés le blanc, prendés le noir.*

maison. On se prêta d'abord des romans. Froissart, au lieu de lettres qui auraient pu tomber en des mains étrangères, y glissait des chansonnettes. La demoiselle ne voulait qu'un commerce intellectuel ; elle était, dit Froissart « aussi lie (douce) aux aultres gens qu'elle ert (était) à moi. » Elle se maria. Froissart en fut gravement malade. Si ses poésies ne mentent pas, cette fois il ne prit pas la vie *legierement*. Revenu à la santé, il pensa, pour se guérir, à faire un voyage en Angleterre. La femme d'Édouard III, Philippe de Hainaut, le prit sous sa protection. Froissart ne fut pas ingrat. Parlant de la mort de cette princesse, il s'écrie :

> Haro ! mettés moi un emplastre
> Sus le coer, car, quant m'en souvient,
> Certes souspirer me convient,
> Tant suis plains de melancholie [1].

Après quelque séjour en Angleterre, la reine le renvoya en France avec de riches présents, mais point guéri, selon la mode du temps, qui faisait durer jusqu'à la mort les blessures amoureuses. Il fut calomnié auprès de sa dame par *Malebouche* (là Calomnie), personnage que nous allons bientôt voir dans le *Roman de la Rose*, et qui rend de si méchants offices aux amants. Il s'en revint à la cour d'Angleterre, où sa royale protectrice le mit dans sa maison et en fit son clerc. Comment et

[1] Poésies de Froissart, *Buisson de Jonece.*

quand finit cette passion? Froissart ne le dit point.

Cette demoiselle n'est-elle pas une dame de ses pensées, comme la Béatrix de Dante, comme la Laure de Pétrarque, lesquelles n'empêchèrent pas Dante de se marier, ni Pétrarque d'avoir des enfants d'une autre femme, de même que la *demoiselle* de Froissart ne l'empêcha pas de laisser quelque peu de son cœur banal sur tous les grands chemins? Je le croirais, à plus d'un trait de ressemblance entre la pièce d'où sont tirés ces détails et le *Roman de la Rose*. J'y vois au début, comme dans le roman une description du printemps. J'y entends des chants d'oiseaux. Il y a aussi un rosier, une rose offerte à la demoiselle, qui n'en veut pas. Froissart fait des virelais sous le rosier. Enfin, à son premier retour d'Angleterre, ce *Malebouche* qui le calomnie auprès de sa maîtresse, et ce fidèle *ami*, si évidemment imité de *l'ami* du *Roman de la Rose*, me feraient croire que si le fond des aventures est vrai, l'imitation du poète à la mode n'y a pas peu ajouté.

Froissart demeura cinq ans auprès de la reine Philippe, « qu'il servoit de beaux dictiés » et de traités amoureux. Depuis lors, il voyagea d'une cour à l'autre, lisant son poème de *Meliadus*, et recueillant des récits pour ses chroniques. Il vit « plus de deux cents hauts princes, » qui presque tous avaient figuré dans les guerres du quatorzième siècle, ou qui en savaient par ouï-dire des faits d'armes merveilleux. Il allait « travellant et che-

vauchant, querant de tous côtés nouvelles ; » souvent appelé par les princes et les barons, qui lui demandaient une place dans ses *Chroniques;* écrivant leurs prouesses presque sous leur dictée, et risquant fort d'exagérer; car je n'imagine pas que les chevaliers du moyen âge parlassent de leurs exploits plus modestement que les gens de guerre d'aujourd'hui.

La paix ne faisait pas son compte : il ne savait pas s'y occuper. « Je considérai, dit-il, que nulle espérance n'estoit, que aucuns faits d'armes se fissent ès parties de Picardie et de Flandre, puisque paix y estoit. » Mais ne voulant pas être « oyseux, » et se trouvant encore « sain de corps et de mémoire, » il va trouver messire Gaston, comte de Foix et de Béarn, pour savoir de lui « la vérité des lointaines besognes. » Chemin faisant, il rencontre un chevalier qui lui raconte des histoires de ce pays. Il en « est tout rejoui, » ayant si longtemps chômé. A toutes les auberges où ils s'arrêtaient, il consignait sur le papier ce qu'il avait ouï de son compagnon de voyage. C'est ainsi qu'il amassait ses matériaux, partie dans les cours, partie sur les grandes routes. De retour à Valenciennes, sa ville natale, il les rédigeait. Cet aveu si naïf sur la paix, qui ne lui donne rien à faire, n'est ni une marque d'indifférence cruelle, ni la preuve que Froissart, par un instinct supérieur, préférait la guerre, qui faisait les affaires de l'unité française, à la paix qui eût perpétué la féodalité. Froissart s'ennuie de la

paix, parce qu'elle ne donne matière ni à raconter ni à peindre. Qu'était-ce, d'ailleurs, que la paix à cette époque? Une trêve pendant laquelle les combattants reprenaient des forces. Quand la féodalité se repose, son historien dort ou s'ennuie.

Froissart n'aime pas la paix ; il ne se soucie guère non plus de la patrie ; il l'eût volontiers bornée à Valenciennes, ou aux États de Robert de Namur. L'idée de la patrie ne pouvait pas venir avant la patrie elle-même. Je n'en veux donc pas à Froissart de n'être d'aucun pays, et surtout de n'avoir pas été Français avant qu'il y eût une France.

Je ne lui en veux pas non plus des changements qu'il faisait, dit-on, dans ses récits, pour être agréable à ses hôtes, ni d'avoir cru que ceux qui le traitaient le mieux avaient dû être les plus vaillants dans les tournois. A-t-il omis sciemment des faits considérables et connus de tous? A-t-il changé des victoires en défaites, ou des défaites en victoires? Les plus sévères ne le disent pas. Il s'agit à peine de quelques grands coups de lance donnés en plus, ou reçus en moins. Et qui peut accuser Froissart de n'avoir pas aimé la vérité, jusqu'à se mettre mal avec les gens? A peine pouvait-il la savoir. Que ces grands mots de falsification, de trahison, conviennent mal, à propos d'un historien plus qu'à demi trouvère, et d'un livre si peu ambitieux!

On lit, dans le prologue du livre quatrième, un passage qui aurait dû désarmer la critique. « Je me suis de nouvel *réveillé,* dit Froissart, et entré dans

ma *forge.* » Et plus loin : « Jusques au jour de la présente date de mon *réveil.* » Que signifie ce mot? Je n'y vois pas seulement une évidente imitation du *Roman de la Rose,* et ce lieu commun d'un songe qui défraye tous les écrits du temps ; j'y vois la preuve qu'il écrit l'histoire avec des pensées romanesques. Comment s'étonner alors que les *Chroniques* de Froissart n'aient, en beaucoup d'endroits, que l'authenticité d'un songe, et qu'il ait *forgé* certains détails pour flatter la forfanterie de quelque homme de guerre, ou payer le bon accueil d'un prince?

Il ne faut pas juger ces *Chroniques* comme on ferait d'une histoire. Il n'y a pas place pour la critique là où il n'y a pas un historien qui recherche à la fois le vraisemblable et le vrai; qui non seulement raconte les événements, mais qui les explique; qui pénètre les causes et prévoit les effets; qui raisonne sur les intérêts des peuples, sur les caractères, sur les mœurs; qui discerne le bien du mal, approuve l'un et blâme l'autre; qui, pour tout dire, sent en homme de cœur, examine en philosophe et décide en juge. On a remarqué qu'en Italie un contemporain de Froissart, l'historien Villani, s'était élevé, dans quelques pages, à la hauteur de cette tâche. Mais l'Italie touchait à son grand siècle littéraire, et Villani avait une patrie grande et glorieuse, Florence, qui avait épuisé toutes les vicissitudes civiles et politiques. Il avait lu Dante, et il avait pu apprendre dans Salluste, que traduisait un de ses contemporains, les devoirs et l'art de l'historien.

Froissart n'avait ni cette forte éducation que donne le spectacle des agitations d'un peuple libre, ni, dans la langue nationale, un maître comme Dante. Quoique clerc, s'il n'ignorait pas tout à fait l'antiquité, il la pratiquait fort peu, ou point. Ses lectures sont les romans et les poésies du temps, outre les siennes, dont il portait le recueil de cour en cour, les lisant en échange des récits qu'on lui faisait. Peintre avant tout, et peintre en armoiries, comme son père, il n'omet rien de ce qui se voit par les yeux : drapeaux, devises, parures, fêtes, tournois, champs de bataille ; il se tait sur tout ce qui se juge. Le sens de la confusion universelle où il vivait lui échappe, et comment se serait-il ému des destructions de la guerre, alors que personne, ni peuple, ni noble, ni roi, n'en était excepté ? C'est le contraste du mal d'un côté, du bien de l'autre, et l'inégalité qui en résulte, qui excitent notre sensibilité ; mais, au quatorzième siècle, qui donc avait tout le bien de son côté, et qui donc n'avait pas sa part du mal ? Froissart ne s'émeut donc jamais, mais il émeut. Cette dure vie de nos aïeux trouble nos nerfs ; cette facilité à mourir offense notre tendresse pour la vie ; ce chroniqueur, qui n'a jamais pleuré, nous intéresse aux malheurs de son temps, comme à des dangers auxquels nous aurions échappé.

Sur la fin de sa vie, son imagination s'était affaiblie en même temps que sa raison s'était fortifiée ; il laisse voir quelque intention de juger les choses qu'il raconte. Il mêle des réflexions au récit de la

chute et de la mort du roi d'Angleterre, Richard, fils du prince Noir. Il rappelle qu'étant à Bordeaux, le jour où ce roi naquit, messire Richard de Ponchardon, maréchal d'Aquitaine, lui avait dit de la part du prince Noir : « Froissart, escrivez et mettez en mémoire que madame la princesse est accouchée d'un beau fils. » Ce souvenir lui inspire un touchant retour sur la fragilité des plus belles destinées.

Est-il vrai que l'expérience et les années lui aient donné, avec la satiété des spectacles dont s'étaient amusés sa jeunesse et son âge mûr, un certain goût de pénétrer dans les causes, et de tirer la morale des événements? Au commencement de ses *Chroniques*, il s'était naïvement qualifié d'*historien;* eut-il, en les finissant, l'idée de ce que suppose ce titre, et l'ambition de le mériter? Je n'en crois rien. Il était trop tard pour lui et trop tôt pour la France.

Le mérite particulier de Froissart, le trait auquel s'est reconnu l'esprit français, c'est d'avoir peint des couleurs les plus vraies, ou plutôt des seules couleurs qui y conviennent, une époque de la société française. Ses *Chroniques* en sont l'image si fidèle, et son art suffit si complètement à sa matière, qu'il a fait de la chronique comme un genre parfait en soi, qui a devancé la venue de la littérature.

Le récit, dans ses traits essentiels, n'a pas été surpassé. Cette partie de l'art, si difficile pour l'historien moderne, à qui nous demandons de juger ce qu'il raconte, est l'habitude et comme le tour d'esprit naturel de Froissart. Depuis près de cinq siè-

cles que ses *Chroniques* ont été écrites, l'esprit français se reconnaît à cette justesse, à cette suite du discours, à ces couleurs tempérées que mêle et varie une main habile, et dont aucune n'éblouit. Si le style de Froissart manque de nerf, s'il ne s'en détache aucune de ces expressions de génie qui marquent les pas d'une langue vers sa perfection, c'est que la source unique de ces expressions est la raison d'un homme supérieur, découvrant les vérités générales, et se servant de l'imagination et de la sensibilité pour en donner des images qui demeurent. Il n'appartient qu'au grand art de l'histoire de faire faire ce progrès aux langues : or n'oublions pas, malgré la faveur mêlée de mode dont jouissent les monuments de notre vieille langue, que les *Chroniques* de Froissart ne sont pas encore l'histoire.

§ VI.

TRAVAIL DE LA PROSE FRANÇAISE A LA FIN DU QUATORZIÈME SIÈCLE. — CHRISTINE DE PISAN. — *Le Livres des faits et bonnes meurs du bon roy Charles.*

L'honneur d'avoir entrevu pour la première fois le véritable caractère de l'histoire pourrait appartenir à une femme très célèbre au quinzième siècle, aujourd'hui oubliée, Christine de Pisan [1].

Les auteurs qui ont manqué de génie ont mérité

[1] Née en 1363.

l'oubli. Christine eut plus d'ambition que de talent. Depuis la théologie jusqu'à l'art de la guerre, elle ne voulut rien ignorer, et elle osa parler de ce qu'elle ne pouvait savoir que médiocrement. On sourit de la voir commenter Frontin et Végèce, traiter du métier des armes, pour l'apprendre, dit-elle, à ceux qui ne le savent pas, et en rafraîchir la mémoire à ceux qui le savent, et s'excuser de cette « préten-« cion » par l'exemple « d'une sage femme de « Grèce, nommée Minerve, qui trouva l'art et « science de faire armeures de fer et d'acier, et « tout le hernois qu'on seult (*solet,* on a coutume) « porter en bataille [1]. » Pour être exprimée avec naïveté, l'excuse n'en est pas meilleure. L'entreprise de Christine de Pisan était au-dessus de ses forces ; elle y échoua.

Je ne veux donc pas la réhabiliter. Mais mentionner n'est pas réhabiliter, et peut-être serait-il aussi injuste d'omettre Christine de Pisan dans une histoire des lettres françaises, que paradoxal de la compter parmi les écrivains durables. Si elle n'eut guère que de l'ambition, il est certaines époques où l'ambition est une qualité de bon exemple même chez les écrivains à qui Dieu n'a pas donné le génie.

Christine était fille de Thomas, astrologue italien, que Charles V, dit-on, eut le tort de trop consulter [2]. Elle fut élevée à la cour, sous ce règne

[1] *Le Livres des faits et bonnes meurs du bon roy Charles*, IIe partie, ch. XXI.

[2] « Il etoit tres expert et sage en astrologie, dit Christine de Pi-

réparateur qui permit à la France de respirer, entre les deux guerres d'extermination qu'elle eut à soutenir contre l'Angleterre. Thomas Pisan fit instruire sa fille en toutes sortes de connaissances. Elle savait le latin mieux qu'homme de son temps; elle passa même pour savoir le grec. Mariée, dès l'âge de quatorze ans « a un jone (jeune) escolier « gradué, bien né et de nobles parens de Picardie, « de qui les vertus passoient la richece, » elle perdit son mari en 1402, et resta veuve avec trois enfants. Dès l'année 1380, la mort de Charles V lui avait enlevé le protecteur de sa famille. Elle dut songer à vivre et à faire vivre les siens de ses talents. Elle avait appris tout ce qui s'apprenait de son temps, commençant « comme l'enfans que en premier on met à l'a, b, c, par les histoires anciennes. » Elle faisait des vers, et la réputation de ses « Dictiés amoureux » lui avait attiré de brillantes offres de protection à l'étranger. Elle aima mieux rester en France, et elle y commença en 1399, à l'âge de trente-six ans, une longue suite d'ouvrages en prose, qui de 1399 à 1405, formaient déjà « quinze volumes principaux. »

Un seul a été imprimé. C'est *le Livres des faits et bonnes meurs du bon roy Charles*. Elle le composa par « le digne commandement » du frère de Char-

« san, c'est chose vraye, si que les poins (détails) entendoit clere- « ment, et amoit celle science comme chose eslue et singuliere. » *Le Livres des faits*, etc., part. III, ch. IV.

les V, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qui mourut en l'année 1404, sans avoir lu l'ouvrage dont il avait donné l'idée à Christine de Pisan. Ce livre, où l'apologie est pure de flatterie, et où l'auteur, répondant au reproche d'avoir parlé des bienfaits et tu les fautes, déclare noblement que parler des vices n'est pas de son propos, mais que « louer les « vertus présuppose le blâme des vices, » est moins une histoire qu'une sorte de commentaire sur la vie du sage monarque. Les réflexions et les citations des auteurs anciens y tiennent plus de place que les faits. Il n'y a pas là d'art, ni rien qui y ressemble. Mais, si je ne me fais illusion, on y sent l'âme de l'histoire. Quand on sort des récits de Froissart, plus amusé qu'instruit, et que l'on quitte le chroniqueur insouciant, qui n'a pas une larme pour nos malheurs, le vilain parvenu qui tranche du noble, et qui aimerait mieux se taire, dit-il,

> Que ja villains eust du sien
> Chose qui lui fesist nul bien,

la surprise n'est pas peu agréable de trouver enfin un historien qui s'émeut du mal et du bien, qui fait une différence entre la victoire et la défaite, qui glorifie la paix, où Froissart ne voit que manque de matière à chroniquer, et qui apostrophe ainsi la guerre civile, en la personne d'un chevalier : « O tu, « chevalier, qui viens de tele bataille, di moi, je « t'en prie, quel honneur tu emportes ? Diront donc

« tes gestes, pour toi plus honorer, que tu feus à « la journée du costé vainqueur ? Mais cestui péril, « quoique tu en eschappes, soit mis en mescompte « de tes autres beaux fais ; car à journée reprouchée « n'appartient louange [1]. »

Le récit, dans Christine de Pisan, moins net et moins aisé que dans Froissart, a par moments une gravité douce qui pénètre. Le même cœur d'où est sortie la généreuse imprécation qu'on vient de lire, a inspiré les pages où Christine raconte la mort de Charles V. Il est vrai que ce qui les rend touchantes, c'est surtout le roi moribond, par son courage simple et sa foi tranquille ; mais soit que l'historien n'ait rapporté que ce qu'il savait par des témoignages certains, soit qu'il y ait ajouté du sien, le morceau est éloquent et lui fait honneur.

« Après ces choses, dit Christine, requist la co- « ronne d'espines de nostre Seigneur, par l'evesque « de Paris lui fust apportée ; et aussi, par l'abbé « de Saint-Denis la coronne du sacre des rois ; celles « d'espines receupt a grans devocion, larmes et re- « verance, et haultement la fist mectre devant sa « face ; celle du sacre fist mectre soubz ses piez : « adont (alors) commença telle oroison à la saincte « coronne : « O coronne precieuse, dyademe de nos- « tre salut, tant est douls et enmiellé le rassadye- « ment que tu donnes, par le mistere qui en toy fu

[1] Victor Le Clerc, *Discours* sur l'état des lettres au quatorzième siècle, IIe partie.

« compris a nostre redempcion; si vrayement me « soit cellui propice duquel sang tu fus arousee, « comme il est vrai que mon esperit prent res- « joyssement en la visitacion de ta digne présence.» « Et longue oraison y dist moult devote.

« Apres, tourna ses parolles a la coronne du sa- « cre, et dist : « O coronne de France, que tu es « precieuse, et precieusement tres ville : precieuse, « consideré le mistere de justice lequel en toy tu « contiens et portes vigoureusement, mais ville et « plus ville de toutes choses, consideré le faiz, « labour, angoisses, tourmens et peines de cueur, « de corps, de conscience et perilz d'ame, que tu « donnes a ceulz qui te portent sur leurs espaules; « et qui bien à ces choses viseroit, plustost te lais- « seroit en la boe (boue) gesir qu'il ne te releveroit « pour mectre sur son chief. » Là, dist le roy main- « tes notables parolles, plaines de si grant foy, « devocion et recognoiscence vers Dieu, que tous « les oyans mouvoit a grant compassion et larmes.»

La suite est racontée de ce même ton simple et pathétique. Le roi veut qu'on chante la messe « en chants mélodieux et orgues. » A la prière de son confesseur, auquel il avait commandé de ne pas attendre « le derrain besoin » pour lui « ramente- voir les derrains sacremens, » il reçoit l'extrême-onction, et « s'aide luy-mesme, selon sa foiblece, à s'enuiler (s'oindre des saintes huiles). » Puis, se faisant « haulser les bras, » il demande pardon, les mains jointes, d'abord à Dieu de « ses deffaultes

innumerables, » puis aux assistants et à ses serviteurs, auxquels il devait être « benigne et non ingrat de leur loyal service. » Ces choses faites, il prie ses amis de le laisser, « afin que son travail soit fini en paix, » se tourne sur l'autre côté, et tandis qu'on lui lit l'histoire de la passion, « il commence a labourer a la derreniere fin. » Peu après, « a peu de traits et sanglous (râle), » il meurt dans les bras de son chambellan, le seigneur de la Rivière, « que moult chierement il aimait. »

§ VII.

LA MORALE DANS LES CHRONIQUES. — PROGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE PAR LES TRADUCTIONS DES AUTEURS ANCIENS.

Le trait caractéristique du livre de Christine de Pisan, c'est qu'on y voit la morale, jusque-là renfermée dans les livres de théologie [1] ou dans des poèmes, en forme de traités, s'introduire dans l'histoire. Si elle s'y fait une trop grosse part, et si elle y étouffe parfois le récit, on ne lui en veut pas de sentir son importance jusqu'à s'y tromper. Mais là où elle est employée discrètement, où elle ne prend que sa place, on touche du doigt un progrès considérable. Cette prose, qui, dans Christine de Pisan, s'essaye à moraliser, c'est un premier échantillon

[1] J'indique, au chapitre IV de ce volume, le caractère et les limites de cette morale.

dans un genre où nous excellons; l'œuvre de nos grands moralistes commence.

Ayant à parler de la jeunesse du roi Charles, et du bon usage qu'il en faisait, elle est amenée à réfléchir sur la « jeunece et ses condicions. » Elle n'y emploie pas moins de trois chapitres. La digression est un peu longue. Mais parmi des idées qui ne parviennent pas toutes à se faire jour, plus d'un trait juste et délicat indique ce que notre langue est déjà capable d'exprimer, par la plume d'un écrivain habile, et ce qu'elle exprimera un jour par la plume des écrivains de génie.

Il y a de la femme et du philosophe dans cette peinture de l'adolescence, alors « que la ceve monte « contremount la jeune plante, c'est-à-dire, lorsque « la chaleur et moisteur est grant ou (chez le) jou- « vencel. Personne ne peust comprendre les divers « mouvements qui en celluy corps sont compris, « lequel comme passionné d'appetit sanz ordre, par « inclination naturelle, non cognoist encore la lime « et la correccion de la raison. » Quand cette correction leur est présentée, ils la reçoivent « comme « opprobre et chose injurieuse, à petite patience ; et « tout au contraire, souvraine joye remplit leurs « folz cueurs, quant en la voye d'Oiseuse (paresse) « se peuvent embattre (ébattre). Mais en ce che- « min sont infinies a euls les sentes (sentiers) de « desvoyement.

« Aucuns, par impatience, prennent contens « (cherchent dispute) a leurs melieurs amis, reçoip-

« vent et aiment leurs mortels ennemys et ceuls « qui les trahissent... s'enveloppent legierement « en infinies folies dont le retraire n'est mie (pas) « sans peine; legierement tournent leurs pensees a « maulvais consauls; habundent en oppinions vo- « luntaires au contraire de raison; folles despenses « et superfluitez, qui sont a desprisier, réputent a « sens et grant noblece, et par telles folles oppi- « nions despendent l'avoir acquis par grant detresce « par leur parens, et dont ilz ont apres viellece « souffreteuse!... »

Parmi les réflexions morales de Christine de Pisan, il en est qui ne sont que des développements de maximes empruntées aux auteurs anciens. La netteté de la pensée antique ne passe pas toujours dans le développement, et les choses y sont souvent au-dessus de l'âge de la langue. Il en est d'autres qui sont traduites. Là le progrès de la langue est plus marqué. Elle s'enrichit de tours comme celui-ci : « La vraye force de coraige humain est celle qui « n'est oncques brisiee en adversité ne s'enorgueil- « lit en prospérité, qui n'est recreue en labour, qui « est hardie en perils [1]. » Et de cet autre : « La « liberalité du prince ne s'estent pas seulement « en donner dons, mais en joyeusement recepvoir « tous en liberal pardon, en expedicion des causes, « en audience des povres et a toutes choses ou l'of- « fice d'amour demonstre son effet [2]. » A la préci-

[1] Traduit du *de Officiis* de saint Ambroise.
[2] Traduit de la *Consolation* de Boëce.

sion, à la force qui distinguent ces deux passages s'ajoutent, dans le suivant, l'abondance et l'ampleur :

« Ainssi comme ceuls qui vont par mer et bien « ne scevent (savent) les perilz et passages de mer, « les se font paindre en une carte pour les esche- « ver (éviter) ; ainsi faire doit le capitaine et con- « duiseur d'un ost (armée), savoir les voyes et pas- « sages, montaignes, eaues, rivieres, destroitz et « autres passages par ou il doit passer ; et se il ne « les scet, doit prendre garde et conduite (guide) ; « et doivent les conduiseurs estre bien gardez que « ils (les guides) ne puissent avoir esperance de « foyr (fuir), se aucunes mauvaistiez faisoyent, et « leur doit-on promettre grans dons, se ilz condui- « sent loyaulment, et menacier, se ils font le con- « traire : et doit le chevetaine (capitaine) prendre « à son conseil les bons chevaliers expers des armes « anciens et sages, et ne doit pas soy fier en son « oppinion [1]. »

A défaut d'écrivains de génie, la prose française ne pouvait se développer qu'en essayant, par la traduction, de s'ajuster à la pensée antique. La traduction est la tâche et l'œuvre utile de l'époque. « Il faut, » disait en 1365 un traducteur lorrain des psaumes, « il faut que per diseite (disette) de mos françois, disse lou romans selonc lou latin. » C'est ce qu'avait compris le sage roi Charles V, qui

[1] Traduit d'Aristote.

d'ailleurs « competenment entendoit son latin, » lorsque « par solennels maistres, souffisans en toutes les sciences et arts, » il faisait « translater du latin en françois tous les plus notables livres, » et que, lecteur assidu de la bibliothèque qu'il avait formée, il méritait la louange, que lui donna un auteur contemporain, d'aller puiser dans ses livres « la profonde eaue de sapience, pour la « espandre aux conseils et aux jugemens, au proufit « du peuple que Dieu l'avoit commis pour gouverner [1]. »

C'est à cette époque que les mots du latin écrit entrent en foule dans le français, un certain nombre pour en sortir, beaucoup pour y rester, et de latins devenir français. La langue a la même ambition que les écrivains ; mais cette ambition est comme un sûr instinct des destinées qui l'attendent, et c'est avec un intérêt patriotique que nous voyons la prose française, tantôt trébuchant, tantôt marchant d'un pas hardi et ferme, dans cette première tentative d'exprimer des idées générales, et de faire parler l'esprit français comme l'esprit humain.

Cette prose est surchargée d'épithètes et de synonymes. Le plaisir de « translater » et de voir naître sous sa plume de beaux mots, égaux en dignité aux mots latins, détourne trop souvent l'écri-

[1] Voir, pour cette citation et les précédentes, le *Discours* de Victor Le Clerc, sur l'état des lettres au quatorzième siècle, 1re partie.

vain de son sujet, et le trompe sur le génie de la langue nationale. Mais j'aime cet entassement et cette richesse, quoique sans goût et si mélangée, après la perfection bornée de la langue de Froissart. J'aime ces noms mal orthographiés d'Aristote, de Cicéron, de Pline, de Sénèque, admis pour la première fois au droit de cité dans la prose française. Le disciple est trop faible pour les maîtres ; il les admire souvent sans les entendre ; il les imite où ils sont inimitables ; mais quel progrès que de les avoir enfin reconnus, et de s'y être attaché pour ne s'en séparer jamais !

§ VIII.

LES CHRONIQUEURS DE LA MAISON DE BOURGOGNE. — GEORGES CHASTELAIN, SA RHÉTORIQUE, SA LANGUE.

Ce caractère est commun, avec des nuances, à toute une école de chroniqueurs, non moins oubliés que Christine de Pisan, et qui fleurirent, pendant les deux premiers tiers du quinzième siècle, à la cour des ducs de Bourgogne, où les lettres françaises semblent s'être réfugiées durant l'éclipse de la royale maison de France, de Charles V à Louis XI. Le plus illustre fut Georges Chastelain [1]. Il appartenait à une famille noble de Flandre. Après des études hâtées, il se mit à voyager. Il visita plu-

[1] Né à Alost ou à Gand, entre 1415 et 1420.

sieurs cours, fit la guerre, fut employé à des négociations auprès de personnages considérables, y apprit les choses et les hommes, devint panetier, puis conseiller privé de Philippe le Bon, puis son historiographe, avec une pension de trente-six sous par jour, en monnaie de Flandre, sous condition « de mettre en escrit choses nouvelles et moralles, en quoy il est expert et cognoissant, et aussi mettre en fourme (forme) par manière de cronicque, fais notables, dignes de mémoire, advenus par chi-devant, et qui adviennent et peuvent souvente fois advenir. »

Peu d'écrivains ont été plus admirés de leur vivant, et plus vite oubliés après leur mort.

Par certaines choses qui s'écrivaient à sa louange, on peut juger en quel renom était Georges Chastelain. Voici ce que dit de lui dans « une epistre en rimes, » maistre Jehan Robertet, secrétaire de monseigneur de Bourbon :

En la douceur des tiens (écrits) mon œul s'enyvre,
Ton beau dire sur tous plaisir me livre;
Et mes adès (toujours) soit en rime ou en prose,
Trop plus souef (doux) qu'en may la belle rose.
Tu ressembles Gorgias Léontin,
En oroison Titu-Live ou Justin,
Et Saluste qui fit le Jugurtin.
Pour commenter te rends équal à Jule (César)
Nul austre escrit le tien point ne recule,
Avec les bons, soit Lactance ou Homère,
Te puis logier, car fils es de leur mere.

Pauvres vers, mais témoignage curieux du savoir des lettrés d'alors, et du progrès qui restait à faire,

pour qu'il s'y mêlât le goût, qui seul rend le savoir fécond.

Au fort de cette popularité, entouré de disciples, Georges Chastelain mourait à Valenciennes [1]. Un tombeau magnifique lui était élevé. Il semble qu'à ce moment la postérité va commencer pour lui. Ce qui commence, dès le lendemain de sa mort, c'est l'oubli. L'imprimerie, qui vient de naître, publie sous son nom des ouvrages qui ne sont pas de lui, et néglige ses manuscrits, qui peu à peu disparaissent. Son nom a le même sort.

Pourquoi cet oubli si rapide, après cette popularité si éclatante?

La fortune littéraire de Chastelain commence et finit avec la fortune politique de la maison de Bourgogne. Les deux fortunes ont je ne sais quoi d'enflé et d'excessif qui fait présager une chute prochaine. Avec Charles le Téméraire s'éteignait jusqu'au titre de duc de Bourgogne. Lui mort, qui donc pouvait prendre soin de mettre en lumière les annales de sa maison? Ce n'était pas sa fille, Marie de Bourgogne, qui, mariée à l'archiduc d'Autriche, Maximilien, mourut après quatre ans de mariage, et qui ne pouvait guère s'entretenir avec son mari de la gloire passée de sa famille, Maximilien n'entendant pas le français et Marie ne sachant pas l'allemand. Ce n'était pas non plus le jeune archiduc qui, sans cesse en guerre avec la France ou avec la Flandre,

[1] 20 mars 1474.

était trop occupé de son propre agrandissement, pour se soucier de l'histoire d'une maison désormais absorbée dans la sienne.

Est-ce en France qu'on pouvait songer à répandre, par l'imprimerie, les chroniques de Chastelain? L'historiographe des ducs de Bourgogne était fort mal noté dans la noblesse et autour du roi, depuis la publication d'un écrit en vers, composé au temps des querelles entre Charles VII et Philippe le Bon, où la France n'avait pas le beau rôle. « J'avois fait, « dit-il, ung livret à l'enseignement de raison « saine... Les François le prirent aigre, et en fus « durement mes-volu (mal voulu) jusques à estre « menacé de grief de corps, qui feust (eût) pu venir « jusqu'à la main mise [1]. » Les Français n'avaient pas si grand tort de le prendre mal, quand ils lisaient, entre autres choses, dans ce « livret » :

Bien cognoissons que vous avez un thronne
Par dessus nous plain de gloire ancienne,
Et qu'en vos mains tenez ceptre et couronne
Où tout l'honneur du siècle s'avironne
Se (si) cours avoit vertu cotidienne.
Mais vanité de gloire terrienne
Vous a les cueurs si pus (nourris) de son buvrage,
Que la hantise en est fiere et sauvage.
Vostre orgueil grant et haultaines manieres,
Vos cueurs essours (ayant pris l'essor ?) en nouvelle fortune,
Avec mespris de nos povres tannieres
Que vous pensez fouler de vos bannieres,
Se Dieu gardoit pour nous telle infortune :
Tous ces points cy nous sont cause opportune
D'entrer droit-cy en ceste parole aigre
Que pleust à Dieu, et cause y eut plus maigre

[1] Préface de l'*Exposicion sur vérité mal prise*.

On ne s'avisait pas de trouver mauvais des vers de Chastelain, mais on ne goûtait pas la leçon, en forme de prône, que le moraliste [1] de Philippe le Bon donnait à la France, en soixante-dix couplets, et peu s'en fallut, à l'en croire, qu'il ne lui en arrivât malheur. Plus tard, il essaya de justifier son « livret » dans un écrit en prose, en forme de dialogue, ou « Dame Françoise Ymaginacion, » attaque le poème, et « sire Entendement » le défend. Il ne paraît pas que les raisons de « sire Entendement » aient ramené les esprits à Chastelain, bien que « la fin preentendue de l'œuvre » fût, comme il le dit, « durée et stabilité du noble royaume « de France soubz divine protection, et la cause, « remontrance a chascun de son droit et de son « tort, avecques justification de celui qui est « humble et leal envers Dieu et homme, la ou il « doit [2]. »

Le successeur de Charles VII, Louis XI, avait eu sa part dans ces « remonstrances. » Pour n'en citer qu'un exemple, propre à faire apprécier à la fois l'historien et l'écrivain, Chastelain se représente, après le travail que vient de lui coûter le récit d'une négociation épineuse, « s'étant couché, pour prendre « repos naturel en dormant. » Tout à coup, « il « trouva son entendement qui laboroit en vision « spirituelle. » Il rêve qu'il est couché dans une

[1] C'est un des titres officiels de Chastelain.
[2] Au début du livre IV de ses *Chroniques*.

chambre, à côté de la chambre où dort le roi de France. Une dame, « noblement habituée (*habitus*, « attitude) et en grand atour, » heurtait à la porte du roi. On ne lui ouvrait pas. Impatientée, « elle « tira de dessoubs son manteau un gros pesant mar- « teau ; » elle le fit tomber « sur l'huys clos, et en « fit voler la serrure. » Alors interpellant le roi, elle lui met sous les yeux toute la suite de ses actions, sévèrement appréciées, et termine ainsi sa harangue, plus semblable à un sermon qu'à un discours politique :

« Cesse, Loys, cesse, te prie, reviens à toy et à « ta royale nature, et si legiereté ou senestre conseil « te ont mené hors de voie par aucune fragilité de « passion, retourne à toy mesme et amodere ces « extremités vicieuses qui te procurent blasme et « plaie, et domage enfin à ton salut. »

Ainsi parle la dame, et Chastelain trouve ses imputations si justes, qu'il « délibère, dit-il, de les « réciter et mettre par escript, afin de faire plus « claire histoire. »

Cette sévérité du chroniqueur bourguignon envers la France suffirait seule pour expliquer l'oubli où tombèrent tout à coup, dans notre pays, les œuvres et le nom de Chastelain. J'en vois une autre cause, d'un enseignement plus utile dans une histoire de la littérature française ; c'est le tour d'esprit de l'écrivain et le caractère de sa langue. Je doute que Chastelain ait été un disciple de Froissart. S'il l'a été, c'est un de ces disciples qui ne retiennent

pas la leçon du maître. Rien ne diffère plus des grâces naïves du chroniqueur de Valenciennes que les récits, en forme d'amplification oratoire, de Georges Chastelain. Je le croirais plutôt disciple de Christine de Pisan, et même, en remontant plus haut, de l'école du *Roman de la Rose*. Il avait été poète, en effet, avant d'être chroniqueur, au temps où tous les poètes s'inspiraient de ce modèle. Devenu chroniqueur, sans cesser d'être poète, il continue d'en imiter fidèlement les allégories, et l'on vient de voir qu'à l'exemple de tous les auteurs du quinzième siècle, y compris Froissart, il lui emprunte le lieu commun du songe [1].

Les amplifications et l'enflure de Chastelain ne pouvaient pas être longtemps du goût de la France, même au quinzième siècle.

Sa langue n'est pas non plus la bonne langue du temps. Elle ressemble à la nationalité bourguignonne. C'est un mélange des idiomes divers que parlaient les populations flamande, wallonne et française, dont se composait cette nationalité confuse et incohérente. Comparée à la langue qui se parlait à Paris, elle sentait sa province. Le vrai français d'alors, c'est celui qu'écrivaient l'auteur ou les auteurs des *Cent Nouvelles nouvelles* [2]; c'est celui que s'apprêtait à écrire un contemporain de Chastelain, Philippe de Comines, qui, né lui-même

[1] Voir au chapitre suivant, § v.
[2] Voir au livre II, ch. I, § III.

sur une terre bourguignonne, quittait en 1472 son pays natal, et allait porter sa fidélité et ses talents là où il devait trouver la langue la plus appropriée à son génie.

Où Froissart raconte, Chastelain amplifie. Où Comines pense, Chastelain déclame. Sa langue, chargée et redondante, ne prépare pas à la langue sobre et simple de l'historien de Louis XI. L'oubli, venu si vite pour lui, était donc juste. Cependant cette première image de l'histoire sous la forme de jugements, de portraits et de réflexions morales, que j'ai saluée dans Christine de Pisan, j'ai plaisir à la revoir dans Chastelain, plus chargée de mots et plus bouffie, mais plus fière et plus vivante.

§ IX.

ÉLOQUENCE DE GEORGES CHASTELAIN.

Quelquefois l'éloquence y remplace la rhétorique. La page suivante, où Chastelain juge le caractère et le règne de Charles VII, est d'un historien.

Par la connaissance qu'il avait des uns et des autres, et parce qu'il regardait à tout, aux fautes comme aux vertus, « l'estat autour de luy devint a « estre si dangereux que nul, tant fust grand, pou- « voit cognoistre à peine là où il en estoit ; et se « tint ferme chascun en son pas dû, de peur que « du premier mespas (faux pas) que feroit, ne fust « pris à pied levé... » Il « corrigeoit les mauvais et « les bons honoroit : piteux estoit (avait pitié) toutes

« voyes (toutefois) du sang humain, et à mort se « déliberoit envis (*invitus,* malgré lui) ; tenoit heu- « res limitées pour servir Dieu et ne les rompoit « pour nul accident ; mettoit jours à heure de beso- « gne (fixait des jours de travail) à toutes condicions « d'hommes, et besognoit de personne à personne « distinctement, à chascun ; une heure avecques « clercs, une autre avecques nobles, une autre avec- « ques estrangiers, une autre avecques gens mecha- « niques, armuriers, bombardiers et semblables « gens ; avoit souvenance de leur cas et de leur « jour estably : nul ne les osoit prevenir (venir « avant).

« Avoit merveilleuse industrie, vive et fresche « memoire ; estoit historien grant, beau raconteur, « bon latiniste et bien sage en conseil... En toutes « choses mist regle et ordre et en toutes choses « avoir son regart ; cognoissoit tout son estat ; sa- « voit ses finances en gouvernement... tailloit fort « son royaume, tenoit maigres ses hommes, pour- « veoit plus aux offices qu'aux gens, et à en donner, « enqueroit de leur estat. »

Dans un portrait de Philippe le Bon, qui tourne plus vers l'apologie, on trouve, perdus dans l'amplification, des traits de peintre.

Philippe le Bon « avoit une identité de son de- « dans à son dehors ; n'y avoit qui desmentit l'ung « l'autre, ne visaige coraige, ne coraige semblant... « ne parloit ou qu'il fust, si non à cause ; et n'y « avoit nul vide en sa parole ; parloit en moyen

« ton, ne oncques par passion ne le fist plus haut ;
« estoit égal à toutes gens, et benigne en respondre ;
« tard à promettre et plus encore en ire (colère) ;
« mais esmeu, c'estoit un ennemy ;... donnoit à
« temps et à poids ; oncques, je cuyde, menterie
« ne lui partit des levres ; et estoit son scel sa bou-
« che, et son dire lettriage (lettre écrite) ; estoit
« humble aux humbles, et fort et fel (cruel) aux
« orgueilleux ; fut large et libéral en dons et don-
« noit au prix de l'homme.

« Afin que toutes voyes je ne semble flatteur,
« avoit des vices en luy ; négligent estoit et noncha-
« lent de toutes ses affaires, ce qui tournoit à grand
« playe à ses pays et subjects [1]... »

Dans d'autres passages, d'un caractère plus élevé, l'*Orateur* du duc, en cherchant peut-être ce que ces admirateurs appelaient la « suprême rhétorique, » a rencontré l'éloquence.

Par exemple, racontant l'entrée de Henri V et de Charles VI à Paris, le 1er décembre 1420, après la guerre qui avait mis cette ville aux mains du roi anglais, et le traité de Troyes qui le faisait héritier de Charles VI, il parle du peuple se réjouissant sur le passage des deux rois, et criant « Noël. » Puis, expliquant cette joie, qui nous serre le cœur à nous, postérité de ce « povre peuple, » elle venait, dit-il, du souvenir « des amères choses passées et horri-
« bles qui encore leur gisoient fresches devant les

[1] *Déclaration de tous les hauts faits du duc Ph. de Bourgogne.*

« yeulx, » et s'ils criaient : Noël! sur le passage du roi anglais leur ennemi, « c'est qu'ils l'espéroient « estre devenu amy ou qu'il le pouvoit devenir sous « l'agrément de leur souverain et naturel seigneur, « qui ne pouvoit que les aymer [1]. »

Le lendemain, une autre fête, non moins sinistre, l'entrée des deux reines, renouvelait cette triste joie. Chastelain l'excuse : « Chascun, dit-il, peut « cognoistre, en cuydant que un peuple ne peut es- « tre ressous (rétabli) ni relevé d'une longue et en- « vieillie malédiction et misère, et soy trouver en « une apparence de repos et de soulagement, comme « cestuy povre parisien..., que certes continuement « il fait et demene une grande exultation d'esprit « et se degoise en toutes diverses inventions de joye « et de solennités, comme sont nouveau ressucité « et eslargy de prison [2]. »

Si Chastelain est Bourguignon, quand il juge les querelles de la maison de Bourgogne et de la maison de France, il a le cœur français pour sentir l'humiliation de la France traitée par le roi anglais en pays conquis. « Je reviendray, dit-il fièrement, « à parler du roy anglais demeuré à Paris avecque « le roy Charles, en grant orgueil et eslevement de « courage, quant il se veoit assis regnant et puis- « sant au noble et haut trosne françois, droit au « milieu, ou oncques nul de ses devanciers ne par-

[1] Liv. I, ch. LXIV.
[2] Liv. I. ch. LXV.

« vint par nulles aucunes fortunes : c'estoit la cité « de Paris, siege ancien de la royale majesté fran- « çaise, qui maintenant sembloit estre changée de « nom et de situation, parce que cestuy roy et son « grant peuple anglois en faisoient un nouveau Lon- « dres, tant en langage comme en leur rude et fiere « maniere de conversation et de repaire (aller et « venir) icy et la, par toute la ville, qui en fut tout « occupee et maistriee. Et s'en alloient les testes « eslevees en haut, comme un cerf, regardans de « costé eux et derrière, et eulx glorifians, à l'op- « probre et male aventure des François, dont ils « avoient le sang repandu largement à Azincourt « et ailleurs, et une grande part de leur heritage « fortrait (soustrait) par tyrannie [1]. »

Un sentiment de touchante pitié, dont aucune phrase de rhétorique ne gâte l'expression abondante, a inspiré cette peinture du repas de Noël du pauvre Charles VI, où, à la place des princes et hauts seigneurs qui étaient accoutumés à le servir, on voyait de « povres vieux serviteurs des- « habitués, peu reputés ydoines (propres à la chose), « qui se presentoient et avoient l'exercice de hauts « et royaux officiers, parce que les autres ne s'y « monstroient. » Quelques citoyens notables étaient venus pour voir leur souverain « les quels, quand « ils aperçurent le roy estre si povrement accom- « pagné, en son estat si parasobre et de si peu de

[1] Liv. I, ch. LXVII.

« fait, envers (par comparaison avec) ce que autre-
« fois avoient vu et cogneu, certes le cœur leur
« attendrissoit durement, et n'y avoit celuy à qui
« les larmes ne mouillassent les yeux, et qui, par
« pitié et par compassion du cas si amer, ne par-
« tist et ne vuidast (quittât la salle), faisant leurs
« complaintes et soupiremens l'un à l'autre par
« memoire du temps passé, jadis glorieux et felice
« pour eux, à celui de lors plein d'opprobre et de
« confusion pour leurs enfants [1]. »

L'écrivain qui a tracé ce tableau a senti lui-même la douleur qu'il raconte, et cette éloquence est partie d'un cœur français.

Chastelain est en effet Français, non seulement contre le roi anglais, mais même quand il gourmande ou prêche la France. Il a deux patries, le duché de Bourgogne et la France; mais la première est la petite, et la seconde la grande. Il a la foi politique de son temps. Le même lien qui attachait le vassal au suzerain, le duc de Bourgogne au roi de France, attache à la France le serviteur personnel du duc de Bourgogne. Chastelain se tient pour aussi Français que le duc de Bourgogne et le roi de France, et je l'en crois, quand il dit de lui : « Doncques qui Anglois ne
« suis, mais François, qui Espagnol ne Ytalien ne
« suis, mais François, de deux François, l'un roy,
« l'autre duc, j'ai escript les œuvres et conten-

[1] Liv. I, ch. LXVII.

« tions, et les graces et les gloires que Dieu leur a « envoyé en leur temps. » Et s'il s'agit de prééminence, il sait à qui elle appartient : « Je n'ay, ajoute-« t-il, amour à region chretienne que à celle de « France, ni à autre maison, tant soit exaltee, je « ne porte honneur, en comparaison d'ycelle sur « toutes glorifiee, car c'est ycelle qui seule ancien-« nement reluit et resplend [1]. »

Il n'y a pas dans tout cela de quoi qualifier Chastelain, comme on l'a fait, de grand historien du quinzième siècle ; mais il y a de quoi le signaler comme un des témoins les plus intelligents et les plus émus des choses et des hommes de cette époque. S'il reste de fait ce qu'il était de nom, chroniqueur, sa chronique est une des bonnes sources où peut désormais puiser l'histoire.

§ X.

Mémoires D'OLIVIER DE LA MARCHE.

Celui qui donnait à Georges Chastelain le titre de « suprême rhétoricien, » et qui, en un endroit de ses *Mémoires*, l'appelle « son père en doctrine, son « maistre en science, la perle et l'estoile de tous « les historiographes de son temps et de pieça, » est Olivier de la Marche. Il était Bourguignon. Le lieu de sa naissance est inconnu [2]. A l'âge de huit

[1] Proesme du liv. VI.
[2] Né en 1425 ou 1426, mort en 1502.

ans, étant à l'école « en la bonne petite ville » de Pontarlier, il y fut témoin de la singulière entrée qu'y fit le roi de Naples, Jacques de Bourbon [1], qui se rendait à Besançon pour s'y enfermer dans un couvent de cordeliers. Comme ce prince traversait Pontarlier, le maître d'école y mena ses écoliers, « des quelz j'étoís, dit Olivier de la Marche, « et ay bien memoire que le Roy se faisoit porter « par hommes, en une civiere telle, sans autre dif- « férent que les civieres en quoy l'on porte les « fiens et ordures communement; et estoit le Roy « demi-couché, demi-levé, et appuyé à l'encontre « d'un pauvre meschant desrompu oreiller de « plume. Il avoit vestu, pour toute parure, une « longue robe d'un gris d'un tres-petit pris et « estoit ceint d'une corde nouee, à façon de cor- « delier [2]. » Je cite ce passage, parce qu'il donne une première idée du tour d'esprit et de la langue d'Olivier de la Marche. On se croirait revenu à la manière nette, aisée et pittoresque de Froissart. Olivier de la Marche se faisait honneur d'être le disciple de Georges Chastelain; il est en réalité de l'école du grand peintre en armoiries. Je retrouve dans ses *Mémoires* les tours de Froissart : « Le

[1] Mari de Jeanne II, reine de Naples; il fut emprisonné par sa femme dans un des châteaux forts de Naples, parvint à s'évader, et, après quelque séjour en Italie, hors des États de sa femme, prit l'habit de saint François. Il faut lire son histoire, probablement mêlée de roman, dans les *Mémoires* d'Olivier de la Marche.

[2] *Mémoires*, part. III, ch. I.

jour fust assez bel; » — « ce qui fust moult bel à voir, etc. » Olivier de la Marche, comme Froissart, sera plus occupé du spectacle que du fond de l'histoire.

D'abord page du duc Philippe le Bon, puis « mis et couché » premier panetier du comte de Charolais, il accompagnait son jeune maître à la bataille de Montlhéry (1465). « J'en puis parler, dit-il, car je fu ce jour chevalier. » Il veut, pour le dire en passant, que la bataille ait été gagnée par le comte de Charolais, « ne déplaise, dit-il, à messieurs les « historiographes françois. »

On le voit dans la suite attaché sans interruption au service si laborieux du comte, devenu Charles le Téméraire, et employé soit dans les négociations, soit dans les guerres de ce prince. Une maladie l'empêcha d'assister à la bataille de Granson ; mais il combattait à Morat, et c'est à la suite de cette seconde déconfiture, que le duc lui manda, « sur sa teste, » d'enlever la duchesse de Savoye et son fils, et de les lui amener, « ce que je fi, dit-il, contre « mon cueur, et pour sauver ma vie. » Quelques mois plus tard, le duc périssait sous les murs de Nancy, et Olivier de la Marche, fait prisonnier, puis racheté, passait au service de l'unique héritière du duché de Bourgogne, mariée à l'archiduc Maximilien. Il y consacrait les dernières années de sa vie à l'éducation de leur fils, Philippe le Beau, le futur père de Charles-Quint.

Les *Mémoires* d'Olivier de la Marche ne touchent

qu'aux principaux événements des deux règnes de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire. Encore s'en tient-il le plus souvent à ce qu'il en a vu et connu de sa personne, et, pour lui emprunter ses paroles, « à ce qu'il a veu, sceu et experimenté. » Il donne plus de place aux « festes et esbatemens, » aux pas d'armes, combats singuliers, joutes des princes, récits de noces, banquets, « misteres » (pièces de théâtre), qui s'y jouent, qu'à la guerre et à la politique. Les noces de Charles le Téméraire avec la duchesse d'York remplissent plus d'un tiers des chroniques de ce règne ; il est vrai que ces noces durèrent dix jours. Un très court chapitre est donné aux deux grandes batailles où la maison de Bourgogne reçut le premier coup mortel, Granson et Morat. Olivier de la Marche dit de la première : « Vous devrez entendre que le duc estoit « bien triste et bien melancholieux d'avoir perdu « cette journee, ou ses riches bagues (joyaux) furent « pillees et son armee rompue. » Et de celle de Morat : Le duc « pour la seconde fois fust desconfit. » Il ne faut pas lui demander les secrets de la politique ni de la tactique de son temps ; mais, pour l'histoire des mœurs, il est plus que narrateur exact : il a par moments des traits d'historien et des couleurs de peintre.

Bien lui en a pris de n'être pas tant qu'il le croyait élève de Georges Chastelain. Il voudrait bien lui ressembler un peu, et sans doute ce qu'il estimait le moins dans ses *Mémoires* est ce qu'il n'a pas

imité « du parler subtil » de son maître. Il est plus d'une fois tenté de s'aventurer sur ses traces, dans les voies fleuries de la rhétorique. Il dira, par exemple, au début de ses *Mémoires,* « qu'à mi chemin « ou plus avant de son aage (il les écrivait à quarante- « cinq ans), il se repose et ressouage (console) sous « l'arbre de la congnoissance, et ronge et assaveure « (savoure) la pasture de son temps passé. » Et plus loin : « qu'entre ses amers gousts il treuve « un assouagement et une sustance à merveilles « grande en une herbe appellee memoire. » Comme à Georges Chastelain, il lui arrive de prêcher. « O « princes, haults et nobles personnages, mirez-vous « au cas du sage duc de Coimbres, fils, frere et « oncle de roy. Ne tentez Dieu, ne son executeresse « fortune. Ne vous fiez en force de chevalerie, de « peuple ne d'armeures, quand celle fortune a « conduit l'impétuosité d'une sagette (flèche) si « juste et si alignée, que d'avoir accidentalement « occis un si noble prince, au milieu de ses cheva- « liers [1]. » Mais, lors même qu'il imite Chastelain, un goût naturel modère Olivier de la Marche, et, à la différence du commun des imitateurs, il atténue plutôt qu'il n'exagère la manière du maître. Sitôt qu'il l'oublie tout à fait, et que le vieux che-

[1] Il s'agit de la mort d'un des princes les plus illustres de la Péninsule, don Pedro, duc de Coïmbre, oncle du roi Alphonse V, et régent du royaume de Portugal, qui périt, en 1449, d'un trait d'arbalète dans la poitrine, en une rencontre armée avec le roi son neveu, dont les causes et les circonstances sont restées fort obscures.

valier qui s'avoue modestement « lay (laïque), non « clerc, de petit entendement et rude language, » descend des hauteurs de la « suprême rhétorique » et rentre dans son naturel, il est vif, simple, aisé, et, par le tour comme par la langue, plus près de Comines, qu'il dut connaître, ayant été mêlé aux mêmes affaires, que de Chastelain, dont il craint si naïvement d'être le disciple indigne.

Voici, sur un des plus vains faits d'armes de Charles le Téméraire, une vraie page d'histoire.

Le duc assiége Neus [1], place forte des bords du Rhin, en révolte, avec tout le pays de Cologne, contre le prince archevêque.

« Il tint le siege devant la dicte ville, un an en-
« tier. Il detourna rivieres de leurs cours. Il digua
« un bras du Rhin. Il gaigna une isle, et par les di-
« gues y aloit à pié sec... Grandes batures y furent
« faictes, grands essays et assaux, et jusques à
« faire essay de nager le Rhin à cheval, la lance
« sur la cuisse, pour gaigner ladicte isle, du
« commencement.... Mais si la ville de Nuz fut
« par vostre grand pere [2] vaillamment approchee,
« assaillie et requise, elle fut par les Alemans
« courageusement deffendue, et y mangerent
« leurs chevaux... Ainsi vos deux grands-peres se
« trouverent en guerre mortelle, l'un contre l'aul-

[1] Ville de Prusse, de la régence de Dusseldorf.

[2] Il s'adresse au jeune Philippe le Beau, petit-fils du duc Charles et de l'empereur Maximilien, lequel était venu au secours des gens de Cologne.

« tre, pour le faict de la ville de Nuz; et s'apro-
« cherent si-pres l'un de l'aultre, que chacun « d'eulx pouvoit veoir, de son pavillon, et le logis « et l'ost de son ennemy : et ne faut pas douter « que tant de gens-de-bien d'une part et d'aultre, « si pres logés les uns des autres, ne vouloyent « point perdre le temps : tellement que durant six « jours, que les deux osts furent ainsi approchés, « maintes ecarmouches et maintes appertises d'ar-« mes y furent faictes, et tant que ce fut une escole « d'honneur, et pour apprendre le métier de la « guerre [1]. » Olivier de la Marche écrivait cette page à soixante ans passés. On ne la dirait pas écrite de la main d'un sexagénaire.

Quelle était la cause de cette guerre entre le duc de Bourgogne et l'empereur d'Allemagne? Ne le demandons pas à Olivier de la Marche. Il ne regardait pas si avant. C'est Comines qui nous l'apprendra.

Notre chroniqueur a pour peindre les hommes plus d'un trait de cette force. Ici, c'est Philippe le Bon « qui estoit dur à courrouce (qui avait de la « peine à se fâcher), et ne se rapaisoit pas legiere-« ment; mais quand il pardonnoit aucun mesfait, il « le mettoit hors de sa souvenance. » Ailleurs, c'est Louis XI, qui, pour brouiller Philippe le Bon et son fils, « trafiquoit debats entre les serviteurs du « duc et M. de Charolois, » et, plus loin, « qui tous-

[1] Introduction, chap. v.

« jours avoit la dent sur le duc de Bourgogne. » Le portrait, ou plutôt l'esquisse tracée, à plusieurs reprises, de ce prince, remplit l'idée que nous nous en faisons. « Il vivoit, dit Olivier de la Marche, « l'espee au poing, et avec tous ses voisins, et ce « qu'il ne pouvoit faire par amour, il le faisoit par « craincte... Il donnoit volentiers, et vouloit sça- « voir où et à qui... Il estoit puissant de corps et « d'amis, pompeux d'habillemens et curieux d'estre « accompaigné... Il aimoit la chace sur toutes « choses, et volentiers combatoit le sanglier, et en « tua plusieurs. Il aimoit le vol du heron. Il aimoit « la musique, combien qu'il eust mauvaise voix ; « mais toutefois il avoit l'art, et fit le chant de « plusieurs chansons bien faictes et bien notees... « Il estoit tel qu'il vouloit que l'on feist ce qu'il « commandoit, sur peine de perdre la teste... »

L'introduction, d'où sont tirés ces passages, est adressée à son jeune élève. Elle se termine par cette phrase : « Ainsy finit le present escrit, dont « il vous fait humble présent, se recommandant à « vostre noble grâce, » et dans une ligne à part, comme en manière de devise :

« Tant a souffert la Marche. »

Pourquoi ce gémissement du vieux chevalier? Est-ce la tristesse d'un serviteur attaché cinquante ans à une glorieuse maison, qui la voit ruinée, et jusqu'au titre de ses princes anéanti? Est-ce sou-

venir de son rude service auprès du dernier de ces princes? Il eut sans doute ces deux douleurs à la fois ; mais, s'il regrette amèrement la chute de la maison de Bourgogne, du moins il conserve le « bon espoir » que le petit-fils du duc Charles « la remettra sus. » De son service auprès de ce prince, il ne lui est resté que l'effroi de s'être vu sous la puissance d'un furieux qui commandait à ses serviteurs des choses insensées, et qui voulait, sous peine de mort, être obéi.

Quelle qu'en ait été la cause, cette disposition mélancolique [1] est un trait intéressant du caractère d'Olivier de la Marche. On lit avec plus de confiance les chroniques d'un homme qui paraît sentir si vivement les blessures de la vie. Il diffère encore de Georges Chastelain par une qualité qui n'ajoute pas peu à cette confiance. Il n'enfle pas ses pensées, et il ne dit que ce qu'il peut. Il a caractérisé, sans y songer, son maître, en parlant des « em-« prises qui ne sont pas venues à souhait et selon le « désir des hauts entrepreneurs. » La sienne a réussi, parce qu'il n'a entrepris que ce qu'il pouvait achever. S'il n'a pas eu la fortune bruyante de Georges Chastelain, il n'en a pas eu les disgrâces. Tous deux ont été sujets de la maison de Bourgogne; mais Georges Chastelain est un Bourguignon de la

[1] Vingt ans auparavant il écrivait : « Je pren plus de plaisir à parachever le chemin, non cognu par moy, sous l'espoir et fiance de Dieu Tout-Puissant, que je ne feroy (et feust il possible) de retourner le premier chemin. » Préface des *Mémoires*.

partie flamande du duché; Olivier de la Marche est un Bourguignon de la partie française.

§ XI.

PREMIÈRE ÉBAUCHE DE L'ART HISTORIQUE. — *Mémoires* DE PHILIPPE DE COMINES.

L'histoire se révèle dans les *Mémoires* de Philippe de Comines. Ce n'est plus le chroniqueur complaisant qui fait payer innocemment à la vérité les frais de l'hospitalité des princes qui l'hébergent, ni l'*Indiciaire* officiel qui fait du récit un panégyrique. Nous avons affaire à un homme d'État, qui juge les hommes et les choses, sans s'amuser de sa matière, comme Froissart, et sans la travestir, comme Christine de Pisan et les chroniqueurs bourguignons.

Les *Mémoires* de Philippe de Comines sont l'histoire de sa vie publique, de ses débuts à la cour du duc de Bourgogne, puis de sa désertion à la cour de Louis XI, qu'expliquent les mœurs de son temps et que condamne la morale du nôtre. Ils racontent ses services publics et secrets, comme conseiller et confident de ce prince, ses disgrâces sous Charles VIII, son emprisonnement à Loches, dans une de ces cages de fer imaginées par Louis XI, et qu'on appelait *les fillettes du roy;* sa rentrée en grâce ; la part qu'il prit aux guerres d'Italie, et ses dernières années sous le règne de Louis XII.

Une comparaison entre Comines et Olivier de la Marche, racontant tous les deux le même événement, va faire toucher du doigt les qualités propres à Comines, dont s'enrichit l'esprit français, et le progrès que font dans ses *Mémoires* l'art historique et la prose française.

Le lecteur n'a pas oublié en quels traits vifs et pittoresques Olivier de la Marche a peint ce siège de Neus [1], où « commencerent les grans pertes, « qui continuerent par trois ou quatre batailles, « jusques à la mort » du duc de Bourgogne. Soit réserve de serviteur de la maison, soit parce qu'il est moins curieux de ce qui se cache que de ce qui se montre, cette folle expédition du duc en Allemagne n'est aux yeux d'Olivier de la Marche qu'un simple fait d'armes. Le duc de Bourgogne voulait secourir son parent, l'archevêque de Cologne, en guerre avec son chapitre ; de plus il « ne deman- « doit que d'entretenir et employer ses gens d'ar- « mes. » Voilà, selon notre chroniqueur, les deux motifs du siège de Nuys. Ce siège a été « une escole « d'honneur... Ce fut le plus beau siège et le plus « étofé de toutes choses que l'on veist piéça. On y « estoit comme dans une bonne vile, et y trouvoit- « on hostelleries, jeux de paume et de billes, ca- « barets, tavernes, draps de toutes sortes, espices « pour medicines et toutes choses que l'on sceut de- « mander [2]. » Après une année perdue devant

[1] Voir à la page 113.
[2] *Mémoires*, part. II, ch. III.

les murs de la ville, le duc de Bourgogne se retira dans « ses païs, » et l'empereur dans les siens. Qui détermina cette convention, et la retraite humiliante du duc? Olivier ne s'en est pas enquis, ou n'a pas osé le dire.

Avec Comines nous avons tout le secret de l'affaire [1]. Ce n'est pas pour secourir l'archevêque de Cologne contre son chapitre que le duc est venu sur le Rhin, et s'il ne demande qu'à employer ses gens d'armes, c'est à un bien autre dessein. Une expédition heureuse venait de le rendre maître du duché de Gueldres. « Il estoit, dit Comines, retour-« né en son pays, et avoit le cueur tres eslevé pour « ceste duché qu'il avoit joincte à sa crosse ; et « trouva goust en ces choses d'Allemagne, pour ce « que l'empereur estoit de tres petit cueur et endu-« roit toutes choses pour ne despendre (dépenser) « rien. » Ce que veut Charles le Téméraire, c'est prendre le Rhin « et le faire sien jusques en Hol-« lande, où il fine. » Il lui fallait un prétexte pour entrer en Allemagne ; la querelle des gens de Cologne avec leur archevêque le lui fournit.

Pour être libre du côté de la France, il négociait avec Louis XI une prolongation de la trêve conclue, l'année précédente, entre les deux princes. Comines nous apprend qu'il y eut à ce sujet deux avis dans le conseil de Louis XI. Les uns voulaient qu'on refusât la trêve, « pour ne pas laisser venir au

[1] *Mémoires*, liv. IV, ch. I.

« duc un si grand cueur. » Les autres, si ce n'est Comines tout seul, voulaient qu'on l'accordât, « et « qu'on souffrist au dict duc soy aller heurter contre « ces Allemagnes, dont la grandeur et la puissance « estoient telles, qu'il n'étoit pas possible que tout « ne se consumast et ne se perdist de tous points. » Ce second avis prévalut, et la trêve fut prolongée.

C'est pendant cette trêve que se firent, selon l'expression piquante de Comines, de « merveilleux marchés. » Par une habile politique, qu'il conseillait sans doute, Louis XI prolongeait la trêve avec le duc de Bourgogne, pour que les Anglais, alliés du duc contre la France, n'y envoyassent pas d'armée. Il faisait bon accueil aux ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne, et le poussait, par des promesses de secours, à entrer en campagne contre le duc. Il prenait secrètement parti pour les Lorrains et les Suisses dans leurs différends avec ce prince, et il les aidait de son argent. Puis la trêve expirée, il recommençait la guerre à sa façon, n'allant pas chercher son ennemi sur le Rhin, où Charles avait assez à faire, mais « lui bruslait trois bel« les petites villes en Picardie, et ung quartier du « plat pays d'Artois et de Ponthieu. »

A la fin, le duc, aux prises avec l'Allemagne, que l'empereur avait menée contre lui, « pressé par la « guerre que lui faisoit le roy, pressé et menassé « par son amy le roy d'Angleterre, » qui n'entendait pas aller l'aider sur le Rhin, et ne voulait passer la mer que pour faire la guerre à la France, levait le

siège de cette place, « qu'il povoit avoir en moins de « quinze jours la corde au col, par famine, » et allait se défendre dans son propre pays.

Comines nous donne le détail de tous ces « marchés. » On voit derrière les prétextes les vrais motifs, derrière les raisons avouées les mobiles secrets. Dans un événement où sont engagées la maison de Bourgogne, l'Allemagne, la France et l'Angleterre, Comines connaît le dessein et démêle la politique de chacun des intéressés. Comme dans une pièce bien faite, aucun personnage ne paraît dans son récit, sans qu'on sache ce qui l'y amène. Sa curiosité va plus loin encore. Il regarde derrière les princes ce qui se passe chez les peuples ; il s'informe des institutions et des coutumes. Parlant de la lenteur des Anglais dans leurs préparatifs de guerre : « Les choses y sont longues, dit-il ; car le roy ne « peult entreprendre une telle œuvre sans assem- « bler son parlement (qui vault autant à dire comme « les trois États), qui est chose tres juste et saincte ; « et en sont les roys plus fors et mieux servis, « quant ainsi le sont en semblables matieres, car « l'yssue voulentiers n'en est pas briefve. » Ainsi Montesquieu n'est pas le premier de nos Français qui ait fait l'éloge de la constitution anglaise. On avait une idée de ses avantages, même au temps de Louis XI.

L'impartialité de Comines est le fruit d'une raison supérieure, plutôt que de l'indifférence. Il sait être vrai avec convenance en parlant des fautes de

Charles le Téméraire, qu'il avait servi, et en racontant les causes de la ruine de sa maison. S'il loue beaucoup Louis XI, c'est, en général, pour des actions qui méritent d'être louées. Quant à Charles VIII, quoiqu'il en ait été d'abord mal traité, et qu'il n'ait jamais eu sa complète faveur, il juge ce prince avec indulgence, et ne lui « sait pas mauvais « gré de ses rudesses, » dit-il (liv. VIII, 27), « con-« gnoissant que c'estoit en sa jeunesse, et qu'il (que « cela) ne venoit pas de lui. »

De ces trois princes, celui qui l'a le plus occupé, c'est Louis XI. La pénétration de l'historien égale la dissimulation de son héros. Comines a connu ce prince, qui se déroba toute sa vie à tout le monde, qui avait, comme on l'a dit, son conseil dans sa tête, et laissait aux événements à révéler ses desseins. L'art des historiens modernes n'a pas surpassé l'esquisse si frappante qu'il en a tracée. Ce mélange même d'admiration et de crainte, d'affection et de défiance, que lui inspire Louis XI, donne l'idée la plus exacte de ce personnage singulier, qui fit de si grandes choses sans gloire, et qui rendit tant de services à notre nation sans mériter sa reconnaissance.

Au reste les jugements de Comines ne s'élèvent pas au-dessus de la morale de son temps [1], et il

[1] Les noms historiques de ce temps disent assez ce qu'était cette morale. En Angleterre, Richard III ; Louis XI, en France ; les Médicis, à Florence, et le secrétaire de la république, Machiavel ; à Rome, Alexandre VI et les Borgia.

ne paraît pas savoir qu'il y a des crimes politiques. Il aime l'habileté, l'adresse, ce qu'il appelle dans Louis XI sagesse, et qui est l'art d'avoir l'avantage en toute affaire, par tous les moyens. S'il préfère les bons, c'est moins parce qu'ils honorent et légitiment le succès, que parce qu'ils le rendent plus certain et plus facile. Je le croirais moins choqué des mauvaises actions que des fautes.

§ XII.

DE LA MORALE CHRÉTIENNE DANS COMINES.

Cependant, tel est le besoin qu'ont les esprits élevés, même dans les temps les plus corrompus, d'une règle du bien et du mal, qu'à défaut de la morale générale qui lui eût montré le mal dans certains succès, Comines le voit du moins dans les revers, qu'il attribue à l'ignorance des princes et à leur peu de foi. Il reconnaît la main de Dieu dans cette chute si rapide de la maison de Bourgogne, dans les emportements, avant-coureurs de la chute, auxquels s'abandonne le dernier de ces grands vassaux qui, depuis un siècle, tenaient en échec leur suzerain. Ses réflexions sur cet événement, le plus considérable du quinzième siècle, sont graves et éloquentes.

« Je l'ay veu, dit-il de Charles le Téméraire, « grant et honnorable prince, et autant estimé et « requis de ses voisins, ung temps a esté, que nul

« prince qui fust en la crestienté, ou par adventure « plus. Je n'ay veu nulle occasion pourquoy plus « tost il deubst avoir encouru l'ire de Dieu, que de « ce que toutes les grâces et honneurs qu'il avoit « receuz en ce monde il les estimoit toutes procé- « der de son sens et de sa vertu, sans les atribuer « à Dieu, comme il debvoit : car à la vérité il avoit « de bonnes et vertueuses parties en luy... Il dési- « roit grant gloire, qui estoit ce qui plus le mettoit « en ses guerres que nulle aultre chose, et eust bien « voulu ressembler à nos anciens princes dont il a « esté tant parlé après leur mort : hardy autant que « homme qui ait régné de son temps.

« Or sont finies toutes ces pensées et le tout « tourné à son préjudice et honte, car ceulx qui « gaignent en ont tousjours l'honneur. Je ne sçau- « roye dire vers qui Nostre-Seigneur s'est montré « plus courroucé, ou vers luy, qui mourut souldai- « nement en ce champ sans gueres languir, ou vers « ses subjectz, qui oncques puis n'eurent bien ne « repos... Je seroye assez de l'opinion que Dieu « donne le prince selon qu'il veut pugnir et chas- « tier les subjectz, et aux princes les subjectz, ou « leurs couraiges disposez envers luy, selon qu'il « les veult eslever ou abaisser [1]. »

Un progrès de plus dans la langue, et l'on s'imaginerait lire une de ces pages où Bossuet montre le doigt de Dieu dans les chutes des empires et la dis-

[1] Liv. V, ch. IV.

parition des peuples, et épouvante la sagesse humaine de la fragilité de ses établissements.

Je ne sais par quelles beautés de sentiment et d'expression un historien de génie, racontant au plus beau moment de la langue, la mort de Louis XI, aurait surpassé Comines, dans ces pages si originales, où il raconte la fin de ce prince, alors que son barbier et son médecin, qu'il avait « haulsez, trop à « coup et sans propos, » lui viennent dire en « brief« ves paroles et dures » qu'il n'y a plus de remède à son mal et qu'il faut penser à sa conscience.

Ce récit est peut-être le meilleur morceau de prose française qui ait été écrit dans les dernières années du quinzième siècle [1]. Les terreurs de Louis XI, celui de tous les hommes, qui « craignit le plus la « mort et fit le plus de choses pour cuyder y mettre « remede ; » la peur qu'il a de ses propres enfants, redoutés presque plus que la mort, et dont il fait fouiller les gens, « pour veoir s'ilz n'avoient point « de brigandines soubz leurs robes ; » les rudesses de son médecin, auquel il croit acheter à prix d'argent une prolongation de vie, et qui le menace, s'il le renvoyait, « de ne pas vivre huit jours après ; » enfin, la dernière heure arrivée, quand la foi s'est rendue maîtresse de la peur, le courage tranquille du mourant, les ordres donnés pour sa sépulture, et sa mort, « en grant santé de sens et d'entende-

[1] La première partie des *Mémoires* de Comines a été écrite de 1488 à 1494 ; la seconde, de 1497 à 1501 et au delà.

« ment ; » tout cela est raconté avec une éloquence d'autant plus pénétrante, que Comines, en écrivant ces admirables pages, se croit sincèrement tel qu'il se donne, « un homme qui n'a grant sens naturel « ne acquis, mais quelque peu d'expérience. »

L'idée de comparer les « maulx et douleurs que « souffrit le roi Loys » à ceux qu'il avait fait souffrir à autrui, et de les considérer comme des punitions qui lui ont été données en ce monde « pour en avoir moins dans l'aultre, » est une inspiration de la foi la plus naïve et de la raison la plus élevée. La peine que Louis XI avait le plus souvent infligée aux autres, c'était l'emprisonnement avec d'odieux raffinements, « comme caiges de fer et d'aultres de « boys. » Comines nous fait voir au Plessis-lès-Tours l'inventeur « des rigoureuses prisons, en de « semblables et plus grandes et en aussi grant « paour et plus grande que ceulx qu'il y avoit te- « nus. »

« La porte du Plessis, nous dit-il, ne se ouvroit « qu'il ne fust huict heures du matin et ne baissoit « le pont jusques à ladicte heure, et lors y entroient « les officiers : et les capitaines des gardes met- « toient les portiers ordinaires, et puis ordonnoient « leur guet d'archiers, tant à la porte que parmi « la court, comme en une place de frontiere estroi- « tement gardée : et nul n'y entroit que par le gui- « chet et que ce ne fust du sceau du roy, excepté « quelque maistre d'hostel et gens de ceste sorte, « qui n'alloient point devers luy. Est-il donc pos-

« sible de tenir un roy, pour le garder plus honnes-
« tement, en plus estroicte prison que lui mesme
« se tenoit? Les caiges où il avoit tenu les aultres
« avoient quelques huict pieds en carré; et luy,
« qui estoit si grand roy, avoit une bien petite court
« de chasteau à se proumener : encore n'y venoit il
« gueres, mais se tenoit en la gallerie, sans partir
« de là, sinon que par les chambres alloit à la
« messe, sans passer par ladicte court. Vouldroit
« l'on dire que ce roy ne souffrist pas aussi bien
« que les aultres, qui ainsi s'enfermoit et se faisoit
« garder, qui estoit ainsi en paour de ses enfans et
« de ses prouchains parens, qui changeoit et muoit
« de jour en jour ses serviteurs et nourriz (com-
« mensaux), et qui ne tenoient bien et honneur que
« de luy; et en nul d'eulz ne se osoit fier, et s'en-
« chaisnoit ainsi de si estrange chaisne et clostures?
« Si le lieu estoit plus grand que d'une prison com-
« mune, aussi estoit il plus grand que prisonniers
« communs. »

En lisant les *Mémoires* de Comines, on pense aux plus grands noms de l'histoire des lettres. Tout à l'heure, ses remarques sur le rôle du parlement anglais m'ont rappelé Montesquieu. Les beaux récits de la mort de Charles le Téméraire et de Louis XI m'ont fait souvenir de Bossuet. Dans le morceau qui suit, je crois retrouver la profondeur d'observation de Tacite, avec je ne sais quoi de naïf qui en écarte tout soupçon d'exagération. Le duc de Bourgogne venait d'être défait devant Nancy. Louis XI en re-

çoit la nouvelle au Plessis-lès-Tours. Il mande ses principaux capitaines et d'autres grands personnages, et leur communique les lettres qui annonçaient la déconfiture du duc, mais ne disaient rien de sa mort. Comines pénètre leurs sentiments et peint leur attitude : « Tous, dit-il, en feirent signe de « grant joye, et sembloit à ceulx qui regardoient les « choses de bien pres qu'il y en avoit assez qui s'y « efforçaient, et nonobstant leurs gestes, qu'ilz eus- « sent mieux aymé que le faict du dit duc fust allé « aultrement. La cause pourroit estre que le roy « estoit fort craint, et ilz se doubtoient que, s'il se « trouvoit tant au delivre (si débarrassé) d'ennemys, « qu'il ne voulsist muer plusieurs choses, et par « especial estatz et offices : car il y en avoit beau- « coup en la compagnie, lesquelz en la question du « bien public et aultres du duc de Guienne [1], son « frère, s'estoient trouvez contre luy. Après avoir « parlé une piece aux dessusdictz, il ouyt la messe, « et puis feit mettre la table en sa chambre, et les « feit tous disner avec luy : et y estoit son chance- « lier, et aucunes gens de conseil. Et en disnant « parla tousjours de ces matieres, et sçay bien que « moy et aultres prinsmes garde comme disneroient « et de quel appetit ceulz qui estoient en ceste ta- « ble ; mais à la vérité (je ne sçay si c'estoit de « joye ou de tristesse) ung seul (aucun) par sem-

[1] Ce prince avait profité de l'absence du roi pour quitter Poitiers et aller en Bretagne se joindre aux seigneurs ligués contre Louis XI, dans la ligue dite au *Bien public* (1464).

« blant ne mangea la moytié de son saoul... [1]. »

Est-ce Comines ou Montaigne qui a écrit ces piquantes et éloquentes paroles sur l'ignorance des grands :

« Encores ne me puis-je tenir de blasmer les sei-
« gneurs ignorans. Environ (autour de) tous sei-
« gneurs se trouvent voulentiers quelques clers et
« gens de robbes longues (comme raison est) et y
« sont bien seans, quant ilz sont bons, et bien dan-
« gereux quand ilz sont aultres. A tout propos ont
« une loy au bec, ou une hystoire : et la meilleure
« qui se puisse trouver se tourneroit bien à mau-
« vais sens ; mais les saiges, et qui auroient leu, n'en
« seroient jamais abusez ; ny ne seroient les gens
« si hardys, de leur faire entendre mensonges. Et
« croyez que Dieu n'a point estably l'office de roy
« ne d'aultre prince pour estre exercé par les bes-
« tes, ne par ceulz qui, par vaine gloire, disent :
« Je ne suis pas clerc, je laisse faire à mon conseil,
« je me fie en eulz ; » et puis, sans assigner aultre
« raison, s'en vont en leurs esbatz. S'ilz avoient
« esté bien nourris en la jeunesse, leurs raisons
« seroient aultres : et auroient envie que on esti-
« mast leurs personnes et leurs vertus[2]. »

[1] Liv. V, ch. x.
[2] Liv. II, ch. vi.

§ XIII.

LA POLITIQUE FAIT SON ENTRÉE DANS L'HISTOIRE. — DE LA LANGUE DANS FROISSART ET DANS COMINES.

Une chose résume et caractérise à la fois toutes les nouveautés dont s'enrichit la science historique sous la plume de Comines. Par lui, la politique fait son entrée dans l'histoire. Non qu'avant Comines et son maître Louis XI, la politique ne fût déjà dans les faits, et n'eût sa place dans les conseils des princes. Charles V était un roi politique, lui qui, guerroyant contre le roi d'Angleterre, Édouard III, faisait alliance avec l'Écosse, mariait son frère Philippe le Hardi à l'héritière des provinces flamandes, pour que l'héritage ne tombât pas aux mains d'un prince anglais, renversait en Castille le protégé de l'Angleterre, Pierre le Cruel, et méritait qu'Édouard dît de lui : « Il n'y eut oncques roy de France « qui moins s'armast, et si n'y eut oncques roy qui « tant me donnast à faire. » Mais, soit qu'en effet les choses ne se ressemblent pas, soit que la profondeur d'esprit du moins guerrier des rois de son temps, et du moins chevalier des gentilshommes, Louis XI, me fasse illusion, il me semble qu'entre la politique de Charles V et la sienne il y a la même différence qu'entre des résolutions sensées que suggère la nécessité, et un plan de conduite longuement mûri, entre un instinct et un art. Charles V suit les événements, Louis XI les devance. Avec

Louis XI il est donc venu quelque chose de nouveau dans la France moderne, et si la politique ne commence pas avec lui, par lui elle fait un progrès considérable. En même temps il entre quelque chose de nouveau dans l'histoire par le témoin et le confident de Louis XI, Comines, du même tour d'esprit que lui, et dont on pourrait dire, en comparant le serviteur au maître : à politique, politique et demi.

Je vois, dans Comines, des causes et des effets, les passions et ce qu'elles font faire de fautes, les desseins secrets sous les apparences publiques; moins de costumes que dans Froissart, mais plus d'hommes; je vois les mobiles politiques de l'époque, semblables à ceux de toutes les époques; je vois pourquoi certaines entreprises échouent, et pourquoi d'autres réussissent ; lequel eût le mieux valu, dans certaines affaires, du courage ou de la prudence. Je n'assiste plus, comme dans Froissart, à un vain spectacle, dont le sens et la moralité m'échappent; je sens mon jugement se fortifier du jugement d'un homme supérieur, qui m'apprend à connaître mon temps par le sien.

Froissart, c'est le drame sans ce qui l'explique, sans sa moralité ; Comines, c'est le drame complet, moins quelque mise en scène, qui n'y eût pas beaucoup servi. Indiquer les causes des événements et les motifs des actions; entre ces causes, distinguer les véritables des apparentes; entre ces motifs, discerner ceux qui ont déterminé les actions de

ceux qui n'ont servi que de couverture ; descendre dans le fond de l'homme et découvrir la pensée secrète sous le rôle ; enfin, par une réserve admirable, quand les événements ont été trop grands ou trop soudains pour s'expliquer par des raisons humaines, y voir le doigt de Dieu ; voilà, ce semble, une première ébauche de l'histoire assez belle ; et si ce n'est pas encore l'histoire dans sa perfection, c'est qu'il y manque la dernière et suprême convenance, une langue mûre pour des expressions durables.

Admirons, cependant, quels progrès la langue française a faits depuis Froissart. On y compte moins de mots étrangers, moins de saxon, moins de gaulois, moins de latinismes ; la phrase a plus de variété. Mais voici la grande différence : la langue de Froissart est surtout descriptive. Elle s'arrête aux contours et aux couleurs des choses qui se voient. Même quand elle peint les passions, elle n'en exprime que les signes extérieurs et la pantomime. Semblable aux naïfs bourgeois de son temps, qui, rentrés au logis après la représentation d'un *mystère,* pensaient plus à le raconter qu'à l'expliquer, Froissart n'a pas la curiosité des causes : c'est assez des effets pour l'occuper et le contenter.

La curiosité de Comines est d'une autre sorte. Elle s'attache surtout aux choses qui ne se voient pas, aux volontés et aux pensées. Son génie naturel l'y portait. Il était né pour la négociation et le

conseil, et sa condition le mena tout d'abord où ce génie devait trouver le plus matière à s'exercer. Conseiller de deux princes qui ne lui donnaient pas moins à penser par leur dissimulation que par leur confiance, chambellan à une époque où le chambellan mangeait souvent avec le prince et couchait dans la même chambre, sinon dans le même lit [1], cette curiosité des cœurs était à la fois son principal emploi, son moyen de fortune, et, en cas de péril, sa défense. Quoiqu'il sût manier l'épée, comme tout homme de naissance, et qu'il n'y ait pas de vanterie dans ce qu'il dit de son courage insouciant à la bataille de Montlhéry, « où il eut moins de craincte, dit-il, qu'il n'eust jamais en lieu où il se trouvast depuis, » il jouait plus volontiers sa partie à la table du conseil que sur le champ de bataille, et était plus prêt aux négociations qu'aux coups d'épée [2]. A la différence de Froissart, qui est tout yeux et tout oreilles à la représentation du *mystère,* Comines songe à ce qui l'a préparé et à ce qui en sera le dénoûment.

De là, dans sa langue, au lieu des vives couleurs de la description, les nuances délicates de la réflexion. C'est encore de la peinture, mais transportée des actions aux intentions, des effets aux

[1] Il passa à Paris « avec le roy Loys, demi an sans bouger, logié ès Tournelles, mangeant et couchant avec luy ordinairement. »

[2] « Nous connaissons, disaient les Vénitiens (1494), ledit seigneur d'Argenton, pour une personne aussi habile et sagace qu'on le puisse exprimer. »

causes. La prose française semble entrer plus avant et d'un pas plus ferme dans le monde moral. Nous la voyons s'accroître et s'enrichir, de moment en moment, soit de ce que découvre le sagace conseiller dans les âmes violentes et profondes de ses maîtres, soit de ce qu'il démêle de ses propres sentiments, dans la voie glissante où marche le confident des princes, entre la faveur qui vient plus de caprice ou d'habitude que d'estime, et la disgrâce où l'on tombe plus souvent par ses qualités que par ses défauts.

Aussi n'est-il pas étonnant que Montaigne l'ait eu en grande estime. Il possédait un exemplaire des *Mémoires*, en tête duquel il avait écrit : « Vous « y trouverez le langage doulx et agreable, d'une « naïfve simplicité ; la narration pure, et en laquelle « la bonne foy de l'aucteur reluit evidemment, « exempte de vanité parlant de soy, et d'affection « et d'envie parlant d'aultruy. Ses discours et ex- « hortemens accompaignez plus de bon zèle et de « verité que d'aulcune exquise suffisance ; et, tout « par tout, de l'auctorité et gravité, representant « son homme de bon lieu et eslevé aux grands af- « faires [1]. »

Je trouve dans un plan d'éducation rédigé par Mélanchthon pour Jean-Frédéric, duc de Stettin et de Poméranie, un détail qui prouve quel cas on faisait, dans l'Allemagne du seizième siècle, des

[1] *Essais*, liv. II, ch. 10.

Mémoires de Philippe de Comines. Dans ce plan, Mélanchthon propose d'employer une partie de l'après-midi à la lecture, soit de Salluste, soit de Jules César, soit de Comines [1].

[1] Lettres, liv. I, LX.

CHAPITRE TROISIÈME.

§ I. Des premiers poètes français. — De l'opinion qui donne aux douzième et treizième siècles le titre de grands siècles littéraires. — § II. Le génie seul crée les langues durables. — Dante. — Pétrarque. — § III. *La Chanson de Roland.* — § IV. *Le Roman de Renart.* — § V. Le *Roman de la Rose.* — Part de Guillaume de Lorris. — Part de Jean de Meun. — § VI. Des critiques dont le *Roman de la Rose* a été l'objet, du quatorzième au seizième siècle. — § VII. A quels titres le *Roman de la Rose* mérite une place dans l'histoire de la poésie durable. — § VIII. Principaux poètes du quinzième siècle. — § IX. Charles d'Orléans. — § X. Villon.

§ I.

DES PREMIERS POÈTES FRANÇAIS. — DE L'OPINION QUI DONNE AUX DOUZIÈME ET TREIZIÈME SIÈCLES LE TITRE DE GRANDS SIÈCLES LITTÉRAIRES.

Les douzième et treizième siècles ont vu fleurir un très grand nombre de poètes. Dès le commencement du douzième, les jongleurs (*joculatores*) récitaient de château en château les plus populaires de leurs œuvres. Un évêque de Laon, qui avait à se plaindre d'un contemporain, l'appelait, en 1112, *Ysengrin.* Or *Ysengrin* est, après *Renart,* le premier personnage du roman de ce nom. C'est le loup, et, sous ce loup, l'homme brutal, glouton, le mari ridicule, le courtisan malavisé. Si donc on se jetait

à la tête, en 1112, les noms du *Roman de Renart,* c'est la preuve que le livre était dans toutes les mains, qu'il y était depuis longtemps, peut-être dès la fin du onzième siècle.

Le grand nombre de nos poètes durant deux siècles aurait de quoi nous enorgueillir si le nombre emportait la qualité. Mais je m'effraye de l'étendue même de la liste. Ceux qui s'en applaudissent me rappellent Pline le Jeune se félicitant que l'année a été fertile en poètes, comme il eût dit en blé ou en melons [1]. Des poètes qu'il se réjouit ainsi de voir éclore en foule, combien en est-il resté ? La multitude des poètes ne prouve guère que l'ignorance ou le relâchement de l'art.

Un document précieux nous permet d'apprécier quelle fut, aux douzième et treizième siècles, la richesse relative de cette littérature poétique, en grande partie inédite. C'est le catalogue de la bibliothèque de Charles V. Il l'avait établie dans une des nombreuses tours du Louvre, appelée la tour de la « librairie, » et la façon dont il l'avait décorée prouve à la fois en quelle estime ce sage prince tenait les choses de l'esprit, et quel cas la France d'alors faisait de ses poètes. Les lambris étaient en bois d'Islande, présent du sénéchal de Hainaut à Charles V; la voûte en bois de cyprès, le bois où Alexandre enfermait les poésies d'Homère. Des barreaux de fer et un treillage de fil d'archal fer-

[1] *Magnum proventum poetarum hic annus tulit.*

maient les fenêtres aux vitraux peints. Trente chandeliers et une lampe d'argent y étaient allumés le soir, et permettaient d'y travailler à toute heure de la nuit.

Le catalogue mentionne près de douze cents volumes, dont plusieurs, selon l'usage, contenaient des ouvrages différents. Si l'on en ôte les écrits de théologie, soigneusement recueillis par saint Louis, et, selon toute apparence, en bon nombre ; quelques traductions d'auteurs latins ; certains grands romans et les principales chroniques en prose, le reste se composait de tous les poèmes qui pendant deux cents ans avaient amusé tout ce qui lisait en Europe. C'étaient les poèmes sur Charlemagne et ses preux, Roland, Olivier, l'archevêque Turpin, et les autres ; les poèmes de la Table-Ronde, dont les héros, Arthur en tête, courent, à travers toutes sortes d'aventures merveilleuses, à la recherche du saint Ciboire où avait bu Jésus-Christ ; les poèmes sur des sujets antiques, Troie, Énéas, Narcissus, la prise de Thèbes, et d'autres encore ; les poèmes sur les traditions religieuses, les romans d'aventures, les chroniques rimées des événements modernes ou contemporains, croisades, guerres de la conquête normande, mêlées de fables, et souvent des mêmes fables qui servaient aux auteurs de romans ; enfin les chansons, contes, fabliaux ou lais, dont les sujets sont pris dans les mœurs du temps et assaisonnés de traits malins contre les personnes ; les fables, dont les auteurs s'appellent Ysopet I,

Ysopet II, indiquant à la fois, par ce diminutif, ce qu'ils imitent et ce qu'ils valent ; les poèmes didactiques, qui enseignent depuis l'art de plaire jusqu'à l'art d'élever les oiseaux de chasse.

Ce qui nous est resté de ces manuscrits témoigne du soin qu'on prenait pour les conserver. Copistes, relieurs, enlumineurs, s'y employaient à l'envi ; c'étaient alors trois arts, à peine au-dessous de l'art de faire un livre. J'imagine que, dans la bibliothèque de Charles V, les copies et les reliures étaient l'œuvre des artistes parisiens, les plus habiles de toute l'Europe, les uns pour la beauté de la lettre et la correction des textes, les autres pour la solidité du travail et la beauté des ornements. Quant aux enluminures, elles devaient être également de mains parisiennes. L'art en était si séduisant, que les fils de famille se ruinaient pour faire enluminer leurs manuscrits de lettres d'or. Il est vrai que les mêmes se faisaient chausser de neuf tous les samedis, en sorte qu'on peut douter si c'était pour l'usage ou pour la montre qu'ils avaient des livres, et si les bibliothèques ne comptaient pas parmi les modes ruineuses. Il n'y en a guère, en tous cas, de plus honnête.

Les plus populaires de ces poètes étaient lus dans l'original, ou traduits à Londres, à Vienne, à Stockholm, à Athènes, à Barcelone, à Rome. Ils y pénétraient par la jeunesse envoyée de toutes les nations à l'Université de Paris, où elle apprenait à les lire, et peut-être à en faire des copies. Leurs

inventions amusaient les esprits légers et faisaient penser les hommes de génie. Dante goûtait nos trouvères. Il avait lu *Lancelot du Lac,* et il s'en souvint en écrivant la *Divine Comédie;* le roman des amours de Lancelot est ce livre fatal où Françoise de Rimini et son amant ne purent un jour « lire plus avant [1]. »

Aujourd'hui, par une impartialité qui les honore, l'Angleterre, l'Allemagne, la Grèce moderne, l'Espagne, les pays scandinaves, font à notre poésie primitive une part dans leurs origines littéraires. Ce ne sont pas là de médiocres titres. Suffisent-ils pour mériter aux douzième et treizième siècles le nom de grands siècles littéraires, et pour qu'on reproche aux siècles qui sont en possession de ce nom l'oubli auquel ont été condamnées des productions non moins originales, nous dit-on, que nos chefs-d'œuvre, quoique inférieures, on en convient, par l'étendue d'esprit, le goût, le langage, qui n'est pas resté le nôtre?

C'est un procès pour lequel manquent les juges et le public. Il faudrait, pour en décider, faire passer toute cette poésie des ombres de l'inédit à la lumière de l'impression. Encore n'arriverait-on qu'à grand'peine, et en petit nombre, à s'y rendre compétent. Il y faut un effort d'attention, de sagacité, de patience, et un savoir à faire une fortune académique. Aussi, n'ayant pas de lecteurs

[1] *Quel giorno più non vi legemmo avante.*

à prendre à témoin, l'opinion qui met si haut les poésies des douzième et treizième siècles en cherche des preuves qui n'ont guère qu'une valeur conjecturale.

La première est la popularité de ces poésies en Europe. Mais la popularité sans la durée, c'est la même chose que la fécondité sans l'invention. Nous n'avons pas à remonter bien haut dans notre histoire littéraire pour y trouver des exemples d'ouvrages étrangers, un moment plus lus en France que les ouvrages français, et qui n'y ont pas acquis droit de cité. Une mode les y avait apportés, une autre mode les a renvoyés dans leur pays. Ce sont choses légères et éphémères qui s'échangent entre les peuples et flottent quelque temps, pour ainsi dire, à la surface des esprits. Les livres espagnols et italiens qui, pendant près d'un siècle, ont été dans toutes les mains en France, les mains mondaines surtout, est-ce la *Divine Comédie* ou le *Don Quichotte?* Non; ce qu'il était de mode de lire, c'étaient les poètes espagnols de l'école des *Cultos*, c'était Marini, plus populaire que Cervantès et Dante [1].

Pour seconde preuve de l'excellence de nos poètes aux douzième et treizième siècles, on allègue la perfection de l'architecture gothique à cette époque. Comment croire, nous dit-on, qu'en un temps où l'architecture religieuse s'élève à la beauté clas-

[1] Voir ce que j'en ai dit au tome II, dans le chapitre sur Boileau.

sique par les qualités de justesse, de proportion, de mesure, la poésie se traîne dans l'enfance? Comment croire que le même goût qui a tracé les coupes élégantes de la sainte Chapelle, effilé ses colonnettes, ciselé ses sculptures, colorié ses vitraux, et fait dire à un contemporain, « qu'il semble, en « y entrant, qu'on soit ravi au ciel et introduit « dans une des plus belles chambres du para- « dis [1], » n'ait pas inspiré les poètes qui purent la voir s'élever comme par miracle dans les airs, de 1242 à 1247?

Rien n'est plus vrai pourtant, ni ne s'explique mieux. En fait d'architecture, les besoins publics sont la règle; la meilleure architecture est celle qui s'y approprie le mieux. Où ces besoins sont des croyances religieuses, sincères, naïves, enthousiastes, l'art qui les contentera sera parfait. Tel a été l'art gothique au treizième siècle. Il exprime la foi chrétienne à une époque où elle a été non seulement parfaite, mais où elle a été tout l'homme. Les épreuves ne lui ont pourtant pas manqué, et, à voir l'éclat des disputes qui divisent les théologiens, on croirait qu'elle en est ébranlée; elle n'en est qu'épurée. Elle se dégage, elle s'élance, du milieu de ce prodigieux travail de contradiction, comme, dans l'architecture qu'elle inspire, les nefs se détachent des gros murs et les colonnettes des piliers. Cette perfection de la foi dure

[1] *Éloge de Paris*, par Jean de Jandun.

peu. Dès l'âge suivant, au lieu de la dispute qui la retrempait, vient le doute qui l'affaiblit; l'artiste en est atteint comme le fidèle; le même trouble agite les esprits et fait hésiter l'art. Après moins d'un siècle de grandeur, la décadence commence, et le style flamboyant remplace le style gothique.

Dans les lettres, les choses se passent tout autrement. Ce qui reste de l'esprit français aux douzième et treizième siècles, après que la foi en a pris pour elle ou partagé avec la scolastique le meilleur, c'est la pensée laïque, qui n'a pas atteint, que je sache, sa perfection; on ne va pas jusqu'à le dire. Qu'est-elle donc? Quel est cet esprit qui inspire les poètes d'alors et qui les rend populaires? Si vous en ôtez une première expression de la raison moderne, qui s'essaye au doute et à la critique par la raillerie enjouée, il reste une imagination enfantine, ou, si l'on aime mieux, une imagination qui se plaît au même merveilleux que les enfants, et qui en a toute la mobilité. Une chose si changeante et si peu profonde ne peut pas recevoir une expression parfaite. Elle communique à la langue ses perpétuelles variations. De là, pour l'érudit qui cherche les vrais textes de ce temps-là, la difficulté de déterminer leur âge. Il n'est presque aucun auteur dont on soit sûr d'avoir la rédaction originale. On n'aurait en tous cas qu'une langue où l'auteur lui-même, plus vieux de quelques années, aurait hésité à se reconnaître; ce serait le parler d'un moment plutôt que la langue d'une époque.

Même sous saint Louis, et malgré l'exemple qu'il donnait d'une unité continue de vie et de gouvernement, les idées changent d'heure en heure, comme les modes. L'instabilité altère, dans le même livre, la langue, l'orthographe, et jusqu'à la forme de l'écriture. Un écrivain de la fin du treizième siècle, traducteur d'un psautier en langue vulgaire, dit à ce propos : « Pour ce que nul ne tient « en son parler ni règle certaine, mesure ni raison, « est la langue romane si corrompue qu'à peine « l'un entend l'autre, et à peine peut-on trouver « aujourd'hui personne qui sache écrire, chanter « ni prononcer en une même manière, mais écrit, « chante et prononce l'un en une guise, l'autre en « une autre [1]. » Le témoin n'est pas suspect; sa propre orthographe, que je ne reproduis pas, et qui paraît lui appartenir en propre, est elle-même une preuve qu'il ne se refusait pas la licence qu'il blâmait chez les autres.

A ces deux preuves si contestables, on ajoute des affirmations qui voudraient être prouvées. On vante l'originalité des poètes d'alors, comme s'il y avait originalité sans création et création sans durée. On nous parle de « la majesté simple de nos grandes compositions narratives, de la brièveté entraînante de leurs récits; de l'ascendant conquis par nos trouvères, tout d'abord, et qu'ils gardent plu-

[1] Voir le savant travail de Victor Le Clerc sur l'état des lettres au quatorzième siècle, au tome XXIV de l'*Histoire littéraire de la France.*

sieurs siècles. » Leurs œuvres sont comparées aux poèmes homériques, et peu s'en faut que, pour les élever, on n'abaisse l'Iliade jusqu'à eux. Je m'explique d'ailleurs et suis loin de blâmer cette partialité. On pense à tout le bruit, peut-être à tout le bien qu'a fait en son temps cette littérature chevaleresque ; on ne veut pas que nos pères se soient plu à de méchantes œuvres.

A cette première illusion, le patriotisme ajoute la sienne. On ne souffre pas pour notre poésie des origines médiocres. Les Romains voulaient pour pères de leur nation des dieux ; nous voulons pour pères de notre poésie des Homères. Je ne parle pas de l'illusion même du travail chez ceux qui ont opéré ces pieuses exhumations d'une littérature inédite, quoique cette illusion mène loin, et que les plus habiles mesurent volontiers à leurs peines d'éditeur le mérite de l'ouvrage exhumé.

Il est vrai qu'à d'autres moments, par un de ces démentis, heureusement communs, que donne le littérateur de goût à l'érudit trop épris de ses recherches, les mêmes hommes confessent sincèrement les défauts des œuvres qu'ils admirent. Ils y notent l'inégalité, la diffusion, l'ignorance des conditions de l'art, les négligences, les trivialités de style, la ressemblance servile des moyens d'effet, les morceaux inévitables que nos poètes se passent de mains en mains, par exemple, une promotion de jeunes chevaliers, un tournoi, une querelle en présence du roi, la réception du héraut chargé de

déclarer la guerre, un conseil militaire, une fête pompeuse, un banquet, avec le trouvère ou le ménestrel au dessert, plusieurs grandes batailles. Ce n'est pas tout : on blâme ces poètes de ne se point appliquer à rendre leur langue correcte et régulière ; de manquer de la patience qui cherche, jusqu'à ce qu'elle la trouve, l'expression claire, vraie, pittoresque ; de nous présenter une succession anarchique de langues diverses, plutôt qu'une même langue qui se règle et s'enrichit ; enfin, pour dernier grief, de préférer la vogue à la gloire. Voilà, certes, de quoi contenter les plus difficiles en fait de beauté littéraire, et les plus scrupuleux sur la question des rangs dans la hiérarchie de l'art.

Pour mon compte, j'estime qu'on dit de nos poètes primitifs trop de bien et trop de mal. On juge ces aimables enfants poètes, comme s'ils s'étaient volontairement mutinés contre des règles promulguées et connues. On leur en veut de n'avoir pas eu de goût, comme si le goût n'était pas un fruit de la maturité des nations. On leur reproche de n'avoir pas aimé la gloire, comme si l'amour de la gloire ne naissait pas de la connaissance même des conditions auxquelles la gloire s'acquiert. Nos trouvères ne sont pas si coupables ; il leur a manqué ce qu'ils n'étaient pas maîtres de se donner : il leur a manqué le génie.

§ II.

LE GÉNIE SEUL CRÉE LES LANGUES DURABLES. — DANTE. — PÉTRARQUE.

Le génie seul est le père des langues durables. C'est que le propre du génie est de ne se plaire qu'aux vérités qui portent elles-mêmes le caractère de la durée. Nos trouvères ne travaillaient que pour la vogue, parce que leurs vues n'allaient pas au delà de leur temps ; le génie pense à ce qui ne doit pas finir, et c'est de l'idée même de la durée que lui vient l'idée de la gloire. Si la langue qu'on parle autour de lui ne suffit pas à ses conceptions, ou bien il la remanie et, par l'emploi qu'il fait des mots, il en fixe à jamais le sens, ou bien il y ajoute, et crée, pour des idées qui ne cesseront pas d'être vraies, une langue qui reçoit toute sa perfection en naissant.

Au commencement du quatorzième siècle, un Florentin de génie apprenait à l'Italie comment se font les langues durables. Avant de mettre la main à la *Divine Comédie*, quand déjà sa tête puissante s'emplissait d'idées et d'images pour l'œuvre future, Dante avait regardé autour de lui, avec l'inquiétude d'un artiste qui cherche un instrument pour sa main, et la curiosité d'un grammairien qui pèse les mots, quelles ressources lui offraient les langues de son pays. L'Italie de la fin du treizième siècle ne comptait guère moins de dialectes que la France.

Les Siciliens ne parlaient pas comme les Napolitains, ni ceux-ci comme les Romains, ni les Romains comme ceux de Spolète, ni les Toscans comme les Romagnols, ni les Lombards comme ceux de Trévise ou de Venise [1]. Dante examine tous ces dialectes et les compare. Par la manière dont il explique son travail, il le peint. Ce sont des mauvaises herbes qu'il arrache du champ de la langue italienne; des parlers divers qu'il passe au crible; le mauvais tombe, le bon reste. Il y a du bon dans chacun de ces idiomes; il n'y en a aucun où tout soit bon. Pour celui d'Aquila et de l'Istrie, dit-il, les gens ont l'air de vomir ce qu'ils disent. Et pour l'italien romain, il ne faut pas l'appeler un idiome, c'est un jargon (*tristiloquium*). Dante était gibelin. Il en voulait à la langue romaine d'être parlée par une ville guelfe.

C'est du choix de tout ce que chaque dialecte a de bon qu'il forme son *idiome vulgaire,* « idiome illustre, dit-il, cardinal, aulique, curial; illustre, parce qu'il a la vertu d'éclairer, ou par analogie avec la puissance qu'ont les hommes appelés illustres, de tourner où il leur plaît les cœurs des hommes, de faire vouloir qui ne veut pas, ne pas vouloir qui veut; cardinal (*cardo,* gond), parce que, de même que toute la porte tourne sur le gond, de même la foule des langues locales tourne sur cet

[1] C'est ce que remarque Dante lui-même dans son traité *de Vulgari eloquio.*

idiome ; aulique (*aula*, cour), parce que si les Italiens avaient une cour, il en serait la langue ; curial, enfin (*curia*, cour de justice), parce que telle est la qualité de ce qui se décide dans les cours de justice ou diètes, en vertu de règles invariables [1]. »

Je m'étonne qu'un érudit très sagace, qui a écrit un livre sur Dante [2], ne trouve cette définition de « l'idiome vulgaire » ni claire ni satisfaisante. Les mots peuvent avoir l'air pédantesque ; c'est du temps ; mais la pensée est de génie. C'est la théorie complète d'une langue durable ; claire, parce qu'elle doit porter la lumière et la persuasion ; une, par la fusion des dialectes en un seul idiome ; choisie, comme il sied à la langue de la Cour ; fixe, comme une règle de justice. C'est en même temps la saisissante image de l'œuvre qu'accomplit le fondateur de la poésie italienne. Le naïf et enthousiaste Antoine Baïf, l'ami de Ronsard, ne s'y était pas trompé. Lui aussi, ouvrier ingénieux de langage, écrivait, en tête d'une édition du traité de Dante, ces vers auxquels on pardonne volontiers leur tour prosaïque et leurs hiatus, pour le sentiment d'intelligente admiration qui les a inspirés :

> Dante, premier Tuscan, que l'on peut dire père,
> Partout où elle court, de sa langue vulgaire,
> Qui aimant sa patrie, non ingrat écrivit,
> Rechercha le chemin, que depuis on suivit,

[1] *De Vulgari eloquio.*

[2] Fauriel, *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes.*

Pour venir arrester certaines règles fermes
Qui par toute l'Itale ordonnassent des termes
D'un beau parler commun, y travaillant exprès
Afin qu'il fût reçu de tous peuples après [1].

Mais, pour créer une langue durable, peut-être était-ce trop peu, même du génie de Dante, si l'antiquité ne lui en eût appris les conditions. Il était plein de ses exemples. Il avait lu les Latins en grammairien. Parle-t-il de la construction, ou, comme il l'appelle, de la charpente régulière du discours [2] : « Peut-être, dit-il, pour s'y accoutumer, faudrait-il avoir fréquenté des poètes réguliers, Virgile, par exemple, Ovide dans ses *Métamorphoses,* Stace et Lucain, outre ceux qui ont atteint la hauteur de la prose, Tite-Live, Pline, Frontin, Paul Orose, et beaucoup d'autres encore qu'une solitude amie nous invite à visiter. » Le premier nom de cette liste est Virgile ; c'était aussi le premier dans sa pensée, et l'hôte le plus assidu de sa solitude. Il l'appellera plus tard « son maître, son auteur, le seul de qui il a pris le beau style ; » et il se le donnera pour guide dans son voyage à travers les cercles de l'enfer, à la fois comme le cœur où il aime le mieux à répandre le sien, et le maître sous l'œil duquel il écrit.

Le second fondateur de la poésie italienne, Pétrarque, achève l'œuvre de Dante, en faisant

[1] Dantis Aligeri *de Vulgari eloquio* ; Paris, 1577.
[2] *Regulatam compaginem dictionum.*

comme lui. Il s'applique comme Dante à la langue, à la construction de la phrase, au choix des mots, dont les meilleurs ne s'obtiennent qu'au prix de retouches. Il se raille de la facilité de nos Français. « Quoi! » écrit-il à un cardinal français de ses amis, Bernard, évêque de Rhodez, « vous avez fait trois cent soixante-dix vers latins en une heure! Combien donc en feriez-vous en un jour, en un mois, en toute une année? Pour moi, j'ai pour habitude de mettre beaucoup de temps à en faire peu. Je relis chaque page jusqu'à dix fois[1]. » Le vendredi, son jour de jeûne et de pénitence, était aussi le jour des corrections. C'est un vendredi qu'il écrit : « Ne pouvant dormir, je me lève et je retouche ce vieux sonnet qui date de vingt-cinq ans. » C'est trop, et je vois là l'origine de ce genre précieux que Malherbe, deux siècles plus tard, poursuivra sous le nom de *pétrarchisme*. Aussi, de l'exemple de Pétrarque, raffinant sur le soin du style, laissons l'abus et ne prenons que la règle.

Comme Dante, Pétrarque a pris pour maîtres les anciens, avec Dante de plus. Quel ardent, quel précoce amour pour leurs livres! Dès l'enfance, quand tous ceux de son âge traînent sur Ésope et sur les sentences de saint Prosper, il est enfoncé dans Cicéron[2]. Plus tard, il se prive du nécessaire pour acheter des manuscrits. Son père, qui le voulait donner au droit et qui l'y trouve rebelle,

1 Carm., l. II, ep. 4.
2 *A pueritia... Ciceroni incubui.*

pénètre un jour dans sa chambre d'étudiant, et jette au feu son cher Cicéron et son Virgile. Le jeune homme en pleure de douleur. Le père, attendri, retire les manuscrits du feu, les lui rend à demi brûlés et le laisse aller où l'emporte son goût, ou plutôt la force des choses qui poussait tous les esprits originaux vers l'antiquité et faisait sortir le génie moderne de ce premier commerce avec l'ancien.

Voici donc la marche des lettres en Italie. A l'origine deux poètes de génie, qui cherchent une langue durable pour des pensées durables, et l'antiquité qui leur apprend à la trouver. Il faut que les plus jaloux de l'originalité des littératures modernes en prennent leur parti. Partout, à leurs commencements, se produit ce double fait. Après les trouvères, à qui manquent à la fois le génie et l'éducation par l'antiquité, viennent les grands poètes, éclairés par cette double lumière.

Nos poètes primitifs ne corrigeaient pas leurs vers, pas même le vendredi, dit spirituellement Victor Le Clerc. Je le crois bien. L'idée de la correction n'entre dans un esprit qu'avec l'idée de la durée, et celle-ci est à la fois un don du génie et un fruit de l'éducation. Tout ce qui n'est pas ces deux choses, nos poètes primitifs l'ont en abondance et en perfection ; et ce n'était pas si peu, puisque toute l'Europe du moyen âge les a lus, et que dans l'Europe d'aujourd'hui on se fait un nom en en parlant.

§ III.

La Chanson de Roland.

Mais peut-être le travail qui les remet en lumière profiterait-il plus au public lettré si, au lieu de l'accabler de vastes poèmes, écrits avec cette facilité dont s'épouvante Pétrarque, l'érudition lui faisait les honneurs de nos poètes primitifs par des morceaux choisis, dont le texte serait arrêté et dont un vocabulaire expliquerait les termes difficiles. La question de leur excellence relative ferait un pas, et tel qui se défend d'une admiration en masse se laisserait sans doute charmer par ces échantillons du génie de nos pères. Il n'en manque ni d'aimables ni d'imposants.

Seule, de toutes nos Chansons de geste, *la Chanson de Roland* est arrivée aux mains de ceux qui se plaisent aux lectures sérieuses. C'est que *la Chanson de Roland* a vie. Comme le cor de Roland, qui se faisait entendre à Charlemagne par-dessus les Pyrénées, à trente lieues de la vallée de Roncevaux, *la Chanson de Roland* s'est fait entendre, par-dessus neuf siècles, aux oreilles délicates de notre temps.

C'est d'une légende qu'est né le poème. La légende elle-même est née d'un fait rapporté par Éginhard, dans sa *Vie de Charlemagne*. Ce prince, y est-il dit, de retour de son expédition en Espagne, repassait les Pyrénées avec son armée victorieuse, marchant sur une file très longue, à cause de la dif-

ficulté des chemins. Au moment où son arrière-garde, trop loin de la tête pour en pouvoir être secourue, s'engageait dans l'étroit vallon de Roncevaux, les Gascons de la montagne, embusqués dans les rochers qui dominaient la route, fondirent tout à coup sur les Français et les détruisirent jusqu'au dernier. Dans ce combat périt, avec plusieurs autres seigneurs, Roland, préfet de la Marche de Bretagne. Cela se passait le 15 août 778.

L'imagination populaire eut bientôt transformé le fait raconté par Éginhard en une catastrophe nationale. Elle lui en donna les proportions. Elle fit du préfet des Marches de Bretagne un parent du grand empereur. N'admettant pas que les Français eussent été victimes d'une de ces chances de guerre comme il en arrive même aux armées victorieuses, elle imagina un traître qui, par haine pour Roland, trahit la France. Elle le nomma du nom alors populaire des traîtres, Ganelon. Une bande de Gascons pillards lui paraissait un ennemi indigne de vaincre des Français, même par trahison ; elle remplaça les Gascons par les plus puissants ennemis du nom chrétien, les Sarrasins. Enfin, ne pouvant souffrir que la trahison de Ganelon et la victoire des Sarrasins fussent impunies, elle inventa le retour offensif de Charlemagne, revenant sur ses pas pour châtier les Sarrasins, et Ganelon subissant le dernier supplice.

La Chanson de Roland appartient au dernier tiers du douzième siècle. L'auteur est un Normand, probablement contemporain de la conquête, et qui

habitait l'Angleterre à cette époque. S'appelait-il du nom latin mentionné au dernier vers de la *Chanson*[1], Turoldus, en français Turoude ou Theroulde? Le procès est encore à juger.

En parlant de *la Chanson de Roland*, gardons-nous des appellations ambitieuses « d'épopée nationale, » de « notre Iliade, » et autres semblables. Il est très vrai que l'épithète homérique y abonde. Comme dans l'Iliade, les paroles précèdent ou suivent les actions; les guerriers échangent des discours, en manière de défis, et quelquefois des injures; les combats singuliers y sont fréquents; les blessures faites ou reçues, décrites avec détail. Les écus brisés des chevaliers chrétiens rappellent les boucliers traversés par la lance des héros grecs ou troyens. Ce sont là des procédés communs à toutes les poésies primitives. Mais, pour offrir plus d'une ressemblance de ce genre avec les poèmes d'Homère, *la Chanson de Roland* n'est pas une Iliade. C'est assez que, par ses qualités propres, elle soit une œuvre originale, étonnante pour le temps où elle a été conçue, imposante même pour notre goût formé par les chefs-d'œuvre de l'esprit humain.

Évitons aussi les formules de la rhétorique, unité de composition, style, science de l'effet et autres. Il n'y a rien de tout cela où il n'y a pas une langue littéraire fixée. Le plus grand effet, et je dirais le triomphe de l'œuvre, est de faire oublier tout ce qui

[1] Ci falt (faillir, finir) la Geste que Turoldus declinet (raconter ou achever).

est combinaison artificielle. Pour mon compte, je profite de ce qui reste d'obscurité, peut-être impénétrable, sur la personne de l'auteur, pour n'y pas voir un lettré qui aurait lu des « translations » d'Homère et de Virgile, et qui se serait évertué à les imiter.

Si vous lisez ce poème avec l'esprit tout seul, la comparaison de ces beautés en germe avec les beautés épanouies des grands siècles littéraires vous gâtera cette lecture, et vous ôtera l'envie d'aller jusqu'au bout. Il faut lire *la Chanson de Roland* avec le cœur. Celui-là en serait le meilleur juge, qui pourrait se donner la simplicité de cœur des paysans de l'ancienne France se délectant le dimanche, à la veillée, de la lecture de la *Bibliothèque bleue*. La seule chose qu'il faille réserver pour l'esprit, en lisant notre vieux poème, c'est le discernement par lequel on se défend de l'illusion et du parti pris.

Le plus bel endroit du poème est la mort de Roland. Il mérite tout ce que des critiques de goût en ont dit de juste, et il faut pardonner tout ce qu'une admiration outrée en a dit de trop. Il faut prendre son parti des longueurs du récit, de l'invraisemblance des faits d'armes du héros ; il faut consentir à se représenter Roland comme une sorte d'Hercule chrétien. Après quoi, laissez-vous aller aux impressions de grandeur morale, de naïveté, de foi, de patriotisme qu'on reçoit de cette admirable scène. Il y a peu de traits, presque point de détails. C'est une esquisse grandiose. On dirait une de ces

ébauches des grands maîtres, où, dans des figures dessinées en quelques traits, on voit un œil qui pleure ou une bouche qui sourit, et l'âme percer à travers une sorte de brume.

Olivier est mort; l'archevêque Turpin est gisant, les entrailles hors du ventre. Roland le couche sur l'herbe, et, d'un lambeau de sa tunique, il bande ses larges blessures. Puis, parcourant le champ de bataille, il relève les morts et les porte devant l'archevêque, qui ne peut se tenir de pleurer, et qui les bénit. Le corps d'Olivier manque encore ; Roland le trouve; il le rapporte, étroitement pressé contre son cœur, et l'étend, béni par le prélat, sur un écu, près des autres morts. Cependant, vaincu par la douleur, il se sent chanceler, et tombe évanoui. L'archevêque fait un suprême effort pour lui porter aide ; mais les forces l'abandonnent, et c'est Roland qui, à son tour, le voyant à ses derniers moments, les yeux levés au ciel, les mains jointes, vient recueillir son dernier soupir. Il le remet aux mains du « Glorieux céleste, » priant Dieu que son âme soit exempte de toute douleur, et que

De pareïs (du paradis) li seit la porte ouverte.

Ses devoirs de compagnon d'armes remplis, il semble qu'il ne reste plus à Roland qu'à mourir. Sentant sa fin qui s'approche, il prend d'une main son oliphant, de l'autre Durandal son épée, et marche dans la direction de l'Espagne, pour mourir en faisant tête à l'ennemi. Il monte sur un tertre,

comme pour le braver de plus haut. Mais là, il tombe à demi mort, et sans mouvement. Un Sarrazin qui était couché parmi les cadavres, et qui, pour contrefaire le mort, s'était barbouillé le visage et le corps de sang, se relève tout à coup, court à Roland, et saisissant Durandal : « Cette épée, s'écrie-t-il, je la porterai en Arabie. » Roland a senti qu'on lui prenait sa chère épée. De son oliphant, il frappe le païen à la tête, lui brise le crâne, et l'étend sans vie à ses pieds.

Mais cette épée, qui tout à l'heure n'aura plus à le défendre, qui donc la défendra elle-même? Roland essaye de la briser contre un rocher. L'acier grince, mais ne se rompt, ni ne s'ébrèche. Le mourant se lamente sur le sort de Durandal. Il lui rappelle ce qu'elle a fait, ce que renferme de saintes reliques sa garde dorée ; il ne veut pas qu'un païen s'en empare, ni qu'elle tombe aux mains d'un lâche. Mais la mort est déjà descendue de la tête au cœur. Il se couche enfin, la face contre terre, son épée et son oliphant sous lui, la tête tournée du côté de la gent païenne. Alors il fait sa prière, et, se frappant la poitrine, demande à Dieu pardon de ses fautes. Sa conscience soulagée, le souvenir lui vient « de plusieurs choses, » des pays qu'il a conquis,

De dulce France, des humes de sun lign,
De Carlemagne, sun seigneur k l'nurrit [1].

[1] De douce France, des hommes de son lignage,
De Charlemagne, son seigneur, qui le nourrit.

Enfin, implorant de nouveau merci, de sa main droite, en signe de foi chevaleresque, il tend à Dieu son gant, que prend saint Gabriel. Puis inclinant sa tête sur son bras,

> Jointes ses mains est allez à sa fin.

Dieu envoie ses anges qui emportent l'âme du comte en paradis [1].

Otez le merveilleux — et encore, pourquoi l'ôter? c'est une partie de l'âme de l'auteur — je ne sache pas, parmi les morts héroïques, une plus belle mort que celle de Roland. Si *la Chanson de Roland* est née d'une légende populaire, quel honneur cette légende ne fait-elle pas aux mœurs et aux sentiments de l'époque qui l'a tenue pour vraie! Quel beau type ne s'y faisait-on pas du preux ! A toutes les qualités du guerrier féodal, force, vaillance, générosité, foi en Dieu, fidélité au suzerain, amour du pays, Roland joint la plus belle des qualités de l'homme fort, c'est un doux. Il fait, il dit toutes choses « dulcement et suef » (*dulciter et suaviter*). A Olivier qui le raille, il répond « dulcement. » C'est « mult dulcement » qu'il le pleure mort, et que, dans un touchant adieu, il lui dit :

> Ensemble avons estet e anz et dis,
> Ne ni fesis mal, ne je ne l'te forsfis;
> Quant tu ies morz, dulur est que je vis [2]!

[1] *La Chanson de Roland*, éd. de M. Léon Gautier, CXCV-CCIII.

[2] Ensemble avons été et des ans et des jours.
Jamais tu ne me fis de mal, jamais je ne t'en fis :
Et quand tu es mort, c'est douleur que je vive !

C'est encore « mult dulcement » qu'il presse contre sa poitrine l'archevêque Turpin mourant, et qu'il le couche « ad suef » (*suaviter*) sur l'herbe. Roland est doux parce qu'il est bon. La douceur est chez lui la grâce de la bonté ; et cette bonté, à son tour, est celle de l'âme humaine, depuis que le christianisme y a mis une lumière et un sentiment de la bonté divine. S'il ne manquait à tout cela la suprême convenance d'une langue mûre, on n'imaginerait pas une plus grande figure épique.

§ IV.

Le Roman de Renart.

Le propre de notre nation n'est pas de garder longtemps le même idéal, surtout si cet idéal est un héros sans défaut. Son bon sens ne l'en détache pas moins vite que sa mobilité. Les mœurs et les cœurs, aux douzième et treizième siècles, n'étaient plus les mêmes qu'à la fin du onzième. On y est moins touché de la vertu guerrière. La politique a déjà besoin de venir en aide à l'enthousiasme qui avait fait les premières croisades. La royauté de Charlemagne va s'abaissant jusqu'à la taille d'un Philippe le Bel. En revanche, la société civile se forme et pousse sous la société féodale. Les abus suscitent l'esprit de critique. On regarde les uns chez les autres, et l'on ne se tait pas de ce qu'on y voit. La langue, sollicitée par de plus grands besoins de communication, gagne en netteté et en souplesse. S'il doit

s'écrire quelque chose de nouveau, c'est ce progrès-là qui l'inspirera.

Il inspire en effet tout ce qui, dans la prodigieuse fecondité littéraire de la France, aux treizième et quatorzième siècles, est marqué de traits où nous nous reconnaissons aujourd'hui. Fabliaux, contes, moralités, chansons, romans, j'entends ceux que, par comparaison avec les romans d'aventures, on pourrait appeler des romans de mœurs, c'est là qu'il faut chercher la trace des pas que font la pensée et la langue. La critique de la société féodale en est le fond. La nouvelle France se moque un peu de l'ancienne.

A côté des poésies du genre nouveau, continuent à pulluler les poésies du genre héroïque, qui gardent le titre de *Chansons de gestes*. Les caractériser n'est guère plus possible que les analyser. Je parle de celles qui, en ces dernières années, ont trouvé, pour les publier, des éditeurs aussi courageux que savants, et qui portent des noms d'auteurs. Elles ne forment qu'une très petite partie des quatre-vingts restées en manuscrit. La lecture en est pénible. On n'y est pas soutenu par la variété. Les mêmes éléments ont servi à toutes. C'est toujours le même ambassadeur sarrasin qui vient défier le roi de France, les mêmes guerres, les mêmes coups de lance, le même amour d'une princesse païenne pour un baron chrétien, l'inévitable et invariable Ganelon, le même dénoûment. A mesure que ces poèmes s'éloignent des sources primitives, l'imitation y devient compilation. Les aventures s'y multiplient et s'y enchevêtrent de

plus en plus, jusqu'à ce que l'industrie littéraire, qui était déjà inventée, finisse par en être l'unique inspiration [1].

Arrivons donc aux œuvres poétiques où se manifeste l'esprit de la France nouvelle, et notamment au poème qui en a été pendant deux siècles l'expression la plus éclatante et la plus populaire, *le Roman de la Rose.*

Mais il n'y faut arriver qu'après s'être un moment arrêté à un roman qui n'a guère eu moins de lecteurs ou d'auditeurs ; c'est le roman, ou plutôt la collection de romans qui porte le titre de *Roman de Renart,* œuvre de plusieurs générations de poètes, qui ne commence ni ne finit, dont le fil est partout et n'est nulle part.

L'esprit de l'œuvre est indiqué dans les premiers vers. N'allez pas croire, nous y dit-on, qu'il s'agit ici de renards à quatre pattes.

Pour renart qui gelines (poules) tue,
Qui a la peau rousse vêtue,
Qui a grand'queue et quatre pieds,
N'est pas ce livre commencé,
Mais pour celui qui a deux mains,
Dont ils sont en ce siècle mains (plusieurs)
Qui ont la chappe faux semblant
Vêtue, et par ce vont emblant (emportant)
Et les honneurs et les châteaux.

[1] On a fait récemment, pour l'usage de la jeunesse des écoles, un choix d'extraits dans les plus intéressantes de ces chansons. Le meilleur reste bien loin des beaux endroits de *la Chanson de Roland*, L'auteur de cette anthologie, M. Gustave Merlet, un érudit avec du goût, et une plume d'écrivain, pourrait m'en être témoin.

C'est donc en réalité une satire des mœurs féodales. Mais cette satire est plutôt plaisante que passionnée. Elle n'attaque pas de front la société existante, elle la prend de côté, et la raille sans colère. Elle enseigne plutôt la désillusion que l'opposition, et elle prend volontiers la forme de l'apologue comme la moins offensive. Enfin, en maints endroits, le poète, quel qu'il soit, laisse le siècle et ses mœurs, la société et ses abus ; il conte, et il s'amuse tout le premier de ses inventions.

Le procès de Renart est parmi les plus agréables du recueil et les plus gaies, quoique le dénoûment menace d'être tragique.

Nous sommes à la cour du lion (Noble). Il tient un plaid pour juger Renart accusé par le coq (Chante clair) d'avoir tué une de ses poules. Le plaignant s'avance devant sa majesté lionne, suivi de ses quatre poules les plus chères, et conduisant un char funèbre sur lequel est étendue la poule morte. Pinte, l'une des quatre survivantes, et sœur de la victime, raconte comment Renart vient de l'égorger par trahison. Pinte a d'autres griefs encore. Ne lui a-t-il pas déjà mangé cinq frères et trois sœurs sur quatre qu'elle avait ? Une seule restait, et quelle sœur?

Et vos qui ci gisez en bière,
Ma douce sœur, m'amie chière,
Com vos estiez tendre et grasse !

La harangue de Pinte a ému le lion. Il en pousse un si profond soupir, qu'il n'y a bête si hardie qui

n'en ait peur. « Coarz (couart) li lièvres » en est épouvanté au point qu'il « en ot (eut) deux jors les fièvres. » Renart est condamné à être pendu. On le mène au lieu du supplice. Sur le chemin,

Li singes li a fet la moe (moue),
Grant coup li dore lès (sur) la joe (joue).
Renart regarde arrere soi,
Voit que i veignent plus de troi.
Li uns le trait (tire), l'autre le bote (frappe).
N'est merveille se il se dote (défie) ;
Coars li lièvres l'arochoit (lui lançait une pierre),
De loin, que pas ne l'aprochoit.

Il suffit à Renart de branler la tête, pour que le lièvre s'aille blottir dans la haie.

D'iloc (de là) ce dist, esgardera
Quel justise l'en en fera.

Tout est à noter et à goûter dans ce petit tableau. Les bêtes y sont peintes par leurs propriétés, et sans que le poète ait besoin de nous en avertir, nous y reconnaissons les renards « à deux mains. »

Le singe faisant des grimaces au condamné, et lui donnant un soufflet; *Coarz li lièvres*, à qui tout à l'heure un soupir du lion donnait la fièvre, s'enhardissant jusqu'à jeter une pierre à Renart ; et les autres « qui viennent plus de trois » le malmenant et le frappant, n'est-ce pas là la haine de la foule contre les vaincus? On pense au Séjan de Juvénal, traîné au croc et livré en spectacle à la foule qui applaudit. « Que fait la tourbe des enfants de Rémus? Ce qu'elle a toujours fait : elle se range

du côté de la fortune, et elle hait la victime[1]. »

Mais le renard de la *Chanson* n'est pas renard pour se laisser pendre aux fourches du lion, au grand plaisir de ses courtisans. Arrivé au lieu du supplice, il prend la voix de Faux-Semblant, et demande à aller en terre sainte expier ses fautes. On le lui accorde, et il n'y va pas.

Quoique bien loin encore de notre langue classique, nos satiriques primitifs en sont plus près que les auteurs des grandes compositions chevaleresques. La traduction, nécessaire pour tous, l'est moins pour les premiers que pour les seconds. C'est que, dans les satiriques, il y a plus de mots, qui, sauf l'orthographe, sont déjà français. Les *Chansons de gestes* semblent plus l'œuvre de l'Europe du moyen âge ; les poèmes satiriques sont plus l'œuvre de la France.

Tout ce qui sera la grande poésie française est dans ces poésies primitives, comme la France d'aujourd'hui est dans la France féodale, comme tout l'homme est dans l'enfant. L'excès est d'égaler ce qui est à ce qui sera. On voudrait que l'érudition se défendît de ces superstitions, et qu'elle réservât pour les fruits les louanges qu'elle donne aux fleurs. Aussi bien, parmi ces fleurs, combien qui ressemblent à certaines fleurs des arbres fruitiers au printemps, qui sont stériles et ne doivent pas se nouer ! Mais quoi ! si l'on ôtait à l'érudit les illusions du

1 Satire X.

découvreur, ne perdrait-on pas quelque chose de sa sagacité et de son ardeur aux recherches? L'homme ne trouve une portion de la vérité qu'à la condition de se persuader qu'il la trouve tout entière. Et moi-même, si je n'étais un peu prévenu contre d'autres admirations littéraires, admirerais-je nos chefs-d'œuvre à leur juste prix?

La France d'aujourd'hui ne tient pas pour les moins nobles parmi ses ancêtres, les auteurs de ces vastes *Chansons de gestes* où se sont tant complu nos pères. Elle se reconnaît à la vaillance des héros de ces poèmes, à leur respect pour le faible et le vaincu, à leur amour chevaleresque pour la femme. Mais elle ne se fait pas scrupule de sourire au merveilleux des romans de la Table ronde, à ces coups d'épée qui font des brèches dans le granit des Pyrénées, à ce cor dont le son se fait entendre à trente lieues. Elle se souvient aussi que, parmi toutes les choses chantées par nos trouvères, beaucoup n'ont été que des préjugés de l'ignorance ou des abus de la force. La France moderne n'a pas déposé toute rancune contre la société féodale.

Entre les grandes compositions et les poèmes satiriques, les unes écrites par des témoins indifférents ou des peintres complaisants des mœurs du moyen âge, les autres par des témoins malicieux ou des peintres qui se vengent de ce dont ils ont pâti, il y a la différence des choses qui s'en vont aux choses qui viennent, des modes éphémères aux besoins permanents, des abus à leur réforme, du

présent à l'avenir, de l'image mobile et vague de la France, partagée en provinces, aux premiers linéaments de la France réunie en corps de nation. Il est tout simple que nous prenions moins d'intérêt, dans ces poésies, aux peintures effacées de ce que nous avons cessé d'être, qu'à l'image vivante de ce que nous sommes.

De ce côté-là aussi est la véritable fécondité. Celle des grandes compositions n'est qu'apparente. Tous les romans semblent sortis du même moule. Les incidents romanesques et les inventions de féerie, qu'on croirait inépuisables, sont presque toujours les mêmes. Les surprises, qu'il semble si aisé de varier, sont toujours attendues. C'est la même aventure, non avec des personnages différents, mais avec les mêmes personnages sous des noms divers. L'uniformité de ces romans en explique la prodigieuse multiplication.

Nos pères nous donnent, dès ce temps-là, une excellente leçon. L'invention n'est donc pas toute dans l'imagination, quoique, de toutes nos facultés, l'imagination semble la plus riche et la plus hardie. Mais à voir à quel bon marché on la contentait chez nos pères, on reconnaît bien vite que son domaine est plus borné qu'il ne paraît, parce que c'est surtout par l'imitation qu'elle s'excite et se nourrit; et l'imitation n'est pas féconde. La faculté la plus inventive, c'est la raison; elle seule sait découvrir, à l'aide de l'observation, les choses du monde réel, infiniment plus variées que les choses imaginaires, et

la seule source des littératures qui ne s'épuise pas.

Que, dans des poèmes prolixes et uniformes, la langue poétique soit pauvre, qui s'en étonnerait? Et cette pauvreté n'est pas relative seulement à ce qui nous paraît aujourd'hui la richesse d'une langue, mais à ce que pouvait être notre langue dès ce temps-là, à ce qu'elle était dans les genres plus conformes au génie de notre pays.

Aussi, pour trouver quelque variété et une langue déjà expressive, il faut descendre des merveilles des romans à ces petits poèmes qui, sous les noms de fabliaux, de sirventes, de tensons, de jeux-partis, de chansons, ont pour sujet quelque anecdote graveleuse, quelque particularité des mœurs contemporaines, la satire des abus, et l'amour, tel qu'on le faisait alors, sans cette fausse délicatesse qui lui venait de l'imitation. C'est là ce qui est propre à notre pays, et j'y reconnais la marque éternelle de ce bon sens qui doit se fortifier et s'étendre, mais qui ne changera pas. Là, l'esprit français est dans son naturel; il ne doit rien ni à l'enthousiasme des croisades, ni aux traditions chevaleresques des Arabes, ni à cette magniloquence de l'Orient, si antipathique au génie de notre nation. Ces petits poèmes sont variés, parce que les sujets en sont pris à la variété de la vie réelle; et la langue en est relativement riche, parce qu'elle suffit à exprimer tout ce que pensaient les esprits les plus indépendants et les plus ingénieux de l'époque.

De même que, dans la prose, la langue a déjà

une sorte de maturité pour le récit, de même, dans les écrits en vers, la langue suffit à ce tour d'esprit satirique, le faible et aussi le fort de notre nation. Elle y est même plus riche que dans les écrits en prose. Touchant à plus de choses que les récits, elle a des nuances pour les sentiments les plus divers, depuis la colère qui prétend corriger ce qu'elle attaque, jusqu'à cette indifférence aimable, qui ne veut rien corriger et pour qui les abus mêmes sont des maux nécessaires avec lesquels il faut savoir vivre.

Le tour d'esprit satirique, dans les écrits en vers des douzième et treizième siècles, est comme le cachet du génie national; l'empreinte ne s'en est pas effacée. C'est donc dans les poèmes mêlés de récit et de satire qu'il faut chercher les premiers traits de l'esprit français et les premières traditions de notre langue poétique. Or, comme *le Roman de la Rose* est le plus marqué de ces traits, ou qu'ils y ont été vus et goûtés de plus d'esprits, pendant une longue période de temps, il paraît juste de commencer l'histoire de la vraie poésie française au *Roman de la Rose.*

§ V.

Le Roman de la Rose.

Part de Guillaume de Lorris.

Le Roman de la Rose est l'œuvre de deux mains. Notre Ennius, comme dit Marot, ou notre Homère,

comme disait Lenglet-Dufresnoy, au temps où Lamotte abrégeait Homère, est-ce Guillaume, de la ville de Lorris, en Gâtinais, auteur de la première partie [1], ou Jean, de Meun-sur-Loire, auteur de la continuation [2] ? Je crois, sans rien ôter au mérite de Guillaume de Lorris, que Jean de Meun a plus de droits à être notre Ennius, sinon notre Homère. On ne le place pas si haut, pour peu qu'on sache mieux le grec que Lamotte et le vieux français que Lenglet Dufresnoy.

Guillaume de Lorris vivait au temps de saint Louis, vers le milieu du treizième siècle ; il avait à peine vingt ans, selon les érudits, lorsqu'il mourut, aux environs de l'année 1260, à l'époque même où naissait son continuateur, Jean de Meun. Jean de Meun était-il docteur en théologie ? Était-il moine ? Ni son *Testament,* ni son *Codicille,* ni son *Trésor,* qui ne sont, à quelques passages satiriques près, que de longues méditations de théologie, ne contiennent de détails sur sa vie. On sait seulement, par un passage du *Testament,* que *Dieu lui donne de servir les plus grandes gens de la France,* et, par une préface au roi Philippe le Bel, qu'il avait traduit du latin un livre de Végèce, les lettres d'Héloïse et d'Abailard, et le livre de la *Consolation* de Boëce, « *que j'ai translatée en françois,* dit-il au roi, *j'açoit qu'entendes* (quoique tu entendes) *bien latin.* »

[1] Cette première partie se compose de 4,000 vers ; la seconde en a 18,000 ; ce sont des vers de huit syllabes.

[2] Surnommé Clopinel, probablement parce qu'il boitait.

Jean de Meun vécut jusque vers l'an 1320 : il était contemporain de Dante.

Le Roman de la Rose se compose de deux poèmes très distincts, dont le second a été écrit soixante ans après le premier.

C'est Guillaume de Lorris qui en a fourni le cadre. Il l'avait emprunté aux romans de chevalerie. Le fond de ces romans, ce sont, en général, les aventures de quelque amant en quête de sa dame, que lui disputent mille difficultés et mille ennemis, et qu'il retrouve après beaucoup d'incidents romanesques. Ici, l'objet de la recherche de l'amant est une rose ; les aventures sont le récit d'un songe. Le poète ou l'amant rêve qu'il est introduit par dame Oyseuse au château de Déduyt (Plaisir). Il y trouve l'Amour et tout son cortège, Doux-Regard, son écuyer, Richesse, Jolyveté, Courtoisie, Franchise, Jeunesse, etc., etc., qui forment des couples amoureux, et se livrent au plaisir de la danse et de la promenade. Le poète, en se promenant lui-même, arrive devant un carré de roses que protège une haie ; il distingue un bouton, et s'apprête à le cueillir : une flèche que lui décoche l'Amour l'étend par terre, tout pâmé et baigné de sueur. Il se reconnaît vaincu, et prête serment d'allégeance à l'Amour, auquel il laisse son cœur en gage. L'Amour enferme ce cœur sous clef, et enseigne au poète ses commandements : c'est tout un traité de l'art d'aimer.

Le poète, à peine seul, veut retourner au bouton. Il est accompagné de Bel-Accueil. Dangier, armé

d'un bâton d'épines, Honte, Peur, Malebouche, l'empêchent d'y arriver. Raison lui conseille de renoncer à sa poursuite. Il s'emporte contre elle, et, à l'aide de Pitié et de Franchise, il parvient à fléchir Dangier; Vénus lui permet d'approcher ses lèvres du bouton. Mais Malebouche l'a dénoncé à Jalousie. Celle-ci fait bâtir un château fort, et y enferme Bel-Accueil dans une tour dont une vieille a les clefs : Honte, Peur, Malebouche et Dangier gardent les quatre portes principales.

Que peut le poète sans le secours de Bel-Accueil? Resté seul, il se lamente, il gémit sur le prix dont il a payé les premières faveurs de l'amour.

Là finit la part de Guillaume de Lorris. Dans un dénoûment découvert depuis peu d'années [1], il possède la rose, et Beauté lui promet que, s'il a le cœur *bon* et *entier,* sa possession ne sera pas troublée.

Ce poème est, en plusieurs endroits, inspiré et, en quelques-uns, traduit de l'*Art d'aimer* d'Ovide. Les imitations y sont piquantes, par le contraste de la langue raffinée du modèle et de la langue encore informe de l'imitateur. Dans les prescriptions de l'amour, *tes dents cure* traduit le *careant rubigine dentes* d'Ovide, et

S'en tes ongles a point de noir,
Ne l'y laisse pas remanoir,

n'est que la paraphrase de

.... *Sint sine sordibus ungues.*

[1] Postérieurement à l'édition du *Roman de la Rose*, donnée par le savant M. Méon.

La pensée de cette première partie paraît assez claire. La rose est évidemment la femme aimée ; les personnages allégoriques qui en favorisent ou en contrarient la conquête, représentent, avec les divers incidents de l'amour, les passions que met en jeu la passion principale. Il n'est pas difficile de les reconnaître sous ce froid travestissement. Dame Oyseuse, c'est la paresse qui mène bien vite les gens au château de Déduyt. Tous ces couples qui forment le cortège de l'Amour, personnifient les qualités séduisantes de la jeunesse, qui est la saison d'aimer. Qui peut réussir en amour sans le secours de Bel-Accueil? Qui peut s'y aventurer sans rencontrer Dangier, Honte, Peur et Malebouche ou Médisance ? Quel amant ne s'est pas emporté contre Raison? Auprès de quelle dame ne réussissent pas Pitié et Franchise? Quel amour défendu n'est exposé à quelque malheur, comme le château fort de Jalousie et la vieille qui tient sous ses clefs Bel-Accueil ?

Le poème de Guillaume de Lorris est donc tout simplement — et il fallait en croire le poète sur parole — une sorte d'*Art d'aimer*. Si plusieurs érudits y ont vu autre chose, c'est que la pensée du poète n'est pas toujours claire, et qu'il ne faut pas peu de travail pour la pénétrer. Marot voit dans la rose soit « l'état de sapience, » soit « l'état de grâce, » soit « le souverain bien infini, » soit enfin « la glorieuse vie de Marie elle-même. » A-t-il voulu, en bon frère en poésie, protéger par cette

dévote interprétation, l'œuvre de ses devanciers contre les susceptibilités croissantes du clergé et du parlement ? La précaution, en tous cas, n'était bonne que pour la part de Jean de Meun.

La part de Guillaume de Lorris est inoffensive. Les censeurs de la Sorbonne auraient eu peine à y trouver un seul trait qui blesse les mœurs ; tout au plus y noterait-on quelques détails grossiers, dont la faute est moins au poète qu'à son temps. Le poète n'est responsable que des détails licencieux, qui sont toujours volontaires, en quelque temps qu'on écrive. Pour ce qui regarde l'Église, deux ou trois traits seulement de satire timide et détournée sont dirigés contre les moines, ces plastrons, pendant près de cinq siècles, de tout ce qui tenait une plume en France, prosateur ou poète. Il n'y a d'un peu hardi que ce portrait de Papelardie, l'une des figures peintes sur les murailles du château de Déduyt.

En sa main ung sautier tenoit,
Et sachiez que moult se penoit
De faire à Dieu prieres saintes,
Et d'appeler et sains et saintes.
Car icel gent si font lor vis
Amegrir, ce dit l'Evangile,
Por avoir loz parmi la ville,
Et por un poi de gloire vaine
Qui leur toldra Dieu et son raine.

En traçant celui de l'Envie, l'aimable poète a dû froncer le sourcil :

Lors vi qu'Envie en la painture
Avoit trop lede esgardéure.
Ele ne regardast noient,
Fors de travers en borgnoiant.
Ele avoit ung mauvès usage
Qu'ele ne pooit ou visage
Regarder riens de plain en plaing;
Ains clooit ung œl par desdaing
Qu'ele fondoit d'ire et ardoit
Quant aucuns qu'ele regardoit
Estoit ou preus, ou biaus, ou gens,
Ou amés, ou loés de gens [1].

On goûtera cette image poétique du Temps :

Li Tens qui s'en va nuit et jor
Sans repos prendre et sans séjor
Et qui de nous se part et emble
Si celéement, qu'il nous semble
Qu'il s'arreste adès en ung point
Et il ne s'i arreste point,
Ains ne fine de trespasser
Que nus ne puet néis penser
Quex tens ce est qui est presens.
Li Tens qui ne puet sejorner,
Ains vait tous jors sans retorner,
Cum l'iaue qui s'avale toute,
N'il n'en retorne arriere goute [2].

Dans ces vers ingénieux, la délicatesse est de grand prix, surtout pour l'époque. Cette délicatesse sera plus tard la grâce.

Prenons garde pourtant de nous laisser tromper par la naïveté d'une langue naissante. La grâce d'un bon nombre de traits n'est que dans le bégayement de cette langue, et c'est une illusion de croire qu'une

[1] V. 278. — [2] V. 361.

pensée est aussi près de l'âme que le mot qui l'exprime est près de son origine. J'en dirai autant de certaines choses que le temps reculé où elles furent écrites ne doit pas protéger contre la critique ; de certains vieux défauts à côté de quelques beautés poétiques ; d'une portion de poésie parasite, qui, au berceau de notre littérature, dispute le terrain à la poésie du sujet ; de descriptions qui dispensent le poète d'imaginer, et de quantité de mots qui ne sont que pour la rime.

Part de Jean de Meun.

Guillaume de Lorris était un trouvère du temps de saint Louis, d'un esprit délicat et doux, quelque peu clerc, plus versé dans la poésie des cours d'amour que dans le latin, et disciple des troubadours provençaux. Jean de Meun est un grand clerc, libre penseur et libre diseur, qui laisse bien loin derrière lui la poésie provençale, et entre pleinement dans les voies de l'esprit français. Le poème de son devancier qu'il continua, soit à la prière de Philippe le Bel, soit parce que l'usage d'alors l'y autorisait, n'est pour lui qu'un titre populaire, sous lequel il étale son savoir encyclopédique. Dès les premières pages, voilà des développements de morale imités des anciens, des dissertations sur l'amour, l'amitié, la jeunesse et la vieillesse, relevées d'allusions hardies aux mœurs et aux abus de l'époque ; voilà des épisodes, en langue burlesque, de l'histoire sacrée

et profane, qui viennent comme exemples à l'appui des raisons morales. La mort de Virginie, frappée par son père, et celle d'Appius, le juge prévaricateur, vont servir de preuves de l'iniquité des jugements ; Agrippine, Néron, Crésus, Hécube, les uns par leur fin lamentable, les autres par leurs malheurs, déposeront contre les caprices de la fortune. Pénélope et Lucrèce sont citées, sinon comme les seuls, du moins comme de très rares exemples de la fidélité conjugale. Hercule et Déjanire, Samson et Dalila, témoignent de la perfidie des femmes. Les noms des philosophes et des poètes anciens hérissent de leur orthographe gothique cette bizarre épopée. Après Socrate, Héraclite, Diogène, paraissent Juvénal, Horace,

> Qui tant ot (eut) de sens et de grâce ;

vers à noter pour la justesse de l'éloge, à une époque où Lucain était plus goûté que Virgile, et Sénèque que Cicéron.

Les personnages de Guillaume de Lorris ont changé de physionomie dans Jean de Meun. Je ne reconnais plus ces enfants un peu indécis d'une imagination chaste et gracieuse : ce sont des personnages rassis et sans illusions, sortis d'un cerveau satirique. Les noms restent les mêmes, mais les caractères sont différents. Le seul air de famille qui leur soit demeuré, c'est qu'ils semblent être les mêmes personnages se moquant, dans leur âge mûr, de ce qu'ils ont cru dans leur jeunesse.

La Raison, que Lorris avait logée au sommet d'une haute tour, et qui parlait avec tant de sens à l'Amant, n'est ni moins sensée, ni de moins bon conseil dans Jean de Meun ; mais elle y moralise avec tant de liberté et s'y permet des mots si crus, qu'en un endroit elle se fait traiter, par l'Amant, de *folle ribaude*. L'Ami, si doux et si modeste dans Lorris, est devenu, dans la tête de son second père, un philosophe de la secte de Diogène. L'Amant lui-même a pris de l'humeur, et il s'en faut qu'il aime chastement.

Aux personnages de son devancier, Jean de Meun en ajoute de son invention. Voici *Dame Nature* et son chapelain *Genius*, l'anneau pastoral au doigt et la mitre en tête. C'est par leur bouche que Jean de Meun débite tout ce qu'il sait de physique, d'alchimie, d'histoire naturelle. Dans une scène où *Nature* se confesse à son chapelain, elle explique à sa manière la création du monde, la formation, le cours et l'harmonie des planètes, le préjugé qui rejette sur les constellations les fautes des hommes, la prédestination conciliée avec la liberté humaine, le tonnerre et les éclairs, les verres ardents, le télescope, les songes, les comètes. Elle y mêle des digressions contre les princes. Les nobles n'y sont pas épargnés,

Dont le corps ne vault une pomme
Outre (plus que) le corps d'un charraier,
Ou d'un clerc ou d'un escuyer ;

ni les femmes, dont le poète boiteux avait eu peut-être à se plaindre.

Ces figures allégoriques, bien qu'animées de la passion à la fois encyclopédique et satirique de Jean de Meun, sont froides, parce qu'elles ne cachent pas assez le poète. Il n'en est pas de même de deux personnages vraiment humains, vivants, qui n'ont d'allégorique que leurs noms. Ils sont venus, ils se sont glissés parmi les barons qui, sous la bannière du dieu d'Amour, vont mettre le siège devant le château de Jalousie [1]. C'est *Faux-Semblant et Contrainte-Abstenance s'amie.*

Le dieu d'Amour, surpris de trouver ces deux inconnus dans les rangs de son armée, escortés de Simplesse et de Franchise, veut tout d'abord les en chasser; leurs répondants intercèdent pour eux, et le dieu consent à recevoir les services de Faux-Semblant. Quoi de plus piquant que de donner à Faux-Semblant, pour intercesseurs, Simplesse et Franchise? Ne sont-ce pas les plus honnêtes gens qui font les affaires des faux dévots? Je reconnais Tartufe se couvrant de la *simplesse* d'Orgon.

Faux-Semblant est fait roi des ribauds. Comme il est d'honnêteté douteuse, le dieu d'Amour, qui veut savoir sur qui compter, lui demande où il habite. « J'ai maisons diverses, dit Faux-Semblant; mais, ajoute-t-il, je n'ose m'ouvrir, à cause des moines mes confrères. » Le dieu insiste : « Eh bien! dit

[1] Jean de Meun a repris à son devancier l'histoire de l'Amant emprisonné dans une tour, au pied de laquelle se lamente Bel-Accueil. C'est pour le délivrer que le dieu d'Amour a ressemblé ses barons.

Faux-Semblant, j'habite le monde et le cloître, mais plus le cloître que le monde, parce que j'y suis mieux caché :

Religieus sunt moult couvers ;
Li seculer sunt plus ouvers.

Faux-Semblant vit avec les orgueilleux, les fourbes, les gens d'intrigue,

Qui mondaines honors convoitent
Et les plus grands besoignes exploitent,
Et vont traçant (cherchant) les grans pitances,
Et porchacent les acointances
Des poissans hommes, et les sivent,
Et se font povre, et si se vivent
Des bons morciaus délicieus,
Et boivent les vins précieus ;
Et la povreté vont preschant,
Et les grans richesces peschant.

Malheur à qui voudrait faire obstacle à Faux-Semblant ! Il sait trahir et frapper à mort, sans qu'on puisse voir la main d'où partent les coups,

.... tant est fort la decevance
Que trop est grief (difficile) l'aparcevance ! [1]

Trait de vérité profonde. Je vois encore Orgon ne pouvant se résoudre à trouver Tartufe criminel, et ne sortant de dessous la table qu'à la dernière extrémité ; tant est difficile *l'aparcevance,* quand la décevance a été si forte ! L'attrait des âmes simples vers le faux dévot, c'est l'attrait des moutons vers

[1] Édition Méon, vers 11074.

le loup habillé en pasteur. S'il fuyait, ils courraient après lui.

Faux-Semblant a le pouvoir de lier et de délier; il confesse et absout qui bon lui semble, en dépit du clergé séculier, qui le redoute. Que si quelque pénitent est réclamé par le prêtre de sa paroisse, et admonesté de venir à son confessionnal, il lui suffit de s'en plaindre

A son bon confesseur nouvel,
Qui n'a pas non frère Lovel,
Mès frère Leus qui tout déveure.

Ce frère Loup a des bulles à Rome; son sénéchal est Chevance, et son frère germain Intrigue. « Du reste, ajoute Faux-Semblant, ce ne sont pas les pénitents pauvres que je dispute aux prélats. A moi les brebis grasses, à eux les brebis maigres; s'ils ne sont pas contents de leur lot, gare qu'ils ne perdent mitres et crosses! »

Comment! dit le dieu d'Amour, que ces aveux scandalisent, en uses-tu si déloyalement?

Car, si cum tes habits nous conte,
Tu sembles estre un saint hermites.

FAUX-SEMBLANT.

C'est voirs (vrai), mès ge sui ypocrites.

LE DIEU D'AMOUR.

Tu vas préeschant astenance.

FAUX-SEMBLANT.

Voire, voir, mais g'emple (j'emplis) ma pance
De bons morciaux et de bons vins,
Tiex (tels) cum il affiert (appartient) à devins (gens d'Église).

LE DIEU D'AMOUR.

Tu vas préeschant povreté.

FAUX-SEMBLANT.

Voir, mès riche sui a planté;
Mès combien que povre me faingne,
J'ameroie miex l'acointance
Cent mile tans (fois) du Roi de France,
Que d'ung povre, par nostre Dame!....
Tout éust-il ausine bonne ame
Quand ge voi tout nus ces truans
Trembler sor ces femiers puans
De froit, de fain, crier et braire,
Ne m'entremet de lor affaire.
S'ils sunt à l'ostel-Diex porté,
Jà n'ièrent par moi conforté
Que d'une aumosne toute seule
Ne me paistroient-il la geule,
Qu'ils n'ont pas vaillant une seche :
Que donra qui son coutaus leche[1]?

Je perdrais des paroles à faire remarquer la vigueur de cette peinture. Tartufe, au cinquième acte, de *Tartufe* n'est pas plus dur que Faux-Semblant, et sa magnifique langue n'est pas plus forte ni plus précise que l'énergique bégayement de son aïeul.

Mais à qui donc Faux-Semblant offre-t-il le secours de son ministère? Eh! au riche usurier. Et si l'on lui en demande la raison : « C'est, répond-il, que « le riche, qui pèche plus que le pauvre, a bien plus « besoin de mon assistance au dernier moment. »

Ici Jean de Meun se sert de Faux-Semblant lui-même, qui n'est que le type de l'ordre des moines mendiants, pour attaquer cet ordre, dont la que-

[1] Édition Méon, vers 11421 et suivants.

relle avec l'Université agita le règne de saint Louis. Jean de Meun tenait pour l'Université ; c'était la cause des libres penseurs. Il imagine un trait comique ; il fait donner raison à l'Université par un moine mendiant. C'est Faux-Semblant lui-même qui se déclare le champion de Guillaume de Saint-Amour, dont il rime longuement le plaidoyer contre les mendiants [1].

« Quel était, demande le dieu d'Amour, le grief de Guillaume ?

— Il voulait, dit Faux-Semblant, que je travaillasse. Moi, travailler !

> J'aim miex devant les gens orer
> Et affubler ma renardie
> Du mantel de papelardie.

D'ailleurs, qui travaille dans ce monde, si ce n'est à voler ? Que font baillis, prévôts, bedeaux, maires, que voler ? Moi, je trompe trompés et trompeurs, et vole volés et voleurs.

— Me serviras-tu à mon gré ? demande le dieu d'Amour.

— Votre père ni votre aïeul n'auront eu de sergent plus loyal.

— Comment ! la loyauté est contre ta nature.

— Fiez-vous à moi. Il n'est gages, lettres ni témoins, qui vous assureraient de ma fidélité. » Dernier trait de cette vigoureuse ébauche du faux

[1] Guillaume de Saint-Amour, docteur de Sorbonne et chanoine de Beauvais, auteur des *Périls des derniers temps*, livre hardi qui fut condamné par le pape.

dévot, aussi vieux que les religions, aussi indestructible qu'elles.

Le dieu ordonne l'attaque du château. Faux-Semblant et Contrainte-Abstenance, *s'amie,* s'apprêtent à combattre avec les armes qui leur sont propres. Celle-ci s'affuble d'une robe de camelot, couvre sa tête d'un large chapeau de nonne, sans oublier son psautier ni ses patenôtres. Faux-Semblant, habillé en frère mendiant, suspend une Bible à son cou, et s'appuie, en guise de bâton, sur une potence. Dans sa manche est caché un rasoir d'un acier tranchant. Ainsi accoutrés, nos pèlerins vont trouver Malebouche, un des gardiens du château. Celui-ci les reçoit bien : touché par un sermon de Faux-Semblant, il se met à genoux pour se confesser ; mais, tandis qu'il baisse la tête avec contrition, Faux-Semblant le saisit à la gorge, l'étrangle, et, de son rasoir, lui coupe la langue. Tel soldat, tel exploit.

Dans son *Testament,* Jean de Meun continue à poursuivre Faux-Semblant ; mais, cette fois, c'est sous son vrai nom de moine mendiant qu'il le marque de sa sanglante satire. Du reste, pour n'avoir rien à démêler avec les hommes sincères, ni surtout avec les indifférents, qui, pour vivre bien avec les faux dévots, feraient brûler les libres penseurs, il fallut que Jean de Meun protestât

Qu'oncques ne fut s'intention
De parler contre homme vivant,
Sainte religion suivant.

Ainsi fit Molière, quatre siècles plus tard, par la bouche de Cléante, pour faire passer *Tartufe*, ce fils du Faux-Semblant de Jean de Meun, comme Faux-Semblant est fils de la Papelardie de Guillaume de Lorris.

Ces trois expressions du même caractère marquent nettement trois époques de la même poésie. Au commencement, c'est un simple portrait. La poésie naissante ne peut s'élever plus haut. Plus vieille de soixante ans, elle fait de ce portrait un personnage vivant : mais ce personnage mal appris se confesse et se dénonce. Quatre siècles plus tard, le faux dévot de Molière se déguise si bien, qu'on le confond avec le vrai dévot. Soixante ans pouvaient suffire pour faire de Papelardie Faux-Semblant ; mais il ne fallait pas moins de quatre siècles pour que Faux-Semblant devînt Tartufe [1].

§ VI.

DES CRITIQUES DONT *le Roman de la Rose* FUT L'OBJET AU QUATORZIÈME ET AU QUINZIÈME SIÈCLE.

Le Roman de la Rose eut le sort de tous les livres qui font faire aux esprits un pas en avant : il fut vivement attaqué. Les poètes, soit envie, soit courtoisie envers les dames, si maltraitées par Jean de

[1] La conclusion du roman est très peu chaste. Guillaume de Lorris n'avait rêvé que la conquête d'une rose, symbole de l'amour chevaleresque des troubadours. Jean de Meun a flétri la rose en la cueillant.

Meun; les prédicateurs, ceux-là surtout qui se voyaient trahis par Faux-Semblant, lancèrent contre ce poème, les uns, des défis chevaleresques, les autres, des anathèmes. L'adversaire le plus considérable et le moins suspect du *Roman de la Rose* fut le chancelier Gerson. Il prêcha en chaire contre l'auteur, et écrivit un traité allégorique contre le poème, alors dans toutes les mains.

Dans ce traité, le grave chancelier a aussi un songe : il lui a semblé qu'il s'envolait jusqu'au sénat de la chrétienté. Les principaux membres de ce sénat sont : la Justice canonique, la Miséricorde, la Vérité, le Courage, la Charité, la Tempérance, et d'autres que j'omets. L'assemblée est présidée par la Pénétration et la Raison. Les secrétaires sont la Science et la Prudence ; le procureur général est l'Éloquence théologique, « aux discours doux « et modérés, » dit Jean Gerson, qui avait lui-même le secret de ces discours-là. La Conscience remplit le rôle de greffier ; elle est chargée d'exposer les causes. « Après avoir contemplé ce spectacle avec « admiration, dit le chancelier, je vis la Conscience « se lever et demander la parole. Elle tenait en « main copie d'une plainte intentée contre Jean de « Meun par la Chasteté. »

La Conscience donne lecture de cette plainte, où la Chasteté énumère, sous sept chefs principaux, les outrages qu'elle a reçus d'un « certain étourdi » qui prend le nom d'Amant.

En l'absence du coupable, qui ne peut être in-

terrogé, le président demande s'il se trouve dans l'assemblée quelque avocat d'office, qui veuille prendre sa défense.

Une foule immense se lève en tumulte, jeunes, vieux, gens des deux sexes et de toutes conditions, les uns pour excuser le coupable, les autres pour renchérir sur l'acte d'accusation. Les premiers demandent grâce pour sa jeunesse, pour son érudition, « telle, disent-ils, qu'il n'est personne qui « puisse lui être comparé dans la langue fran- « çaise. » Quelques-uns allèguent qu'on se trompe sur ses intentions; que, sous cette prétendue licence de langage, se cache un profond esprit de pénitence; d'autres l'approuvent énergiquement d'avoir dit la vérité à tout le monde, nobles, gens d'Église, peuple.

Après la défense, vient le réquisitoire. Sur l'invitation de la Conscience, l'Éloquence théologique réfute les excuses et les apologies. Elle prend ensuite ses conclusions. « Hors d'ici, s'écrie-t-elle, un « tel livre! Que la lecture en soit interdite à jamais, « spécialement dans les endroits où le poète met « en scène des personnes infâmes, comme cette « vieille damnée, à qui l'on devrait infliger le sup- « plice du pilori... »

« L'Éloquence, » ajoute Gerson, qui reprend son récit, « venait d'achever son discours, quand je sentis « mon cœur retourner à son ancien état; m'étant « levé, je passai dans ma bibliothèque. » (1402, 11 mai.)

Quelques années après, Christine de Pisan attaqua *le Roman de la Rose* par des raisons plus mondaines et plus littéraires. Il lui appartenait comme femme, de prendre la défense de son sexe, et, comme poète, de rappeler le but moral de la poésie. Dans son curieux *Livres des faits et bonnes meurs du bon roy Charles*, elle en avait donné une belle définition : « Celle-là est poésie, disait-elle, dont « la fin est vérité, et le procez (moyen) doctrine « revestue en paroles d'ornements délitables, et « par propres couleurs. » Une femme qui avait, au commencement du quinzième siècle une si noble et si juste idée de la poésie, était compétente pour critiquer *le Roman de la Rose*. Christine, d'ailleurs, rendit hommage au talent de Jean de Meun, *bien parlant*, disait-elle, et *moult grand clerc soubtil.*

Ses critiques furent réfutées par des conseillers et des secrétaires du roi. L'admiration pour Jean de Meun était presque une religion d'État. On le qualifiait de « très excellent et irreprehensible doc- « teur en sainte divine Ecriture, haut philosophe, « et en tous les sept arts libéraux clerc très pro- « fond. » Or, à cette époque, il s'était écoulé près d'un siècle, depuis la publication du *Roman de la Rose*. L'admiration n'était donc pas un engouement passager ; elle avait résisté à tous les changements du goût. Jean de Meun n'était pas moins populaire en Angleterre et en Italie qu'en France. Chaucer traduisait en anglais *le Roman de la Rose* pour la cour anglo-française d'Édouard III. Jus-

qu'au commencement du seizième siècle, cette grande réputation ne s'affaiblit point, et le nombre ne diminua ni de ses admirateurs, ni de ses critiques. Enfin, il arriva au *Roman de la Rose* ce qui arrive à tous les ouvrages fortement empreints d'originalité : on l'imita par les seuls côtés où ils sont imitables, par ses défauts, si ce mot est applicable à une poésie naissante.

Gerson le calquait pour l'attaquer, et en subissait l'influence littéraire au moment même où il voulait en détruire l'influence morale. Christine de Pisan, qui, dans ses *Epistres du desbat sur le Roman de la Rose*, qualifie ce livre d'*Exhortation de très abominables mœurs*, lui empruntait pour le poème du *Chemin de longue étude*, l'inévitable songe, les allégories, la forme encyclopédique. Pendant deux cents ans, sauf de très rares exemples d'indépendance, l'imagination des poètes s'en tint à ce merveilleux, aujourd'hui si grotesque, et n'osa pas détrôner les dieux de cet Olympe allégorique. *Le Roman de la Rose* fut donc plus qu'un poème : ce fut l'esprit même de deux siècles.

§ VII.

A QUELS TITRES *le Roman de la Rose* MÉRITE-T-IL UNE PLACE DANS L'HISTOIRE DE LA POÉSIE DURABLE.

L'unique cause de cette popularité est la conformité de ce poème avec l'esprit français, à cet âge de notre histoire. C'est ce qui lui mérite l'hon-

neur d'être le premier inscrit sur la liste des ouvrages en vers qui ont eu le privilège de durer. L'érudition, dans ces dernières années, lui a disputé ce rang, ou plutôt l'en a déclaré indigne. Les uns n'ont pu lui pardonner de s'être ennuyés à le lire ; les autres lui ont fait un grief du plaisir qu'ils ont pris à la lecture de quelques poèmes antérieurs ou contemporains.

Je regrette de rencontrer parmi les premiers un nom considérable, celui de Daunou. Il reconnaît, avec son exactitude accoutumée, le grand et durable succès du *Roman de la Rose*. Il détermine dans quel temps les exemplaires manuscrits s'en multiplièrent, à quelle époque s'en répandirent les éditions imprimées. Il parle des attaques dont il fut l'objet, et s'il oublie celles de Christine de Pisan, il mentionne celles de Martin Franc, poète du quinzième siècle, lequel vengeait les dames, dont il se disait le champion. Mais il me paraît se tromper quand il fait honneur aux censures de la popularité du livre.

Sans doute les censures ne nuisent pas au débit des livres ; et c'est une sage maxime, qu'il faut se bien garder de censurer ce qu'on ne veut pas faire lire. Mais le plus souvent le succès est la cause des censures, et c'est le succès qu'il faut d'abord expliquer. « Les chaires, dit Daunou, retentirent « longtemps d'anathèmes contre ce roman : on s'en « obstina davantage à le lire, quelque ennuyeux « qu'il pût être. » Je ne reconnais pas là le sens d'or-

dinaire si sûr de Daunou. Ennuyeux, je le veux bien, pour un éditeur de Boileau, tout plein de son sujet, qui vient d'y admirer, dans la perfection même de l'art d'écrire en vers, une image si pure de l'esprit français. Mais *le Roman de la Rose* n'ennuyait pas nos pères : ce n'est pas en France qu'on s'obstinerait, même pour faire pièce aux censeurs, à s'ennuyer pendant deux siècles. Je préfère de beaucoup, au jugement de Daunou, celui de Chénier, quoiqu'il l'ait trop peu motivé, et qu'il ait fort diminué le mérite du *Roman de la Rose* en le réduisant à la seule gaieté.

On fait un autre reproche au poème de Jean de Meun : c'est dit-on, un ouvrage de décadence. Il aurait donc usurpé le rang qui appartient aux poésies apparemment classiques qui l'ont précédé, et dont il marque le déclin. C'est d'abord faire remonter bien haut le mot *décadence*, jusqu'alors réservé aux époques littéraires qui suivent les grands siècles. Quand on découvre des décadences jusque dans le berceau des langues, on risque fort de troubler les esprits sur l'idée générale que ce mot exprime. Mais, même en appliquant le correctif de *relativement*, et en rapetissant cette décadence aux proportions de l'art relativement classique, dont *le Roman de la Rose* aurait dégénéré, la poésie du *Roman de la Rose* est-elle une poésie de décadence ?

La critique historique a fait, de nos jours, une belle conquête : c'est cette vue d'après laquelle

l'unité de la France, depuis l'origine de la monarchie, n'aurait fait que des progrès et des pas en avant. Tout y aurait servi, même les mauvais gouvernements, même les batailles perdues contre les Anglais, lesquelles auraient été des défaites, non de la nation française, mais de la féodalité. D'où nous est venue cette vue si profonde et si lumineuse sur la suite de notre histoire politique, sinon du magnifique spectacle de la France une et homogène, et, comme on l'a dit, devenue une personne? De même le spectacle de la littérature française au dix-septième siècle doit nous donner le sens des époques littéraires antérieures. C'est seulement après avoir reconnu le point de perfection d'une littérature et l'époque de maturité d'une langue, qu'on peut décider si tel ouvrage a ou n'a pas été un progrès de cette littérature, s'il marque ou non un pas de cette langue. Pour moi, qui, sur la foi de tant d'excellents esprits, reconnais au dix-septième siècle le point de maturité de la littérature et de la langue françaises, tout ouvrage qui a rapproché de ce point l'esprit de la nation me paraît être un ouvrage original et un progrès. Je ne veux pas reconnaître le triste signe de la décadence dans le premier monument de notre poésie où se révèle, par des vérités générales exprimées d'un style clair et piquant, l'instinct du grand art du dix-septième siècle.

Ce qui eût été une décadence, c'est si la poésie s'était bornée à ces chansons que les barons oisifs

se faisaient fredonner par les trouvères; à ces fables de Charlemagne et d'Arthur ; à ces contes graveleux de dames infidèles et de moines lubriques ; à ces charmants fabliaux qui corrompaient les esprits, en les amusant. Il n'y a que les idées générales qui enfantent les arts et qui poussent les nations en avant. C'était donc un progrès considérable que d'intéresser les esprits à des idées générales. *Le Roman de la Rose* accomplit ce progrès. Sa confusion encyclopédique, sa prétention audacieuse et mal réglée de toucher à toutes les connaissances, ce naïf étalage d'érudition, où se trahit le sentiment de l'unité de l'esprit humain ; toutes ces choses furent alors d'informes mais précieux rudiments de culture intellectuelle, et des germes féconds pour l'avenir. C'est un chaos sans doute, mais un chaos en travail : la poésie antérieure n'était qu'un sommeil.

L'érudition de Jean de Meun fit la fortune de son livre. L'érudition était l'originalité de son époque. Notre poète dit des clercs, que le savoir les rend plus nobles que les nobles. Il ne faisait qu'exprimer l'opinion commune. Quoique le savoir ne soit pas le génie, il y a des temps où le génie est le savoir. Cela est vrai surtout du temps où vivait Jean de Meun. Pendant que les esprits médiocres restaient attachés à la poésie nationale, les forts et les inventeurs cherchaient la tradition de l'ancien monde. Le siècle sentait confusément qu'il n'avait pas assez de ses ressources propres. Il gar-

dait le souvenir d'une grande lumière qui avait brillé sur l'antiquité, et qu'il savait renfermée dans ses livres. Il honorait et admirait ceux qui l'en tiraient pour la répandre. Quels sont les avocats officieux qui, dans le procès criminel de Gerson, demandent que Jean de Meun soit acquitté en considération de son savoir? Ce sont les hommes les plus éclairés de cette époque.

Le savoir de Jean de Meun n'est pas dépourvu de critique : notre poète juge et commente ce qu'il cite. On se souvient de son heureux vers sur la grâce et le sel d'Horace. Ailleurs il loue Virgile de sa profonde connaissance du cœur des femmes. N'est-ce pas être bien inspiré, au commencement du quatorzième siècle, que d'indiquer à la fois le plus beau don de Virgile et sa création la plus originale, la tendre et passionnée Didon? Jean de Meun explique certaines choses de son temps par la sagesse des anciens; il nourrit ses propres idées des leurs. A moins donc de prétendre que la Renaissance n'a été pour les modernes qu'une abdication du génie national, et qu'il eût été plus glorieux que chaque nation, séparée du passé, enfermée dans son territoire, recommençât pour ainsi dire tout l'esprit humain, comment ne pas vouloir qu'un poème qui rattachait par quelques fils, même grossiers, le génie français au génie antique, ait plus mérité de vivre que tant d'écrits oubliés par la France, pour n'avoir su que l'amuser?

C'est donc par son érudition même, où percent

des lumières admirables, que *le Roman de la Rose* est un poème original, et c'est par où on le trouve décrépit qu'il me paraît neuf. Est-il d'ailleurs si inférieur, par l'invention, à ces romans uniformes et interminables qu'on lui préfère, et les meilleurs offrent-ils quelque endroit qui vaille mieux que ses portraits si vigoureux, premières ébauches des grandes créations dramatiques? A quoi reconnaît-on l'invention dans un poème? Est-ce à l'abondance et à la mêlée des événements, et non pas plutôt à certains caractères, à la fois généraux et individuels, qui personnifient les grandes passions, et qui s'impriment à jamais dans l'imagination des hommes? Qu'on me cite, antérieurement au *Roman de la Rose,* une figure plus générale et plus individuelle que Faux-Semblant. C'est un caractère pour la haute comédie. Il n'est pas le seul. Dans la vieille qui scandalise si fort Gerson [1], je reconnais la Macette de Regnier, comme j'ai reconnu dans Faux-Semblant le Tartufe de Molière. Ces figures, si nettes et si expressives, communiquent leur vie et leur vérité à cette langue naissante, et déjà des formes mûres et des tours définitifs revêtent des idées qui ne cesseront pas d'être vraies.

Mais la grande nouveauté du *Roman de la Rose*, c'est qu'en aucun autre ouvrage en vers l'esprit français ne s'était montré plus librement et sous plus de faces. Là on le voit dans ce naturel qui se perfec-

[1] Voir au § VI.

tionnera sans changer : ennemi des préjugés, et vivant bien avec eux ; pénétrant les réalités à travers les apparences, et l'homme sous l'habit ; obéissant aux puissances, à condition de n'en être pas dupe ; narguant toute classe qui profite de la simplicité populaire ; ami des innovations praticables, des réformes, et point ennemi de ce qui n'en a que l'air ; plus malin que méchant ; jugeant toutes choses avec « ceste certaine gayeté d'esprit, » dont parlera Rabelais, « conficte en mespris des choses fortuites. » Le bon sens français a chassé le merveilleux romanesque ; la dissertation, qui établit quelques vérités pratiques, a remplacé les récits qui ne font qu'amuser. L'imagination, dans Jean de Meun, se met au service de la raison. La poésie ne veut plus être une profession ambulante et foraine, comme celle du joueur de luth ; elle prétend exprimer les besoins, les passions et les intérêts du genre humain. Aussi l'écrivain est-il monté de la vassalité du trouvère à l'indépendance du poète. Il fait la leçon aux rois ; il la fait au pape, aux prêtres, à tous les pouvoirs ; il harcèle toutes les légitimités de ces doutes audacieux et sensés qui modèrent le pouvoir et honorent l'obéissance.

Par un hasard heureux, Guillaume de Lorris et Jean de Meun représentent les deux faces principales de l'esprit français : d'une part, cette bonne foi aimable qu'on a qualifiée de naïveté, et, d'autre part, cette philosophie hardie et positive qui ne s'étonne de rien et qui juge tout. Guillaume est le

poète candide et naïf ; Jean, le poète sans illusion. Mais, sous la candeur de Guillaume, perce quelque peu de la sagacité et de la philosophie de Jean ; de même Jean n'est pas tellement résolu à n'être dupe de rien et à douter de tout, qu'il n'ait par moments de la candeur de Guillaume. Il y a longtemps que César a montré les Gaulois, nos pères, à la fois disputeurs, difficiles aux puissances, badauds curieux et crédules, se pressant, sur la place de leur ville, autour de l'étranger qui apporte des nouvelles des pays voisins. Je retrouve le Gaulois badaud dans Guillaume de Lorris, et le disputeur dans Jean de Meun.

Ajoutez à la part de Jean de Meun un dernier trait tout français : c'est l'amour du mot propre. On se souvient du passage où la Raison parle en termes si crus qu'elle se fait traiter par l'Amant de *ribaude.* « Bel ami, lui dit la Raison, je puis bien « appeler les choses par leur nom, sans pour cela « me déshonorer ; car je n'ai honte de rien, et ne « crois pas faire de péché en nommant sans glose « ni commentaires les *nobles choses*

« Que mes pères (Dieu mon père) en paradis
« Fit de sa propre main jadis.

« Quand il créa le monde et tout ce qui existe, il « voulut que je trouvasse les noms des choses à « mon plaisir, et que je les nommasse

« Proprement et communement,
« Pour croistre notre entendement. »

Cette licence de Jean est, en effet, la raison en goguette, la raison ribaude, comme l'appelle l'Amant ; mais c'est toujours la raison. Au reste, il ne faut pas confondre ces gaillardises de la raison, emportée hors de la décence par le désir de « croistre notre entendement, » avec ces impuretés artificielles de l'imagination, qui souillent tant de livres médiocres et dégoûtants. Le libertinage de Jean de Meun, c'est celui de Montaigne, de la Fontaine, de Molière. Je ne nomme pas Rabelais, parce que le libertinage capricieux de l'imagination y est trop souvent mêlé à celui de la raison. Charron lui-même, le sage Charron en a des pointes. Guillaume de Lorris, plus sage et plus discret que son continuateur, semble être de la noble famille des Racine et des Boileau, où la raison, loin d'être licencieuse, aurait plutôt peur d'être trop familière.

Les savants, les philosophes, les théologiens, les alchimistes, les physiciens, les légistes même, puisèrent pendant deux siècles dans *le Roman de la Rose.* C'est pour les clercs que Jean de Meun s'aventurait ainsi, à la lueur des traditions antiques dans le champ des idées générales. Quant aux seigneurs châtelains, aux femmes, aux écoliers, aux esprits qui tournent à tous les vents du présent, il leur offrait des échantillons de tous les genres en faveur, chroniques guerrières, récits de féeries, fabliaux, jeux-partis ; car tout s'y trouve. Il contentait tous les goûts, soit sérieux, soit frivoles, sous une forme qui ne laissait à personne la liberté de s'in-

téresser à son œuvre médiocrement. Nul n'y pouvait lire cent vers de suite sans y rencontrer, soit une vue hardie, soit un doute, soit une explication sur le point vif de ses opinions, soit simplement quelque pensée conforme à son tour d'esprit. C'est ce qui fit le succès si universel de ce roman. Est-ce donc avec une œuvre de décadence qu'on pénètre à une si grande profondeur dans les intelligences, et qu'on imprime un mouvement qui se continue durant deux siècles [1]?

Ne voyons, si l'on veut, dans ce roman, qu'une prétention de notre poésie à se mêler de tout ce qui occupait les têtes pensantes d'alors ; cette prétention même n'est-elle pas glorieuse? N'est-il pas admirable de reconnaître, sous cet entassement de connaissances confuses et mal digérées, l'esprit français, déjà si sûr, si hardi et si élevé, à peu près comme on distingue, sous l'amas d'ornements dont les sculpteurs chargeaient l'enveloppe des cathédrales, les grandes et simples lignes de l'architecte? Cet esprit français, résumé pour la première fois, et présenté pour ainsi dire en bloc, va sentir sa force et trouver sa voie. Ce fardeau d'érudition ancienne qui semble l'écraser au quatorzième siècle, plus il marchera, plus il s'en allégera ; et de quelle façon?

[1] L'auteur du traité de la *Deffense et Illustration de la langue françoyse*, Joachim du Bellay, va trop loin, quand il dit que « de tous les anciens poëtes françoys, quasi un seul, Guillaume du Lauris et Jean de Meun, sont dignes d'estre leus ; » mais ce témoignage de la popularité du *Roman de la Rose* jusque dans la première moitié du seizième siècle, n'en a que plus de prix.

En s'en assimilant une à une, toutes les parties substantielles. Il ressemblera au voyageur qui porte sur ses épaules ses provisions de route, et qui s'en décharge à mesure qu'il s'en nourrit. L'époque où cette assimilation sera complète verra fleurir la plus belle littérature des temps modernes, ou plutôt la troisième forme de la littérature universelle. C'est parce qu'on en sent le premier travail dans *le Roman de la Rose*, que ce poème est digne à jamais d'ouvrir l'histoire de la poésie française.

§ VIII.

DE QUELQUES POÈTES DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Le quinzième siècle compte un grand nombre de poètes. Les principaux sont cette même Christine de Pisan, dont on loue quelques vers gracieux, restés en manuscrit; Georges Chastelain, beaucoup plus goûté de son temps pour ses obscures poésies que pour ses *Chroniques;* Martial d'Auvergne, auteur d'une sorte de poème historique *sur la mort du roi Charles VII*, où sont exprimés en mauvaises rimes les patriotiques sentiments de la nation pour la royauté malheureuse. Martial d'Auvergne était appelé *le poète le plus spirituel de son temps.* C'est ainsi qu'on donnait le titre de *Père de l'éloquence française* à Alain Chartier, tour à tour secrétaire des rois Charles VI et Charles VII, poète fade, prosateur pédantesque, malgré quelques vers expres-

sifs sur le désastre d'Azincourt [1]. Des louanges du même genre ne manquèrent ni au *Champion des Dames* de Martin Franc, ni aux *Ballades* de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, ni aux pièces badines de Coquillart; c'est un trait de l'histoire de notre poésie que les grandes admirations n'ont pas attendu les grands talents.

Un seul poète, dans ce siècle, marque un âge nouveau de la poésie française, et en laisse un monument durable : ce poète, c'est Villon, né en 1431. Boileau lui a donné son rang :

> Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers [2].

Boileau prononce sommairement, mais non à la légère. La simplicité de la critique au dix-septième siècle le dispensait de donner les raisons historiques de son jugement, outre que le caractère de son *Art poétique* ne les comportait pas. Cherchons ces raisons; cela est plus utile et porte moins malheur que d'accuser Boileau d'ignorance et de caprice [3].

[1] Voyez son poëme des *Quatre Dames*.

[2] *Art poétique*, chant Ier.

[3] Le jugement de Boileau, si on ne l'entend que du mécanisme du vers chez « nos vieux romanciers, » auquel Villon n'a rien changé, peut être contesté, et il l'a été justement. Entendu dans un sens plus général, comme comparaison entre Villon et ses devanciers, non seulement Boileau a raison, mais il a raison en poète; ce qu'il juge il le peint.

§ IX.

CHARLES D'ORLÉANS.

Dans ces derniers temps, une certaine opinion a voulu déposséder Villon de la place qu'il tient de Boileau, et fait honneur de ce nouveau progrès dans l'art d'écrire en vers à Charles d'Orléans, père de Louis XII (1391-1464).

Cette opinion date du dix-huitième siècle. On venait de retrouver les poésies de Charles d'Orléans [1]. Le plaisir de la découverte, un peu de flatterie monarchique, un certain penchant à trouver Boileau en faute, en firent exagérer beaucoup le mérite. On jugea plus honorable pour la poésie que le premier sur la liste de nos poètes durables fût un prince du sang et non un enfant du peuple, et, il faut bien le dire, un échappé du gibet. C'est la même vanité qui avait blâmé Boileau d'avoir daté la poésie, non de Thibault, comte de Champagne, ou de quelque autre poète d'origine princière, mais de Villon, « un homme de rien, » comme l'appelait Pradon.

De nos jours, un critique illustre, qui ne peut être suspect, ni de l'admiration bien pardonnable de l'abbé Sallier pour un poète presque de son invention, ni des préjugés aristocratiques du grand seigneur Pradon contre Boileau, Villemain [2], a donné à cette opinion une autorité qu'il est peut-être té-

[1] Elles furent publiées par l'abbé Sallier.

[2] *Leçons de littérature française au moyen âge.*

méraire de contredire. J'oserai pourtant ne pas être de l'avis de Villemain.

D'abord Boileau n'est pas coupable, que je sache, de n'avoir pas connu les poésies de Charles d'Orléans. C'est le tort de ces poésies qui ne se sont pas fait jour d'elles-mêmes, ou des circonstances qui les ont étouffées. Elles n'ont été d'aucune influence ni d'aucune aide pour la poésie française. Elles ont été exhumées après le siècle des chefs-d'œuvre. Il n'y a donc pas eu injustice à les omettre dans cette sommaire histoire de notre poésie, où Boileau ne compte que ceux qui ont servi l'art et l'ont porté en avant.

Mais Boileau les eût-il connues, il n'eût pas donné la gloire d'avoir *débrouillé nos vieux romanciers* à un poète qui les continue fidèlement, et qui ne hasarde, hors du cercle de leurs inventions, que quelques pièces imitées de la poésie italienne.

On retrouve dans Charles d'Orléans le merveilleux de l'amour chevaleresque, uniformément employé par tous les poètes, depuis *le Roman de la Rose*. Seulement il y a mis une sorte de perfection, soit en complétant ce personnel d'êtres allégoriques, soit en y établissant une hiérarchie plus raisonnée. Je lui en fais un mérite particulier, parce que chacune des figures qu'il introduit pour la première fois sur la scène personnifie, soit un sentiment vrai qui manque chez ses prédécesseurs, soit une nuance mieux observée, soit quelque gradation plus exacte.

L'empire de l'Amour est au complet : Amour et Vénus en sont les souverains. Leur premier ministre est Beauté ; leur secrétaire, Bonne-Foi ; leur garde des sceaux, Loyauté. Bel-Accueil et Plaisance sont les intendants de leur palais. Bonne-Nouvelle et Loyal-Rapport sont leurs messagers ; les Plaisirs-Mondains, leurs courtisans. Leurs sujets, tous de mœurs et de caractères différents, sont Désir, Comfort, Bon-Conseil, Trahison, Désespoir, Détresse, Souci. C'est avec eux que l'Amour a subjugué le monde. Dans son empire sont l'Hermitage de Pensée, le Bois de Mélancolie, la Forêt de Tristesse, où se promènent ceux que l'Amour a blessés. Espoir est le médecin de ce vaste royaume ; encore se plaît-il souvent à leurrer ses malades de belles paroles.

Il n'y manque ni un gouvernement, ni des prisons, ni un parlement, ni des cours plénières, dont Charles d'Orléans rime la procédure. Enfin cet empire a sa religion, un paradis, un purgatoire et des martyrs.

A toutes ces personnifications imitées du *Roman de la Rose*, Charles d'Orléans en a ajouté d'autres, plus froides encore. Ce sont toutes ses dispositions personnelles et ses humeurs, tristes ou gaies, le plus souvent imitées de la poésie italienne et de Pétrarque, dont les sonnets avaient mis à la mode le raffinement dans l'amour. On se donnait à volonté ce tour d'esprit. Les mœurs galantes de l'époque l'avaient mis à la mode, et l'amour-propre y trouvait son compte. Ainsi, Charles d'Orléans

empruntait à Jean de Meun ses allégories, et à Pétrarque ses idées : voilà pourquoi il est si rare d'y trouver un accent vrai et une expression forte. Tout au plus peut-on dire qu'il imite agréablement, n'ayant pas la force d'imaginer.

Cependant, parmi les pièces du prince poète, un assez grand nombre sont l'expression directe et sans allégorie de ses sentiments. Mais ces sentiments sont délicats et polis, plutôt que touchants et passionnés. Ce cœur que Charles d'Orléans garde dans le coffre de Souvenance, sous la clef de Bonne-Volonté, n'est guère qu'un esprit agréable, occupé de galanterie. Cette suite de malheurs qui forment sa vie, un père assassiné, une mère charmante, morte de douleur, une captivité de vingt-cinq ans dans les donjons de l'Angleterre, un double veuvage en neuf ans, par la mort de deux femmes qu'il aimait, tant de sujets de deuil n'ont pu tirer de son âme un couplet touchant. Aucun événement public ou personnel ne le fit descendre en lui-même jusqu'à la source des accents virils et des expressions de génie. On dirait qu'il a composé des vers pour se dérober à ses propres pensées, plutôt que pour les voir de plus près, en les écrivant.

Faut-il croire à cette maîtresse dont l'exil l'a séparé, à laquelle il a laissé son cœur, qu'il regrette et qu'il espère revoir, qui meurt enfin d'une mort inopinée? Je ne me défie pas moins de ces maîtresses *sans per* du quinzième siècle que des Iris *sans pareille* du dix-septième, dont Boileau fit si

bonne justice. Depuis la Béatrix de Dante et la Laure de Pétrarque, il n'était poète français qui n'eût une dame de ses pensées, et qui ne lui survécût. Si celle que pleure Charles d'Orléans,

> Qui estoit son comfort, sa vie,
> Son bien, son plaisir, sa richesse,

était sa première ou sa seconde femme, j'en trouverais plus touchante cette plainte, d'ailleurs médiocrement poétique, qu'il adresse à la Mort :

> Puisque tu as pris ma maistresse,
> Prends-moi aussi son serviteur ;
> Car j'aime mieux prochainement
> Mourir que languir en tourment,
> En peine, soussy et douleur.

Au reste, après la perte de cette maîtresse, réelle ou imaginaire, Charles d'Orléans ne voulut plus aimer. Il s'était engagé selon le rit amoureux du *Roman de la Rose.* Jeunesse l'avait conduit dans l'empire de l'Amour, auquel il avait laissé son cœur en gage. Trente ans après, averti par un vieillard, Age, qui le gourmande au nom de Raison, il redemande ce cœur au dieu Amour, par une requête en son parlement. Le dieu, non sans s'être fait prier longtemps, le tire d'un écrin, et le lui rend. Il relève le poète de son serment par quittance dûment octroyée, et lui délivre un certificat de fidélité, selon les formes judiciaires, avec la date, qui donne de l'authenticité aux actes :

> Le jour de la feste des Morts,
> L'an mil quatre cent trente-sept.
> Au chastel de plaisant recept.

C'est en 1406, le jour de la Saint-Valentin, qu'il s'était enrôlé sous les ordres d'Amour. C'est en 1437, le 2 novembre, qu'il reçoit son congé. Son service avait duré trente et un ans.

Depuis lors, Charles d'Orléans, amant émérite, fit comme le vieillard de Boileau : il blâma dans les jeunes gens « les douceurs que lui refusait l'âge ; » il se moqua des amoureux et de l'amour, où il ne trouvait plus que

> Grand foison de faux-semblants.

Il se désennuya en faisant bonne chère :

> Bonne chere fais, quant me deulx (j'ai du chagrin) ;

et il vanta le bon vin et les bons morceaux. Toutefois, il garda jusqu'à la fin les goûts délicats qu'il tenait de Valentine de Milan, sa mère, et ce tour d'esprit, plus léger que vif, qui le portait à rimer tous les incidents de sa vie. Il avait réuni autour de lui, à Blois, quelques poètes qui formaient une académie de beaux esprits, à l'imitation des mœurs littéraires de l'Italie. Villon lui-même y fut admis : fort heureusement il ne s'y affadit pas.

Une certaine élégance précoce dans les pièces du poète royal vieillissant ne suffit pas pour marquer un âge de l'esprit français et un progrès de la langue. Voici pourtant quelques vers de la *Ballade sur la paix,* dont le tour est agréable et franc :

> « Priez pour paix, le vray tresor de joye....
> Priez, prelats, et gens de sainte vie,

Religieux ne dormez en paresse ;
Priez, maistres, et tous suivant clergé,
Car par guerre faut que l'estude cesse....
Priez, galants joyeux en compagnie,
Guerre nous tient la bourse desgarnie ;
Qui despendre (dépenser) desirez à largesse :
Priez, amants, qui voulez en lyesse
Servir amour ; car guerre par rudesse
Vous destourbe (empêche) de vos dames hanter,
Qui maintes fois fait leur vouloir tourner ;
Et quand tenez le bout de la courroie,
Ung estrangier si vous le vient oster :
Priez pour paix, le vray tresor de joye. »

D'autres passages du même caractère, quelques pièces plus connues, dont la plus goûtée,

Les fourriers d'esté sont venus,

est une description du printemps, où la grâce n'est pas sans recherche ; dans tout le recueil, une certaine délicatesse de pensées, qui trop souvent tourne à la subtilité ; des expressions claires, mais sans force ; des images abondantes, mais communes ; une pureté prématurée à une époque où la langue avait plus besoin de s'enrichir que de s'épurer ; bon nombre de vers agréables, qui prouvent plus de culture que d'invention, et où l'on reconnaît l'éducation maternelle plutôt que le génie national : ces titres, que je suis bien loin de dédaigner, ne valent pas qu'on dépossède Villon de son rang, au profit d'un poète, le dernier qui ait imité *le Roman de la Rose*, le premier qui ait imité la poésie italienne. Le vrai novateur, c'est Villon.

§ X.

VILLON.

Villon n'imite pas *le Roman de la Rose;* il laisse ces froides allégories et ce savoir indigeste ; presque toutes ses pensées sortent de son fonds. Les vers de Villon lui sont inspirés par sa vie, ses malheurs, ses amours, par ses vices, il faut bien le dire ; par les châtiments qu'il s'est attirés, par les dangers de mort qu'il a courus. Voilà, non plus un poète bel esprit, nourri des livres à la mode, mais un enfant du peuple, né poète, qui lit dans son cœur, qui tire ses images des fortes impressions qu'il reçoit de son temps ; voilà un amant qui ne poursuit pas des maîtresses imaginaires, qui n'a rien à démêler avec Dangier et Faux-Semblant, et qui sait faire ses affaires sans le secours de Bel-Accueil. Ses amours sont, il est vrai, des Amours d'échoppe et de coin de rue ; mais, dans ses inspirations de bas lieu, il trouve des accents de gaieté franche et des traits de mélancolie inconnus avant lui.

Novateur dans les idées, Villon ne l'est pas moins dans la forme : l'un emporte l'autre. On rencontre dans ce poète des expressions vives, pittoresques, trouvées ; un style en apparence plus difficile à comprendre, à la première lecture, que celui de Charles d'Orléans, mais plus vrai, plus senti, plus français. Charles d'Orléans écrit le français qui se parlait dans les cours, même dans le palais du roi

anglais Henri V, dont les courtisans affectaient de ne parler que français, par prétention de seigneurs et maîtres de la France. Villon écrit le français du peuple de Paris ; il tire sa langue du cœur même de la nation. Ne nous effarouchons pas de l'étrange berceau d'où sort notre poésie ; d'autres viendront qui feront de cette fille du peuple la muse charmante et sévère du dix-septième siècle.

Né de parents obscurs et pauvres, Villon eut tous les goûts de la bande des Enfants sans souci et du basochien. Le basochien, espiègle, tapageur, libertin, larron, hanteur de mauvais lieux, détroussant les petits marchands, poursuivi par les soldats du guet, heureux des troubles publics, enchanté de la guerre, parce que la police y est plus relâchée, tel est Villon. Les *Repues franches,* dont il n'est pas l'auteur, mais le héros, sont comme l'*Iliade* grotesque de sa vie de basochien. A l'âge de vingt-cinq ans, Villon avait été plus d'une fois enfermé au Châtelet pour des larcins de rôt et de pâtisserie. Des délits plus graves, — je ne veux pas croire à un crime, — le firent condamner à être pendu, avec cinq de ses compagnons. Villon, à la veille d'aller à la potence, nargue la mort dans une ballade. Il se représente lavé de la pluie, desséché du soleil, poussé çà et là par le vent, et il rit de toutes les marques de sa destruction prochaine. Mais ce rire n'est pas celui du criminel impudent qui, le carcan au cou, raille les spectateurs. Villon y mêle des pensées touchantes ; regardez de près, une larme va

briller au bord de ses paupières, et mouillera ce visage souriant. Il prie *ses frères humains qui vivront après lui* d'être indulgents pour ses faiblesses. Tout le monde, dit-il, *n'a pas le sens rassis*... Il ne raille ni ne se plaint ; il n'est pas assez coupable pour railler ; il l'est trop pour se plaindre.

Mais s'il ne sollicite pas notre pitié, il ne nous apitoie que plus sûrement : on est tout prêt à rejeter sur son époque les désordres qui l'ont amené au pied de la potence.

Il y échappa pourtant. Quoique résigné à mourir, *comme le jeu ne lui en plaisoit pas*, dit-il gaiement, il eut l'idée d'en appeler, contre l'usage, au parlement, de la sentence du Châtelet. La peine de mort fut commuée en celle du bannissement, et Villon se retira sur les Marches de Bretagne. De nouveaux larcins, dont il s'excuse sur la faim, qui « fit une si rude guerre à son corps, » le firent retomber dans les mains de la justice. Il fut arrêté, et conduit à la prison de Meun-sur-Loire, par ordonnance de l'évêque d'Orléans [1].

[1] Cet évêque s'appelait Thibault d'Assigny. Villon n'eut pas à s'en louer. Voici toute la vengeance qu'il en a tirée :

Peu (nourri) m'a d'une petite miche
Et de froide eau, tout ung esté.
Tel luy soit Dieu qu'il m'a esté.
Et s'aucun me vouloit reprendre
Et dire que je le mauldys,
Non fais, si bien le sçai comprendre,
Et rien de luy je ne mesdys.
Voycy tout le mal que j'en dys
S'il m'a esté misericors,
Jesus, le roy de paradis,
Tel luy soit à l'âme et au corps!

Il s'en fallut de la clémence de Louis XI, *Loys le Bon,* comme il l'appelle, que Villon ne fût ce pendu dont il avait tracé l'effrayante peinture. Louis XI, dur aux nobles et aux grands, était *bon* au petit peuple ; il ne haïssait pas le franc-parler des vilains, qui le louaient aux dépens des grands. D'ailleurs le prince qui introduisait l'imprimerie en France pouvait bien mettre quelque prix à la vie d'un poète.

Ce qui fait goûter les poésies de Villon, c'est cette gaieté mélancolique, si naturelle à l'homme, qui n'a été créé ni pour les joies ni pour les douleurs sans mélange. Sa ballade sur *les Dames du temps jadis* est un modèle charmant :

Dictes-moy où, n'en quel pays,
Est Flora, la belle Romaine ;
Archipiada, ne Thaïs,
Qui fut sa cousine germaine ;
Echo, parlant quand bruyt on maine
Dessus riviere ou sus estan,
Qui beauté eut trop plus qu'humaine?
Mais où sont les neiges d'antan?

S'il m'a esté dur et cruel,
Trop plus que cy ne le racompte,
Je veuil que le Dieu eternel
Luy soit doncq semblable à ce compte.
. . . .
Si prieray Dieu de bon cueur,
Par l'âme du bon feu Cotard.
Mais quoy! ce sera donc par cueur,
Car de lire je suis faitard (paresseux).

(*Grand Testament,* huitains 2, 3 et 4.)

Où est la très sage Heloïs?

. . . .

Semblablement où est la royne
Qui commanda que Buridan
Fust jetté, en ung sac en Seine?
Mais où sont les neiges d'antan?

La reine Blanche comme un lys,
Qui chantoit à voix de Sereine;
Berthe au grand pied, Bietris, Allys;
Harembourges, qui tint le Mayne;
Et Jehanne, la bonne Lorraine,
Qu'Anglois bruslerent à Rouen;
Où sont-ils, Vierge souveraine?
Mais où sont les neiges d'antan?

La même idée était venue à Charles d'Orléans; il la laissa échapper :

Au vieil temps, grand renom couroit
De Cryseis, d'Iseult et d'Helene,
Et maintes autres qu'on nommoit
Parfaictes en beauté haultaine;
Mais au derrain (enfin) en son domaine
La mort les prit piteusement.
Par quoi puis veoir clairement
Ce monde n'est que chose vaine.

Entre la froide réflexion que rime lourdement le prince poète, et cette charmante évocation, que fait l'enfant du peuple, de tant de beautés célèbres, la plupart françaises, — n'oublions pas ce trait, — il y a la différence d'un agréable bel esprit à un poète.

De même, quelle élégance précoce de langage peut valoir l'accent et la nouveauté de ces couplets du *Grand Testament*, où Villon parle de la fuite

rapide de sa jeunesse, de ses fautes, de la mort qui égale tout le monde?

Je plaings le temps de ma jeunesse,
Ouquel j'ay plus qu'autre gallé (fait le libertin),
Jusque à l'entrée de vieillesse :
Qui son partement (départ) m'a celé (caché).
Il ne s'en est à pied allé,
N'a cheval ; las ! et comment donc ?
Soudainement s'en est vollé (s'est envolé).
Et ne m'a laissé quelque don.

Je ne sache pas d'image plus naïve de cette fuite insensible du temps, qui emporte nos jours sans nous rien laisser de solide. Ce qui suit me fait venir les larmes aux yeux :

Allé s'en est, et je demeure,
Pauvre de sens et de sçavoir.
. . . .
Bien sçay se (si) j'eusse estudié
Ou temps de ma jeunesse folle,
Et à bonnes meurs dedié,
J'eusse maison et couche molle !
Mais quoy ? moi je fuyoye l'escolle,
Comme faict le mauvays enfant.
En escrivant ceste parolle,
A peu que le cueur ne me fend.

Où sont les galants qu'il suivait dans sa jeunesse,

Si bien chantans , si bien parlans ?

Plusieurs sont morts : quant à ceux qui restent, les uns sont devenus grands seigneurs et maîtres;

Les autres mendient tout nudz
Et pain ne voient qu'aux fenestres.

Les autres se sont faits moines. Il n'y a rien à souhaiter aux premiers, ni rien à en dire :

Mais aux pauvres qui n'ont de quoy,
Comme moy, Dieu doint (donne) patience !

Pour les moines, que leur manque-t-il? *Bons vins, poissons, tartes, flans,* ils ont tout en abondance :

Ils ne veulent nulz eschansons,
Car de verser chacun se peine.

Il revient sur sa pauvreté, sur sa naissance, sur sa *pauvre petite extrace :* son père, son aïeul étaient pauvres :

Pauvreté tous nous suyt et trace.

Mais pourquoi se plaindre? S'il n'a pas les trésors de Jacques Cœur, mieux vaut, dit-il,

. . . . Vivre soubz gros bureaux (étoffe grossières)
Pauvre, qu'avoir esté seigneur,
Et pourrir soubz riches tumbeaux.

Et encore sait-on si Jacques Cœur a eu un tombeau? Pour lui, continue-t-il, il n'est pas fils d'ange. Son père est mort : Dieu ait son âme! Quant à sa mère, elle mourra :

Et le sçait bien la pauvre femme,
Et le filz pas ne demourra.

Pauvres et riches, sages et fous, nobles et vilains, dames de la cour, « Mort saisit tout sans exception : »

Et mourut Pâris et Helene.
Quiconques meurt, meurt à douleur.

Celluy qui perd vent et alaine,
Son fiel se creve sur son cueur ;
Puys sue, Dieu sçait quelle sueur !
Et n'est qui de ses maulx l'allege ;
Car enfants n'a, frere ne sœur,
Qui lors voulsist estre son pleige (caution).

La mort le faict fremir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes et nerfs croistre et estendre.
Corps féminin, qui tant est tendre,
Polly, souef, si précieulx,
Te faudra il ces maux attendre !
Ouy ; ou tout vif aller es cieulx.

Voilà, si je ne me trompe, des beautés de toutes sortes ; traits de sentiment, peintures énergiques ou touchantes, contrastes de la vie et de la mort : tout ce qui fait la grande poésie.

La pièce suivante dérobe pour ainsi dire, sous l'enjouement de la forme, cette douce mélancolie qui s'est épanchée librement dans les vers qu'on vient de lire. Le refrain en est comme la note sensible à laquelle tout revient :

Je congnois bien mouches en laict ;
Je congnois a la robe l'homme ;
Je congnois le beau temps du laid ;
Je congnois au pommier la pomme,
Je congnois l'arbre a veoir la gomme ;
Je congnois quand tout est de mesme ;
Je congnois qui besongne ou chomme ;
Je congnois tout, fors que moy-mesme ;

Je congnois pourpoinct au collet ;
Je congnois le moine à la gonne (robe);
Je congnois le maistre au valet ;
Je congnois au voyle la nonne ;

Je congnois quant piqueur jargonne;
Je congnois folz nourriz de cresme;
Je congnois le vin à la tonne;
Je congnois tout, fors que moy-mesme.

ENVOI.

Prince, je congnois tout en somme;
Je congnois coulorez et blesmes;
Je congnois mort qui nous consomme;
Je congnois tout, fors que moy-mesme.

Netteté de pensée, vivacité de tour, force d'expression, philosophie enjouée et profonde, que tout cela est supérieur à la facilité nonchalante de Charles d'Orléans! Quelles acquisitions pour l'esprit français et pour notre langue poétique!

Ainsi, malgré quelques vers agréables de Charles d'Orléans, laissons à Villon l'honneur du progrès que vient de faire la poésie française depuis le *Roman de la Rose.* N'amendons pas le jugement de Boileau pour si peu. Le premier, Villon s'est affranchi de l'imitation des *vieux romanciers;* le premier, il a tiré sa poésie de son cœur; le premier, il a créé des expressions vives, originales, durables. Charles d'Orléans clôt la liste des poëtes de la société féodale; Villon est le poëte de la vraie nation, laquelle commence sur les ruines de la féodalité qui finit.

Marot, qui ne paraît pas avoir connu Charles d'Orléans, avait déjà placé Villon au rang où l'a maintenu Boileau. Il s'ébahit « vu que c'est le meil-« leur poëte parisien qui se trouve, comment les im-

« primeurs de Paris et les enfants de la ville n'en « ont eu plus grand soin. » Il veut que les jeunes gens « cueillent ses sentences comme belles fleurs ; « qu'ils contemplent l'esprit qu'il avoit ; que de lui « ils apprennent proprement à décrire. » Il l'estime « de tel artifice, tant plein de bonne doctrine, et « tellement peinct de mille couleurs, » que très souvent il lui fait des emprunts, et qu'il se paye, en le copiant, du soin de l'avoir édité.

Villon a la qualité suprême : il a la mesure, le goût ; il sait n'exprimer de ses sentiments que ceux qui lui sont communs avec tout le monde, et garder pour lui ce qui n'est propre qu'à lui. Enfant du peuple, né dans la pauvreté, poussé au désordre par le besoin, toujours dans quelque extrémité fâcheuse, il ne laisse voir de sa vie que ce qui la rend intéressante pour tous. Sous les haillons de sa condition, on voit percer les ailes du poète. Villon n'a pas su quelle destinée auraient ses vers, mais il semble qu'il ait eu la modestie de la gloire qui l'attendait.

CHAPITRE QUATRIÈME.

§ I. De ce qui a manqué à l'esprit français et à la langue, du douzième au seizième siècle. — Qu'entend-on par les idées générales? — § II. Dans quelle mesure l'esprit français, au moyen âge, a-t-il eu des idées générales? — Des philosophes et des théologiens. — De la scolastique. — § III. De ce que la théologie en particulier a fait pour la langue. — Sermons de saint Bernard traduits en français. — Fragment inédit d'un sermon de Gerson. — § IV. Si les clercs ont eu plus d'idées générales que les écrivains en langue vulgaire. — Pourquoi les uns et les autres en ont eu si peu. — D'où ces idée doivent venir.

§ I.

DE CE QUI A MANQUÉ A L'ESPRIT FRANÇAIS ET A LA LANGUE, DU DOUZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE. — QU'ENTEND-ON PAR LES IDÉES GÉNÉRALES?

J'ai épuisé la liste des écrivains qui, dans cette période de l'histoire de l'esprit français et de notre langue, ont laissé des noms durables. C'est le moment d'apprécier les progrès de cet esprit et de cette langue dans le long espace de temps qui s'est écoulé du douzième au seizième siècle, entre l'époque où s'est formée la langue française et celle où elle va devenir la plus grande langue littéraire des temps modernes.

A quoi est-on arrivé à la fin du quinzième, après plus de trois cents ans de travail? A une première ébauche de l'esprit français; à quelques poésies satiriques, inspirées par nos mœurs nationales; à quelques récits clairs et intéressants des principaux faits de notre histoire. Quant à la langue, elle suffit à

tout ce que l'esprit français, enfermé dans ce cercle, lui demande d'exprimer. C'est pourtant cette langue, chargée de diphtongues épaisses, de consonances discordantes et de voyelles nasales, qui paraissait au maître de Dante, Brunetto Latini, la *parleure la plus delitable.* Un auteur vénitien qui écrivait en 1275, Martino Canale, traduisant en français une chrônique vénitienne, disait « que langue françoise cort parmi le monde, et est la plus delitable a lire et a oïr que nulle autre. » Dante, qui créait la langue italienne, et qui la portait tout d'un coup à sa perfection, faisait l'éloge de la nôtre. On l'employait dans les cours étrangères à la rédaction des actes ; on la prenait pour la langue naturelle des hommes : si un sourd-muet, disait-on, recouvrait la parole, il parlerait le français de Paris. Ce qu'on disait de notre langue à son berceau, quand elle manquait de règles certaines, un grand homme allait le confirmer au commencement du seizième siècle. A peine avait-elle fait quelques pas au delà du point où nous sommes arrivés, que Charles-Quint la qualifiait de *langue d'État.* Certes, nous sommes bien ambitieux pour elle, puisque la gloire de ces commencements ne nous suffit pas, et que nous voulons de plus hautes destinées pour cette langue à laquelle, du nord au midi, l'Europe rendait hommage. Que fallait-il donc encore à l'esprit français et à notre langue ? Il leur fallait ce qui devait faire de l'un l'esprit humain, et rendre l'autre universelle, à savoir les idées générales, et ces vé-

rités de l'ordre moral, dont l'expression, dans un langage définitif, est proprement la littérature ou l'art.

Une seule idée comprend toutes ces idées et toutes ces vérités : c'est l'idée même de l'humanité ; c'est l'idée de l'homme, non pas borné à un pays ni à une époque, non d'hier ni d'aujourd'hui, mais occupant tout l'espace et tous les temps. C'est cet « homme universel » de Pascal [1] qui est en chacun de nous et qui se reconnaît dans ses pensées exprimées trois mille ans avant lui, sous d'autres cieux, en des langues qui ne se parlent plus. Les autres idées générales ne sont que les développements de cette idée première, par la même raison que tous les hommes en particulier ne sont que des copies du même original, l'humanité. J'entends par idées générales tous les rapports de l'homme avec ses semblables et avec Dieu, selon l'état des sociétés et selon les religions. J'entends par vérités de l'ordre moral les vérités sur les caractères et leurs contrastes, sur les passions et leurs combats, sur tout ce qui fait le fond de la *vie contentieuse*, comme Buffon qualifie la vie humaine. J'entends tous les états de l'âme, et ce qu'il y a de général dans ces états. C'est la matière du beau vers de Térence, qui a été au cœur de toutes les nations :

Homo sum : humani nihil a me alienum puto.

[1] *Pensées* II, 271. Édition Havet.

Mais quoi ! l'histoire des sociétés humaines offre-t-elle donc des époques déshéritées où l'on vit sans idées générales, où celles qui les comprend toutes, l'idée de l'humanité, n'y est pas tout au moins une action d'instinct ?

Assurément non. Une nation, si petite qu'elle soit, que dis-je ? une société quelconque d'hommes, réunis par le lien le plus grossier, ne peut pas être un seul jour sans avoir des idées générales, sans que chacun y reconnaisse confusément l'humanité dans ce qu'il sent en lui-même de commun avec tous. L'homme n'est pas un seul moment privé de la raison qui conçoit ces idées. Mais qu'il y a loin d'une notion d'instinct, confuse et inactive, à cette connaissance claire et pratique, qui fait qu'une nation se guide par toute la sagesse de l'humanité ! Or, l'histoire des sociétés humaines nous présente dans la même nation, ce spectacle de générations qu'éclaire à peine ce faible instinct, et de générations qui sont comme éblouies de cette connaissance. Trop heureuses ces dernières, et trop favorisées, si toute la sagesse humaine accumulée n'était pleine d'imperfections, d'erreurs et de pièges !

Deux conditions sont nécessaires pour qu'un peuple ait des idées générales en assez grand nombre et assez claires pour en faire le fond de sa littérature : c'est la connaissance du passé et une expérience assez longue de la vie sociale, pour appliquer au présent les enseignements du passé. Ce peuple aura une littérature le jour où il reconnaîtra

en lui l'humanité elle-même par la comparaison du passé, du présent et de l'avenir.

Cette comparaison n'est pas possible dans une société qui se forme, chez un peuple qui cherche sa nationalité et ses frontières. Un tel peuple vit au jour le jour; il songe à se défendre, à exister; il est tout entier occupé de son établissement; il est trop au présent pour s'inquiéter de connaître le passé. Si quelques esprits le connaissent, c'est imparfaitement et par des traditions altérées. Ils n'y peuvent initier la foule, qui n'entend rien aux langues savantes, et ils communiquent entre eux dans un idiome qui ne se parle plus. Tel est l'état intellectuel de la France du douzième au seizième siècle. Notre nation n'a pas été un jour sans avoir des idées générales, et l'idée de l'humanité, qui les comprend toutes. Dans quelle mesure, c'est ce que nous indiquent les écrits en langue latine qui ont paru durant cette période.

§ II

DANS QUELLE MESURE L'ESPRIT FRANÇAIS, AU MOYEN AGE, A-T-IL EU DES IDÉES GÉNÉRALES? — DES PHILOSOPHES ET DES THÉOLOGIENS. — DE LA SCOLASTIQUE.

Il y a eu de grands noms dès le douzième siècle : Abélard, saint Bernard. Le treizième est rempli du nom de saint Thomas, presque plus Français qu'Italien, puisqu'il prit ses grades à Paris, et qu'il y passa plusieurs années dans la prédication et l'en-

seignement. Au quinzième appartient Gerson. Quant au quatorzième, on n'y avait vu qu'une foule de disputeurs obscurs, qui se partagaient entre saint Thomas, le *Docteur séraphique,* et son contradicteur, Duns Scot, le *Docteur subtil.* Tous ces noms appartiennent à la philosophie et à la religion. C'est donc dans les écrits philosophiques et dans les écrits de religion qu'il faut chercher jusqu'à quel point les écrivains en langue latine ont eu des idées générales. Si l'idée de l'humanité a été conçue et exprimée clairement quelque part, ce doit être dans des livres dont l'homme en général a été l'unique sujet.

Les philosophes et les théologiens avaient d'ailleurs dans un certain degré la connaissance du passé. Au douzième siècle, saint Bernard et Abélard écrivent en latin, en hommes qui lisaient et pratiquaient Cicéron ; mais ce savoir n'était ni profond, ni réglé par le goût. Saint Bernard, qui retrouve quelquefois la langue de Cicéron, n'échappe pas à la subtilité et aux pointes de Sénèque ; Abélard cite l'*Art d'aimer* d'Ovide dans ses discussions sur les textes sacrés. Toutefois cette connaissance, même imparfaite, du passé leur donnait un avantage immense sur les écrivains en langue vulgaire, et les mettait sur la voie des vérités générales. Après eux, après leur successeur immédiat, saint Thomas, cette connaissance s'obscurcit ; on écrit aux quatorzième et quinzième siècles dans un latin de plus en plus barbare. La tradition antique, déjà

si incertaine dans les deux siècles précédents, est mêlée de fables grossières qui font de Cicéron deux personnages, et de Virgile un magicien.

Demandons d'abord à la philosophie comment elle explique l'homme. On peut trouver dans ses livres, soit des formes de raisonnement d'une application toujours efficace, soit un certain nombre d'axiomes qui subsistent; mais vainement prétendrait-on nous y faire voir l'idée claire de l'humanité. J'en rencontre quelquefois le mot, et il y a un grand débat entre les réalistes et les nominaux, pour savoir si l'humanité est une réalité ou un nom, une abstraction réalisée ou une commodité de la parole. J'y vois l'humanité opposée à la *socratité,* à la *platonité,* et les individus considérés tour à tour comme existant seuls absolument, ou comme n'étant que les parties et comme les membres du genre humain. L'humanité est la matière de toute la dispute; mais pendant qu'on examine si c'est une réalité ou si ce n'est qu'un jeu de langage, personne n'en étudie le fond. Ce grand mot plane en quelque sorte sur toute l'époque, mais on ne pénètre pas dans la chose; et, parmi tant de philosophes, il n'en est pas un qui soit tenté un jour de n'être qu'un moraliste.

La philosophie n'aperçoit pas la morale, et se hâte d'appliquer ses principes à la religion, dans laquelle elle se confond bientôt, ou contre laquelle elle va se briser. Il sort de tout cela une sorte de création équivoque, qu'on appelle la scolastique,

amalgame de la philosophie qui veut imposer ses formules aux vérités de la foi, et de la religion qui veut prouver les vérités de la foi par l'unique procédé du raisonnement philosophique à cette époque, le syllogisme.

La scolastique n'est ni une science ni une méthode ; car, où manque un corps de vérités, il n'y a pas de science ; où manquent des principes certains, il n'y a pas de méthode. C'est, si je puis ainsi parler, un expédient de l'esprit humain, né tout à la fois de l'ignorance, qui lui est insupportable, et de cet éternel besoin de principes certains et supérieurs, qui règlent la vie et arrachent l'homme à la domination de ses appétits.

Un certain nombre de généralités et d'abstractions, tirées de quelques traités d'Aristote et de Platon, et que rendaient plus vénérables le temps, l'éloignement et l'ignorance de la langue grecque, trompaient, sans le satisfaire, ce besoin de certitude, éternel honneur de l'esprit humain. Le maniement de ces axiomes flattait l'ambition des penseurs, en leur persuadant qu'ils étaient pénétrants quand ils n'étaient que subtils, et qu'ils marchaient en avant quand ils ne faisaient que tourner sur eux-mêmes. Pour se convaincre soi-même, ou se persuader qu'on avait convaincu les autres, il suffisait de réunir deux de ces axiomes sous forme de prémisses, et d'en faire sortir, à titre de conclusion, le principe qu'on voulait établir. La vaine satisfaction qu'on tirait de ces faciles victoires con-

tribuait à augmenter l'ignorance ; et c'est ainsi que la scolastique, après avoir été un expédient pour quelques intelligences d'élite, devint pour l'esprit humain un empêchement et un obstacle.

La scolastique, en réduisant toutes choses au syllogisme, avait d'ailleurs fait disparaître des écrits l'imagination, la sensibilité et la raison elle-même, qui n'était plus qu'un mécanisme. Elle appauvrissait l'homme : comment aurait-elle eu l'idée morale de l'humanité ?

Nous trouverons sans doute cette idée dans les ouvrages de religion. Mais qu'y voit-on, sinon la seule théologie? Cette théologie est pure encore dans saint Bernard [1], lequel n'y mêle rien d'étranger. Plus tard, dans saint Thomas, elle emprunte à la philosophie ses formules, pour réduire en un corps, en une Somme, toutes les vérités de la religion, présentées sous la forme de questions résolues. Bientôt elle se rencontre avec la philosophie dans la scolastique ; et de ce mélange naît un nombre infini de propositions scolastico-théologiques. Un évêque de Paris, Étienne Tempier, en condamna, comme hérétiques, jusqu'à deux cent vingt-deux. Dans Gerson, la théologie se dégage de la philosophie, et tend à reprendre son caractère ; mais, à l'exemple de la philosophie, elle néglige la morale, qui tient le milieu entre l'une et l'autre, et

[1] Voir, pour ce qui regarde saint Bernard, ce que dit Massillon, dans le panégyrique de ce saint, sur son mépris des livres approfondis

qui seule suppose et implique l'idée de l'humanité.

Dans la foule des écrits de théologie de cette période, suscités par cette confusion de la philosophie et de la religion, qui se nomme la scolastique, à peine rencontre-t-on quelques indications de vérités générales. L'homme n'est guère considéré que dans l'état théologique, pour ainsi dire; tour à tour au niveau de l'ange, quand on regarde de quel prix il a été racheté, ou au-dessous du néant, quand on le compare à Celui qui l'a créé. Saint Bernard et les autres reçoivent de la tradition chrétienne l'homme tout connu et tout expliqué. Ce n'est plus pour eux une étude à faire : tout est convenu et réglé. C'est une sorte de synthèse de l'homme, acceptée par la foi; l'humanité n'est qu'une formule de la théologie chrétienne.

Plus tard, aux jours où la religion aura remplacé la théologie, où le christianisme descendra des hauteurs du dogme dans l'étude profonde et compatissante des misères de l'homme, l'humanité sera mieux comprise, et l'on verra naître la science de la morale chrétienne. Il paraît sans doute quelque image de cette morale dans les théologiens de moyen âge; mais elle n'y est qu'une discipline impérieuse. Elle n'analyse pas, elle ne pénètre pas dans les replis du cœur; d'un mot, elle règle toute une suite de mouvements qui naissent les uns des autres; une même prescription s'étend à toutes les sortes d'infractions possibles. Cette théologie est

sans compassion ; elle accable l'homme par la brièveté de ses jugements sommaires, à la différence de la religion, qui découvre d'une main maternelle toutes les plaies du cœur qu'elle va guérir, et qui montre, à côté des ravages du mal originel, les ressources de la nature rachetée.

En lisant les sermons de saint Bernard, le plus grand parmi les théologiens de cette époque, je l'admire moins sur cette cime élevée où il se tient, égalant quelquefois ses paroles aux paroles sacrées, que je ne m'étonne de le voir si indifférent au détail de la vie humaine, comme s'il l'ignorait ou le trouvait au-dessous de ses extases. Jésus lui-même n'avait-il donc pas indiqué cette voie au christianisme, par tant de paroles à la fois pleines d'une connaissance infinie de l'homme et de compassion pour ses misères? La foi du théologien transporte saint Bernard si loin et si au-dessus de la vie, qu'il néglige ces indications si lumineuses; et quand il se rencontre dans les livres saints quelques fortes peintures ou des récits attachants de la vie, il les tourne à la figure, comme pour mettre une ombre mystique entre la réalité et lui.

L'homme, dans les philosophes, c'est un genre ; seulement, pour les uns, ce genre n'est qu'un vain mot ; pour les autres, c'est une abstraction réalisée. Dans les théologiens, l'homme est « celui qui n'est pas, » par rapport à « Celui qui Est. » Tout se réduit à expliquer le mystère de cette inégalité infinie du Créateur et de la créature. De temps en

temps, quelques paroles soutiennent contre le désespoir « celui qui n'est pas. » Des explications prodigieuses font descendre Dieu de l'infinie hauteur à l'infinie bassesse, afin que le non-être sente quelquefois qu'il n'est pas indifférent à l'Être [1]. Ou bien l'homme est comme le champ de combat entre Dieu et le diable ; autre mystère, non moins inaccessible, de cette autre inégalité de l'ange déchu, mais toujours puissant, et de l'homme racheté, mais toujours corrompu.

Je ne m'étonne pas que cette foi mystique du théologien, placé, soit entre l'homme et Dieu, soit entre l'homme et le diable, et qui n'est pas toujours insensible à l'orgueil de son rôle d'intermédiaire, ait eu peu d'influence sur l'esprit français et sur la langue. Je ne m'étonne pas non plus que la philosophie scolastique, tournant dans ce cercle d'abstractions et de catégories qu'elle avait reçues sans les discuter, et s'épuisant à les faire s'entrechoquer pour en tirer de fausses lumières, n'ait produit qu'un empressement stérile autour de quelques parleurs populaires, et la vaine curiosité qui s'attache au prestige de la parole. De tant

1 Comment unissent-ils « celui qui n'est pas » à « Celui qui Est ? » « Par trois liens, dit saint Bernard : la corde, les clous de bois ou de fer, la glu ; par la corde, quand, sous le trouble d'une forte sensation, on ne cesse pas néanmoins d'avoir en vue son honneur et la mémoire de la promesse. Par les clous, quand on n'a pas peur des hommes, mais des tourments de l'enfer ; par la glu, quand par la charité on ne fait qu'un seul esprit avec Dieu. » *De diversis*, sermo IV, p. 2314.

d'écrits en langue latine, qui trompent par une apparence de maturité, il n'est rien entré dans la langue vulgaire. L'esprit français n'a fait de progrès que le jour où il a cherché la morale sous la théologie, et secoué la servitude de la scolastique. Ce n'est pas de la scolastique que nous est venu le goût pour la précision et pour la rigueur logique; je n'en vois, dans les penseurs du moyen âge, que beaucoup d'applications mauvaises parmi un très petit nombre de bonnes. La distance qui paraît si grande entre les clercs et les écrivains en langue vulgaire, comme entre les deux publics distincts qui les suivaient, est moindre qu'il ne semble au premier abord. Je me méfie de penseurs qui se sont accommodés d'un idiome mort et qui n'ont pas pensé dans la langue de leur pays.

§ III.

DE CE QUE LA THÉOLOGIE EN PARTICULIER A FAIT POUR LA LANGUE. — SERMONS DE SAINT BERNARD TRADUITS EN FRANÇAIS. — FRAGMENT INÉDIT D'UN SERMON DE GERSON.

Il est facile d'apprécier, par les traductions françaises de quelques sermons de saint Bernard au douzième et au treizième siècle, combien la langue nationale a tiré peu de ressources de la théologie [1]. Elle résiste à en exprimer les subtilités, quoique le

[1] Voir les sermons de saint Bernard, publiés par Le Roux de Lincy, dans la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France.*

latin en soit quelquefois bon, et le ton animé. A certains endroits où saint Bernard raffine, le traducteur se contente, faute de comprendre le sens, de transporter dans la traduction les mots latins légèrement francisés. Ce qu'il en reproduit le plus heureusement, c'est le tour, où l'on reconnaît un Français qui exprime dans une langue étrangère ce qu'il pense avec le génie de son pays.

Mais cette langue de la traduction, si rebelle à ce que l'esprit français ne doit pas s'assimiler, semble mûrir, ou plutôt naître toute faite, pour exprimer ce qui ne cessera pas d'être vrai. Ainsi quand saint Bernard dit : *Non est talis tristitia hypocritarum; non in corde, sed in facie est ;* la langue française traduit : « Teile n'est mies la tristece des ypocrites; car elle n'est mies el cuer, mais en la fazon. » Et plus loin, là où le latin dit : *Hypocrita ungit potius semetipsum, ut propriæ fragrantiam opinionis respergat ;* le français, rendant image pour image, traduit ! « Li ypocrite oynt ainzois ley-mesmes, por espardre l'odor de sa propre noméie. » La langue est déjà constituée, par le tour qui marque le mouvement de la pensée, et par le terme propre qui en est le signe définitif. Il ne reste plus qu'un certain travail d'orthographe, qui changera *espardre* en répandre, et *noméie* en renommée. Je pourrais citer d'autres exemples, non en grand nombre toutefois; car saint Bernard ne touche que rarement à l'homme non théologique. Il dogmatise, il ne peint pas la vie.

Ainsi, et c'est une preuve de plus que les idées générales font seules faire des progrès aux langues, toutes les fois que saint Bernard exprime ou seulement fait voir à demi une vérité de philosophie morale, la langue de la traduction s'enrichit d'une création nouvelle. On dirait que l'esprit français a été touché, et qu'il répond.

La même chose se remarquerait dans la traduction inédite des lettres d'Abélard à Héloïse, par Jean de Meun. Tous les passages de dialectique, qui sont médiocrement clairs dans le latin, s'obscurcissent encore dans la traduction; mais une langue vive naît tout aussitôt pour exprimer ce qui s'épanche de sentiments vrais et durables de ce cœur désabusé.

Les sermons inédits de Gerson offrent, à côté d'obscurités impénétrables, dans les passages qui s'adressent aux *grands clercs,* une langue nette, expressive, quand il parle aux *simples gens*. Son sermon sur la Passion intéressait toutes les mères au redoutable mystère, par le récit des adieux de Marie à Jésus, prêt à faire « son dernier voyage « en Jherusalem, le voyage en sa douloureuse « mort. » — « Adieu, mon filz, lui fait dire Ger- « son, adieu ma seulle joye, mon seul confort! Et « ne vous verré-je jamès icy? — En disant ainssi, « ou par adventure en sillence ou en soub-gémis- « sements, en soupirs et en plainctes langou- « reuses, pour ce que la douleur empeschoit de

« parler, vous, mere piteuse, comme je puis reli-
« gieusement pencer, embrassiez vostre filz, le
« plus bel de tous aultres. Le doux aignel inno-
« cent et sans amertume s'en alloit à occision,
« combien qu'il fust celui qui est Dieu benoist en
« trinité. Vous l'embrassiez tendrement, et encli-
« niez vostre face espleurée sur ses espaules ou
« sur son chaste visaige ; puis repreniez vigueur,
« et commanciez à dire : Adieu, beau filz ! adieu,
« hélas ! mon filz. Mes, mon pere, mon seigneur
« et mon Dieu, toutes choses sont en vostre puis-
« sance. Je suis vostre mere desollée, vostre pe-
« tite ancelle, laquelle vous avez tant digné aimer
« et honorer de vostre seule grâce, sans mes mé-
« rites. Je vous supplie, ayez mercy de celle mere,
« et demourez pour ceste feste avecques nous icy
« en Bethanie, pour eschever (éviter) la fureur
« des traictres Juifs qui vous quierent livrer à
« mort, et desja vous ont voullu lapider au tem-
« ple. Vous le savez ; je vis les pierres. Las ! et
« quelle paour ! Ils venoient ja pour vous lapider
« et jecter, si vostre divine puissance ne vous en
« eust delivré. Pareillement vos pouvez vous es-
« chapper à present. Toutefois, sire, soit faict non
« pas ainssi que je veulx, mais ainssi que vous
« voullez. Soit faict tout à vostre ordonnance et
« plaisir. » Gerson a raison d'ajouter : « Devotes
« gens, s'il y a icy cueurs piteulx, et qui seust
« oncques que c'est d'aymer, par especial de mere

« un filz, pance à ceste douleur de la doulce mere « de Jesus[1] ! » Il a su en effet toucher les cœurs, sans affaiblir le dogme ; il a fait la part de la religion et celle de la théologie.

§ IV.

SI LES CLERCS ONT EU PLUS D'IDÉES GÉNÉRALES QUE LES ÉCRIVAINS EN LANGUE VULGAIRE. — POURQUOI LES UNS ET LES AUTRES EN ONT EU SI PEU. — D'OU CES IDÉES DOIVENT VENIR ?

On chercherait donc vainement, chez les grands clercs du moyen âge, des idées générales nées de la connaissance profonde du passé et de la comparaison du passé avec le présent. Les sujets dont ils s'occupent sont d'un intérêt universel ; mais une mauvaise méthode n'en tire que des jeux d'esprit, aussi capricieux que les humeurs des écrivains. Ce sont des souvenirs du passé, presque toujours plus forts que les esprits qui s'en inspirent ou s'en autorisent. Je n'en parle ainsi qu'au point de vue littéraire. Que la philosophie moderne ait constaté, dans les écrits des scolastiques, des notions ou des traditions fécondes ; que la théologie proprement dite se reconnaisse dans les écrits des théologiens, le nier n'est guère plus de ma compétence que l'assurer. Mais pour les idées générales de l'ordre littéraire, les seules qui développent les langues, je crois que les grands clercs de cette époque en ont fort peu fourni. Comparés même aux

[1] Sermons inédits de Gerson, à la Bibliothèque nationale.

écrivains en langue vulgaire, ils ont ce désavantage que, ne connaissant guère mieux le passé, ils observent le présent de moins près que ces naïfs ignorants, lesquels étaient battus pour n'avoir pas su leurs *lissons*, comme Jehan Froissart, ou comme Villon fuyant l'école.

Mais ceux-ci n'ont pas plus d'idées générales que les clercs. Villehardouin en trace à peine quelques-unes d'une main ferme dans ses *Mémoires,* qu'on dirait écrits avec la pointe d'une épée. Il s'en révèle un plus grand nombre, qui ont l'air de naïvetés, à la vieillesse expérimentée et à l'esprit plus cultivé de Joinville. Froissart en mêle trop rarement à ses charmants écrits. Elles ont, dans certaines pages de Comines, l'autorité de maximes de politique et de croyances morales. Dans les ouvrages en vers, les seules choses qui paraissent vivantes sont des idées générales. C'est le Faux-Semblant du *Roman de la Rose,* une idée générale personnifiée. Ce sont quelques sentiments délicats dans Charles d'Orléans, quelques traits de mélancolie aimable ou de vraie satire dans Villon.

La principale source des idées générales a manqué à tous ces écrivains. Ils ne connaissent point le passé, ou ils le connaissent encore plus mal que les clercs ; ils pensent dans un lieu et dans un temps, avec une raison qui n'a pas de traditions, qui ne sait pas quelle est la raison universelle. Tous ces écrivains, poètes et prosateurs, sont tout entiers au présent. Encore s'agit-il du présent le

plus étroit, de la vie au jour le jour, dans une nation partagée en cinq ou six peuples, luttant, dans d'interminables guerres, contre la force des choses qui en fera une seule nation. Nul repos, nulle sécurité ; aucune connaissance claire et familière des grands exemples historiques qui pût apprendre à la France à se connaître elle-même et à rendre le présent meilleur. Je ne vois dans toute cette période que deux sortes d'écrivains : les uns attaquent par la satire ou la raillerie les puissants et tous ceux qui paraissent avoir leurs aises dans ce présent si laborieux ; les autres les regardent avec admiration, et les chantent sur le luth. Ceux-ci font le tableau, ceux-là font la satire du présent.

On l'a vu plus haut pour les chroniqueurs : les événements contemporains sont l'unique matière de leurs récits. Leur imagination se repaît des choses présentes ; leur raison ne pénètre pas au delà, et ne voit pas le lien des effets aux causes. Tel est le caractère commun des chroniqueurs, à quelques lumières près qui ont apparu aux mieux doués. Mais ceux-là même ressemblent à des enfants auxquels il échappe de dire, au hasard, des choses au-dessus de leur âge. Quelques-uns se sont laissé tenter naïvement par la gloire des anciens historiens ; ils s'embarrassent et se débattent dans ce vain travail d'imitation. C'est le trait particulier des chroniqueurs du quinzième siècle. Ils ont succombé sous cette ambition. Quand ils se guindent ainsi à réfléchir sur les événements, et à regarder

dans le passé et dans l'avenir, ils semblent comme pris de vertige. Il en a été des idées générales au moyen âge comme des pièces d'artillerie du même temps : elles ont tué les premiers qui s'en sont servis.

Les mœurs du présent défrayent tous les genres, depuis les romans qui en mêlent la peinture satirique à leurs fictions, jusqu'aux petits poèmes qui ne sont que des anecdotes de la vie contemporaine. Les farces et sotties du seizième siècle, ces origines du théâtre, sont des satires du présent dialoguées. L'esprit satirique et l'esprit romanesque marquent toutes les poésies du moyen âge. C'est le signe de la jeunesse d'une société. Tout entiers occupés d'eux-mêmes et du moment présent, les jeunes peuples, comme les jeunes gens, sont railleurs et enthousiastes. Du reste, plus le moyen âge s'avance vers la fin, plus l'esprit romanesque s'affaiblit, et plus l'esprit satirique devient général. Ce progrès n'a pas été particulier à la France, mais il y a été plus rapide et plus sensible.

La critique et la raillerie, qui ruinent les sociétés parvenues à leur maturité, stimulent et poussent en avant les sociétés naissantes. Nos anciens poètes ont bien mérité de la nation comme peintres de mœurs et comme écrivains satiriques. En la rendant impatiente du présent, ils l'ont rendue curieuse du passé ; et l'effet de ce double esprit a été de la mettre en état de concevoir à son tour et d'inspirer à ses écrivains des idées générales.

Jusqu'à l'avénement de ces idées, l'esprit français n'est que l'esprit particulier d'une nation admirablement douée, mais qui ne peut pas recommencer à elle seule tout le travail de l'intelligence humaine. Il est vif, naturel; il saisit finement un assez grand nombre de rapports et de vérités secondaires; mais il manque d'élévation et de profondeur. Dans le plus perfectionné des prosateurs, Comines, il veut s'élever et approfondir; le premier effort le mène à la foi, au sein de laquelle il abdique. Dans le plus expressif des poètes, Villon, il indique à quelle source il faut aller chercher la poésie ; il n'atteint pas à la beauté.

Si d'ailleurs les progrès de l'esprit français sont si lents, c'est que la France elle-même est lente à se former. Elle est ravagée par deux siècles de guerres effroyables, tantôt avec l'Angleterre, qui lui arrache un moment sa couronne et lui donne pour roi un régent anglais; tantôt avec son ancienne organisation féodale. Elle ne produit aucun homme de génie dans les lettres. Le génie, à cette époque, se montre là où la France en a le plus besoin : il est dans la guerre et dans la politique. Du Guesclin, Charles V, Jeanne d'Arc, Louis XI, quelle distance de ces noms à ceux de nos chroniqueurs et de nos poètes!

Que penser maintenant de la chimère d'une littérature exclusivement nationale? Fallait-il donc que l'esprit français continuât de tourner dans ce cercle du récit et de la satire, et se réduisît à la peinture

et à la critique du présent ? La civilisation n'est-elle pas l'effort d'un peuple travaillant à réaliser un certain idéal de la vie sociale, qui serve d'exemple et de type aux autres peuples, de même que la littérature n'est que l'effort suprême de l'esprit particulier de cette nation pour devenir l'esprit humain ? J'aime l'esprit français, dans l'image naïve que nous en ont donnée nos écrivains du douzième au seizième siècle ; mais combien l'aimerai-je mieux au seizième, alors que la Renaissance en aura fait l'esprit humain !

Vienne donc cette époque désirée, où la connaissance du passé doit ajouter aux forces naturelles de l'esprit français une force qui le tirera pour ainsi dire hors de lui-même, et qui le transformera en ce sens supérieur de l'*humain,* de l'universel, image de la raison elle-même !

Qui nous donnera cette connaissance du passé ? L'étude des monuments des deux antiquités, profane et chrétienne, rendue facile et populaire par l'imprimerie. Le jour où l'esprit ancien et l'esprit français, mis en présence par les livres, se seront reconnus, ce jour-là commencera l'histoire de la littérature française, et, malgré la lenteur des progrès, il sera glorieux pour l'esprit français de s'être trouvé prêt pour cette reconnaissance, et d'avoir eu le regard assez ferme pour n'être pas ébloui de tant de lumière.

LIVRE DEUXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

§ I. De la Renaissance et de la Réforme, et de leur première influence sur l'esprit français. — § II. Quels auteurs en ont été touchés les premiers. — § III. Marguerite de Valois. — L'*Heptaméron*, ou *Histoire des amants fortunés*. — § IV. Clément Marot.

§ I.

DE LA RENAISSANCE ET DE LA RÉFORME, ET DE LEUR PREMIÈRE INFLUENCE SUR L'ESPRIT FRANÇAIS.

L'époque dite de la Renaissance se caractérise assez par son nom. Ce nom est plus qu'une définition ; il exprime un sentiment. N'y substituons pas une dénomination nouvelle. Nous sommes trop heureux que la postérité ait pris soin elle-même de distinguer, par un mot si expressif, cette époque des précédentes. Pour moi, de même que je m'en tiens religieusement aux noms des écrivains qui subsistent, bornant mon étude à en peser la valeur consacrée, de même j'accepte les termes généraux qui ont servi à caractériser certaines époques, et je me contente de savoir ce qu'ils signifient.

La Renaissance a donc paru à nos pères une sorte de résurrection de l'esprit français. La reconnaissance a imaginé ce mot ; c'est pour cela qu'il

est à la fois respectable et quelque peu exagéré. En effet, il n'y a pas eu proprement résurrection. L'esprit français n'était pas resté inactif; il prenait tous les jours de l'étendue et de la vigueur; il avait déjà des pensées égales aux pensées de l'antiquité, une langue capable d'exprimer celles qui étaient le plus à sa portée. Mais ses progrès avaient été si contrariés et si lents, sa marche si incertaine, que le jour où il lui vint un guide pour le prendre par la main et le pousser en avant, telle fut sa gratitude, qu'il ne songea plus à distinguer sa part dans l'immense progrès qui s'opéra tout à coup. Il en rapporta tout l'honneur à son guide, et déclara qu'il n'avait pas vécu jusque-là, qu'il naissait à la véritable vie. L'esprit français s'attachant ainsi à l'esprit ancien, c'est Dante conduit par Virgile, son *doux maître,* dans les cercles mystérieux de la *Divine Comédie.*

Pendant un certain temps, toute l'ardeur propre à l'esprit français se tourna vers l'étude des langues anciennes. Sa force créatrice fut employée à apprendre. Les hommes supérieurs de ce temps-là sont des grammairiens et des érudits. Ils étaient si enfoncés dans l'étude du passé, qu'ils pensaient, sentaient, aimaient, haïssaient dans les langues mortes. Des hommes qui s'étaient fait une célébrité dans le cercle des connaissances et des professions de leur époque, recommençaient leurs études sur la fin de leur vie, et allaient en cheveux blancs aux écoles où l'on enseignait la langue d'Homère et

celle de Cicéron. Les vieillards faisaient mentir l'admirable portrait du vieillard d'Horace, qui ne trouve à louer que le temps où il a été jeune. Ceux-là préféraient le temps qui allait leur échapper à celui qui les avait vus jeunes, pleins d'espérance, ou en possession de tous les avantages de la vie ; et tandis que d'ordinaire les plus attachés au présent sont les jeunes gens, c'étaient alors les vieillards qu'emportait l'ardeur pour les nouveautés. Quelques esprits supérieurs s'employaient eux-mêmes à répandre par l'impression les chefs-d'œuvre du passé. Érasme, Budé, Henri Estienne, écrivaient d'une main et imprimaient de l'autre.

Dans la société civile et politique, le même enthousiasme se manifestait par l'imitation des choses antiques. François Ier voulait faire renaître la légion romaine. Déjà les piques de la phalange macédonienne avaient joué un rôle dans les batailles. On s'habillait à la mode des Grecs et des Romains ; on leur empruntait les usages de la vie ; et, chose plus étonnante, on les imitait jusque dans l'acte le plus involontaire, jusque dans la mort. Des érudits de trente ans, comme la Boëtie, mouraient à la façon des héros de Plutarque, en prononçant de graves discours, qu'ils semblaient réciter de mémoire, comme une leçon apprise aux écoles.

L'impulsion première vint de l'Italie. Elle mit à cette conquête de l'antiquité une ardeur qui donne à ses premiers érudits des proportions héroïques. Les

princes rivalisaient de curiosité avec les érudits. Le Grec Marc Musurus, qui enseignait la langue grecque au jeune prince de Carpi, dont il était le précepteur, raconte que, même en voyage, tantôt sur les routes, en chevauchant côte à côte avec son maître, tantôt dans les hôtelleries, l'élève prenait sa leçon [1]. Les Italiens nous méprisaient; ils ne songeaient guère à nous faire participer à ces biens de l'esprit dont ils jouissaient tout seuls, ni à nous passer ce flambeau de la vie, dont parle Lucrèce. Il fallut aller dans leur pays le leur arracher des mains. C'est ce que firent nos rois, en ne croyant que conquérir des héritages douteux et reculer les frontières de la France. Les téméraires chevauchées de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier ne nous valurent pas un pouce de terre; mais elles élargirent la voie par où entrèrent en France les livres grecs et latins, et nous mirent à notre tour en possession de ce trésor des lettres antiques, au partage duquel nous allions bientôt appeler toute l'Europe occidentale, dans la langue la plus communicative du monde moderne.

La Réforme vint ensuite; et, de même que la Renaissance nous rendait l'antiquité païenne, les luttes de la Réforme allaient nous rendre l'intelli-

[1] La lettre qui contient ce détail a été trouvée et publiée pour la première fois par Ambroise Firmin-Didot dans son savant et intéressant ouvrage sur *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise*. Alde Manuce, dans une épître dédicatoire à Marc Musurus (1502), parle des visites que lui faisait le jeune prince avec son précepteur.

gence de l'antiquité chrétienne. Deux causes nous en dérobaient depuis longtemps la vue : l'ignorance qui cachait à nos pères le sens de ses monuments, et la scolastique qui obstruait de sa fausse science la source même de la vraie, les livres où elle a été recueillie. La Réforme dissipa l'ignorance, dégagea la religion de la philosophie, chassa la scolastique née de leur confusion, et l'antiquité chrétienne apparut dans toute sa beauté [1].

La Réforme a donc eu, avant la philosophie, l'honneur de ruiner la scolastique ; Calvin l'avait bannie de la théologie avant que Descartes la fît disparaître de la philosophie. En ramenant les esprits aux sources de la religion et en émancipant la théologie, elle rendit le catholicisme capable de vaincre le protestantisme, et de demeurer en France la religion nationale. En attaquant le clergé catholique par la science, elle le força de devenir savant ; en critiquant ses mœurs, elle les épura. Ce fut même une preuve glorieuse de l'excellence de l'esprit catholique, de sa conformité avec l'esprit français, que ce généreux effort du clergé pour redevenir digne de sa croyance, et ce triomphe qu'il remporta sur sa paresse et sur ses vices. Pareils à

[1] Cette destruction de la scolastique par la Réforme n'a pas échappé à Marot. Dans une pièce où il raconte qu'il est allé, un jour de carême, aux champs, près de Paris, entendre un pasteur qui, du haut d'un tertre, parlait de foi et de charité à son petit troupeau

..... tappi à terre en l'umbre,

ces Juifs dont parle Pascal, qui gardaient d'autant plus fidèlement le dépôt des divines promesses, qu'ils en comprenaient moins le sens, les catholiques, du fond de leur ignorance, avaient défendu la tradition sans la comprendre, par les vaines arguties de la scolastique et par la violence. La Réforme, en leur prouvant qu'elle savait mieux lire qu'eux-mêmes dans leurs propres livres, les força d'y regarder; et, la science s'ajoutant à l'autorité de la possession et à l'habitude, ils furent désormais invincibles.

Cette union des deux antiquités a donné l'impulsion à tout le seizième siècle, et a formé au dix-septième la perfection de l'esprit français. La Renaissance et la Réforme ne furent d'abord qu'une seule et même cause, ayant pour ennemis tous ceux qu'offusquait cette double lumière. Deux noms, au commencement du seizième siècle, personni-

il oppose au sermon qu'il lui prête les subtilités de la prédication scolastique :

> Ilz nourrissoient leurs grans troupeaux de songes
> D'*ergo*, d'*utrum*, de *quare*, de mensonges....
> . . . .
> Ilz ont laissé le pain qui ne perist,
> Pour cestuy-là qui à l'instant pourrist;
> Ilz ont laissé la vraye olive, et franche,
> Pour s'appuyer sur une morte branche.
> Ilz ont receu vaine philosophye,
> Qui tellement les hommes magnifye,
> Que tout l'honneur de Dieu est obscurcy...
> En mesprisant celle qui, tout en somme,
> Donne louange à Dieu, et non à l'homme.

(*Sermon du bon Pasteur et du mauvais.*)

fient les deux partis : Érasme et Béda. L'un représente la Renaissance unie à la Réforme ; l'autre, le vieil esprit de paresse et d'ignorance intolérante, qui fait la guerre à ces grandes nouveautés. Par l'inégalité dernière de deux noms presque aussi retentissants l'un que l'autre à cette époque, mesurez la justice des deux causes. De combien l'une est-elle meilleure que l'autre? De la distance qu'il y a d'Érasme à Béda [1].

Sous cette influence féconde des deux antiquités, les idées générales entrent à flots dans l'esprit français, et en étendent au loin les limites. Toute la matière de la pensée est renouvelée. Les hommes de génie naissent à propos, pour cultiver toutes les parties de ce domaine conquis sur la barbarie. Même les hommes secondaires ont leur part dans cette création universelle. Et de même que, dans un voyage de découvertes, parmi les pionniers qui frayent le chemin, le plus obscur a son prix ; de même, dans ce grand travail de défrichement du seizième siècle, le moindre écrivain ajoute aux conpuêtes de l'esprit et de la langue. Les traducteurs y sont des hommes de génie, qui égalent parfois la langue française aux langues anciennes. L'ère de la littérature française commence le jour où nos

1 Béda (Noël), théologien français, né dans le diocèse d'Avranches, mort le 8 janvier 1536, un des docteurs de son temps qui eut le plus de crédit et d'autorité dans la Faculté de théologie, persécuta avec acharnement Robert Estienne. Parmi ses ouvrages sont : *In Erasmi paraphrases*, 1526, in-folio.

livres expriment des vérités générales dans un langage définitif.

§ II.

QUELS AUTEURS ONT SENTI LES PREMIERS L'INFLUENCE DE LA RENAISSANCE ET DE LA RÉFORME ?

Ce grand renouvellement ne s'opéra pas en un jour, et la Réforme et la Renaissance ne se répandirent pas tout à coup et à la fois dans la littérature française. Ce fut d'abord comme une infiltration insensible. On commença par recevoir les idées antiques de seconde main, et par des intermédiaires. L'antiquité païenne s'introduisit par les auteurs italiens : l'antiquité chrétienne, par les livres d'Érasme. Il en résulta tout d'abord un certain adoucissement des mœurs, et un sensible degré de politesse dans les écrits. Les premières idées modifiées par cette influence se rapportent à la vie ordinaire, à l'esprit de société, plutôt qu'à la haute spéculation.

Deux auteurs charmants ont été touchés par ce premier effet de la Renaissance et de la Réforme, et en ont reçu un caractère qui a fait durer leurs écrits : c'est Marguerite de Valois et Marot. Marguerite et Marot ne sont pas des écrivains de génie ; ils perfectionnent l'esprit français dans le cercle un peu étroit où il est resté enfermé pendant le moyen âge, plutôt qu'ils n'ajoutent à ses idées et n'agran-

dissent son horizon. Ils ne pénètrent pas dans la vie humaine au delà de ce que peut atteindre une vue ordinaire. Les vérités qu'ils expriment sont le plus souvent de celles que l'art néglige, tant elles nous sont familières et présentes. Un grand nombre, à notre insu, nous plaisent par l'époque de la langue et par la pensée qu'elles ont été en leur temps des nouveautés fécondes. Mais il a suffi de ce progrès de l'esprit français, débarrassé enfin des langes du moyen âge, pour assurer à Marguerite de Valois et à Marot une place durable dans ce seizième siècle si original et si puissant, dont l'aurore s'annonce en quelque sorte par l'éclat doux et aimable de leurs écrits.

§ III.

MARGUERITE DE VALOIS. — L'*Heptaméron*, OU *Histoire des amants fortunés.*

Marguerite de Valois était sœur de François Ier, et son aînée de quelques années. Mariée d'abord au duc d'Alençon, à l'âge de dix-sept ans, puis, en secondes noces, à Henri d'Albret, roi de Navarre, après une vie tout entière subordonnée à celle de son royal frère, elle mourut à cinquante-huit ans, dans un commencement de vieillesse pieuse et triste. Elle lisait Érasme dans l'original; elle savait assez de grec pour entendre Sophocle, et elle prenait des leçons d'hébreu de Paul Paradis, qu'elle fit nommer professeur au Collège de France, récem-

ment fondé par François Ier. Quand Marguerite apprenait le grec, cet axiome, *Græcum est, non legitur*, avait cours dans les écoles [1]. Les moines disaient dans leurs sermons : « On a trouvé depuis peu une nouvelle langue qu'on appelle grecque. Il faut s'en garder avec soin : cette langue enfante toutes les hérésies [2]. » Un évêque de Mayence interdisait, sous peine d'amende, toute traduction en langue vulgaire d'une partie quelconque des livres sacrés.

Telle était l'ardeur de Marguerite pour la science, qu'en 1524 l'évêque de Meaux, Briçonnet, lui écrivait : « Madame, s'il y avoit au bout du royaume ung docteur qui par un seul verbe abrégé, peust apprendre toute la grammaire autant qu'il est possible d'en sçavoir, et ung autre de la rhétorique, et ung aultre de la philosophie, et aussy des sept arts liberaux, chacun d'eux par un verbe abrégé, vous y courriez comme au feu. » Elle voulait tout savoir, et savoir vite.

Aussi tous les lettrés de l'époque furent-ils ses amis. La Renaissance trouva toujours faveur auprès d'elle ; la Réforme y trouva souvent abri. Quoique Marguerite s'en soit tenue au catholicisme réservé d'Érasme, le lettré couvrit toujours à ses yeux le partisan de la Réforme. Mais cette protec-

1 C'est au célèbre jurisconsulte Accurse que remonte ce dicton. Il le répétait, dit-on, chaque fois qu'il rencontrait dans Justinien une citation grecque. Il ne la lisait pas, parce qu'il n'entendait pas le grec.

2 Conrad Heresbach, *De laudibus græcarum litterarum*, 1551.

tion ne sentit jamais l'opposition. Marguerite put jouer le noble rôle de protectrice des lettres, sans donner d'ombrage à son frère. Elle n'excitait pas la résistance, elle aidait ou consolait la fuite. Elle trouva dans sa bonté ingénieuse et éclairée le moyen de rester le plus fidèle sujet de François Ier, tout en favorisant ce qu'il suspectait, et en protégeant ce qu'il opprimait [1].

Marguerite a été comme le bon génie de François Ier, et ce prince lui doit peut-être les plus solides de ses titres. Grâce à l'amitié qu'il garda constamment à sa sœur, on lui fit honneur des actions les plus personnelles de Marguerite, et on put croire qu'il approuvait tout ce qu'il ne désavouait pas. La postérité a conservé cette illusion ; il en faut laisser le bénéfice à François Ier ; c'est du respect bien entendu pour la mémoire de Marguerite. Mais il est très vrai que ce prince avait assez peu de lumières. Malgré le vernis d'une éducation tardive, et quelques vers heureux qui rappellent ceux de son aïeul, Charles d'Orléans, il aimait mieux les arts que les lettres et, comme on disait au dix-septième siècle, les bâtiments que les écrits. S'il faisait ve-

[1] Marguerite se chargeait d'interpréter et d'excuser les hardiesses des écrivains : elle était leur médiatrice entre François Ier et les censeurs de la Sorbonne. C'est, dit Marot, épître II,

La dame de cueur
Mieulx excusant les esprits et le sens
Des escribvains, tant soient-ils innocents,
Et qui plutost leurs miseres deboute.

nir d'Italie le Primatice, il laissait mourir en exil Marot.

Tout le secours que reçurent de la royauté les choses de l'esprit leur vint de la douce médiation de Marguerite. Les lettres ne lui furent pas ingrates. Marguerite est le nom d'une fleur ; les poètes firent de la marguerite la reine des fleurs, et ce qui serait le plus souvent une fadeur de la flatterie fut alors une image de sentiment. Le doux esprit de cette princesse, ce parfum de délicatesse et de bonté, dans des écrits plus aimables qu'éclatants, ces couleurs agréablement mélangées plutôt que vives, ces charmantes perfections dans un second rang, n'est-ce pas le genre de beauté de la marguerite ? Les plus savants se souvinrent aussi de l'origine latine de ce nom, et firent une *perle* de celle dont les poètes faisaient une *fleur*. L'image ne sied pas moins à Marguerite de Valois : c'est encore la douceur et la pureté sans vifs reflets.

Pour ne rien exagérer, il y eut là une influence bienfaisante plutôt qu'un écrivain supérieur. Mais ne fût-il resté de Marguerite de Valois que le souvenir de cette influence, elle aurait droit à une place dans l'histoire de la littérature française. Les lettrés trouvaient à la fois dans cette aimable princesse appui et exemple. Elle les réunissait autour d'elle, et, soit pour l'érudition solide dans l'antiquité sacrée ou profane, soit pour le tour d'esprit du temps, à la fois sensé, galant et enjoué, il est douteux qu'elle reçût d'eux plus qu'elle ne leur don-

nait Dans l'art d'écrire le français de la société polie au commencement du seizième siècle, l'auteur de l'*Heptaméron* n'avait rien à apprendre de personne.

Ce livre en est un modèle charmant et durable. Les poésies de Marguerite sont médiocres ; la théologie y domine, et, pour le tour et l'expression, Marguerite n'est pas la première de son temps. Des pensées plus hardies que poétiques sur la tolérance religieuse lui attirèrent les censures de la Sorbonne, et le fameux Béda y déféra son *Miroir de l'âme pécheresse*. La seule chose qu'on y pût censurer, c'était un trop grand nombre de vers embarrassés et obscurs, et de la théologie en style marotique. Guillaume Petit, évêque de Senlis, eut le bon goût de plaider pour le petit livre, qui fut acquitté.

Il faut donc chercher les qualités de Marguerite dans l'*Heptaméron*, ou l'*Histoire des amants fortunés*. Le titre et l'idée de cet ouvrage sont empruntés au *Décaméron* de Boccace ; mais l'exécution en a fait un ouvrage original.

Ce n'était pas, d'ailleurs, le premier emprunt que nos Français eussent fait aux conteurs italiens, en échange de ce que ceux-ci avaient puisé dans nos fabliaux. Déjà, vers le milieu du quinzième siècle, à la petite cour de Genappe, en Flandre, où le duc de Bourgogne avait recueilli le dauphin de France, depuis Louis XI, en guerre avec son père, des seigneurs de son commerce le plus familier et des serviteurs du duc de Bourgogne avaient égayé l'exil

du dauphin par des récits imités de Boccace ou du Pogge. Un auteur ou un rédacteur inconnu les a recueillis sous le titre des *Cent nouvelles nouvelles du roi Louis XI*. Les sujets en sont tantôt empruntés aux deux auteurs italiens, et particulièrement à Boccace, auquel nous ne faisions que reprendre notre bien, tantôt fournis par des anecdotes de mœurs contemporaines. Le tour en est vif, les détails piquants, la langue claire et facile ; c'est toujours ce don du récit, qui, dans les lettres, est tout le génie de nos pères. Mais il manque à ce recueil ce qui fait la grâce et l'excuse des récits où l'on touche au licencieux, je veux dire la décence qui les voile et qui permet de s'en amuser sans embarras. Quant à la force de l'expression, rien ne s'y trouve qui n'ait été poussé plus loin par les deux meilleurs écrivains du même temps, Comines et Villon.

La décence sans pruderie est, au contraire, le trait original et le charme de l'*Heptaméron*. Quelques seigneurs, venus aux Pyrénées pour y prendre les eaux, y sont retenus par le débordement du gave béarnais. Ils se réfugient au monastère de Notre-Dame de Servance, « persuadés, dit Marguerite, — qui ne laisse pas échapper l'occasion d'une épigramme contre les moines, — que s'il y a moyen de se sauver d'un danger, les moines doivent le trouver. » Pour prendre patience, en attendant que les chemins soient redevenus libres, on convient de s'assembler toutes les après-midi dans un pré du couvent, sous le feuillage d'un ormeau, à l'abri du

soleil de septembre, et de raconter à tour de rôle quelque historiette de galanterie. Chaque personnage paye son tribut. Les récits sont suivis d'entretiens auxquels toute la compagnie prend part. Les uns approuvent la conduite du héros ou de l'héroïne de l'historiette; les autres la blâment. Il y a des opinions tranchées; il y en a d'intermédiaires, qui hésitent entre le blâme et l'éloge, et qui atténuent toutes choses. Une veuve d'expérience, dame Oysille, est l'âme de la réunion. Elle règle l'ordre des récits, elle discute les points délicats, elle décide les difficultés d'amour et de morale; sa gravité, sa réputation de vertu, donnent beaucoup de poids à ses avis.

De là quantité d'idées délicates, d'observations fines, exprimées avec grâce, et bon nombre de créations heureuses dans la langue du cœur et de la politesse. On sent que l'esprit de société, le goût des plaisirs de l'intelligence, ont pénétré dans les hautes classes en France, qu'on y réfléchit plus, qu'on se regarde et qu'on prend plaisir à se voir. La langue, jusque-là un peu monotone et lourde, se mouvant tout d'une pièce, comme un chevalier sous son armure, se dégage, s'articule, devient libre et variée, comme une conversation entre personnes d'humeurs très diverses, qui toutes se ressemblent par le don d'exprimer leurs pensées avec esprit.

Pour le fond des récits, comme pour l'arrangement, Marguerite cherche visiblement à ressembler

à Boccace. Elle y réussit en plus d'un endroit, et cette ressemblance avec un des écrivains classiques de l'Italie n'est pas un médiocre mérite. Je préfère pourtant ce que Marguerite ne doit qu'à elle-même, et qui est une grâce de l'esprit français. C'est ce fond de philosophie douce dans une personne de grand sens, qui ne s'émeut des choses qu'avec discrétion, et selon ce qu'elles valent. Marguerite, dit son premier éditeur, Claude Gruget, *se joue sur les actes de la vie humaine*. C'est caractériser avec justesse cet aimable génie.

Boccace est plus sérieux, et paraît croire ce qu'il raconte. Marguerite ne veut ni se tromper, ni tromper son lecteur; ses impressions ne sont jamais plus fortes que sa raison. La moralité des aventures, le jugement qu'il en faut porter, sont indiqués par le ton même dont Marguerite les raconte : on sait ce qu'il en faut penser, avant même que les interlocuteurs en aient donné le sentiment, et que dame Oysille ait prononcé. Quand notre aimable veuve ne prêche pas, ce qui est son faible, et qu'elle se contente de tirer du récit quelque leçon de conduite mondaine, rien de plus neuf dans les lettres françaises que ces premières applications de la morale universelle au jugement des caractères et des actions. Rien de si délicat, de si nuancé, n'avait été écrit sur la fragilité de notre vertu, sur les illusions de nos passions, sur l'ardeur inconsidérée de la jeunesse, sur l'imprudence des parents, sur les effets des bons et des mauvais sentiments.

Ces tours si vifs et si heureux, cette élégance peu ornée, parce que l'ornement gâterait le sens, ces proverbes populaires semés dans l'entretien, sont les vraies traditions de la comédie et de tous les ouvrages, de formes diverses, dont la vie sociale est la matière. Par là surtout Marguerite a mérité la louange que lui donne Claude Gruget, « d'avoir passé Boccace en beaulx discours qu'elle a faits sur chacun de ses contes. »

On avait eu des raisons de craindre, d'après les usages de cette époque, que le premier éditeur de l'*Heptaméron* n'y eût fait de grands changements. Les retouches étaient alors regardées comme des actes de piété envers la mémoire des auteurs. La publication des lettres de Marguerite nous a ôté cette crainte ; le style des contes est de la même main que la correspondance [1]. Les lettres de Marguerite, presque toutes écrites à son frère, quoique d'un style moins vif que ses contes, respirent cette douceur, cette adresse, cette insinuation qui rendent si persuasifs les discours de dame Oysille. C'est la même langue, abondante, facile, sans expressions fortes, sans hardiesses, sauf dans quelques passages sur Dieu, où Marguerite, tantôt par la foi, tantôt par le sentiment, s'élève à ces pensées qui ne se rendent que par des expressions créées. Le plus ordinairement Marguerite n'a que le talent

[1] Voir l'édition donnée par F. Génin dans la collection de la *Société de l'histoire de France*.

d'un esprit bien doué, préparé par beaucoup de culture, mais auquel le génie a manqué. Il faut me faire violence pour refuser à l'aimable princesse ce don supérieur ; mais, pour mériter le titre d'écrivain de génie, c'est trop peu de n'avoir eu que tout l'esprit et toute la politesse de son temps. L'écrivain de génie est supérieur à son temps et à tous les temps, et le titre n'en appartient qu'à celui qui ajoute en quelque manière aux facultés de sa nation.

La Renaissance avait formé cet esprit charmant, sans le rendre pédantesque. Sa condition même y avait servi. L'habitude des grandes affaires, auxquelles elle ne se mêla d'ailleurs qu'avec la réserve d'une femme soumise à son mari, ou d'une sœur qui aima dans François Ier le roi, le frère et l'homme, la préserva des superstitions du savoir et de l'imitation servile de l'antiquité. La Réforme, qui la trouva et la laissa catholique, lui inspira la tolérance, née de l'esprit d'examen, et perfectionna ses sentiments religieux, au prix d'un peu de jargon théologique dans ses écrits. Elle lui suggéra l'idée de certains contes qui ne sont pas les moins piquants de l'*Heptaméron*, où elle poursuit de traits perçants la débauche des moines, leur orgueil, leurs vices, sans oublier leurs faux miracles. Dame Oysille, après un récit où figurent deux cordeliers libertins, s'écrie : « Mon Dieu, ne serons-nous jamais hors de ces contes de moines [1]? » Ce qui n'empêche pas les

[1] Nouvelle X, livre VIII.

contes de moines de revenir, et de revenir plus souvent qu'à leur tour, surtout si les moines appartiennent à l'ordre des Cordeliers. C'est là une de ces grâces où l'esprit français se reconnaît, mais qu'il ne définit pas.

L'*Heptaméron* est le premier ouvrage en prose qui se lise sans vocabulaire. Les tours et les expressions durables y sont déjà le cours même du style; les choses surannées, l'exception. Après trois siècles, notre langue n'a pas d'autres mots pour les mêmes pensées, et nous entendons l'agréable auteur comme l'entendaient ses contemporains. À l'*Heptaméron* commence l'histoire de la prose littéraire.

§ IV.

CLÉMENT MAROT.

Vers la fin de l'année 1518, François Ier donnait pour valet de chambre à Marguerite, alors duchesse d'Alençon, Clément Marot. Marguerite avait vingt-six ans, et Marot vingt-trois. Il ne quitta le service de cette princesse que sur la fin de 1534. Le poète fut présenté à Marguerite, de la part du roi, par le seigneur du Pothon. Voulant faire ses affaires lui-même, il remit à la princesse une requête en vers:

Ainsy je suis poursuy et poursuyvant
D'estre le moindre et plus petit servant
De vostre hostel, magnanime princesse,
Ayant espoir que la vostre noblesse

Me recepvra, non pour aulcune chose,
Qui soit en moy pour vous servyr enclose ;
Non pour pryer, requeste ou rhetoricque,
Mais pour l'amour de vostre frere unicque,
Roy des François, qui, à l'heure presente,
Vers vous m'envoye et à vous me presente
De par Pothon, gentil homme honorable... 1.

Entre le poète et la docte princesse, il y eut un commerce poétique très actif. De là cette fable d'une liaison d'amour entre Marot et la duchesse d'Alençon. Que Marguerite ait souffert quelques vers de galanterie de Marot, on peut le croire sans faire tort à sa vertu. Parler d'amour, même aux dames du plus haut rang, de si bas qu'on le fît, c'était le droit de tout poète, et un reste des mœurs chevaleresques. Ni Marot ni Marguerite ne s'en cachaient. et on ne dit pas que le duc d'Alençon, ou le roi de Navarre, son second mari, s'en soient offensés.

Dans les pièces de Marot, d'où l'on a tiré le roman de ses amours avec Marguerite, celle-ci serait désignée sous le nom d'Anne. Le pseudonyme n'est pas transparent. En tout cas, cette Anne n'a inspiré à Marot que des vers chastes et respectueux. Quant au retour dont il aurait été payé, une épigramme de 1527 nous apprend que le poète en fut pour ses avances.

Je pense en vous, et au fallacieux
Enfant Amour, qui par trop sottement
A faict mon cueur aymer si haultement,
Si haultement, hélas ! que de ma peine

[1] *Le Despourveu*, épître II.

N'ose esperer un brin d'allegement,
Quelque doulceur de quoy vous soyez pleine.

Aimer si haultement indiquerait en effet un amour inégal, et le dernier trait,

Quelque doulceur de quoy vous soyez pleine,

siérait bien à Marguerite. Si c'est elle, les vers du poète ne sont qu'un hommage à sa vertu.

Au reste, la seule chose certaine est aussi la seule qui nous importe : c'est le commerce d'esprit entre Marot et Marguerite, et la part que dut avoir Marguerite dans le tour poli et délicat des pensées du poète.

Marot avait fait la guerre avec le duc d'Alençon en homme qui ne restait pas parmi les bagages. Il fut blessé au bras à la bataille de Pavie, et fait prisonnier.

Là fut percé tout oultre rudement
Le bras de cil dont il a de coustume
De manyer ou la lance ou la plume.
. . . .
Finallement, avec le roy mon maistre,
De là les monts prisonnier se veit estre
Mon triste corps navré en grant souffrance [1].

Revenu en France, il donna dans les nouveautés de la Réforme. Comment n'eût-il pas été de ce parti? C'était celui des gens d'esprit et des dames. Il lui en arriva malheur. Un rondeau quelque peu

[1] Élégie I.

obscur où le poète déclarait « lascher » Ysabeau comme inconstante et comme le « laschant » lui-même fut cause de sa « prinse, » c'est-à-dire, le fit jeter en prison au Châtelet [1]. Dans cette Ysabeau, la Sorbonne avait cru reconnaître l'Église romaine, et elle ne se trompait pas. Transféré à Chartres, dont l'évêque, à demi gagné à la Réforme, lui donna pour prison une hôtellerie, un ordre envoyé de Bayonne par François Ier, qui sortait lui-même de sa prison de Madrid, rendit le poète à la liberté. C'était en 1526. Un an après, Marot se faisait de nouveau mettre en prison pour avoir voulu arracher un homme des mains des archers. Il adressa à François Ier

> Roy des François plein de toutes bontés

une « épistre » dans laquelle il niait le cas et, se raillait des « trois pendards » qui avaient osé mettre la main sur lui et, l'emmener

> Ainsy qu'une espousée,
> Non pas ainsy, mais plus roide ung petit.

François eut la bonne grâce de ne pas approfondir la chose et répondit à « l'Épistre » par une lettre missive à la cour des aides ordonnant l'élargissement de son « cher et bien aimé valet de chambre ordinaire Clément Marot. »

A peine libre, la persécution générale l'atteignit. Il eut peur que François Ier ne se lassât de le protéger, et se réfugia d'abord à Blois, auprès de Margue-

[1] Rondeau LXVI. *De l'inconstance d'Ysabeau.*

rite, puis à Ferrare, auprès de Renée de France, laquelle avait fort à souffrir du duc son mari, allié de Charles-Quint. De son exil, il adresse à la reine de Navarre, en réponse à quelque envoi de vers, cette pièce touchante que lui inspirent les chagrins domestiques de Renée de France :

Car en mon cueur, si secours on luy nye,
Veu la façon comment on la manye,
Diray qu'elle est de la France bannye
Autant que moy,
Qui suis icy en angoisseux esmoy,
En attendant secours promiz de toy,
Par tes beaulx vers, que je me ramentoy
Avecques gloire ;
Et bien soulvent à part moy ne puis croire
Que ta main noble ait eu de moy mémoire,
Jusqu'à daigner m'estre consolatoire
Par ses escriptz.

Ces *escriptz* de Marguerite, — c'est l'envoi de vers — il les lit ou les chante, dit-il, tantôt haut, tantôt à voix basse ; de cette façon, il se console.

Tant que mon cueur de grant liesse volle,
Rememorant ta royale parolle,
Qui me promet de m'effacer du rosle
Des enchassez (exilés).
Or sont de là les plus gros feux passez ;
Rien n'ay meffaict ; au roy doulceur abunde ;
Tu es sa sœur ; ces choses sont assez
Pour rappeler le plus pervers du monde [1].

Grâce au crédit de cette protectrice persévérante, ce « pervers » était rappelé en France en 1536, et il repassait en plein hiver les « grans et froides mon-

[1] Chant XXI.

tagnes, » si heureux de revenir dans son pays, que les « grans roches hautaines » des Alpes lui paraissaient « préaulx herbus, » les « torrens, fontaines, » la bise, la neige et les « verglatz, printemps et verdure [1]. »

Rentré à Paris, il était rétabli sur le rôle de la maison royale, d'où, l'année précédente, il avait été rayé. Il se remit à la traduction en vers des psaumes dont il avait publié les premiers en 1533, avec l'approbation de François Ier. Mais dans l'intervalle les choses avaient bien changé. Marot avait commencé sa traduction en catholique de la nuance d'Érasme; il l'achevait, moitié le voulant, moitié sans le savoir, presqu'en huguenot. De son côté, François Ier, qui avait encouragé les premiers psaumes avec l'esprit libéral de la Renaissance, allait suspecter les derniers en prince qu'on inquiétait facilement sur son autorité. Aussi bien se succédaient, coup sur coup, les arrêts du parlement contre les livres « contenant doctrines nouvelles » avec peine de la hart contre ceux qui les possédaient, et les édits royaux, enjoignant aux parlements de « procéder vigoureusement et sans déport à l'extermination des hérétiques. » Marot s'effraya de l'humeur variable et de la politique contradictoire d'un monarque qui aimait les lettres et faisait brûler les lettrés. Il se mit à l'abri de ses « bontéz » intermittentes et s'enfuit, d'abord à Cahors, puis à Chambéry.

[1] Épître LIII.

La nouvelle de la bataille de Cérisoles, que sa muse exilée a célébrée dans des vers plus patriotiques que poétiques, le fit partir de cette ville pour Turin où après quelques mois, il mourut, l'année même de ce retour de fortune de la France, fugitif, pauvre, à l'âge de cinquante-sept ans [1].

La vie de Marot et celle de Villon ont beaucoup de traits communs. Marot chante, comme Villon, ses amours, sa prison; mais ses amours sont plus délicats et sa prison plus honorable. Au lieu de la *gente saulcissiere du coin*, il aime des dames de la cour, sinon la sœur ou la maîtresse du roi, comme l'ont voulu ses admirateurs. Sa prison n'est plus celle de Villon, ramassé par les gens du guet et enfermé au Châtelet pour quelque escroquerie; il est emprisonné, une première fois, pour suspicion d'hérésie; une seconde, pour une imprudence généreuse. Aussi, du fond de sa prison, fait-il des vers contre ses juges, le front levé, et du ton d'un honnête homme opprimé par les faux dévots.

Ces différences de caractère et de condition tourneront au profit de notre poésie. Le langage de l'amour dans Marot sera plus délicat, sauf aux

[1] Les détails qu'on vient de lire sur le double emprisonnement de Marot, sur son retour en France, et sur son volontaire et dernier exil, rectifient ce que j'en avais dit dans les éditions précédentes sur la foi d'une tradition non vérifiée. J'en ai l'obligation aux récentes et savantes recherches de l'auteur de *Clément Marot et le Psautier huguenot*, M. O. Douen. Il m'a été d'autant plus agréable d'admettre ces rectifications qu'elles sont à la fois plus près de la vérité et plus honorables pour le caractère de Marot.

rares endoits où Marot sent le Villon. Si la prison ne l'inspire pas mieux que ce rude et naïf génie des carrefours, elle lui inspire des beautés nouvelles. Villon faisant son testament à la veille d'être pendu, léguant à un ivrogne son muid, certainement vide, à un vicaire sa maîtresse, à un ami trop gras deux procès, narguant la mort et s'amusant à décrire son squelette, puis se félicitant d'avoir sauvé sa *pel* par une requête en grâce faite à propos, montre beaucoup de verve et d'originalité. Marot parlant fièrement à ses juges, raillant la lenteur calculée de leurs procédures, les pièges de leurs interrogatoires, leur soif de coupables, montre, avec une verve égale, une originalité d'un ordre plus élevé. Au lieu d'un homme qui échappe à ses juges, je vois un homme qui a le droit de les braver.

Marot, c'est Villon arraché à la pauvreté, où, comme dit le *Grand Testament,*

> Ne loge pas grant loyauté ;

c'est Villon à la cour, valet de chambre d'une reine et page d'un roi. Villon et Marot sont deux poètes sortis du peuple ; le caprice de la fortune a laissé l'aîné dans la bassesse de sa naissance, et a élevé le cadet jusqu'à la domesticité de la cour. Mais ni la bassesse où s'est trop complu le premier, ni le service de cour où s'est poli le second, n'ont altéré le cachet de naïveté et de poésie dont tous

les deux ont été marqués. Le naturel a résisté à la condition.

Marot commença par imiter les allégories du *Roman de la Rose* et ces tours d'adresse malheureux du quinzième siècle, rimes *fraternisées, brisées, équivoquées, couronnées, battelées,* — vrais tours de bateleurs, — vers *rétrogrades* ou à *double face,* où excellait Guillaume Crétin,

Le bon Crétin, aux vers équivoqués.

La Renaissance, venant en aide à son heureux naturel, l'arracha bientôt à ces misérables jeux d'esprit. Dès 1510, il avait traduit la première églogue de Virgile. Dix ans après, il rapprenait le latin, et commençait une traduction des *Métamorphoses* d'Ovide. « Jugeant, dit-il dans sa préface au Roi, ses inventions trop basses pour un prince de *hault esprit,* il les a laissées reposer, et a jeté l'œil sur les livres latins, dont la gravité des sentences, ajoute-t-il, et le plaisir de la lecture (si peu que je y comprins) m'ont espris mes esprits, mené ma main, et amusé ma muse. » Marot, comme on le voit, n'est pas guéri du goût des pointes; mais il indique du doigt le genre de beauté que notre littérature allait puiser au trésor des littératures anciennes : c'est cette *gravité des sentences* que nous appelons les vérités générales.

Il dit plus loin qu' « en suivant et en contrefaisant la veine du noble poète Ovide, il a voulu faire

savoir à ceux qui n'ont la langue latine, de quelle sorte Ovide escrivoit, et quelle différence peut estre entre les anciens et les modernes. » Où il ne croyait « faire sçavoir » que des différences, sa traduction trahit l'infériorité des modernes à cette époque. La langue du meilleur poète d'alors tâche vainement de s'élever jusqu'à la haute poésie : tout lui manque, tour, expression, noblesse. Qui reconnaîtrait le beau passage, *Os homini sublime dedit*, etc., dans cette version :

Et neantmoins que tout aultre animal
Jecte toujours son regard principal
Encore bas, Dieu à l'homme a donné
La face haulte, et luy a ordonné
De regarder l'excellence des cieulx,
Et d'eslever aux estoilles ses yeulx.

Outre les *Métamorphoses,* Marot avait lu et probablement très bien compris *l'Art d'aimer :*

Si *l'Art d'aymer* tu as leu de bien près.

Il connaissait Martial, et l'a quelquefois égalé dans l'épigramme. La jeunesse même et la naïveté de la langue ajoutent au sel du genre. En général, il choisit parmi les Latins ceux qui vont le mieux à son tour d'esprit, et de préférence les poètes érotiques, les plus lus à cette époque.

Marot ne fut pas si bien inspiré par la Réforme ; elle agita sa vie et le gâta comme poète. C'est à Blois, où tous les novateurs étaient attirés par la

bonté de Marguerite de Navarre et par son goût pour les doctes, qu'il se laissa engager dans les querelles de religion.

Tant chemina la belle [1] qu'elle vint
Au fleuve Loire, où des fois plus de vingt
Jecta son œil dessuz moi la première,
Car mes beaulx yeux n'avoient propre lumière
Pour regarder les siens premierement.

Les grandes matières ne convenaient ni à son caractère, ni à son génie. Aussi, à l'exception de quelques vers d'un style élevé, perdus dans des pièces bizarres, partout où il s'inspire de la Réforme, il est sec et prosaïque. Dans la pièce d'où sont tirés les vers qu'on vient de lire, Christine la Bergerette, c'est la primitive Église; Simonne, c'est l'Église romaine. Christine la Bergerette était opprimée depuis mille ans par Simonne; son troupeau avait été décimé. Enfin,

Apollo de sa grace
Transperça l'air qui estoit plein de crace,
Si qu'on veit bien la lumiere approcher.
Or se mussoit Christine en un rocher
Des Saxonnois, duquel saillit adonques
Aussi entiere et belle que fut oncques.
Les jours, les mois, les mille ans que je dy
N'avoient en rien son visage enlaidy,
Courbé son corps, ne sa voix empyrée.

Voilà la Réforme et Luther. Tous les schismes, à partir du sixième siècle, sont des efforts de Chris-

[1] Cette belle, c'est Christine la Bergerette, la primitive Église dont Marot fait l'histoire allégorique dans une ballade, opuscule IX.

tine pour se délivrer de Simonne. Christine ne fait d'ailleurs aucune difficulté de recevoir des secours d'Apollon, et, dans les discours qu'elle tient au poète, elle s'autorise de l'*Art d'aimer* d'Ovide.

Il faut chercher le génie de Marot dans les poésies antérieures à son exil, quand il n'était que touché par l'approche de la Renaissance et de la Réforme, avant que la mode en eût fait en 1530 un érudit, et un théologien en1540.

C'est de ces poésies-là, heureusement les plus nombreuses, que la Bruyère a pu dire : « Entre Marot et nous, il n'y a guère que la différence de quelques mots. » Ce qui était vrai au temps de la Bruyère n'a pas cessé de l'être pour nous, qui sommes plus loin de Marot de plus d'un siècle et demi ; tant son tour d'esprit et sa langue sont conformes au génie de notre pays. C'est un art borné, mais parfait.

Il est une qualité que tout le monde se flatte d'avoir, dans une bonne mesure ; qu'on donne et refuse aux gens un peu au hasard : le nom en est dans toutes les bouches, la chose est encore et sera toujours à définir : c'est l'esprit. L'esprit n'est pas une faculté distincte comme la sensibilité, l'imagination et la raison, auxquelles correspondent des modes différents de notre pensée, formant comme le domaine séparé de chacune. Ne serait-ce point le don de sentir, d'imaginer et d'exprimer dans une mesure moindre que le génie, et dans un ordre de pensées qui ne demande ni une sensibilité profonde,

ni la force de l'imagination, ni une raison supérieure? Quoi qu'il en soit, par quoi sommes-nous si près de Marot, dont trois siècles nous séparent, sinon par ce don charmant, le plus beau après le génie, par l'esprit?

C'est cet esprit, formé d'une sensibilité plus douce que profonde, d'une imagination plus enjouée que forte, d'une raison sûre, quoique bornée, qui fait vivre les poésies de Marot. De quel autre nom caractériser tant de traits si justes et si enjoués, dont elles sont semées, sentiments délicats dans l'élégie, aimable gaieté dans la chanson, flatteries nobles et ingénieuses dans les épîtres aux grands personnages, railleries fines dans l'épigramme et la satire?

La tristesse de Marot est sans pleurs, sa raillerie sans aigreur, sa gaieté sans ivresse : rien ne dépasse une certaine mesure, qui est déjà le goût. C'est ce tempéré qui plaît tant à notre pays, parce qu'il est comme l'humeur du plus grand nombre.

Nous nous reconnaissons dans Marot à d'autres traits encore. Rien de plus national en France que le tour de galanterie qu'il donne à l'expression de l'amour. Les grandes passions, soit romanesques et rêveuses, comme dans le Nord, soit furieuses et sensuelles, comme dans le Midi, sont rares parmi nous : la galanterie, c'est-à-dire beaucoup de passion de tête avec un peu d'amour, est la manière d'aimer du plus grand nombre.

De même, cette satire aimable et fine de Marot

nous plaira toujours par son ton tempéré, et parce que les travers dont elle se joue sont les nôtres. J'en dirai autant de cet art de la flatterie qui s'attache au solide, qui loue les personnes des qualités qu'elles ont ou qu'elles devraient avoir, qui ne ménage pas moins la pudeur du panégyriste que celle du héros. Les épîtres de Marot à François Ier sont des modèles de cette flatterie, la forme la plus noble et la plus agréable que puissent prendre dans notre pays la dépendance et l'inégalité, éternelles comme les sociétés humaines.

Cependant, on ne lit pas longtemps Marot sans reconnaître la justesse de ce mot d'un de nos contemporains[1] : « L'esprit sert à tout, mais ne suffit à rien. » L'esprit marotique tourne dans un cercle étroit. La langue, proportionnée aux idées, et toujours juste, n'est ni forte, ni colorée ; comme langue poétique, elle ne diffère de la prose familière que par la rime et la mesure. Nous avons même à nous contraindre un peu pour la goûter ; et si nous admirons Marot, c'est plutôt par comparaison que par l'effet d'une conformité intime et immédiate. Sans doute l'esprit français a fait un progrès ; mais on sent que la première éducation lui manque. Il ressemble à quelques égards à Marot, se mettant après trente ans aux études latines. Cette éducation tardive l'a poli à la surface, sans développer son fond. Il est temps que ce cercle s'étende, et qu'a-

[1] Le prince de Talleyrand.

près avoir aimé dans Marguerite de Valois et dans Marot l'image même de l'esprit, nous adorions enfin, dans des écrivains plus rares et plus excellents, l'image du génie. Nous touchons à ce moment. Les deux sources qui doivent renouveler l'esprit français vont s'épandre à grands flots. La Renaissance nous donnera Rabelais ; la Réforme nous donnera Calvin.

CHAPITRE DEUXIÈME.

§ I. Rabelais. — *Histoire de Gargantua et de Pantagruel.* — § II. Part de la Réforme et de la Renaissance dans l'ouvrage de Rabelais, et part de création. — § III. Des progrès que Rabelais a fait faire à la langue littéraire.— § IV. Quel rang doit occuper Rabelais parmi les hommes de génie de notre pays.

§ I.

RABELAIS. — *Histoire de Gargantua et de Pantagruel.*

Au commencement du seizième siècle, deux jeunes moines d'un couvent du bas Poitou étudiaient avec ardeur les langues anciennes, surtout le grec, la langue défendue en ce temps-là, et qui n'en était que plus cultivée. Ces études, et le soupçon d'hérésie qui s'y attachait, les dénoncèrent au chapitre du couvent. Une visite fut faite dans leur cellule, et les livres grecs furent confisqués.

De ces deux moines, l'un, Pierre Amy, n'a pas laissé de nom dans les lettres. C'était un de ces bons esprits, en très grand nombre, qui furent comme les ouvriers chargés des tâches secondaires dans le grand travail de la Renaissance. Il correspondait en grec avec le savant Budé, l'ami d'Érasme, le protecteur des lettrés auprès des rois Louis XII et François Ier, un des hommes qui ont le plus servi les lettres, sans laisser aucun écrit durable.

Le second était François Rabelais, né à Chinon,

en Touraine. Après une première éducation [1] qui consistait, si on l'en croit, « à boire, manger et dormir, à manger, dormir et boire, à dormir, boire et manger, comme les petits enfans du pays, » il était entré au couvent des Cordeliers de Fontenay-le-Comte, qui appartenait à l'ordre des moines mendiants. C'est là que, tout en prenant les divers degrés de la prêtrise, il réparait, par de fortes études, le temps perdu dans sa jeunesse, faisant avec fureur du grec, malgré la prévention menaçante du clergé d'alors contre ce qu'il appelait l'*hellénisme*.

Le frère mineur Rabelais partageait avec Pierre Amy l'honneur de correspondre avec Budé, qui dans une de ses lettres [2] le qualifie de *gentil et ingénieux*. Écrivant à Rabelais lui-même, Budé le loue de son habileté dans les langues grecque et latine, et lui demande pardon d'imiter le ton enjoué dans lequel Rabelais lui a écrit. Cet enjouement est un trait du caractère de Rabelais ; il ne lui avait guère moins fait d'amis, dès ce temps-là, que sa précoce réputation de savoir et une mémoire immense, capable de recevoir et de garder tout ce que pouvait apprendre homme vivant.

Il faut renoncer à égayer une étude sur Rabelais par les anecdotes burlesques auxquelles a donné

[1] D'abord au village de Seully, dans une abbaye, puis en un couvent près d'Angers, ou, suivant une autre opinion, à l'université de cette ville.

[2] Elle est adressée à Pierre Amy, au sujet des vexations dont tous les deux avaient eu à souffrir.

naissance la disgrâce des deux novices. Il n'est ni vrai, ni vraisemblable, que Rabelais ait été puni pour avoir, selon les uns, mêlé au vin des moines des substances aphrodisiaques ; prêché, selon les autres, le libertinage dans une fête de village où il s'était enivré ; pour s'être mis, selon d'autres, à la place d'une statue de saint François, et avoir fait, du fond de sa niche, ce que fit Gargantua du haut des tours de Notre-Dame. Si je rappelle ces anecdotes, c'est qu'elles font partie d'une sorte de légende de Rabelais, et qu'elles expliquent l'effet que produisit sur les imaginations contemporaines la partie de bouffonnerie, dans l'œuvre du « bouffon de génie [1]. »

La confiscation de leurs livres ne fut pas la seule peine infligée à Rabelais et à son ami. Ils furent mis au secret. La fuite seule les sauva de quelque chose de pis. Budé, dans ses lettres, les présente comme malades de tourment et d'inquiétude, et parle de ce qu'ils ont eu à endurer de mauvais traitements pour l'amour du grec [2].

L'intervention de gens en crédit, de Budé sans doute, qui était écouté du roi, fit cesser cette persécution, et rendit Rabelais à la liberté et à ses livres. On songea dès lors à le mettre à l'abri de la rancune des moines. Un indult du pape Clément VII lui permit de passer dans l'ordre de Saint-Benoît, et d'entrer dans l'abbaye de Maillezais, en Poitou.

1 C'est le mot dont Voltaire qualifie Rabelais.

2 *Multa et atrocia... gratia amoris græcarum litterarum.*

Rabelais ne profita que de la permission de quitter l'habit franciscain ; il ne paraît pas qu'il ait pris celui de bénédictin. Nous le trouvons, en 1524, sous le costume de prêtre séculier, attaché comme secrétaire à l'évêque de cette ville, Geoffroy d'Estissac, autrefois son camarade d'études,

> Prelat devot de bonne conscience,
> Et fort savant en divine science,
> En canonicque et en humanité,

dit Jean Bouchet, procureur à Poitiers, un des plus célèbres poètes du temps. Geoffroy d'Estissac réunissait dans son château de Légugé des personnes instruites et des seigneurs amis des lettres, et, selon l'usage de l'époque, y présidait à des entretiens sur toutes sortes de sujets d'étude. C'est du château de Légugé que Rabelais adresse à ce même Jean Bouchet, probablement au nom de l'évêque, une épître en vers, pour lui rappeler sa promesse de revenir, dans sept jours, se joindre à la docte compagnie.

> . . . Quant pourras bonnement delaisser
> Ta tant aimée et cultivée estude,
> Et differer ceste sollicitude
> De litiger et de patrociner,
> Sans plus tarder et sans plus cachiner,
> Apreste toi promptement, et procure
> Les tallonniers de ton patron Mercure,
> Et sus les vents te metz alegre et gent ;
> Car Eolus ne sera negligent
> De t'envoyer le bon et doux Zephyre,
> Pour te porter où plus on te desire,
> Qui est ceans, je m'en puis bien vanter.

Depuis le départ de Bouchet les jours et les nuits ont paru longs aux hôtes de Légugé.

Non pas qu'au vray nous croyions que les astres,
Qui son reiglés, permanens en leurs atres,
Ayent devoyé de leur vray mouvement,
Et que les jours telz soient asceurement
Que cil quant prit Josué Gabaon.
Car un tel jour depuis n'arriva on;
Ou que les nuytz croyions estre semblables
A celle la que racontent les fables,
Quant Jupiter de la belle Alcmena
Fit Hercules qui tant se pourmena.
Ce ne croyons, ny n'est aussi de croire.

Passage piquant, où déjà le sceptique se montre à côté de l'érudit [1].

Parmi tous les objets d'étude qui se partageaient son avide curiosité, la science des choses naturelles était celle qui revenait le plus à son humeur, et, parmi ces choses, la médecine. C'est pour s'y appliquer tout entier, avec tous les moyens d'enseignement et toutes les ressources qu'offrait, dès ce temps-là, la Faculté de médecine de Montpellier, qu'il se rendait dans cette ville, et, le 10 septem-

1 Jean Bouchet lui répond en vers moins agréables, et qui sentent plus le procureur que le poète. Il félicite l'évêque de Maillezais d'avoir pris Rabelais à son service.

.... Il aime gens lettrés
En grec, latin, et françois bien estrés
A deviser d'histoire ou de theologie :
Dont tu es l'un : car en toute clergie
Tu es expert........

bre 1530, s'y inscrivait, de sa propre main, sur les registres de la Faculté. Un second acte, également signé de lui, témoigne qu'au mois de décembre de la même année, il fut promu au grade de bachelier.

Est-il vrai que le jour même de son arrivée, s'étant mêlé à la foule qui assistait à une thèse sur la botanique médicale, il témoigna son peu d'estime pour les tenants par des mouvements si expressifs et si étranges, qu'il fut invité par le doyen à entrer dans l'enceinte et à donner son avis, et que prenant la parole, après s'être excusé de son audace, il traita de la matière avec tant d'esprit et de savoir qu'il fut dispensé des épreuves du baccalauréat?

Est-il vrai qu'il ait institué pour la réception des bacheliers le cérémonial observé par les étudiants de Montpellier jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, lequel consistait à faire passer le récipiendaire entre deux haies de camarades, qui lui distribuaient des coups de poing, comme un joyeux adieu de jeunesse à un camarade devenu maître?

Que croire encore de l'anecdote de son entrevue à Paris avec le chancelier Duprat, auprès duquel il aurait été envoyé par la Faculté de Montpellier, pour quelques difficultés de privilège? N'en pouvant obtenir d'audience, est-il vrai qu'il ait imaginé, pour attirer son attention, de se promener sous ses fenêtres dans un costume grotesque; qu'alors le chancelier lui ayant dépêché un page pour savoir qui il était, Rabelais ait répondu à ce page en

latin ; qu'à un autre il ait parlé en grec ; à un autre, en espagnol ; à d'autres, en allemand, en anglais, en italien, en hébreu, et que la rencontre si plaisante de Pantagruel et de Panurge [1] ne soit que le récit, sous d'autres noms, de cette anecdote de sa vie ?

L'érudition sévère range ces anecdotes, avec les précédentes, parmi les bouffonneries qu'ont prêtées à Rabelais, par le motif peu concluant qu'on ne prête qu'aux riches, ceux qui en cet esprit si rare n'ont vu qu'un mystificateur.

La Faculté de Montpellier n'eut pas d'étudiant plus appliqué et plus savant que le jeune Rabelais. Un usage scolaire imposait aux bacheliers l'obligation de faire pendant trois mois un cours, à titre de noviciat. Rabelais choisit pour sujet du sien les *Aphorismes* d'Hippocrate et l'*Ars parva* de Galien, et il les expliqua en philologue, proposant des corrections au texte d'après un manuscrit qu'il possédait [2].

En même temps, mêlant le plaisir à l'étude, il jouait de sa personne dans une farce, probablement

[1] Liv. II, 9.

[2] Dans une lettre latine à Geoffroy d'Estissac, il raconte qu'ayant comparé ses traductions d'Hippocrate et de Galien, qu'il avait expliqués à Montpellier devant un nombreux auditoire (*frequenti auditorio*), avec un manuscrit grec fort ancien et très élégamment écrit en lettres ioniques, il y a trouvé beaucoup d'omissions et d'inexactitudes ; et il qualifie ces fautes de crimes ; le plus petit mot, dit-il, ajouté ou retranché, le moindre accent devant ou derrière, dans les livres de médecine, pouvant faire mourir des milliers d'hommes.

de sa composition, « la morale comedie de celuy qui avoit espousé une femme mute » (muette). L'analyse qu'il en a donnée [1] est un modèle de cet art de conter l'anecdote où excelle l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel.*

Le même goût pour la médecine et la même ardeur de curiosité pour toutes les sciences l'amenaient en 1532 à Lyon, Lyon « le siège de ses études » comme il l'appelle, « l'inclyte et famosissime urbe de Lugdune, » fait-il dire à son écolier limousin. « Ville de transit pour toutes les productions de la renaissance italienne, grand marché des œuvres de la vieille littérature française [2], » Lyon était à ce moment comme le grand foyer du travail intellectuel, dans la France du seizième siècle. Toutes les sources du savoir humain y coulaient à la fois. Ce n'était pas trop pour la soif inextinguible de Rabelais. On le voit, de 1532 à 1534, tout ensemble médecin du grand hôpital, donnant ses soins à des publications sur la médecine, l'archéologie et la jurisprudence, probablement employé aux belles éditions d'ouvrages hébreux, grecs et latins, qui sortaient des célèbres presses des Gryphes, auteur d'almanachs, sans vouloir être devin, expliquant l'astrologie, sans croire à l'influence de la conjonction des planètes. Une facétie qu'il écrivit alors, la *Pantagrueline prognostication,* donne la mesure de

[1] Liv. III, 34.

[2] Voir la notice en tête de l'édition de Rabelais donnée par Burgaud des Marets et Rathery.

la créance qu'il faut ajouter aux almanachs. Cette pièce, pleine de gaieté, est née vers le même temps et de la même veine que les premiers livres de *Gargantua et Pantagruel,* et semble en être un chapitre détaché.

C'est au milieu de travaux si divers, que le cardinal Jean du Bellay, passant à Lyon pour se rendre à Rome, où l'appelaient ses fonctions d'ambassadeur de France, trouva, déjà qualifié par ses contemporains de « vray grand esprit universel de ce monde, » celui qu'il avait eu pour condisciple à Angers. Ami des doctes et très docte lui-même, ce prélat voulut se donner la compagnie d'un homme qui à tous les agréments du commerce entre gens instruits, joignait la bonne humeur, et il emmena Rabelais avec lui, en qualité de médecin. Les anecdotes du séjour de Rabelais dans cette ville, ses plaisanteries sur la mule du pape, la demande qu'il fait à Clément VII d'être excommunié, parce que les fagots excommuniés ne brûlent pas ; puis, à son retour à Paris, ces prétendus poisons pour le roi et la reine, qu'il laisse saisir sur lui afin d'être arrêté et de voyager sans frais de Lyon à Paris, tout cela appartient à la légende de Rabelais ; et s'il y a quelque chose d'ingénieux dans ces inventions, il est juste d'en faire honneur à celui qui en est le sujet.

Quand il revint à Lyon, *Gargantua et Pantagruel* étaient déjà dans toutes les mains. On commençait à chercher le sens caché de ces livres de

« haute graisse, légers aux pourchas et hardis à la « rencontre, » que Rabelais compare à de petites boîtes « peintes au-dessus de figures joyeuses et « frivoles, et renfermant les fines drogues, pierre-« ries et autres choses precieuses. » Ce fut à qui romprait « l'os medullare, » pour y trouver « doc-« trine absconse, laquelle, » disait Rabelais, « vous « revelera de très-hauts sacrements et mysteres « horrifiques, tant en ce qui concerne nostre re-« ligion qu'aussi l'estat politique et vie œcono-« mique [1]. »

L'œuvre de Rabelais mécontenta les catholiques; Rabelais ne leur avait rien épargné de ce qui pouvait se dire, jusques au feu exclusivement. Elle désappointa les partisans des idées nouvelles, que Rabelais n'attaquait pas, mais qu'il se gardait bien de défendre. Il n'y eut de satisfaits que les esprits restés libres dans la querelle religieuse, et les princes, qui trouvaient leur compte à ce que la satire de Rabelais affaiblît les catholiques sans fortifier les protestants. C'est pour ces esprits libres, et avec l'agrément tacite des princes, que Gargantua fait bâtir l'abbaye de Thélème, dont la devise est : *Fais ce que voudras.*

Rabelais en interdit l'entrée aux hypocrites et aux bigots; il y en avait dans les deux camps. Il y invite ceux qui annoncent le *saint Évangile,* et qui veulent la *foi profonde.* C'étaient les catholiques

[1] Prologue du *Gargantua.*

philosophes, les Érasme, les du Bellay. Pour les sectaires des deux camps, ils ne sont ni invités, ni exclus. Du reste, dans la fondation de son abbaye, Gargantua oublie tout exprès une chose : l'église. Il n'y veut pas de cloches : c'est contre les catholiques ; il n'y met pas d'église : c'est à la fois contre les catholiques et les protestants [1].

Ses traits d'ailleurs ne touchaient qu'aux abus et n'atteignaient pas le dogme. Dans son ouvrage, où il critique tout, il ne dit de l'ignorance et des mœurs des ordres ecclésiastiques que ce qu'en pensaient les hommes éclairés, et même certains princes de l'Église ; c'est l'esprit et non la théologie de la Réforme.

La manière habile dont Rabelais sut se mettre en règle avec la Sorbonne justifie la comparaison qu'on a faite de ses bouffonneries prudentes avec la folie simulée de Brutus. Rien n'y ressemble plus que cet art de railler tout ce qui pouvait être raillé impunément, de ne point toucher à ce qui n'avait que le tort de lui être indifférent, de garder la réserve sur les choses importantes, jusque dans

1 Cette abbaye, flanquée aux quatre angles de quatre grosses tours, bâtie en forme de forteresse, avec chambres surbaissées comme dans les donjons, qu'il fait habiter par des gens de goût et de savoir, qu'il orne d'une bibliothèque, de galeries de peintures, où il établit des lices à l'antique, un hippodrome, un théâtre, des jeux de paume et de grosses balles, c'est une naïve image du temps où vivait Rabelais. L'ancien et le nouveau, qui, à cette époque, n'est que l'antiquité païenne, y sont juxtaposés grossièrement. Ils se mêleront plus tard, et leur union fera la perfection même de l'esprit français.

l'entraînement en apparence irrésistible de son humeur ; outre l'habit ecclésiastique dont il couvrait tout, même certains passages qui sentent fort le matérialisme, moins suspect d'ailleurs et plus impuni, à cette époque, que l'hérésie.

En 1536, à la suite de la tragique affaire des placards, qui coûta la vie à six malheureux, suppliciés sur la place de l'Estrapade, Marot s'enfuyait à Ferrare auprès de Renée de France, et Étienne Dolet était jeté dans les prisons de Lyon. Rabelais, alors à Paris, n'en trouva pas le séjour assez sûr ; il partit pour l'Italie, où il reprit auprès du cardinal du Bellay ses fonctions de secrétaire et de médecin. Le hardi épicurien s'abritait prudemment sous le manteau d'un prince de l'Église ; mais comme les zélés d'un parlement et la Sorbonne pouvaient encore l'y inquiéter, et lui ôter la faveur du prélat, il chercha une protection plus haute, et il se mit à couvert derrière la chaire même de Saint-Pierre. L'irrégularité de sa vie comme ecclésiastique, l'habit de prêtre régulier échangé contre celui de prêtre séculier, l'exercice public de la médecine, qu'il professait et pratiquait tout en disant la messe, tout cela l'exposait à l'accusation d'apostasie, et aux peines de la censure et de l'excommunication. Il importait donc, pour sa sûreté, d'obtenir l'absolution du pape. Il l'obtint par l'appui de deux prélats italiens, probablement engagés en secret dans la règle de Thélème, et, chose plus difficile, il l'obtint gratuitement. Cette abso-

lution le relevait de toutes ses fautes; elle lui permettait de rentrer dans le monastère de Maillezais, et d'exercer, avec la permission de son supérieur, et sans rémunération, l'art de la médecine jus-« qu'à l'incision et la brûlure exclusivement. » Les termes mêmes de la bulle, qui louaient son zèle pour la religion et les lettres, sa probité et ses bonnes mœurs, mettaient à néant toutes les accusations contre sa vie passée.

Il lui restait à s'assurer du côté du roi. Il y réussit par le crédit de quelques confrères en pantagruélisme, qui avaient l'oreille de François Ier. Le troisième livre parut en 1546, avec privilège du roi conférant à l'auteur le droit de réimprimer les deux premiers, « corrompus et pervertis en plusieurs endroits, y est-il dit, au grand desplaisir et détriment du suppliant. » Ainsi Rabelais trouvait moyen de se faire connaître impunément pour l'auteur des deux premiers livres de Gargantua, par le même acte qui désavouait d'avance, comme ajouté et interpolé, tout ce qui pouvait ultérieurement paraître malsonnant aux censeurs de la Sorbonne.

La politique de François Ier ayant donné à ces censeurs le pouvoir d'envoyer au bûcher leurs contradicteurs, Rabelais ne se pressa pas d'user du privilège qui lui permettait de réimprimer les deux premiers livres. C'était assez des embarras que pouvait lui susciter la publication du dernier. En effet, la Sorbonne était parvenue à inspirer au roi des scrupules sur l'approbation qui protégeait

ce livre; mais les mêmes amis qui avaient aidé Rabelais à l'obtenir réussirent à la faire confirmer. Dans ce troisième livre, d'ailleurs, la critique était de plus en plus générale et enveloppée. Toutes les professions sociales, tout ce que Rabelais appelle *la vie œconomique,* en avait sa part. Il n'y avait d'épargnés que ceux qui l'épargnaient lui-même, ou qui professaient, à son exemple, cette « gayeté d'esprit con-« fite en mespris des choses fortuites. » C'est pour eux qu'est le beau rôle dans ce monde, où tout a été créé pour leur amusement. Ils s'en montrèrent reconnaissants. Ils firent présent à Rabelais d'un large flacon d'argent; Rabelais les en remercia par quelques plaisanteries contre ses calomniateurs.

Le désappointement des protestants était devenu de la colère. Calvin, qui avait fondé de grandes espérances sur ce vaste savoir et sur ce trésor de raillerie et de satire, fut exaspéré quand il vit Rabelais tourner le dos à la Réforme, et en venir, comme disait Henry Estienne, jusqu'à jeter des pierres dans le jardin des réformés. Dans son traité *de Scandalis,* il nommait Rabelais parmi d'autres que Dieu avait comme désignés du doigt en exemple aux évangélistes, pour les faire persévérer dans la droite voie. Il s'emportait contre ces hommes « qui, d'abord pleins de goût pour la vérité, frap-« pés ensuite d'aveuglement, avaient profané de « leur rire audacieux et sacrilège le gage sacré de « la vie éternelle. » Rabelais s'en souvint en écrivant son quatrième livre. Au portrait qu'il y trace

de Physis [1], qui, en sa première portée, enfanta Beaulté et Harmonie, il oppose Antiphysis, qui engendra les matagotz, les cagotz et papelars, les *demoniacles Calvins, imposteurs de Genève;* double injure pour Calvin, par l'accusation d'imposture et par la compagnie où il le mettait. Quelle apparence que la Sorbonne réussît à faire supprimer un livre que protégeaient la faveur du roi et l'indignation de Calvin ?

Cependant elle essaya de faire déférer au parlement ce livre IV. Sa tentative échoua devant le privilège royal qu'avait renouvelé le successeur de François Ier, Henri II. Elle réussit pourtant à en faire suspendre la vente, autorisée peu après par le crédit d'un cardinal, Odet de Châtillon, depuis réformé, qui se maria dans ses habits de cardinal.

Telle fut la conduite de Rabelais dans les querelles de religion. Il n'y eut de trompés que ceux qui avaient disposé de lui en espérance, et qui s'étaient imaginé que l'esprit le plus libre qui fût au monde s'enrôlerait sous le drapeau d'un parti. Il ne tut rien de ce qui pouvait être utile à dire à cette époque et rester vrai après la querelle; il laissa aux hommes passionnés ces affirmations hardies qui allaient être soutenues et repoussées par le fer et le feu. Dans un temps où tout le monde se hâtait de confisquer au profit de la théologie cette raison à peine renouvelée et agrandie par la

[1] Nature.

Renaissance, Rabelais la tint comme suspendue et voltigeante au-dessus de tous les débats. Il la gardait pour son noble frère en fait de mépris des choses fortuites, Michel Montaigne. Le curé de Meudon tendait aussi la main, par-dessus quarante années de guerre civile, aux auteurs de la Ménippée, lesquels trouvaient, entre l'Église des papimanes et celle des papefigues, l'Église gallicane. Non que je veuille dire que Rabelais ait été gallican; mais il a préparé le terrain au gallicanisme en rendant également ridicules ceux qui voulaient le pape tout seul, comme ceux qui n'en voulaient pas du tout.

Il serait plus téméraire d'affirmer qu'il n'a point été touché des lumières de la religion naturelle. L'athéisme, en France, n'a pas d'homme de génie dans sa tradition. Seulement, le Dieu de Rabelais n'est pas celui de la théologie : « C'est celuy grand « bon piteux Dieu, lequel crea les salades, harans, « merlans, etc., etc., item les bons vins [1]. C'est « le Dieu de Platon, le souverain plasmateur [2]; » c'est aussi le Dieu « des sainctes Lettres, » dont Gargantua dit à Pantagruel : « Il te convient servir, aimer et craindre Dieu et en luy mettre toutes tes pensées et tout ton espoir; et, par foy formée de charité, estre à lui adjoinct, en sorte que jamais n'en sois desemparé par peché [3]. » Pourquoi ne

[1] Lettre à Antoine Nullet, bailli d'Orléans.
[2] *Pantagruel*, chap. VIII.
[3] *Ibid.*

serait-ce pas surtout ce dernier? Je répugne à croire que tout ce que Rabelais a donné durant sa vie aux devoirs de l'état ecclésiastique ait été de pure comédie, et que le bon curé de Meudon, qui, dans sa vieillesse bienfaisante, dit-on, et honorée, apprenait le plain-chant aux enfants de sa paroisse et la lecture aux pauvres gens, n'ait été qu'un incrédule enseignant une superstition. Faisons-lui du moins l'honneur d'en douter. De quel droit, d'ailleurs, prêterait-on à Rabelais, en chose quelconque, l'affirmation qu'il a toujours éludée?

Il mourut au mois d'avril 1553, en sceptique, selon quelques anecdotes; en athée, selon d'autres; en chrétien, suivant des témoignages sérieux. Qui donc a eu son secret? Les deux partis qu'irritait son indifférence railleuse avaient un égal intérêt à le faire mal mourir. Aux yeux de ses amis, poussés pour la plupart à l'incrédulité par haine des sectaires, une mort à la façon des épicuriens était la plus belle. Sa vieillesse avait été sans infirmité, sauf l'excès d'embonpoint, dont le plaisanta du Bellay, dans une épigramme latine contre le médecin Gramphage, qui n'est autre que Rabelais [1]. Ronsard, qui lui en voulait de ses traits contre les superstitieux d'antiquité, lui fit en vers françai une épitaphe piquante :

> O toi, quiconque sois, qui passes,
> Sur la fosse répands des tasses,

1 .... *Vultu cui mole gravato*
Pro tumulo venter sequipedalis erat.

Répands du bril et des flacons,
Des cervelas et des jambons ;
Car si encor dessous la lame
Quelque sentiment a son ame,
Il les ayme mieux que des lys,
Tant soient-ils fraischement cueillis.

§ II.

DE LA PART DE LA RÉFORME ET DE LA RENAISSANCE DANS L'OUVRAGE DE RABELAIS, ET DE LA PART DE CRÉATION.

La Réforme, considérée comme la renaissance de l'antiquité chrétienne, eut peu d'influence sur l'esprit de Rabelais. Ce fut plutôt manque de penchant que de savoir ; car, sans parler des études de théologie qu'il dut faire au couvent de Fontenay-le-Comte, pour y recevoir la prêtrise, il n'est pas douteux que Rabelais ne sut l'hébreu, et qu'il n'eût lu la Bible dans l'original. Dans le plan d'études que Gargantua trace à son fils Pantagruel, il lui recommande « la langue hebraïque pour les sainctes lettres. » Plus loin, il lui conseille de commencer les heures du jour « par visiter les sainctes lettres : « premierement, le Nouveau Testament en grec ; « puis, en hebreu, le Vieux Testament. » A Thélème, il y a une bibliothèque hébraïque : il est vrai que Rabelais la met, ainsi que la grecque, au rez-de-chaussée, pour qu'on n'ait pas à chercher très haut les livres sérieux. L'espagnol et l'italien sont aux étages supérieurs ; ce sont les langues à la mode : qui donc regarderait à monter quelques

marches, pour lire les romans d'Amadis et s'amuser des pointes italiennes? Ainsi Rabelais fut loin de méconnaître le caractère primitif de la Réforme, et je ne sais si quelqu'un s'était servi avant lui de cette belle expression, *les sainctes lettres*. Mais, sauf sa part de curiosité générale pour les monuments de la tradition chrétienne, la Réforme n'est pour rien dans ce qu'il a écrit d'excellent. Il lui a dû peut-être l'acte le plus original de sa vie : je veux dire cette prudence qu'il sut garder jusque dans la furie bachique de son style, ne se liant avec les protestants que par la science, et n'attaquant chez les catholiques que les abus.

La Renaissance, c'est-à-dire l'antiquité profane, voilà la source où s'est inspiré Rabelais. La vérité philosophique, la vérité de tous les temps et de tous les lieux, celle à laquelle se reconnaissent toutes les sociétés humaines, telle est la nourriture habituelle de Rabelais. C'est la Renaissance qui lui fait dire que l'imprimerie a été inventée de son temps « par inspiration divine ; » que les lettres « sont « une manne celeste de bonne doctrine [1]. » C'est la Renaissance qui lui a fait écrire au savant Tiraqueau : « Comment se fait-il qu'au milieu de la « lumière qui brille dans notre siècle, et lorsque « par un bienfait spécial des dieux » (il est plus près d'être païen que théologien) « nous voyions « renaître les connaissances les plus utiles et les

[1] *Pantagruel*, liv. II, chap. VIII.

« plus précieuses, il se trouve encore çà et là des « gens qui ne veulent ou ne peuvent ôter leurs « yeux de ce brouillard gothique et plus que cim- « mérien dont nous étions enveloppés, au lieu de « les lever à la brillante clarté du soleil[1] ? » C'est la Renaissance qui dicte à Rabelais, encore tout ému de la lecture de Platon, ces belles paroles de Gargantua écrivant à son fils, dans le grand style français : « Non donc sans juste et equitable cause « je rends graces à Dieu, mon conservateur, de « ce qu'il m'a donné pouvoir voir mon antiquité « chanue refleurir en ta jeunesse. Car, quand, par « le plaisir de celuy qui tout regit et modere, mon « ame laissera ceste habitation humaine, je ne « me reputeray totallement mourir, mais passer « d'un lieu en autre ; attendu que, en toy et par « toy, je demeure en mon image, visible en ce « monde, vivant, voyant, et conversant entre gens « d'honneur et mes amis, comme je soulois (*sole-* « *bam*). Laquelle mienne conversation a esté, « moyennant l'aide et grace divine, non sans pe- « ché, je le confesse (car nous pechons tous, et con- « tinuellement requerons à Dieu qu'il efface nos « pechés), mais sans reproche.

« Par quoy, ainsi, comme en toy demeure l'image « de mon corps, si pareillement ne reluisoient les « meurs de l'ame, l'on ne te jugeroit estre garde « et tresor de l'immortalité de nostre nom ; et le

[1] Lettre latine.

« plaisir que prendrois ce voyant seroit petit, con-
« siderant que la moindre partie de moy, qui est
« le corps, demeureroit ; et la meilleure, qui est
« l'ame, et par laquelle demeure nostre nom en
« benediction entre les hommes, seroit degene-
« rante et abastardie. Ce que je ne dis par defiance
« que j'aye de ta vertu, la quelle m'a esté ja par icy
« devant esprouvée, mais pour plus fort te encou-
« rager a profiter de bien en mieulx [1]. »

Cette lumière dont Rabelais parle à Tiraqueau, ce soleil qu'il oppose aux brouillards *plus que cimmériens* du moyen âge, il prit plaisir à s'en éblouir. Le mot étudier est trop faible pour peindre cette ardeur de curiosité avec laquelle il se jeta sur tout ce qui avait été retrouvé de l'antiquité, philosophie, morale, médecine, anatomie, astronomie, marine, guerre, jeux, gymnastique, tout, jusqu'à ces raretés de bibliographie qui ont été le produit de quelques cerveaux malades. Il se fit de tout cela des notions claires, déchiffrant lui-même les textes pour la première fois, et joignant à l'imagination la plus fougueuse l'érudition la plus patiente.

Quoiqu'il parût aimer tout de l'antiquité, il en préféra cependant la partie scientifique, et, entre le latin et le grec, il eut plus de goût pour le grec, « sans lequel, dit Gargantua à son fils, c'est honte « qu'une personne se dise savant. » Un double attrait l'y portait. Le grec était la langue défendue :

[1] *Pantagruel*, liv. II, chap. VIII.

c'était une grâce de plus pour un esprit curieux et libre. En outre, la variété du génie grec, son enjouement dans les matières sérieuses, sa hardiesse spéculative, sa netteté et sa précision dans les sciences, s'ajustaient mieux à l'esprit de Rabelais que la sévérité du latin, outre que le latin était la langue de la discipline et des interdictions.

Quatre écrivains grecs paraissent avoir eu toutes les prédilections de Rabelais : ce sont Platon, Lucien, Hippocrate et Galien. Les deux premiers lui faisaient connaître l'homme moral ; les deux seconds, l'homme physique. Il goûtait dans Lucien cette raillerie qui ne trouve rien de respectable ni de haïssable dans les opinions humaines, et qui va tirer la barbe d'or de Jupiter. Platon lui faisait aimer les belles pensées, la grâce et les variétés de ces peintures de la vie, qu'il excelle à mêler aux plus hautes spéculations de l'esprit. Hippocrate et Galien le ramenaient vers les choses du corps, où il ne se déplaisait pas. Mais ces lectures préférées n'en empêchaient pas une infinité d'autres qui s'entassaient dans son vaste cerveau, pour en sortir quelque jour, tantôt distribuées d'une main habile et discrète, tantôt débordées comme l'eau d'un vase trop plein.

Tant de savoir dans des ordres d'idées si divers, tant de langues mêlées ensemble, l'amalgame de l'ancien et du moderne, de la matière et de l'esprit, de l'universel et du particulier, produisit dans cette tête active et puissante une sorte de fermentation,

d'où naquit cet ouvrage extraordinaire, dans lequel l'érudition est une ivresse et le génie une débauche de la pensée.

Essayer de l'analyser ou de l'expliquer ne serait ni possible ni utile. Il est sans doute intéressant de chercher quel a été le but d'un auteur célèbre, et par quelle diversité de chemins il y est arrivé ; mais si l'on s'opiniâtrait à demander à Rabelais le sens général de son livre, on risquerait de ne pas apercevoir le sens des détails, dont chacun a été tour à tour l'unique objet et tout le dessein de l'auteur. Ce livre est le fruit de son humeur, non l'œuvre fortement conçue de son jugement. Il n'a pas même pris soin de conserver à ses personnages les traits et les proportions qu'il leur a donnés d'abord. Voyez Pantagruel. Le lendemain de sa naissance, il hume à chacun de ses repas le lait de quatre mille six cents vaches ; on lui donne sa bouillie dans une auge, qu'il rompt de ses premières dents : devenu grand, ce géant immense entre par les mêmes portes que son compagnon Panurge, qui n'a que la taille d'homme.

Certains critiques, en voulant trouver le sens historique de l'ouvrage de Rabelais et expliquer toutes ses énigmes, ont ajouté à ses obscurités celles de leurs propres contradictions. Gargantua, dit l'un, c'est François Ier ; c'est Henri d'Albret, dit l'autre ; Grangousier, père de Gargantua, c'est Louis XII, ou Jean d'Albret. Selon quelques-uns, Pantagruel, ce serait Antoine de Bourbon, selon

d'autres, ce serait Henri II, qui n'avait que dix ans quand le premier livre parut. Panurge est tour à tour le cardinal d'Amboise, le cardinal de Lorraine, et Jean de Montluc, évêque de Valence. Picrochole, le roi de Lerné, qui fait la guerre à Grangousier, est, suivant les uns, le duc de Savoie; suivant les autres, Ferdinand d'Aragon, Charles-Quint ou François Ier. Rabelais s'est moqué d'avance de ceux qui ont cru voir la clef de *ces choses absconses*. Il parle des gens qui, de son temps, notaient des offenses à Dieu et au roi dans ses *follastries joyeuses*, et qui « interpretent, dit-il, « ce que, à poine (sous peine) de mille fois mou- « rir, si autant possible estoit, ne vouldrois avoir « pensé : comme qui pain interprete pierre; pois- « son, serpent; œuf, scorpion. »

Nul doute que Rabelais n'ait eu en vue les hommes et les abus de son temps, et que, s'il a songé à son amusement, ses contemporains n'en aient fait les frais : mais qu'il y a loin de là à faire la *guerre à outrance* à son siècle, comme l'a dit je ne sais lequel des Œdipes de ce Sphinx! Rabelais se moque des ridicules; il les exagère par l'imagination; mais il n'est pas si malavisé que d'en avoir de l'humeur. Hugues Salel, un poète du temps qui l'avait connu, le qualifie de Démocrite

Riant les faitz de nostre vie humaine [1].

[1] Dans un dizain en tête du livre II.

C'est là Rabelais ; et quant à son livre, Hugues Salel ne le juge pas moins bien, quand il en loue l'utilité, *sous plaisant fondement*.

C'est cette part de l'utile et du plaisant, là où le plaisant n'est que l'assaisonnement de l'utile, qui fait la beauté durable de l'ouvrage de Rabelais. Non qu'il n'y ait dans la partie bouffonne un sel qui affriande même les esprits les plus sérieux : mais, pour la bien goûter, il y faut apporter quelque peu de l'humeur rabelaisienne. Pour apprécier la part de l'utile, tout esprit cultivé est toujours assez préparé. Or, c'est proprement la part de la Renaissance dans l'ouvrage de Rabelais : ce sont toutes ces vérités générales sur l'homme, sur la société, et, comme dit Rabelais, sur l'état politique et sur la vie économique ; ce sont mille traits de lumière sur notre nature, qui jaillissent du milieu de cette ivresse, comme les saillies de bon sens qui échappent aux gens pris de vin ; ce sont mille perles semées dans ce fumier, et dont trois siècles n'ont pas encore terni l'éclat. L'insouciance même qui les a prodiguées en relève le prix. On dirait ces oracles que le peuple, en certains pays, croit voir sortir de la bouche des fous.

Là sont les premières traditions et la première image de l'esprit français, depuis que, dans ce commerce si fécond avec l'antiquité, il est devenu l'esprit humain. Ces grandes pensées sur l'éducation, sur la paix et la guerre, sur la justice, sur les lois, sur les devoirs des princes ; ces vues si justes

et si élevées sur les rapports des hommes dans une société bien réglée, sont autant de nouveautés dans la littérature française. Rabelais, regardant les hommes de son temps, a pénétré jusqu'à l'homme de tous les temps, et le plus souvent ses contemporains ne sont que l'occasion ou le prétexte de leçons faites au genre humain. Les vérités générales sont enfin émancipées, et, si je puis ainsi parler, sécularisées. La raison, d'où elles tirent leur origine, les reprenait à la philosophie qui n'en avait rien su faire, et à la théologie qui les avait confondues toutes en une seule, la vérité selon la foi. Le premier langage qu'elles parlent est magnifique; on sent que la langue française va devenir celle de l'esprit humain.

Cette gloire est belle, et pourtant ce n'est pas la seule gloire de Rabelais. S'il n'a rien de meilleur que ce qu'il a tiré de la Renaissance, certaines créations de son esprit ne sont pas moins durables. Depuis plus de trois siècles nous voyons au milieu de nous bon nombre de ses personnages. Nous nous reconnaissons nous-mêmes dans les deux principaux, Pantagruel et Panurge : l'un le type du bon relatif, plutôt que de la perfection romanesque ; l'autre le type du médiocre, plutôt que du mal, et, à cause de cela, pas plus haïssable que le premier n'est admirable. Pantagruel et Panurge ne représentent pas seulement le caractère général de l'homme, mais celui qu'il reçoit des deux conditions sociales les plus universelles, la grandeur et la petitesse, la richesse

et la pauvreté. Pantagruel est l'homme né, le riche ; il a des qualités dont il pourrait se passer. Panurge est l'homme du peuple ; il a besoin de toutes les siennes pour se défendre et subsister, et si elles n'y suffisent pas, il est tenté, pour se tirer d'affaire plutôt que par perversité, de faire le contraire du bien.

Il n'y a pas moins de vie dans certains types d'hommes qui recevaient leurs mœurs, soit d'institutions florissantes alors, soit de certaines professions qu'allaient modifier le temps et le progrès de la société. Pantagruel et Panurge ont un digne compagnon, par exemple, dans frère Jean des Entommeures. Où connaît-on une image plus vigoureuse et plus expressive du moine au moyen âge, ignorant, grossier, livré, par excès de santé et d'oisiveté, à toute la violence de ses appétits, hardi sans vergogne, croyant tout au plus à l'Église qui le nourrit, et toutefois, sous cette ignorance, laissant percer un esprit avisé, et gardant, jusque dans ses vices, une bonne humeur et une certaine franchise qui ôtent toute envie de lui en vouloir? C'est moins un homme pervers qu'un homme capable d'être bon, que les mœurs de son couvent ont gâté. Voilà ce qui fâchait si fort les protestants contre Rabelais. Ils voulaient qu'il fît haïr les moines ; Rabelais se contentait de s'en amuser. Il n'y a pour lui ni chose ni personne tout à fait haïssable, parce qu'il n'y a ni chose ni personne tout à fait admirable. Le *Nil admirari*, dans la philosophie rabelaisienne, implique le *Nil odisse*.

Qu'est-ce autre chose que cet esprit français dont nous avons vu les traits naïfs dans Jean de Meun, dans Villon, et au commencement du seizième siècle, dans Marot? Esprit vivace comme le sol, il recevra la forte éducation de l'antiquité sans perdre de son naturel et de son air. Le mépris, c'est-à-dire la non-admiration des *choses fortuites*, — et que de choses qui sont *fortuites!* — est le fond de cet esprit plus juste qu'élevé, qui ne regarde pas au delà de la vie commune, et qui n'a pas la prétention de la réformer : car, les abus ôtés, de quoi s'amuserait-il? Rabelais avait reçu cet esprit de Jean de Meun et de Villon ; il le passera à la Fontaine, qui lui donnera toute sa perfection.

§ III.

DES PROGRÈS QUE RABELAIS A FAIT FAIRE A LA LANGUE LITTÉRAIRE.

A toutes ces nouveautés dans tous les ordres d'idées correspondent autant de progrès dans la langue. Le premier de nos grands écrivains, Rabelais représente, en l'étendant, l'esprit de son pays, et il enrichit la langue nationale des beautés de la sienne.

Une des qualités de cette langue, parmi tant d'autres qui méritent d'être étudiées [1], c'est cette

[1] On a remarqué que Rabelais est le premier qui ait observé dans la prose des règles invariables, et qui en ait arrêté la syntaxe, tout en lui laissant ses idiotismes, qui en sont comme la physionomie.

souplesse dont il donnait le premier exemple, et qui consiste à passer du noble au familier, sans gêne et sans disparate. Il en avait appris l'art dans les écrits des Grecs, où cette variété de pensée et de tours, ce mélange d'expressions de tous les ordres, est un don et une grâce inimitable. Platon n'a jamais plus de séduction que dans les pages où il descend du sublime aux peintures familières de la vie, faisant couler l'âme, pour ainsi dire, d'un ton à l'autre, par un mouvement si insensible et si naturel, qu'elle ne s'aperçoit pas du passage. Ainsi fait Rabelais, avec cette différence qu'il s'élève rarement au sublime, et que fort souvent il descend au-dessous du familier, jusqu'au grotesque et au bas. Sa langue, à la fois naïve et savante, ne se guinde pas pour exprimer de hautes pensées ; et, de même qu'elle ne paraît pas s'étonner d'être éloquente, elle ne croit pas déroger en parlant l'argot.

Si je la regarde dans les parties de ce livre qui ont été inspirées par la Renaissance, que de nouveauté dans ces expressions si profondes et si générales, qui ouvrent comme des horizons à l'esprit du lecteur! quelle exactitude tout ensemble et quel éclat! quelle noblesse et quelle liberté! Les mots s'élèvent au niveau des choses : on ne sent, dans le discours, ni l'effort d'une langue artificielle pour orner ce qui ne doit pas être orné, ni l'embarras d'une langue rustique qui exprimerait gauchement des pensées polies.

Si je la regarde, soit dans les caractères que Ra-

belais a créés, soit dans ce qu'il continue et perfectionne de ce don charmant du récit, aussi ancien que notre France, je ne la trouve pas moins admirable. Telle en est la richesse, que, par une illusion facile à expliquer, nous croyons avoir dégénéré, sous ce rapport, de ceux que Pasquier appelle les *Pères de notre idiome* [1]. Il est vrai qu'il y a telles pensées populaires, telles vérités proverbiales, qui, exprimées en perfection dès la première fois, ne peuvent pas être remaniées et remises pour ainsi dire au creuset. Les tours et les mots n'en sont pas perdus, si ce n'est pour les ignorants, dont la langue date du jour où ils s'en servent. Seulement ils sont hors de la circulation, et ils forment dans les langues comme une portion consacrée, qui ne peut ni être transformée ni périr.

§ IV.

QUEL RANG DOIT OCCUPER RABELAIS PARMI LES HOMMES DE GÉNIE DE NOTRE PAYS?

Rabelais est-il au rang des hommes de génie? Oui, s'il est vrai qu'il ait eu, dans les lettres, le don du génie, qui est d'exprimer des vérités générales dans un langage définitif, de créer des personnages qui vivent et qui ont un nom immortel parmi les hommes.

Mais, s'il y a des rangs divers pour les hommes de génie, Rabelais ne doit pas être mis au premier.

[1] Calvin et Rabelais.

De grands défauts l'en écartent aux yeux de quiconque ne sépare pas la supériorité intellectuelle de la supériorité morale, et ne veut pas reconnaître le beau là où il ne se montre pas sous les traits de l'honnête.

Le plus grand de ces défauts est cette partie immonde de ses œuvres, que ne justifie pas ce qui restait de grossièreté dans les mœurs de ce temps-là. Rabelais n'a pas la dignité du génie, ni cette délicatesse, non du prédicateur, mais du philosophe qui ne va pas au delà de la nudité sévère de la vérité philosophique. Il tire la Vérité de son puits, et la prostitue aux yeux des passants.

En outre, il n'est pas bienfaisant : il se joue de nos misères, et n'y propose jamais de remède. Ce rire éternel de Démocrite est insensé. Rabelais ne s'attache pas aux vérités qu'il rencontre ; on dirait qu'il n'en sent pas le prix, et que c'est plutôt le hasard qui les a jetées sous la plume, que la réflexion qui les lui a révélées. On regrette qu'il n'ait jamais, soit la volonté, soit la force de suivre une idée sérieuse. C'était le vœu de ses amis les réformés, tant qu'ils furent ses amis. Théodore de Bèze, dans un distique latin traduit par un écrivain du temps, tâchait d'allécher Rabelais par la gloire des écrits sérieux :

> Qui les sérieux passe en ces discours joyeux,
> Dis-moi quel il sera, devenant sérieux [1].

[1] *Qui sic nugatur, tractantem ut seria vincat,*
Seria cum faciet, dic mihi, quantus erit.

Rabelais désappointa les protestants sur ce point comme sur d'autres. Il n'est guère de sujet où il n'ait touché d'une main sûre aux vérités qui pouvaient en sortir; mais comme si ce peu de sagesse le fatiguait, à peine commence-t-il à s'intéresser à son objet, qu'il s'en détourne brusquement, et qu'à la place de choses sensées, un torrent de mots, souvent inintelligibles, s'échappe de sa mémoire surchargée, qui semble se répandre tout entière sur le papier, sans l'intervention de sa volonté. On retire de dessous cet entassement de folles imaginations et de paroles vaines d'utiles vérités, mais on n'en a pas grande reconnaissance à Rabelais.

Était-ce chez lui une folie feinte? Voulait-il tout obscurcir pour tout cacher? Je croirais à ce calcul, s'il n'y avait d'embrouillés et de confus que les endroits où la vérité pouvait être périlleuse à dire. Il est une explication plus naturelle, et par conséquent plus vraie : la raison de Rabelais a été admirable, mais son humeur a été souvent plus forte que sa raison.

On a remarqué de tous les grands écrivains comiques, qu'ils ont eu l'humeur sérieuse, triste et mélancolique. Cela était vrai d'un contemporain de Rabelais, l'Arioste, si gai dans son poëme, si plaisant dans ses satires. Le trait le plus touchant du caractère de Molière, c'est le contraste du sérieux de son humeur et de la gaieté si franche de son esprit. Rabelais ne ressemble pas à ces grands hommes. Il était naturellement gai et bouffon ;

comme il est né, il écrit. C'est jusqu'au bout le joyeux frère novice de Fontenay-le-Comte. Que prouvent toutes ces anecdotes, fausses ou invraisemblables comme faits, vraies comme impressions populaires : la niche de saint François, l'usage des coups de poing donnés aux bacheliers nouvellement reçus, la promenade sous les fenêtres du chancelier Duprat, les poisons pour le roi et pour la reine, les trois ou quatre manières bouffonnes dont on fait mourir Rabelais? Que prouve sa renommée de mystificateur, sinon que l'humeur joyeuse qui déborde dans l'écrivain a été le caractère même de l'homme, et que Rabelais a écrit en riant ce dont il fait rire ses lecteurs? Ajoutez à cela le goût des ouvrages curieux et rares, et des bizarreries intellectuelles; peut-être un grain de folie; peut-être une raison restée au fond du verre.

En effet, à la différence d'Horace, qui buvait peu et à petits coups, et qui, tout en chantant le vin, fut souvent forcé de s'en tenir à l'eau, les éloges que Rabelais fait du *piot* et de la *dive bouteille* sont d'un buveur effectif, et de l'homme qui dit vrai quand il déclare qu'il aime mieux boire frais que d'être papimane ou papefigue. « Je suys, « dit-il au prologue du livre IV, moyennant un « peu de pantagruelisme, sain et desgourt (dé- « gourdi) prest à boire, si voulez. » Et au prologue du premier livre : « A la composition de ce livre « seigneurial, je ne perdis ni employai onc ni plus « aultre temps que celui qui estoit establi à pren-

« dre ma refection corporelle, sçavoir, en *buvant* et « *mangeant*. » Il n'écrivait pas seulement après boire, mais pendant boire; et, dans sa réfection corporelle, boire vient avant manger. Ronsard le prit au mot, dans cette épitaphe que j'ai rapportée :

Puis ivre, chantoit la louange
De son ami, le bon Bacchus.

Rien, en effet, ne ressemble plus à la loquacité d'un homme aviné, que les passages, en trop grand nombre, où Rabelais roule une multitude de mots forgés, parmi lesquels il balbutie quelques paroles d'or, d'une langue qui semble épaissie par le vin.

Quoi qu'il en soit, peu d'écrivains ont plus fait pour notre langue que Rabelais. Il y a versé une foule d'expressions et de tours qui sont demeurés. Mais l'autorité de son exemple n'a pu y maintenir les hellénismes ou les latinismes par trop osés qu'il y importa, soit qu'il eût été atteint de la pédanterie des érudits dont il s'est moqué, soit qu'il eût besoin de trois langues à la fois pour l'incroyable richesse de ses idées, folles ou sensées, qui débordaient notre idiome. Pourquoi Montaigne le range-t-il parmi les auteurs simplement plaisants? A-t-il voulu dissimuler, par ce jugement dédaigneux, tout ce qu'il a emprunté à Rabelais?

CHAPITRE TROISIÈME.

§ I. De la philosophie chrétienne ; et comment Calvin en exprime pour la première fois les vérités dans la langue vulgaire. — § II. Calvin fonde l'Église et le gouvernement de Genève. — § III. Des caractères généraux du calvinisme. La prédestination. — § IV. Lutte entre Calvin et le parti des libertins. Mort de Calvin. — § V. L'*Institution chrétienne*. Beaux côtés du génie de Calvin. — § VI. Mauvais côtés et défauts, et comment l'esprit du calvinisme est un schisme dans la littérature française.

§ I.

DE LA PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE, ET COMMENT CALVIN EN EXPRIME POUR LA PREMIÈRE FOIS LES VÉRITÉS DANS LA LANGUE VULGAIRE.

La Renaissance avait apporté au monde moderne, sous les formes et dans les genres les plus divers, depuis les maximes jusqu'aux pièces de théâtre, ces idées générales ou vérités sur l'homme, qui font l'immortelle jeunesse des écrits de l'antiquité païenne. Mais l'antiquité païenne n'avait pas tout dit sur l'homme, même dans la condition où le réduisait la société antique, en l'absorbant dans le citoyen : elle laissait tout à dire soit sur l'homme intérieur, tel que l'a régénéré le christianisme, soit sur les devoirs nouveaux dont il l'a chargé, pour prix de ce qu'il est venu ajouter à ses facultés pour le bien. Il restait donc tout à la fois à développer les vérités que l'antiquité païenne a connues, et à exprimer pour la première fois les vérités de devoir qu'elle a ignorées.

Le paganisme, à son plus haut point de perfection morale, a produit le stoïcisme, espèce d'innocence orgueilleuse et stérile. Le stoïcisme a pourtant entrevu les devoirs de l'homme envers son semblable, dans la douceur de ses doctrines sur l'esclavage, au principe duquel il ne songea pas d'ailleurs à toucher. Mais cette sorte de devoirs n'a tout son prix que là où la religion a égalé tous les hommes. Car où le stoïcisme montrait un maître et un esclave rapprochés par une sorte de condescendance volontaire du premier pour le second, le christianisme a montré deux êtres que Dieu a faits frères, et dont le plus grand selon le monde doit effacer par la charité la distance qui le sépare du plus petit.

L'homme, dans l'antiquité païenne, offre une double lacune : il y a en lui, pour ainsi dire, des terres incultes et en friche, et il ne connaît pas tout son prix.

Le christianisme, par les deux dogmes sur lesquels il est fondé, la chute et la rédemption, lui donna la connaissance de sa nature tout entière. Par le dogme de la chute, il amena l'homme à se regarder hors de sa condition extérieure, hors du temps et du lieu où il vit; il lui découvrit tous les mystères de son intérieur, et tout ce fonds de malaise qui couve en lui, sous quelque forme de société qu'il vive, irréparable contre-coup d'une première chute. Le dogme de la rédemption le releva des misères de la chute par la considération du

prix dont il a été racheté. De là, une science nouvelle de l'homme, qui devait découvrir et mettre en culture toutes ces terres inconnues de l'antiquité païenne, agrandir notre nature ou plutôt lui restituer sa grandeur et fonder tout un ordre nouveau de vérités morales.

C'est là cette science qu'Érasme a si admirablement définie *philosophie chrétienne,* associant ainsi un mot païen à un mot chrétien, et confondant ensemble la Renaissance proprement dite et la Réforme, qui est la renaissance de l'antiquité chrétienne.

Au seizième siècle, la philosophie chrétienne n'est encore que la science de la religion restaurée; le christianisme en fournit le fond et la matière; le paganisme en fournit la méthode. Plus tard, et principalement au dix-septième siècle, il faudra l'entendre de cette profondeur particulière que l'esprit chrétien donne à tous les écrits supérieurs, même à ceux qu'on pourrait par le sujet appeler profanes. La beauté suprême des lettres françaises, dans Bossuet comme dans Molière, qu'est-ce autre chose que l'expression parfaite des vérités de la philosophie chrétienne?

La Réforme ne fut donc pas moins utile à l'esprit français que la Renaissance, puisque la philosophie chrétienne en devait être le résultat; résultat d'une si grande valeur, que je ne m'étonne point de voir les catholiques tâcher d'en enlever l'honneur à la Réforme. Ce débat n'est pas de mon

sujet ; mais s'il est permis de croire que les catholiques du seizième siècle, secoués par le mouvement général des esprits, et réveillés par cette renaissance des lettres et des arts qui rendit bientôt toute ignorance honteuse, auraient fini par s'arracher d'eux-mêmes, et sans l'aiguillon de la Réforme, aux puérilités de la scolastique et aux langueurs de l'autorité sans contrôle, il n'est pas vrai de dire qu'ils y aient travaillé avant l'éclat des avertissements de Luther, et que la Réforme n'ait pas tout au moins provoqué l'avènement de la philosophie chrétienne.

Le premier qui popularisa en France, non dans la langue des savants, comme Érasme, mais en français, les vérités de la philosophie chrétienne, c'est Calvin.

§ II.

CALVIN FONDE L'ÉGLISE ET LE GOUVERNEMENT DE GENÈVE.

Calvin naquit à Noyon, en 1509 ; son père le fit élever avec soin. Il termina ses premières études à Paris, sous Mathurin Cordier, habile et savant professeur. Dès l'âge de dix-neuf ans, et à peine tonsuré, on le pourvut d'une cure. Il en voulut depuis à l'Église romaine d'un abus dont il avait profité, et quand il revint à Noyon pour prêcher, il avait déjà le doute dans le cœur.

Le célèbre jurisconsulte André Alciat lui ensei-

gna le droit à l'université de Bourges, et n'eut pas d'élève plus ardent et plus capable. A Orléans, il apprit le grec sous le luthérien Wolmar, lequel remarqua chez lui une disposition qu'il appela d'un mot grec qui signifie, ou à peu près, un esprit retors [1]. L'entendait-il d'une qualité ou d'un défaut? Les éloges que firent tous les maîtres du jeune Calvin de son assiduité au travail, de sa docilité, permettent de croire que Wolmar attachait à son mot plus de louange que de critique. Il décida son élève à se livrer tout entier à la théologie. Ces doutes qui avaient touché Calvin à son retour à Noyon étaient devenus douloureux; ils cessèrent, a-t-il dit, dès qu'il eut cessé d'appartenir au catholicisme.

Son abjuration fut consommée en 1532. Il était alors à Paris, où il travaillait au progrès des idées nouvelles. Il prêcha ouvertement, tant qu'il le put, et toujours devant un nombreux auditoire; secrètement, quand les recherches rendirent périlleuse la prédication publique. Il écrivit des lettres et des exhortations aux réformés qu'on emprisonnait. Pasquier parle de sa *nature remuante* pour l'avancement de sa religion. Le prodigieux travail de sa jeunesse lui avait donné, avec la facilité de la parole et de la plume, une conception nette et ra-

1 Στρεβλότης. Στρεβλῶ veut dire tordre. Plutarque appelle στρεβλότης les sinuosités dont, selon lui, les fourmis coupent leurs routes souterraines pour rendre leur retraite inaccessible aux autres insectes.

pide, à laquelle l'expression ne manquait jamais. Joignez-y le don d'une mémoire qui lui permettait de reprendre, après plusieurs jours, une dictée à l'endroit, au mot où il l'avait interrompue, et une vie de travail presque doublée du temps qu'il ôtait au sommeil. « C'est ainsi, dit Pasquier, « qu'il gagna pied à pied une partie de nostre « France. »

Il se fit connaître des savants par un traité en latin sur la *Clémence,* imité de celui de Sénèque, et dont la pensée secrète était de protester contre le brûlement de quelques réformés. On n'y remarqua que le savoir de l'auteur et l'abondance de ses citations.

En 1534, Calvin avait engagé dans la Réforme Nicolas Cop, recteur de l'université. Il lui suggéra de prêcher ouvertement la justification par la seule foi au Christ. C'était la grande nouveauté de Luther. Les propositions de Nicolas Cop furent dénoncées; il se défendit, et maintint sa doctrine, mais la Sorbonne était la plus forte, et Cop dut pourvoir à son salut par la fuite. Quant à Calvin, il s'échappa de Paris sous l'habit d'un vigneron, et se réfugia à Nérac, auprès de Marguerite de Valois, reine de Navarre. Il parcourut la Saintonge et quelques provinces de l'ouest et du midi de la France, prêchant clandestinement, mais avec peu de résultat. Érasme, qui le vit quelque temps après à Strasbourg, écrivit à son sujet ces paroles prophé-

tiques : « Je vois naître dans l'Église un grand fléau « pour l'Église [1]. »

Calvin préparait alors les matériaux de l'*Institution chrétienne.* Les fragments qu'il en avait lus à ses amis, transcrits et répandus à la cour de Marguerite de Navarre, avaient excité une grande attente. C'est à Bâle qu'il publia ce livre, sans le signer de son nom, « si peu, dit-il, je me proposois de me « mettre en reputation par ce moyen. » L'*Institution chrétienne* égala ce qu'on en avait attendu.

De retour d'un voyage à Ferrare auprès de Renée de France, la guerre lui fermant le chemin de Strasbourg, il passa par Genève. Là, les conseils du ministre Farel, une inspiration d'en haut, selon ses disciples, le décidèrent à s'arrêter, et à accepter les fonctions de professeur de théologie. Calvin avait alors vingt-sept ans. Il venait de trouver sa vraie patrie, car il avait trouvé où régner.

La Confession qu'il dressa pour l'église de Genève, et la violence de ses attaques contre les mœurs de cette ville, si longtemps ville d'église, la divisèrent en deux partis. Il y eut le parti de Calvin, qui souscrivit à la Confession qu'il dressa, et le parti des anciennes mœurs, ou des *libertins,* comme on les appelait, qui n'en voulut pas même entendre la lecture. Calvin eut d'abord le dessous. Ayant annoncé du haut de la chaire le refus de donner la

[1] *Video magnam pestem oriri in Ecclesia contra Ecclesiam.*

cène, à moins que Genève ne se séparât du synode de Lausanne, qui avait retenu de l'ancienne discipline les cérémonies, comme indifférentes, il fut exilé avec Farel, par sentence de bannissement, le 23 avril 1538. Il se retira à Strasbourg, et s'y maria. Mais, l'œil toujours fixé sur Genève, il y surveillait tous les mouvements de l'opinion populaire. Le célèbre Sadolet, croyant le moment favorable pour ramener cette ville à l'orthodoxie, l'y avait exhortée par une lettre pleine d'onction chrétienne et d'imitations de l'antiquité classique. Calvin, par la réponse qu'il y fit, prouva que s'il avait dû céder, il n'avait pas abdiqué. De Strasbourg et de Ratisbonne, où sa réputation l'avait fait appeler par la diète, il épiait le moment de rentrer à Genève.

La chute de ses adversaires lui en rouvrit les portes. Les *libertins* avaient abusé de leur succès. Ce parti s'appuyait sur Berne, où l'on n'avait adopté qu'une réforme très mitigée. Non content de faire reculer Genève jusqu'à la réforme de Berne, il avait sacrifié les intérêts de la république à ceux de son allié. C'est ce qui fit retourner au parti de Calvin le peuple de Genève. Le 1er mars 1541, la sentence de bannissement fut révoquée, et Calvin rentra, non sans avoir fait ses conditions, qui ne furent pas même discutées. Il organisa et régla toutes choses : le gouvernement, en concourant à la constitution politique de Genève ; la religion, par sa confession et son enseignement ; la famille, les mœurs, par ses lois somptuaires qui déterminaient jusqu'à la

forme des habits et fixaient les dépenses de table. En peu de temps, Genève fut faite à l'image de cet homme, dont la vie ne devait être désormais qu'un jeûne et une insomnie; dur aux autres comme il l'était à lui-même, et qui travailla plus qu'homme vivant, même dans ce siècle des travaux prodigieux et des vies consumées par la fièvre du savoir.

§ III.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU CALVINISME. — LA PRÉDESTINATION.

Calvin a donné son nom à sa religion. Le calvinisme n'est pourtant pas une invention qui lui soit propre. Calvin n'imagina rien. Il se contenta de tirer les conséquences des principes posés par Luther. Le système de Luther était, à beaucoup d'égards, une transaction; le système de Calvin fut un changement radical.

Tout l'esprit du protestantisme avait été dans son premier acte : la guerre contre les œuvres. Son cri de ralliement fut cette parole de saint Paul : *La foi justifie sans les œuvres.* C'est par ce cri que Luther répondit au scandale des indulgences, qui n'étaient que l'extrême abus de la doctrine catholique sur le mérite des œuvres [1]. Le protestantisme, dans le principe, fut une simple substitution du christianisme de la foi au christianisme des pratiques. Tout

[1] La foi, c'est la croyance à la rédemption par Jésus-Christ; et la justification, c'est le salut.

ce qui suivit cette première déclaration de Luther n'en devait être que la conséquence. Les exagérations de la lutte religieuse, l'intervention des princes, les complications de la politique, y mêlèrent beaucoup de choses auxquelles Luther n'avait point pensé tout d'abord. Mais ce premier principe demeura comme le fond de la Réforme ; et quand on y regarde de près, on reconnaît, dans toutes les institutions de détail du protestantisme, la mise en suspicion des œuvres. On opposait aux œuvres une sorte de christianisme intérieur qui s'entretenait et se renouvelait par la déclaration souvent répétée, du plus profond de l'âme : *La foi justifie sans les œuvres*.

Cependant Luther, quoique venu au temps du plus grand abus des œuvres, ne leur avait pas ôté toute part dans la justification. Selon lui, si le chrétien est immédiatement justifié par la foi, il ne l'est pas irrévocablement, et il peut perdre par sa faute son salut, quoiqu'il ne puisse l'acquérir par ses seuls mérites. Admettant la chute, il fallait bien qu'il donnât un moyen de se relever. C'est pour cela qu'il avait conservé la pénitence pour les chutes possibles. Tout ce qu'il laissait, en outre, subsister de l'ancienne Église, soit comme n'étant pas contraire à l'esprit de la nouvelle, soit comme indifférent, marquait moins l'intention d'abolir les œuvres que d'en changer l'esprit. Volontairement, ou à son insu, Luther transigeait ; et, quelque effort qu'il fît pour s'arracher à la doctrine des œuvres, et rem-

placer dans l'homme la vertu par la grâce, il n'osa pas pousser sa logique jusqu'à l'excès, laissant à de plus hardis à en tirer la conséquence extrême, c'est-à-dire l'abolition des œuvres.

Cet excès n'effraya pas Calvin. Dans le système de Luther, la justification pouvait se perdre par les fautes, et se recouvrer par la pénitence. Dans le système de Calvin, la justification une fois obtenue ne se perd jamais, Dieu ne pouvant pas faire du même homme l'objet de son choix et de sa réprobation. Dès lors la pénitence devenait inutile. Calvin la supprima. Le chrétien justifié ne pouvait cesser de l'être; la justification fut une sanctification. Les bonnes œuvres n'étaient que des témoignages que Dieu habitait et régnait en nous; les mauvaises, qu'il nous avait repoussés. Il y eut donc, d'une part, les élus, qui faisaient nécessairement le bien, et les réprouvés, qui faisaient nécessairement le mal.

Telle est cette terrible doctrine de la prédestination, la grande nouveauté de Calvin, et qui a imprimé son cachet à ses écrits.

Il fit de prodigieux efforts d'esprit pour la faire prévaloir. Aucune objection ne le troubla, ni les promesses universelles de salut que Jésus-Christ fait aux hommes dans l'Évangile, ni les passages de l'Ancien Testament, où Dieu tend la main aux plus endurcis. Il trouvait à tout concilier avec la prédestination. A ceux qui objectaient qu'une fois élus, c'est-à-dire croyant à la doctrine de Calvin, peu importait qu'ils vécussent dissolument : « Le bien-

faire, répondait-il, est le signe de l'élection ; ceux donc qui ne font pas bien ne sont pas élus. » Quant à ceux qui, ne croyant pas à la doctrine, tâchaient néanmoins de vivre innocemment, il le leur interdisait ; car leur innocence eût été l'effet de l'élection de Dieu : et n'étaient-ils pas hors de l'élection de Dieu, puisqu'ils ne croyaient pas à la doctrine ? Il se déchargeait sur les conseils secrets de Dieu de cette diversité par laquelle on voyait les uns obéir à la prédication de la parole, et les autres la mépriser. Que restait-il donc à ceux qui avaient la mauvaise part ? Ou ils devaient s'opiniâtrer d'autant plus à mépriser la prédication de la parole, que Calvin les y déclarait prédestinés ; ou ils pouvaient à leur tour se prétendre les élus, et Calvin le réprouvé. A quoi bon alors les disputes ? Le plus fort était l'élu, le plus faible le réprouvé. C'était au bourreau à trancher la contradiction. Ainsi Calvin fit taire Michel Servet par le feu. La prison ou l'exil le débarrassa de ses autres contradicteurs.

Avec les réprouvés, la conduite n'était pas difficile ; elle était délicate et pleine d'embarras avec les élus. Il fallait empêcher ces saints de faillir, d'abord pour ne pas laisser paraître de contradiction entre leur croyance et leur vie, ensuite pour ne pas diminuer le troupeau, en rejetant parmi les réprouvés ceux dont la conduite aurait démenti la doctrine. Calvin n'imagina rien de mieux que d'imposer la vertu par la loi. Les élus, ne pouvant être absous, ne devaient pas pouvoir pécher. A défaut d'une pré-

sence continuelle, et sans sommeil, de la conscience, avertissant chacun, et à chaque moment, de la moralité de ses actions, et prévenant ainsi les chutes, il institua une sorte de conscience extérieure et publique, dans la personne de censeurs des mœurs, lesquels s'introduisaient dans les maisons, à tous les instants du jour, et principalement aux heures des repas, alors que les plus rigides se relâchent, et que la sainteté des élus courait quelque risque. Un décurion, assisté d'un ministre, allait de maison en maison demander à chacun l'état de sa conscience par rapport à la religion. Calvin avait subordonné l'État à l'Église ; de telle sorte que l'Église fût la loi, et l'État la puissance matérielle chargée de la faire exécuter.

Il poussa jusqu'à l'excès cette réaction contre les pratiques, qui avait été la pensée première du protestantisme. Il fit disparaître tout ce qui était acte extérieur, et qui pouvait distraire les élus de ce spiritualisme sombre où sa main de fer les voulait enchaîner. Il abolit l'épiscopat, l'ordre, c'est-à-dire la transmission du ministère ; il fit nommer le pasteur par la société religieuse ; il rendit le baptême facultatif, à la manière des anabaptistes, qui prétendaient que le caractère s'en transmet des pères aux enfants ; il fit enlever des temples les fonts baptismaux, affaiblissant le dogme en abolissant la cérémonie. Il échangea, dans la cène, le pain azyme contre du pain ordinaire, pour réduire le sacrement à une simple commémoration. Il supprima les fêtes, et

successivement toutes les cérémonies que Luther avait tolérées comme indifférentes. « C'est ainsi, dit M. Mignet, que Calvin fit une doctrine exagérée de logiciens, un culte et une morale de puritains, et un gouvernement de démocrates... Il prépara dans Genève une croyance et un gouvernement à tous ceux en Europe qui rejetteraient la croyance, et s'insurgeraient contre le gouvernement de leur pays. C'est ce qui arriva en France, sous la minorité de Charles IX ; en Écosse, sous le règne si troublé de Marie Stuart ; dans les Pays-Bas, lors de la révolte des Provinces-Unies, et en Angleterre, sous Charles Ier. Le calvinisme, religion des insurgés, fut adopté par les huguenots de France, les gueux des Pays-Bas, les presbytériens d'Écosse, les puritains et les indépendants d'Angleterre [1]. »

Je ne vois pas sans admiration, à l'entrée même des trois grands siècles de notre littérature, deux hommes si profondément divers, et toutefois si français, Rabelais et Calvin. L'un, épicurien, exagérant trop souvent les excès du dernier du troupeau, au visage enjoué et fleuri, chargé sur la fin de sa vie de tout l'embonpoint qu'il reprochait aux moines, un Démocrite riant de son propre rire ; l'autre, une sorte de stoïcien chrétien, petit et maigre de corps, au visage pâle, exténué, où la vie ne se révélait que dans le regard, représentant l'es-

1 *Mémoire sur l'établissement du Calvinisme de Genève.* Voir cet excellent travail dans le recueil des Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques.

prit de discipline jusqu'au point où il devient tyrannie, de même que Rabelais représente l'esprit de liberté jusqu'au point où il devient licence. Ces contrastes si frappants, ces caractères et ces tours d'esprit si opposés, qui se produisent à la même époque et sous les mêmes influences, je n'imagine pas que ce soit pur hasard. Il y a là comme une double personnification et une double tradition des deux grands caractères de l'esprit français, la rigueur logique, et cette liberté aimable que la logique a réglée sans la gêner. A ne regarder dans Calvin et Rabelais que les excès de leur humeur particulière, on ne comprendrait pas que la perfection de l'esprit français dût être le fruit d'une contradiction si étrange. C'est aux endroits où ils sont modérés, où leur humeur ne domine pas leur raison, qu'on reconnaît une première image complète de cet esprit français, le plus libre et le plus discipliné qui soit au monde. L'idéal de notre littérature apparaît dès cette première moitié du seizième siècle : c'est Rabelais, quand il ne laisse pas sa raison au fond de la *dive bouteille;* c'est Calvin, quand il n'allume pas le bûcher de Servet.

§ IV.

LUTTE ENTRE CALVIN ET LE PARTI DES LIBERTINS. — MORT DE CALVIN.

La dureté du gouvernement de Calvin exaspéra le parti des *libertins,* et la lutte recommença entre

eux et Calvin. Outre les amis que celui-ci avait dans le peuple, des émigrés de toutes les nations lui servaient de garde particulière. Le droit de bourgeoisie, qu'il leur avait fait octroyer, leur donnait entrée dans les conseils de la république, où Calvin dominait par leurs votes. On fonda pour eux des chapelles particulières : Anglais, Italiens, Espagnols, Flamands, chaque nation avait la sienne. Les plus jeunes lui servaient comme de sténographes, corrigeaient les épreuves de ses nombreux écrits, lui apprenaient les bruits de la cité, les propos des *libertins,* tous les mouvements de l'opinion. Il en fit bourgeois de Genève jusqu'à trois cents en un seul jour.

Sa sévérité était devenue intolérable. La tyrannie n'a rien inventé de plus odieux que les visites de ces censeurs à qui nulle porte, de jour ni de nuit, n'était fermée, et qui, à l'imitation des agents du fisc poursuivant le payement de l'impôt, exerçaient jusque dans le foyer. Quiconque ne se découvrait pas sur le passage de Calvin était cité devant le Consistoire, et condamné pour le moins à une amende. Il était défendu aux nouveaux mariés de danser et de chanter le jour de leurs noces, et de porter des souliers à la mode de Berne. Une femme était mise en prison pour avoir été vue les cheveux plus rabattus que ne le prescrivait le règlement de Calvin. Un homme surpris un jeu de cartes dans les mains était attaché au poteau infamant, ses cartes sur l'épaule. Des per-

sonnes dénoncées pour avoir, à un sermon de Calvin, ri d'un assistant qui s'était laissé choir de sa chaise, étaient condamnées à la prison, au pain et à l'eau. Ceux qui s'échappaient jusqu'à des propos de mort contre Calvin étaient livés au bourreau. Quant aux contradicteurs sur la doctrine, on sait de quelle façon Calvin s'en débarrassait. Malheureusement ces violences étaient depuis longtemps une sorte de droit commun dans les querelles de religion.

On protestait secrètement dans les maisons contre la domination de Calvin ; on s'en moquait tout haut dans les tavernes. Par dérision du nom de Farel, on appelait *Faret* une sorte de poisson très commun dont on mangeait la chair coriace au milieu des rires. Le plus maigre des buveurs représentait Calvin. On demandait où le Saint-Esprit avait marqué dans l'Écriture la forme des coiffes de femme ; si la barbe rousse coupée à un bouc, et que portait Farel, ressemblait à celle d'Aaron ; si Lazare sortant du tombeau était plus blême que Calvin. Puis un ménétrier faisait danser tout le monde, malgré les inhibitions du Consistoire, et la danse était d'autant plus gaie qu'elle était défendue.

Il y eut entre les deux partis des alternatives de succès et de revers. Les *libertins,* qui s'étaient qualifiés de *chiens de Calvin,* et qui l'avaient appelé lui-même Caïn, reprirent jusqu'à trois fois le dessus. Les émigrés faisant la principale force et

comme l'armée de Calvin, ils leur ôtèrent le droit de bourgeoisie et les désarmèrent. Le pouvoir civil reprit le droit d'excommunication, que Calvin avait fait attribuer au Consistoire. La vie même de Calvin fut menacée, et peu s'en fallut que dans un jour de victoire des *libertins*, un pasteur de ses collègues ne fût précipité dans le lac.

Mais l'avantage devait à la fin lui rester. Il était le plus habile, le plus patient, et il avait affaire à un parti mal dirigé, qui ne savait opposer à la force d'une croyance ardente et à la popularité d'une chose nouvelle que le souvenir de la licence des anciennes mœurs, ou le regret de prérogatives abolies. Ce parti fit d'ailleurs la faute de tous les partis qui se sentent les plus faibles. Il voulut reprendre le pouvoir par un complot : il s'agissait d'assembler le Conseil général de Genève, à l'insu des syndics amis de Calvin, et des Conseils inférieurs, où abondaient les émigrés. Les conjurés s'étaient liés par un serment. Ils célébrèrent dans un repas leur victoire prochaine. Au sortir du festin, quelques-uns se prennent de querelle avec le guet, qui était du parti de Calvin. Deux frères sont arrêtés et mis en prison. Le complot révélé est rendu public ; le plus notable des conjurés, Daniel Berthelière, est condamné à mort et exécuté. Calvin fait bannir les femmes des autres, et confisquer leurs biens. Enfin, Berne, qui jusqu'alors avait ouvert ses murs à tous ses ennemis, se réconcilie avec lui, chasse Bolsec, un de

ses plus ardents contradicteurs, et scelle du sang d'un autre, Gentilis, un traité de confédération avec Genève.

Dans le temps même que Calvin remportait ce dernier triomphe, il était atteint du mal dont il devait mourir. Il vécut encore six années, retranchant tous les jours quelque chose à la vie physique, ne dormant point, ne mangeant qu'une fois en trente-six heures d'un pain fabriqué tout exprès, que ses adversaires appelaient *le pain de M. Calvin,* pour faire croire que c'était délicatesse, tandis que ce pain n'était qu'un aliment approprié à sa débilité croissante. Il donnait d'autant plus d'heures au travail qu'il en réservait moins au soin du corps, et que la destruction du parti des *libertins* lui avait ôté tout souci du côté de son pouvoir, devenu absolu et incontesté. Il mourut le 27 mai 1564, « ayant vécu, dit Théodore de Bèze, quant à cette vie mortelle, l'espace de cinquante-six ans moins un mois et treize jours, desquels il en avoit passé justement la moitié au saint ministère ; parlant et écrivant sans avoir rien changé, diminué ni ajouté à la doctrine qu'il avoit annoncée dès le premier jour de son ministère, avec telle force de l'esprit de Dieu, que jamais méchant ne le put ouïr sans trembler, ni homme de bien sans l'aimer et l'honorer [1]. »

[1] *Discours sur la vie et la mort de Calvin.*

§ V.

L'*Institution chrétienne.* — BEAUX CÔTÉS DU GÉNIE DE CALVIN.

Parmi tant d'écrits sortis de la plume de Calvin, un seul subsiste et le place au rang de nos grands écrivains : c'est l'*Institution chrétienne.* C'est aussi le livre qui porte l'empreinte la plus profonde de son caractère, et où se marquent le plus clairement la suite de sa vie et les développements de son esprit ; c'est à la fois son système religieux, sa conduite et son portrait.

Cet ouvrage, écrit d'abord en latin, puis traduit en français par Calvin lui-même, parut pour la première fois en manière de protestation modérée, à l'occasion des premières persécutions. Les éditions s'en renouvelèrent rapidement et sans interruption, jusqu'à la mort de Calvin. La crédulité d'un de ses admirateurs en porte le nombre à mille.

Calvin y fit de nombreuses additions, et ce qui n'avait été d'abord qu'un traité assez court, devint l'ouvrage le plus étendu qu'on eût publié sur les matières religieuses. La dernière édition est datée de l'année même de la défaite totale des *libertins.* Depuis lors, Calvin cessa d'y toucher. Les additions ne contredisent pas la louange que lui a donnée Théodore de Bèze, de n'avoir rien changé ni ajouté à sa doctrine, si c'est pour l'homme un titre de gloire, et non une marque de médiocrité, d'être immuable en tout ce qui ne regarde pas la conduite

morale. Calvin ne changea rien au fond de sa doctrine ; c'est par le nombre et le développement des preuves que son ouvrage s'accrut. Pendant les vingt années qui s'écoulèrent entre la première édition et la dernière, il le grossit de toutes ses réponses aux objections que suscitait incessamment sa doctrine, et qui s'autorisaient du nom d'un contradicteur éclatant. Chaque réfutation particulière allait s'ajouter comme annexe à la partie de l'ouvrage qui avait provoqué l'objection. Ainsi se forma le corps de la doctrine calviniste, le Livre-Somme, qui, de 1536 jusqu'à la fin du dix-septième siècle, fut dans toutes les mains savantes, et qui, au seizième siècle, fut comme le formulaire de toute l'Europe théologique.

L'*Institution chrétienne* offrait trois grandes nouveautés : la matière même, la méthode et la langue.

La matière, c'est bien moins le système de Calvin que ce qui lui a survécu ; c'est la philosophie chrétienne, qui s'exprime pour la première fois dans un langage ferme, précis, frappant, accessible à tous. Cette philosophie comprend, dans un vaste ensemble, la science des rapports de l'homme avec Dieu dans la religion, avec ses semblables dans la société chrétienne ; l'étude des livres saints, pénétrés par le plus subtil des docteurs, interprétés par le plus clair des écrivains ; l'explication savante et familière de la parole de Dieu, des prophéties, de la doctrine des Pères, l'antiquité chrétienne racontée et commentée, d'après les autorités,

que Calvin prend aux sources, mais qu'il interprète parfois à faux ; enfin tant de critiques, souvent éloquentes, toujours vives et précises, des abus de l'Église d'alors, que Calvin étale sans charité, mais qu'il sait exagérer sans déclamation.

Voilà ce qui était nouveau dans la langue française, et ce qui méritera toujours qu'on aille le chercher parmi beaucoup de subtilités et de menue théologie, qui rabaissent par moments le débat à des questions de mots. Calvin traite en grand écrivain toutes les questions de la théologie chrétienne, la conscience, le libre arbitre, la Providence divine, les traditions humaines, le renoncement à soi. Il s'élève jusqu'au sublime dans ses grandes pensées sur Dieu, dont l'expression a été égalée, mais non surpassée, par Bossuet.

Que de vérités, que d'idées générales, qui n'avaient point encore pris place dans la pensée française ; et quelle nouveauté que la façon grave, forte et populaire, dont les présentait Calvin !

Il faut se figurer que, trente ans avant l'apparition du livre de Calvin, il n'y avait en France, pour toute Bible, qu'une sorte d'interprétation grossière, où la glose était mêlée au texte, et qui faisait accorder la parole sacrée avec tous les abus de l'Église romaine. Les prédicateurs de la cour de Louis XII faisaient aller Caïn à la messe, et payer les dîmes à Abel. La Vierge Marie lisait les heures de Notre-Dame ; Abraham et Isaac récitaient, avant de se mettre au lit, leur *Pater noster* et leur

Ave Maria. Un des plus habiles dans la chaire, à cette époque, Menot, représentait l'*Enfant prodigue* dépensant tout son argent à acheter des toques de Florence. La *Femme de mauvaise vie* était devenue, dans son imagination, une châtelaine de quinze à seize ans, au teint vermeil, jeune, de haute taille. Sa sœur Marthe, qui craignait Dieu et tenait à l'honneur de sa lignée, la décidait à aller entendre prêcher un jeune homme, le plus beau de tous, disait Marthe. La jeune châtelaine allait au temple, précédée d'eunuques portant des carreaux de velours cramoisi, et là, à la vue de Jésus-Christ, elle détestait son luxe.

Au temps même de François Ier, on lisait, dans le Nouveau Testament, *evertit domum* pour *everrit domum,* « il renverse la maison » pour « il la balaye ; » *hæreticum de vita,* au lieu de l'*hæreticum devita* de saint Paul, ce qui substituait, à « évite l'hérétique, » « à mort l'hérétique, » vraie glose de la Sorbonne d'alors. On faisait venir *presbyter* de *præbens iter* [1]; pourquoi pas, dit plaisamment Henri Estienne, *præ aliis bibens ter* [2]? Béda objectait à Budé, en présence de François Ier, qui consultait l'un et l'autre sur la fondation de chaires de langues savantes, que ces langues enfanteraient des hérésies [3]. Voilà ce qui fit une si grande nouveauté

[1] Qui montre le chemin.

[2] Qui boit trois fois contre les autres une.

[3] Henri Estienne, *Traicté de la conformité du françois avec le grec.*

de ce livre, où Calvin se montrait à la fois profond hébraïsant, latiniste consommé, également savant dans les deux antiquités et rendant sensible toute cette science par le langage le plus approprié et le plus clair. C'était la première fois que ces saintes matières étaient dégagées des ténèbres dont les avait couvertes le moyen âge, et que la raison et la science rendaient compte des vérités de la foi. Chose inouïe pour toutes ces âmes qui n'avaient pas cessé d'être chrétiennes, mais qui ne l'étaient plus guère que par les sens et l'habitude, de connaître enfin, par l'intelligence et le raisonnement, la grandeur de leur croyance, et de retrouver leurs titres d'enfants de Dieu!

La méthode n'était pas moins nouvelle que la matière. J'ai loué Calvin d'avoir affranchi la théologie de la philosophie. Tel est, en effet, le caractère de cette méthode. Les vérités appartenant à ces deux sciences n'y sont point confusément mêlées. Une manière simple et naturelle de raisonner remplace les formes captieuses et monotones de la scolastique. Chaque ordre de vérités fait la matière d'un livre; le livre se subdivise en chapitres; chaque vérité ou proposition particulière est traitée méthodiquement. Les principes, c'est à savoir les paroles mêmes des livres saints, sont d'abord exposés et interprétés; puis viennent les témoignages tirés des Pères, dont la suite forme sur chaque point la tradition consacrée; la réfutation des objections suit en dernier lieu.

L'étude que Calvin avait faite des anciens, et particulièrement de Cicéron, dont la méthode est si naturelle et si agréable, lui avait donné le secret de ce grand art d'approprier une matière à l'intelligence du lecteur, de la proportionner à son attention, de raisonner avec force, sans abuser de l'appareil du raisonnement. L'*Institution chrétienne* est le premier ouvrage de notre langue qui offre un plan suivi, une matière ordonnée, une composition exacte et appropriée. Quatre livres embrassent toute la religion [1].

L'admirable *Epistre* à François Ier, qui est en tête de l'ouvrage, est elle-même un modèle de composition. C'est un exposé de toute la doctrine, sous la forme d'une brève réponse aux reproches qu'on lui faisait, 1° d'être nouvelle ; 2° de n'avoir été confirmée par aucun miracle ; 3° de contredire l'opinion des Pères et la coutume ; 4° d'être ou un schisme dans l'ancienne Église, ou une Église paraissant au monde pour la première fois. La troisième objection en particulier inspire à Calvin une réponse pleine d'éloquence, où l'on voit une première application de la méthode antique aux idées qui ont le plus profondément remué la société moderne.

Mélanchthon avait senti l'excellence de cette méthode ; mais il ne l'appliqua ni à un corps de dis-

[1] Le premier traite de Dieu ; le second, de Jésus-Christ, médiateur ; le troisième, des effets de la médiation de Jésus-Christ ; le quatrième, de la forme extérieure de l'Église.

cours si serré et si plein, ni à des doctrines qui lui fussent propres. Luther, quoique moins docte, ne l'avait pas ignorée ; mais il se fiait plus au don de persuader qu'il avait plus qu'aucun homme de son temps ; outre que sa fougue le rendait incapable d'ordre et de proportion. Calvin seul connut et fit connaître tout ce que pouvait cette méthode. Il sentait son avantage sur les écrivains scolastiques et sur Luther lui-même, auquel il fait allusion quand il dit que la matière « jusques icy a esté desmenée confusement, sans nul ordre de droit, et par un ardeur impetueux, plustost que par une modération et gravité judiciaire. » Dans cette phrase expressive, Calvin peint à la fois la manière de Luther et la sienne. C'est d'ailleurs la seule allusion qu'il ait faite à Luther ; et encore ne le nomme-t-il pas. Triste fruit d'une doctrine qui avait renié les traditions, et institué chaque homme auteur et arbitre de sa croyance! Luther encore vivant, Calvin écrivait plus de mille pages à la gloire de la Réforme, sans prononcer son nom!

La nouveauté de la langue, dans Calvin, suit naturellement la nouveauté de la matière et de la méthode. Le même art de composer qui, dans l'exposition de la doctrine, range les choses dans leur ordre et leur proportion, se fait voir dans le langage, par la suite, la gradation, l'exactitude des expressions, qui, pour le plus grand nombre, sont définitives. L'image de cet esprit pénétrant et audacieux par lequel Calvin s'éleva, principalement

en France, au-dessus de Luther, reluit dans la hardiesse et la subtilité de sa langue. Mais que pourrais-je dire de la langue de Calvin qui ne dût être froid, après le bel éloge qu'en a fait Bossuet, lequel lui donne, outre la gloire d'avoir aussi bien écrit en latin qu'homme de son siècle, celle d'avoir excellé à parler la langue de son pays[1]?

Calvin ne perfectionna pas seulement, en l'enrichissant, l'idiome national; il créa un langage particulier, dont les formes, très diversement appliquées, n'ont pas cessé d'être les meilleures, parce qu'elles ont été tout d'abord les plus conformes au génie de notre pays, je veux dire le langage de la polémique. C'est ce style plus nerveux que coloré, qui a plus de mouvements que d'images, son objet n'étant point de plaire, mais de convaincre; instrument redoutable par lequel la société française allait conquérir un à un tous ses progrès, et réaliser tout ce qu'elle concevait par la raison. Calvin en donna le premier modèle, et l'on a pu voir, à ses effets, pendant la vie et après la mort de ce maître dans la polémique, combien cet instrument a eu de puissance, et comment il la doit à sa parfaite conformité avec l'esprit français.

Par une autre conformité avec cet esprit, tandis que Rabelais se modelait sur les Grecs, Calvin se formait sur la langue latine, et en naturalisait parmi nous bon nombre de tours et d'expressions

[1] *Histoire des Variations*, liv. IX.

qui y sont demeurés. Outre la gloire d'être la langue du culte chrétien, la langue dans laquelle toute l'Europe du moyen âge avait prié et pensé, le latin, expression de la loi civile, des actes publics, et en général de tout ce qui règle, discipline et lie, s'adaptait mieux au génie de notre pays. Calvin l'avait compris ; aussi lorsque, pouvant choisir entre le latin et le grec, cet homme, à qui Platon n'était pas moins familier que Cicéron, prit ses modèles dans la littérature latine, il prouva qu'il sentait mieux sa langue natale que Rabelais.

Voilà ce qui fait vivre Calvin comme écrivain français ; voilà les beaux côtés de cet esprit auxquels répondent, dans le caractère, cette fermeté, ce courage, ces vertus privées, ce sacrifice de la chair à la vie de l'esprit, qui l'ont rendu capable de gouverner les hommes. C'est là la part du bien, et ce bien a produit ses fruits ; il s'est incorporé, en quelque façon, à l'esprit français, dont il fait partie. Il faut d'autant plus l'admirer que le mauvais côté de Calvin, la part du mal, n'est plus qu'un fait inoffensif qui appartient depuis longtemps à l'histoire du passé.

Je ne m'étonne donc guère qu'une grande partie de la France ait été d'abord calviniste, et que le reste ait eu la tentation de le devenir : tant ce génie sérieux, logique, cet esprit de discipline, cette gravité, sont conformes à l'esprit de notre pays ! Mais je m'étonne encore moins qu'après plus de soixante années d'agitations, favorisées par de

mauvais gouvernements, malgré l'avantage du talent du côté des calvinistes, malgré les persécutions et l'auréole d'une sorte de martyre, dans l'effroyable extermination de la Saint-Barthélemy, malgré de grands caractères, Coligny, Sully, et un grand homme dans la guerre et dans la politique, un moment chef de leur parti, Henri IV, la France ne soit pas devenue calviniste, que les qualités de Calvin n'aient pas fait accepter ses défauts, et que le philosophe chrétien n'ait pu rendre populaire le tyran de Genève.

§ VI.

MAUVAIS CÔTÉS DE CALVIN, SES DÉFAUTS, ET COMMENT LE CALVINISME EST UN SCHISME DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Les défauts de Calvin sont d'une autre nature que ceux de Rabelais. Dans Rabelais, c'est l'humeur qui trouble les lumières de l'intelligence; dans Calvin la raison est dupe du raisonnement. Les illusions de la logique ont été la cause la plus ordinaire des excès de son livre et des excès de son gouvernement. Ce défaut, plus redoutable que l'humeur dans les hommes qui ont puissance sur les autres, n'est pas moins propre à notre nation que cet esprit logique, dont il n'est que l'exagération. La clarté même de notre langue, cet enchaînement des idées, dont on nous loue comme d'un trait distinctif de notre pays, sont trop souvent un piège pour notre modération. Nous

sommes trop portés à nous persuader que ce qui est bien raisonné est raisonnable, et que nos contradicteurs sont de mauvaise foi. Que de fois, dans la logique des partis, le bourreau n'a-t-il pas été chargé de conclure!

De là, dans notre histoire, des exemples de cruauté politique sans fureur et sans haine, et la passion persuadée que parce qu'elle raisonne, elle est la raison. L'esprit de radicalisme, dans les autres pays, paraît être l'effet du malaise de la société qui aigrit ceux qui en souffrent, et les emporte au delà des bornes ; en France, ce n'est que l'esprit logique poussé jusqu'à l'absurde. Les radicaux, pour ne parler que des spéculatifs, ne sont le plus souvent que des esprits étroits qui raisonnent bien.

Là est le mauvais côté de l'esprit de Calvin. Cette force de logique l'enivre, il lui en monte des fumées au cerveau ; il s'exalte, il triomphe. Westphale, luthérien, l'avait appelé déclamateur. « Il a « beau faire, s'écrie-t-il, il ne le persuadera à « personne ; tout le monde sait combien je sais « presser un argument, et combien est précise la « brièveté avec laquelle j'écris [1]. » A la fin d'un chapitre de l'*Institution*, il dit : « Or, je pense bien « avoir fait ce que je voulois, quant à ce point. » Combien n'est-il pas redoutable, celui qui, ayant dans les mains le pouvoir de vie et de mort, mesure la justice de sa cause à la rigueur de ses raisonne-

1 *Histoire des Variations*, liv. IX.

ments! Je reconnais là le logicien de la prédestination, le *Caïn* du parti de la vieille Genève, lequel, en se qualifiant de *chiens de Calvin,* témoignait par là une haine si forte, qu'il ne prenait aucun souci de l'ennoblir.

J'attribue surtout à cet excès de l'esprit de logique l'habitude de l'injure, qui déshonore la polémique de Calvin. Dans un esprit médiocre, le penchant à l'injure vient d'intempérance et de faiblesse ; dans un esprit supérieur, c'est l'excès de confiance dans sa logique. Je ne sache pas d'explication plus équitable des outrages que Calvin prodigue à ses adversaires, outre ce que lui en permettait la licence des polémiques religieuses, et ce qu'il donna quelquefois à son ressentiment. Il est remarquable d'ailleurs qu'il se querelle avec toutes les opinions anciennes du même ton qu'avec les opinions de son temps, et qu'il n'est pas moins amer envers les morts qu'envers les vivants. Même dans ses suppositions, il est injurieux ; il menace les contradictions possibles comme les contradictions présentes. « Or, si quelqu'un, dit-il [1], escri-
« vant, disputoit à savoir s'il y a eu un Platon, ou un
« Aristote, ou un Cicéron, je vous prie, ne l'estime-
« roit-on pas digne d'être souffleté ou d'être châtié
« de bonnes estrivieres? » Que serait-ce, s'il s'agissait d'un contradicteur en théologie?

Pour ceux-là il était sans ménagement. N'a-

[1] *Institution chrétienne*, liv. I, chap. VIII.

vaient-ils pas été condamnés d'avance par la juste réprobation de Dieu ? N'étaient-ce pas des prédestinés ? Il faut voir avec quelle dureté, dans ses réponses particulières, il traite ses principaux adversaires, Gentilis, Bolsec, Michel Servet, et d'autres. L'un d'eux, Castalion, poète, orateur, théologien, linguiste, qui mourut, dit Montaigne « en estat de « n'avoir pas son saoul à manger, » avait contredit Calvin sur le sens du *Cantique des Cantiques*. Celui-ci, entre mille injures, alla jusqu'à l'accuser de voler le bois qui flottait sur le Rhin. Or voici quel était ce prétendu vol. Castalion, n'ayant pas de feu au logis, allait, du droit de tous les pauvres, harponner les débris de bois arrachés aux rives, le lendemain des jours d'orage. Toutes les fois, dit un historien, qu'il voyait le Hohenstein se couvrir de nuages, il remerciait le ciel de la tempête qui allait joncher le Rhin des débris des forêts alpestres. Ce jour-là le logis de Castalion s'égayait, et il ajoutait quelques pages à sa traduction des livres saints. Calvin, en l'accusant de vol, calomniait sa vie et insultait à sa pauvreté.

Pour Michel Servet, il n'est que trop vrai que Calvin l'avait, dans sa pensée, condamné à mort, sept ans avant qu'on lui fît son procès. Vainement ses disciples ont-ils voulu le laver du crime de préméditation dans ce meurtre d'un homme qui n'avait fait qu'user du droit commun de la Réforme. Dès 1546 Calvin s'était trahi dans une lettre écrite à l'époque où Servet songeait à venir à Genève.

« S'il y vient, écrivait-il à son collègue Farel, pour « peu que mon autorité puisse prévaloir, je ne souf- « frirai pas qu'il en sorte vivant [1]. » Le logicien de la prédestination exécutait sept ans d'avance les prétendus jugements de Dieu, tant il croyait le re- pentir impossible au prédestiné! Si Calvin n'avait pas l'excuse de la bonne foi, certes ce théologien bourreau, qui allumait par le bras séculier le bû- cher de Servet, qui par sa logique injurieuse tuait Gentilis à Berne, serait au-dessous de la haine et du mépris du genre humain. Mais dans un homme de mœurs si austères, capable d'affections domes- tiques et d'amitiés durables, courageux, d'une si grande édification de son vivant et après sa mort, ce fut moins un instinct de cruauté que l'effet de cette superbe de la raison, par laquelle nous croyons avoir conquis l'impartialité des purs esprits, parce que nous avons dépouillé tout sentiment humain.

Là est la cause de cette tristesse que Bossuet a remarquée dans son style. Rien n'y est donné à l'imagination et au cœur. En face de ce beau lac de Genève, devant ce paysage, la joie des yeux, Calvin est insensible. Il ne tire pas une seule image de cette magnifique nature où éclate la bonté de Dieu pour ces mêmes hommes qu'il traitait en damnés. Tout vient de sa raison, souvent émue par la gran- deur des vérités religieuses, souvent trompée par l'in-

[1] *Nam si venerit, modo valeat mea auctoritas, vivum nunquam exire patiar.*

térêt de ce *moi,* qu'il croyait avoir anéanti parce qu'il avait réduit son corps aux seuls soins qui pussent empêcher la mort immédiate. Son style exact, précis, vigoureux, manque de couleur et d'onction. C'est sans doute un des beaux côtés de l'esprit français et de la langue, mais ce n'est pas le plus beau.

Le calvinisme, schisme religieux, est, pour l'historien de la littérature française, un schisme littéraire. Son plus glorieux titre est d'avoir réveillé le catholicisme. Il lui a donné la méthode ; il l'a forcé d'apprendre ce qu'il avait oublié, de retrouver ce qu'il avait perdu, de rentrer dans ces voies par lesquelles les Pères s'insinuaient si avant dans les cœurs. Le catholicisme raisonnera quelque jour comme Calvin, et sentira comme saint Augustin. Dans ce même pays sur lequel Calvin avait comme imprimé le sombre cachet de son génie, un homme supérieur, saint François de Sales, moins de quarante ans après lui, devait, dans des écrits pleins d'onction, attirer l'imagination et le cœur aux enseignements de la foi, et rendre Dieu aimable où Calvin l'avait rendu si terrible. Plus tard, d'autres grands esprits réuniront la logique de Calvin et l'onction de François de Sales, et dans la stérilité littéraire du calvinisme, créé et comme épuisé par Calvin, le catholicisme produira, après François de Sales, Bossuet; après Bossuet, Bourdaloue; après Bourdaloue, Fénelon et Massillon.

CHAPITRE QUATRIÈME.

§ I. État de la poésie française après la mort de Marot. — Mellin de Saint-Gelais. — § II. Manifeste d'une nouvelle école poétique. — *Illustration de la langue françoise*, par Joachim du Bellay. — § III. Ronsard et son école.

§ I.

ÉTAT DE LA POÉSIE FRANÇAISE APRÈS LA MORT DE MAROT. — MELLIN DE SAINT-GELAIS.

On a vu comment Marot avait été touché plutôt que formé par la Renaissance. Il ne répara jamais le manque d'études fortes [1], et il fut toujours le disciple de Jean Lemaire et de Jean Marot, son père, lesquels n'avaient songé qu'à perfectionner la poétique de Jean de Meun et de Villon. Virgile, qu'il entendait assez bien pour en traduire médiocrement quelques églogues, ne lui donna pas l'idée d'une poésie plus sérieuse et plus élevée, et il ne quitta pas les traces d'Ovide dans l'élégie plus spirituelle que passionnée, et celles de Martial dans l'épigramme. Pour le grec, dont l'étude a été le premier travail de la Renaissance, il n'en sut pas plus que les moines; et leur article de foi, *Græcum*

1 Il a le bon goût de s'en plaindre :

« En effect, c'estoient de grans bestes
« Que les regens du temps jadiz ;
« Jamais je n'entre en Paradiz,
« S'ils ne m'ont perdeu ma jeunesse. »

est, non legitur, aurait pu être sa devise. Ses poésies sont un fruit de l'esprit français réduit à ses seules forces, poli par le contact plutôt que fécondé par la pratique savante de l'antiquité, parvenu à une sorte de maturité hâtive, après laquelle la décrépitude commence.

Après Marot, que la Réforme avait si mal à propos occupé de querelles théologiques, et dont elle avait gâté le génie en lui faisant traduire en vers enfantins les magnifiques pensées des livres saints, deux sortes de poètes se partagent la faveur de la cour de Henri II. Les uns continuent, avec moins de bonheur, « l'élégant badinage » de Marot; les autres renchérissent sur l'amour chevaleresque des romans espagnols et italiens, et sur l'amour sentimental de Pétrarque. Ces derniers se qualifient, l'un d'*innocent égaré,* l'autre d'*esclave fortuné,* celui-ci d'*humble espérant,* celui-là de *banni de lyesse.* L'amour y est tellement dégagé des sens, qu'un de ces poètes [1], voulant transformer en cantiques spirituels ses chansons amoureuses, n'y trouve à changer que quelques mots, « de sorte, « dit-il dans sa préface, que les mêmes vers qui, « ci-devant tournés à l'envers, eussent pu scanda- « liser le prochain, l'édifient maintenant, étant « contournés à leur endroit. » Aucun de ces poètes n'a laissé une pièce durable. C'est le sort, dans notre littérature, de toute imitation, et surtout de

1 Antoine Mage.

l'imitation des littératures modernes. Ces poète avaient pris pour l'esprit français le tour d'espri passager de leur époque.

Parmi les poètes restés fidèles aux exemples d Marot, le plus illustre, Mellin de Saint-Gelais, non aimable, n'est pas indigne d'une mention dans un histoire de la littérature française.

Fils ou neveu d'Octavien de Saint-Gelais [1], évê que d'Angoulême et poète lui-même, il avait reç plus d'instruction que Marot, son ami et son maî tre [2]. Quelques petites pièces latines, recueillie parmi ses œuvres poétiques, prouvent une pratiqu habituelle du latin [3]. Il savait des mathématiques de la philosophie, de la médecine, de l'astrono mie; il était orateur, théologien, jurisconsulte bref, docte en tous arts et sciences, comme l'étai Rabelais. Il avait même fait des traductions d grec. Tout ce savoir ne lui donna pas l'ambition n

[1] Mort en 1502.

[2] Il l'apostrophe ainsi dans une pièce :

> Gloire et regrets des poètes de France,
> Clement Marot, ton ami Saint-Gelais, etc.

Ailleurs il le loue de

> sa veine immortelle,
> Qui les vieux passe et les nouveaux espritz.

[3] Le distique suivant, à l'occasion du siège de Metz, que Charle Quint fut forcé de lever, n'est pas seulement d'une excellente lati nité ; le jeu de mots qui en fait le fond est très spirituel :

> *Hic igitur stulti meta est statuenda laboris;*
> *Nomen et hoc* Metas *omen habere puta.*

peut-être l'idée de la haute poésie ; il se contenta de suivre les traces de Marot, sur lequel il renchérit. Les sonnets étaient arrivés en France à la suite et dans le cortège de Catherine de Médicis, femme de Henri II, qui avait mis en honneur le tour d'esprit subtil et la galanterie de tête. Saint-Gelais fit des sonnets. Saint-Gelais, ce fut Marot affadi, épuré par un prélat bel esprit, pour l'usage d'une cour devenue bigote ; Marot, moins son enjouement naïf, mais ayant gardé quelque chose de sa fine moquerie contre les juges, les faux dévots et les maris.

Aumônier, dès 1525, du dauphin, depuis Henri II, Saint-Gelais ne se mêla point aux querelles de religion. Il n'y fait allusion qu'une seule fois dans un dizain, où il se prononce pour la doctrine orthodoxe du mérite des œuvres :

La foi sans œuvre est morte et endormie.

Ainsi, il resta bon catholique. Il ne prit de la Réforme que ce que la cour de Henri II en tolérait, quelques insinuations contre Rome, et les épigrammes, permises à tous, contre les moines. Voici, en douze vers, un abrégé de l'histoire de Rome, tel qu'aurait pu le tracer un huguenot [1] :

Rome jadis la terre subjugua.
Puis si heureuse en la mer navigua,

[1] Un écrivain protestant, Buchanan, en fit pour ses coreligionnaires une traduction en distiques latins.

Que du grand monde et d'une cité close
On vit la force estre la mesme chose.
Le ciel sembloit estre exempt de leurs mains;
Et toutefois les bons peres romains,
Pour servir Dieu que mieux connoistre ils surent,
Y prirent siege, et les clefs en reçurent.
Or, maintenant leurs riches successeurs,
Pour estre encor plus amples possesseurs,
Et leurs acquets augustes imiter,
Ont pris enfer, et y vont habiter.

Les moines ne sont pas mieux traités que Rome :

Il vint l'autre jour un cafard
Pour prescher en nostre paroisse,
Et je lui dys : Frere Frappart,
Qui vous fait icy venir? Est-ce
Pour dresser l'ame pecheresse,
Ou chercher la brebis errante ?
— Non, dit-il, la brebis je laisse,
Pour avoir la laine de rente.

Saint-Gelais hérita de Marot l'emploi de poète de la cour. Il fit des vers pour toutes les fêtes. Ses autres poésies sont des imitations, soit de Pétrarque, soit des imitateurs de Pétrarque, des traits d'esprit de société, reproduits et quelquefois délayés en quatre, six, dix, onze ou douze vers; quelques pensées amoureuses, avec ce tour de galanterie propre à notre nation. C'est moins encore ; c'est une paire de gants, un miroir, des Heures, un psautier, une poudre de toilette, un luth, une belette apprivoisée. On attachait ces pièces aux pattes de petits oiseaux qu'on faisait voler parmi les dames. Ovide,

l'Anthologie, Jean Second, fournissent le reste. « Le tout, » comme dit du Verdier, « bien troussé « et fait d'une grande dextérité d'esprit, ressentant « entièrement cette forme de composer ancienne, « remplie de toute naïveté et gaillardise. » Dans l'épigramme, Saint-Gelais n'a pas dégénéré de Marot. Il dit à un poète qui se plaint de n'être pas loué par lui :

Tu te plains, ami, grandement
Qu'en mes vers j'ay loué Clément,
Et que je n'ay rien dit de toi :
Comment veux-tu que je m'amuse
A louer ni toi, ni ta muse ?
Tu le fais cent fois mieux que moi.

Saint-Gelais n'avait pris aucun souci de réunir ses poésies, dont le recueil ne parut qu'après sa mort [1]. Lorsqu'on vint le tenter d'en donner une édition complète, effrayé de cet éclat, il fit ces vers, en manière de préface, pour cette édition qu'il ne devait pas voir :

Si j'eusse osé penser qu'en ce temps-ci
De tant d'esprits illustres eclairci,
On eust daigné recueillir et escrire
Les tristes plaints de l'amoureux souci
Que je faisois pour implorer merci
De celle-là dont je n'eus que martire,
J'eusse tâché de plus près à les dire
D'un stile tel, qu'aucun les eust pu lire
En patience et peut-estre en plaisir.
Mais mon tourment ne me donna loisir

1 Il mourut en 1558, un an avant Henri II.

De lever l'œil à un si haut desir ;
Cherchant pitié, non louange à mes cris.
Et qui d'amour se sentira saisir,
Connoistra bien que je voulus choisir
Vie pour moi, et non pour mes écrits.

Singulier temps que celui où l'on voit un homme d'église dire du mal de Rome, et s'excuser des négligences de ses poésies par la violence de ses tourments amoureux! Ces vers donnent d'ailleurs une idée aimable du caractère de Saint-Gelais. Il y est modeste et sans prétention comme poète. Ceux qui suivent, et qu'il adresse à Diane, sa nièce, sa fille, selon du Verdier, le font voir sans ambition, comme homme de cour :

J'ay eu si peu mon esprit agité
D'ambition et curiosité,
Qu'on ne m'a veu ne gueres tracasser,
Ne guere entendre à rentes amasser....
Mais je me suis d'un chemin contenté
Plain et non haut, et bien peu frequenté ;
Laissant monter aucuns qui de mon temps
A plus de biens se trouvent mécontents.
Ces biens icy, où tous sont si taschans,
Viennent sans regle aux bons et aux meschans.
Un sot en peut et un sage homme avoir;
Un ignorant et un de bon savoir,
Ainsi qu'il plaist au sort les departir !
Et je voudrois pour heureux me sentir
Qu'il plust à Dieu, d'où les vrais biens procedent,
M'en octroyer de ceux que ne possedent
Nuls vicieux, ny ne sont dispensés
A cœurs malins, ni cerveaux insensés,
Et sans lesquels d'hommes n'avons que l'ombre.

Ce morceau égale les meilleurs de Marot, et la fin est d'un ton auquel Marot ne se serait pas élevé.

C'est un doux fruit de la vieillesse de Saint-Gelais. Cet éloge des biens de l'esprit est déjà de la haute poésie : la Renaissance et la Réforme ont passé par là.

Dans cette même pièce, Saint-Gelais fait un reproche à Dieu de ne s'être pas donné à gouverner, au lieu d'un monde de fous, un monde de sages. Puis il prie les anges de lui inspirer un peu de leur esprit, afin, dit-il,

> . . . . qu'à vue ouverte,
> Je puisse avoir vérité découverte,
> Pour faire entendre à tout le moins aux miens
> La différence et des maux et des biens ;
> Et comme ils sont l'autre et l'un desguisés,
> Pour imposer mesme aux plus advisés ;
> Car ce savoir sans autre art et estude
> Est le chemin de la béatitude.

Voilà, si je ne me trompe, la première fois que la philosophie chrétienne, qui bégaye dans les poésies de Marguerite de Valois, et qui ne s'y peut dégager des obscurités de la théologie, s'exprime dans un langage clair, aisé et durable. C'est un pas de l'esprit français dans la poésie ; et Saint-Gelais n'est pas un vain nom, puisque ce pas est marqué dans son recueil.

La Renaissance avait donné un certain poli aux poètes, à peu près comme une civilisation exotique polit un étranger qui garde au fond sa barbarie. C'était un vernis de délicatesse sur des idées communes et quelquefois grossières. Cette poésie était d'ailleurs fort goûtée à la cour de Henri II. Elle

en peint les mœurs et en exprime le genre d'esprit. On chantait les vers de Saint-Gelais en s'accompagnant du luth. On ne voyait dans la poésie que la langue soit de la galanterie, soit de cet esprit de société qui fait de la critique des travers d'autrui un lien de commerce entre ceux qui s'en croient exempts, ou qui en ont d'autres. C'est une destinée bien humble ; aussi ne suis-je pas surpris qu'à l'époque même de la faveur de cette poésie, il se préparât sourdement une réaction qui, au prix de quelques excès, devait protester contre cet affadissement du vieil esprit français, imitateur malhabile des raffinements de l'Italie, toujours attaché au présent, songeant bien plus à acquérir de l'adresse sur un instrument borné et qui manquait d'âme, qu'à en inventer un nouveau.

Dans le temps donc que Saint-Gelais, *créature gentille,* comme l'appelle Marot, aiguisait quelques *douzains* à la manière italienne, ou chantait ses vers sur des airs qu'il avait composés lui-même [1], de jeunes esprits se formaient dans les écoles restaurées par la Renaissance, et retrouvaient l'idéal de la poésie dans les grands poètes de l'antiquité. L'érudition qui avait inspiré Rabelais, armé Calvin de son invincible méthode, renouvelé la langue de la prose, allait renouveler la langue de la poésie. Ces jeunes gens, épris d'Homère et de Virgile, nés

1 Il était, dit la Croix du Maine, poète et musicien vocal et instrumental.

eux-mêmes avec le don des vers, avaient rêvé pour leur pays, appelé pour la première fois par eux du beau mot latin *patria,* une poésie égale à celle de ces pères de toute poésie. Au sortir de leurs fortes études, rencontrant ce que leur outrecuidance juvénile qualifia tout d'abord d'*épisseries de l'école de Marot,* ils levèrent l'étendard de la révolte contre la poésie en faveur à la cour, et vinrent secouer, dans sa douce oisiveté de premier poète, Mellin de Saint-Gelais, lequel savourait nonchalamment, sans qu'il y parût trop dans ses vers, ces biens de l'esprit dont la possession enthousiasmait la nouvelle école. Il se défendit d'abord avec tout le crédit que lui donnait l'ancienneté de la faveur, dans une cour d'ailleurs fort peu savante : Ronsard, qui se plaint d'en être méprisé devant les rois, avoue la peur qu'il avait de la *tenaille de Mellin.*

§ II.

MANIFESTE D'UNE NOUVELLE ÉCOLE POÉTIQUE. — L'*Illustration de la langue françoise*, PAR JOACHIM DU BELLAY.

Celui qui leva l'étendard de la révolte était un jeune homme de vingt-cinq ans, Joachim du Bellay, de cette illustre et docte famille dont un des membres, Guillaume de Langey, avait été l'ami et le protecteur de Rabelais. « Illustre, genereuse et « heroïque ame, dit Rabelais, parlant de sa mort, « tout parfait et necessaire chevalier à la gloire et « protection de la France, que les cieux repetoient

« comme à eux deu par propriété naturelle. » L'amour des lettres et les talents se transmettaient alors du père au fils, comme un héritage, le plus souvent augmenté et amélioré par le fils. Ainsi, les du Bellay et les Estienne ; ainsi les Marot et les Saint-Gelais.

L'*Illustration de la langue françoise,* par Joachim du Bellay, fut le manifeste de la nouvelle école. Il parut cinq ans après la mort de Marot, deux ans après l'*Art poétique* de Sebilet [1]. C'était la guerre déclarée. Ceux qui s'y enrôlèrent furent appelés *la Brigade*. Une fois maîtres du terrain, la victoire leur montant au cerveau, la Brigade se mit de ses propres mains au ciel, et s'appela *la Pléiade*.

Toutes les tendances de l'esprit français, tous les progrès que la poésie avait encore à faire, sont exprimés dans ce manifeste, vigoureux écrit où, malgré une certaine exagération de jeunesse, quelques contradictions, trop peu d'ordre, la langue est ferme, le tour vif et naturel, les expressions durables, suscitées par les bonnes raisons. Le plan n'en est pas marqué ; et ce que Calvin a insinué de Luther est vrai surtout de du Bellay, lequel procède par *une ardeur impétueuse* plutôt que par *gravité judiciaire*. Mais la pensée est complète, et tout ce qu'il y avait à dire est dit, hors de son lieu ou en son lieu.

[1] L'*Art poétique* de Thomas Sebilet n'est guère qu'une apologie de Marot, mêlée de préceptes excellents.

Du Bellay y confond, dans une proscription commune, ceux qui par dédain de la langue vulgaire écrivaient en latin, et ceux qui écrivaient en français, sans études grecques ni latines, les cicéroniens et les poètes à la mode. Il combat les cicéroniens par Cicéron lui-même, qui avait défendu le latin contre les dédains des admirateurs exclusifs du grec, quoiqu'il ne fût pas plus suspect d'estimer médiocrement la langue grecque que du Bellay, défendant le français, n'était suspect de n'estimer pas assez les langues anciennes. Pour les poètes, il disait des chevaleresques ou romanesques : « O « combien je désire voir secher ces *Printemps,* « chastier ces *Petites jeunesses,* rabattre ces *Coups* « *d'Essay,* tarir *ces Fontaines!* Combien je souhaite « que ces *Dépourveus,* ces *Humbles esperans,* ces « *Banniz de lyesse,* ces *Esclaves,* ces *Traverseurs,* « soyent renvoyés à la Table ronde, et ces belles « petites devises aux gentilshommes et damoy- « selles d'où on les a empruntées ! » Les poètes de l'école de Marot, le maître compris, ne sont pas traités plus doucement : « Laisse-moi, s'écrie-t-il, « toutes ces vieilles poésies françoises aux Jeux « Floraux de Thoulouze et au pays de Rouen : « comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, « chansons et aultres episseries qui corrompent « le goust de nostre langue, et ne servent sinon « à porter tesmoignage de nostre ignorance. »

Du Bellay propose de remplacer tous ces vieux genres par des genres nouveaux. Il ne fait pas

même grâce à l'épître, qu'il ne trouve pas assez noble dans Marot. Il conseille aux poètes de son école de se « retirer au bagage » avec les pages et les laquais, aux cours des princes, « où vos beaux « et mignons escritz, leur dit-il, non plus de lon- « gue durée que vostre vie, seront reçus, admirés « et adorés. »

« J'ay tousjours estimé, ajoute-t-il, nostre poésie « françoise estre capable de quelque plus haut et « meilleur style que celui dont nous nous sommes « si longuement contentés... » Que la France, si longtemps stérile, « soit grosse enfin d'un poète « dont le luth face taire ces enrouees cornemuses, « non aultrement que grenouilles, quand on jecte « une pierre dans leur marais. »

Quel sera le caractère de la poésie, telle que du Bellay l'imagine et la désire pour la France, il l'indique avec une justesse admirable : « Sachez, « lecteur, dit-il, que celui sera veritablement le « poète que je cherche en nostre langue, qui me « fera indigner, apayser, esjouyr, douloir, aymer, « hayr, admirer, estonner : bref, qui tiendra la « bride de mes affections, me tournant çà et là à « son plaisir [1]. » C'est l'image même de la haute poésie, et le portrait de nos grands poètes.

Du Bellay a dit ce qu'il fallait laisser et où il fallait tendre ; il a rompu avec le passé ; il a ouvert

[1] Du Bellay avait lu l'épître d'Horace aux Pisons :

Et quocumque volent, animum auditoris agunto.

une voie nouvelle. Restait à indiquer les moyens. Où le poète futur devra-t-il chercher le secret de cette poésie du cœur et de la raison? Qui donnera à la langue vulgaire des expressions égales à ces grandes pensées ? L'étude et l'imitation des anciens. « Sans l'imitation des Grecz et des Ro-« mains, dit-il, nous ne pouvons donner à nostre « langue l'excellence et lumière des aultres plus « fameuses. » Et ailleurs : « Il est une forme de « poésie beaucoup plus exquise, laquelle il faul-« droit chercher en ces vieux Grecz et Latins, non « point ès auteurs françois ; pour ce qu'en ceux-cy « on ne sçauroit prendre la chair, les oz, les nerfz « et le sang. » Et ailleurs : « Ly donques et rely « premierement, ô poète futur, feuillette de main « nocturne et journelle les exemplaires grecs et « latins [1]. »

Une préface en tête des poésies de du Bellay indique dans quel esprit il faut imiter les anciens. L'imitation, utile, féconde, c'est, dans la peinture de la vie humaine et dans l'expression des vérités générales, de se rencontrer avec les anciens, qui y ont excellé. L'imitation n'est pas seulement légitime, elle est nécessaire. Les paroles de du Bellay sont du plus grand prix : « Si deux peintres, dit-il, « s'efforcent de représenter au naturel quelque vif

[1] Encore un précepte de la même épître :

... Vos exemplaria græca
Nocturna versate manu, versate diurna.

« pourtrait, il est impossible qu'ils ne se rencon-« trent pas en mesmes traits et lineaments, ayant « mesme exemplaire devant les yeux. » Rien de plus élevé et de plus juste : mais il y faut une condition, c'est que les deux peintres soient supérieurs. Quand Racine imite Euripide, c'est qu'il a été impossible qu'avec le même exemplaire sous les yeux, les deux grands peintres ne se rencontrassent pas. Un peintre médiocre ne peut être que le plagiaire d'un peintre de génie. Que j'aime à voir, dans des écrits qui ont trois siècles, la tradition des grands principes littéraires exposée en termes si vifs par des esprits aussi neufs à la découverte qu'à la possession de la vérité !

On s'attendait à trouver, parmi tant d'idées heureuses, quelques principes de goût sur la manière dont l'imitation pouvait enrichir, et, selon l'expression de du Bellay, amplifier notre langue. Mais ce point demandait une délicatesse de critique au-dessus de son temps. C'était beaucoup d'avoir défendu la langue vulgaire contre ceux qui l'estimaient trop basse pour leurs conceptions, et contre ceux qui l'abaissaient au niveau de leur esprit ; c'était beaucoup d'avoir prescrit l'imitation des littératures grecque et latine, et déterminé le caractère de cette imitation. Le mérite en est si grand qu'on pardonne à du Bellay les erreurs qu'il mêle à ces vues, et notamment son conseil d'imiter les modernes. Sur ce point, il est excessif : il ne pouvait souffrir que la France restât en arrière de personne ;

où les Grecs et les Latins ne suffisent pas, il veut que les Italiens et les Espagnols y suppléent.

La doctrine en est mauvaise, et il importe de la combattre, du plus loin qu'elle apparaît dans la critique française. On imite impunément les anciens, parce qu'à la distance où ils sont de nous, c'est par la raison seulement, et sur le terrain des vérités générales, que nous commerçons avec eux. L'imagination et le caprice n'ont aucune part dans ce commerce. La partie des littératures anciennes qui a le caractère d'un tour d'esprit passager, ou exclusivement local, nous est dérobée par tant d'obscurités historiques ou de philologie, que, loin d'y être attirés par l'imagination, nous la laissons en pâture aux érudits. Comment risquerions-nous d'imiter ce que nous ne sommes pas même sûrs d'entendre ? Nous ne pouvons prendre aux anciens que les vérités générales, qu'on n'imite pas, mais que chaque nation exprime à son tour dans sa langue.

Il n'en est pas ainsi des auteurs étrangers modernes ; ils sont tout près de nous, ils nous touchent, ils sont présents parmi nous. L'imitation en sera toujours dangereuse, parce que, tout au contraire de l'imitation des anciens, c'est par l'imagination et le caprice que nous sommes tentés de ressembler aux modernes. Qui nous fait nous tourner de leur côté sinon le bruit qu'ils font dans leur pays ? Et comme ils font ce bruit moins pour avoir exprimé des vérités durables que pour avoir flatté une mode de leur pays, le moindre péril

que nous courions en les imitant, c'est de nous donner des défauts exotiques.

L'imitation des littératures étrangères ne réussit à aucune nation. En France, elle est mortelle à l'écrivain. Je ne dis rien de trop fort. On ne songe pas assez qu'à la fortune de l'écrit est attaché le repos de l'écrivain, et que dans la carrière des lettres les revers de la réputation sont plus douloureux que dans toute autre. Aussi est-il du devoir de la critique de rappeler à quelles conditions s'obtiennent les succès durables, à quels risques on recherche les succès d'un moment. L'imitation des littératures étrangères n'a nulle part moins de chances que dans notre pays. Il l'a pourtant soufferte à certaines époques ; mais combien peu de temps, et dans quelle stérilité du génie national !

Henri Estienne avait une vue plus juste quand, peu d'années après du Bellay, il attaquait l'imitation de la littérature italienne. Il est vrai qu'en retour il voulait nous faire plus Grecs que Français. Dans son enthousiasme pour la langue grecque, il y voyait toutes sortes de conformités imaginaires avec la nôtre. Au milieu de ces excès si intéressants par l'ardeur même qui les suscitait, l'esprit français s'éprouvait tour à tour à toutes ces imitations où l'invitaient les doctes et les poètes populaires, et il se formait en silence par le sentiment naïf des différences et des analogies.

A côté de ces grandes idées sur les nouvelles destinées de la poésie et de la langue, le manifeste de

du Bellay remettait en honneur le travail, où Buffon a vu le secret du génie. « Qui désire vivre en la mé- « moire de la postérité, dit-il, doit comme mort en « soy-mesme suer et trembler maintes fois ; et, au- « tant que nos poètes courtisans boivent, mangent « et dorment à leur aise, endurer de faim, de soif, « et de longues vigiles [1]. » Du Bellay ne veut ni paresseux ni esprits médiocres dans son Parnasse. Il a une si haute idée de la poésie, qu'il va jusqu'à demander l'institution d'une sorte de juge des vers, d'un Quintilius Varus, investi de la censure publique, qui ne délivrerait le droit d'imprimer qu'au poète « qui auroit enduré sa lime. »

L'enthousiasme le plus naïf éclate dans l'exhortation que du Bellay adresse, en finissant, aux poètes et aux doctes de la Brigade : « Là donc, François, « s'écrie-t-il, marchez courageusement vers cette « superbe cité romaine, et de ses despouilles ornez « vos temples et vos autels. Ne craignez plus ces « oies criardes, ce fier Manlie et ce traistre Ca- « mille, qui, sous ombre de bonne foi, vous sur- « prirent tout nuds, comptant la rançon du Ca- « pitole. Donnez en cette Grece menteresse, et y « semez, encore un coup, la fameuse nation des « Gallo-Grecs. Pillez-moi sans conscience les sacrés « tresors de ce temple delphique, ainsi que vous « avez faict autrefois. »

1 ... *Sudavit et alsit;*
Abstinuit Venere et Baccho.
(Horace, *Épître aux Pisons.*)

Le cri de guerre poussé par du Bellay fut entendu, et rien en effet ne ressemble plus à un pillage que cette première imitation tumultueuse de l'antiquité. Chaque poète se jeta sur une partie de ce noble héritage, et s'affubla de quelque dépouille de Rome ou d'Athènes. On eût dit des barbares, vainqueurs d'une nation civilisée, qui adaptaient à leur grossier vêtement de guerre quelque lambeau du brillant costume des vaincus. Le plus notable des nouveaux poètes est aussi le plus marqué de cette bigarrure ; c'est Ronsard, dont la renommée et la chute sont un si grand enseignement dans l'histoire des lettres françaises.

Du Bellay avait voulu joindre le précepte à l'exemple. Il fit suivre son manifeste d'une satire contre la poésie à la mode, qu'il intitula *le Poète courtisan.* Il y avait deux nouveautés dans cette satire : le titre même de satire, qui se voyait pour la première fois en tête d'un ouvrage en vers français, et l'alexandrin substitué au petit vers, si populaire dans tout le moyen âge. Il y avait de plus ce que ne donnent pas les théories, de la verve et de l'esprit. Les autres poèmes de du Bellay ne tinrent pas les promesses de son *Illustration.* Dans l'*Olive,* où il compare toutes les beautés de sa maîtresse à celle de la nature, Charles Fontaine, un des poètes attaqués dans l'*Illustration,* notait, sans trop exagérer, cinquante fois, en quatre feuilles de papier, *ciel* et *cieux, armées* et *ramées, oiseaux* et *eaux, fontaines vives* et *leurs rives, bois* et *abois,* et tout un vain

travail de la mémoire, répétant sans cesse les mêmes mots, à la place de l'inspiration qui les renouvelle et les varie à l'infini. Les *Regrets*, espèces de *Tristes* composées à Rome durant le séjour que du Bellay y fit avec le cardinal son parent, ont paru ennuyeux même à l'historien ingénieux et peut-être prévenu de la poésie de ce temps [1]. On pourrait extraire de ses *Antiquités de Rome* quelques beaux vers inspirés par la vue des ruines et par le retour que le poète fait sur lui-même. Aucune de ses pièces n'est digne de ce poète futur qu'appelait le vœu de du Bellay; aucune ne réalise les prescriptions de son manifeste. Son vrai titre, ce sont quelques pages en prose, les premières où la critique littéraire ait été éloquente. Elles seules ont mérité à ce poète, appelé par ses contemporains l'*Ovide français*, une place durable dans l'histoire de notre littérature.

§ III.

RONSARD ET LA PLÉIADE.

> Ronsard, qui le (Marot) suivit, par une autre méthode,
> Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
> Et toutefois longtemps eut un heureux destin.
> Mais sa muse, en français parlant grec et latin,
> Vit, dans l'âge suivant, par un retour grotesque
> Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

Ce passage de l'*Art poétique* caractérise admirablement Ronsard, sa fortune singulière et sa chute.

[1] Sainte-Beuve, *Histoire de la poésie française au XVIe siècle.*

Boileau a prononcé. Il ne reste plus qu'à donner les motifs de ce jugement, dont la sévérité était si opportune et si courageuse, dans une poétique écrite en présence et à la face de ce qu'on appelait alors *la queue de Ronsard*. Toute la suite et la fin de ce court et frappant résumé des commencements et des progrès de notre poésie sont marquées de la même force de jugement et d'expression. L'histoire de la poésie française, jusqu'à Malherbe, ne peut être que le commentaire du texte consacré.

Il faut apprécier les causes de la grandeur de Ronsard avant d'en venir aux causes de sa décadence. On sait qu'il put dire à tous les poètes de son temps, sans être ridicule :

> Vous êtes mes sujets, et je suis votre roi !

Son siècle lui fit, comme à tous les grands hommes, des fastes héroïques ; il lui donna des rois pour ancêtres ou pour alliés ; il le fit parent, au dix-septième degré, d'Élisabeth d'Angleterre : par malheur, à ce degré on n'hérite pas. On lui constitua un marquisat dans le « pays de Thrace, » vulgairement appelé Bulgarie. On estima que la bataille de Pavie, qui fut perdue le jour même où Ronsard vint au monde, avait été compensée par la naissance d'un si grand poète. Dans un poème allégorique que Bertaut fit à l'occasion de sa mort, la France va se plaindre à Jupiter du malheur de Pavie. Le dieu, qui dînait chez Thétis, sous un roc, près de Toulon, la console par ces mots :

Cependant, pour montrer qu'ici-bas je n'envoie
Nulle pure douleur ni nulle pure joie,
Sache que ce mesme an qui maintenant escrit
D'un encre si sanglant son nom en ton esprit,
Ce mesme an qui te semble à bon droit deplorable,
Te sera quelque jour doucement memorable,
D'autant que, dans le sein du terroir vendosmois,
Avant que par le ciel se soient tournés sept mois,
Un enfant te naistra, dont la plume latine
Egalera ta gloire à la gloire divine....
Je ne soufflai jamais, au vent de mon haleine,
Tant de divinité dedans une ame humaine.

Ronsard, comme les grands poètes de l'antiquité, eut un berceau mystérieux. En le portant au baptême, la porteuse le laissa choir; la fortune de la France voulut que ce fût sur des fleurs. Une belle demoiselle lui versa sur la tête de l'eau de rose mêlée de jus d'herbes odoriférantes, symbole de sa douce et savoureuse poésie. Ronsard, dès sa jeunesse, était devenu sourd : on ne cherchait qu'un prétexte pour l'égaler à Homère; cette surdité y servit; il n'y eut entre Homère et Ronsard que la différence d'infirmité. « Bienheureux sourd, s'écrie « le cardinal Duperron [1], qui a donné des oreilles « aux Français, pour entendre les oracles et les « mystères de la poésie! Bienheureux eschange de « l'ouïe corporelle à l'ouïe spirituelle! Bienheureux « eschange du bruit et du tumulte populaire à l'in- « telligence de la musique et de l'harmonie des « cieux, et à la connoissance des accords et des

[1] *Oraison funèbre de Pierre de Ronsard.*

« compositions de l'âme! C'est ce grand Ronsard « qui a le premier chassé la surdité spirituelle des « hommes de sa nation... » Dubartas, qui, dans les dernières années de sa vie, était devenu sourd, s'en félicitait comme d'un trait de ressemblance avec son maître Ronsard.

L'enthousiasme qu'inspira ce poète lui survécut, jusqu'à l'arrivée de Malherbe. Il avait eu pour admirateurs tous les bons esprits du seizième siècle, Scaliger, Turnèbe, Muret, de Thou, et d'autres. « L'illustre Ronsard, dit Pasquier dans ses *Recher-* « *ches,* a porté la poésie française à sa perfection, « ou jamais elle n'y parviendra. » Montaigne, d'un sens si juste, ne le trouve guère éloigné de la perfection ancienne, « aux parties en quoy il excelle [1]. » Exemple éclatant de l'illusion où sont toujours sur le mérite d'un auteur ses contemporains, fût-ce des esprits excellents. C'est du même poète que le grand Arnauld a pu dire, au dix-septième siècle, sans que ce jugement parût trop sévère : « C'est un déshon- « neur à notre nation d'avoir estimé les pitoyables « poésies de Ronsard [2]. » Pourquoi tant de dédain, sinon parce que l'admiration avait été excessive? Mais au temps de Ronsard, qui pouvait n'être pas épris de tant de séduisantes nouveautés ?

Jean Dorat, un des poètes de la Pléiade, avait donné les premières leçons de grec à Ronsard.

[1] *Essais*, liv. II, chap. XVII.
[2] Lettre à M. Perrault.

« Ronsard, raconte-t-il, qui avoit esté nourri jeune « à la cour, accoustumé à veiller tard, continuoit à « l'estude jusqu'à deux ou trois heures après minuit « et, se couchant, resveilloit Baïf, qui se levoit et « prenoit la chandelle, et ne laissoit refroidir la « place. » Il demeura sept ans avec Dorat, « en cette « contention d'honneur, » dit son biographe René Binet. « Il avoit lu, ajoute-t-il, les auteurs grecs et « latins avec un tel mesnage, qu'il ne se pouvoit « présenter subjet dont il n'eust remarqué quelque « excellent trait des anciens. » C'est ainsi que se préparait Ronsard, dans le temps même que, selon son expression dédaigneuse, « Clément Marot se travailloit à son Psautier. »

On comprend, on est près d'excuser le mépris que ces fortes études lui durent donner pour les poètes contemporains [1], et pour Marot, quoiqu'il l'ait appelé « la seule lumière en ses ans de la vul-« gaire poésie. » « L'imitation des nostres, » dit-il [2], « m'est tant odieuse, d'autant que la langue est « encores en son enfance, que pour cette raison je « me suis eslongné d'eux, prenant style à part, « sens à part, œuvre à part, ne désirant avoir rien « de commun avec une si monstrueuse erreur. » Il

[1] Voici ce qu'il en dit, entre autres choses :

. . . . Nos malheureux poètes,
Qui vouloient comme pourceaux
Souiller le clair des ruisseaux. (Ode XII.)

[2] Préface de la première édition de ses *Odes*.

attaque les rimeurs, et principalement les courtisans, « qui n'admirent qu'un petit sonnet pétrar- « quisé ou quelque mignardise d'amour qui con- « tinue toujours en son propos. » Ce n'est pas « pour « telle vermine de gens ignoramment envieuse » qu'il publie ses vers.

Du Bellay avait donné les préceptes, Ronsard donna les exemples. C'était là ce *luth* qui devait faire taire les *enrouees cornemuses,* ce poète futur auquel du Bellay fait appel, et dont peut-être il avait dit tout bas le nom à Ronsard. Celui-ci fit des odes sur le patron d'Horace et de Pindare. Par lui la poésie française s'essaya pour la première fois dans le genre lyrique; par lui fut créé le beau nom d'ode, dont Boileau sans doute ne se savait pas redevable à Ronsard.

Après l'ode, il ressuscita le poème épique. A côté de lui, et par son impulsion, Baïf et Jodelle s'essayaient dans la tragédie et la comédie. Il n'y avait genre si haut chez les anciens dont l'école de Ronsard ne voulût doter notre poésie.

En même temps le chef de la Pléiade développait dans d'ingénieuses théories les principes de l'*Illustration*. Du Bellay s'était borné à demander « une forme de poésie plus exquise. » Ronsard, après avoir osé nommer les genres, en donnait la poétique. Il eut une noble ambition pour la langue française, « qu'il vouloit pousser, disait-il, dans les pays « étrangers, » et il enseigna divers moyens pour l'enrichir.

C'est ainsi qu'il *régla tout,* selon la vive expression de Boileau. Mais cette règle confondait des choses qui s'excluent : voilà pourquoi, en *réglant tout*, *il brouilla tout*. Ronsard avait pris au mot le conseil que donnait du Bellay aux Français, d'orner leurs temples des dépouilles de Rome et d'Athènes. L'imitation des anciens dans Ronsard, c'est, en effet, une véritable prise d'assaut du Capitole, un nouveau pillage de Delphes par les Gaulois. Loin de s'en cacher, il n'est chose dont il se loue avec plus de complaisance. Il dit à son luth :

Pour te monter de cordes et d'un fust,
Voire d'un son qui naturel te fust,
Je pillai Thebe et saccageai la Pouille,
T'enrichissant de leur belle despouille [1].

Au reste, ce droit de conquête paraissait si clair, que parmi ses censeurs quelques-uns trouvaient qu'il y avait mis trop de scrupule, et lui reprochaient de préférer trop souvent ses conceptions à celles des anciens. Il eut à se défendre de l'accusation d'originalité comme d'une injure.

Je leur fais response au contraire,
Comme l'ayant bien sçu portraire
Dessus le moule des plus vieux,
Et comme cil qui ne s'esgare
Des vers repliés de Pindare,
Inconnus de mes envieux [2].

1 Ode XXII. liv. Ier.
2 *Odes*, liv. V.

Il est si Grec et si Latin, qu'à tous ceux qui ne savent que le français, il ferme l'entrée de son sanctuaire :

Les François qui mes vers liront,
S'ils ne sont et Grecs et Romains,
Au lieu de ce livre ils n'auront
Qu'un pesant faix entre les mains [1].

Aux yeux de ses contemporains, la grossièreté même de ses imitations était son plus beau trait. Telle était alors la superstition pour les anciens, qu'il suffisait, pour que des vers fussent trouvés beaux, qu'il y parût quelque lambeau de leurs dépouilles. On n'estimait que la poésie où il s'offrait de doctes obscurités à pénétrer. Nicolas Richelet [2], louant Ronsard « d'avoir esté l'essaim et toute la nichée des plus belles fleurs de l'antiquité, » flattait son poète à l'endroit le plus sensible, en ne disant que ce que pensaient tous les contemporains. Quelle nouveauté charmante, en effet, après les froides allégories de Jean de Meun, que cet Olympe grec et ses dieux si aimables! Le plaisir était d'autant plus vif qu'il était interdit à la foule, et réservé, comme un prix, aux plus doctes. L'admiration pour Ronsard était une note de grand savoir : ne le lisait pas qui voulait. Peu s'en fallut qu'on n'instituât, de son vivant, des chaires publiques pour interpréter ses poésies. On les commentait d'un bout de la

1 En tête des poésies en l'honneur de Charles IX.
2 Éditeur des œuvres de Ronsard, 1623.

France à l'autre ; c'était le sujet des conversations du temps. Les dames se les faisaient traduire par leur savant familier.

L'imitation des anciens, dans Ronsard et son école, n'est le plus souvent qu'une traduction si éprise de son original, que là où la langue de la traduction fait défaut, elle se borne à donner aux mots de l'original une terminaison française. De là cette muse « en français parlant grec et latin, » dont se moque Boileau. Ronsard imitait les anciens en les traduisant, et les traduisait en les francisant. Où il est imitateur, ce n'est pas ce peintre de du Bellay qui, en face d'un *exemplaire* déjà représenté par un autre, rencontre les mêmes *linéaments;* c'est un copiste qui reproduit un portrait, à quelques ajustements près, par lesquels il pense se l'approprier. Tantôt, entre un début et une fin traduits d'Horace, de Pindare, de Callimaque ou d'Anacréon, il enferme quelques pensées qui lui sont propres ; tantôt c'est le corps qui appartient aux modèles : la tête et les pieds sont de l'imitateur. Il me semble voir le monstre d'Horace. Ce qui est propre à Ronsard dans ses odes, est le plus souvent dans le goût des « malheureux » poètes qu'il traitait de « pourceaux souillant le clair des ruisseaux, » ou imité du pétrarchisme, auquel il payait tribut tout en protestant. La mode était plus forte que sa répugnance, et il n'avait ni assez de génie pour avoir un naturel à lui, ni assez d'indépendance pour n'être pas courtisan. Qu'on s'imagine un mélange de subtilités ita-

liennes et de mignardises françaises, cousues à des idées grecques ou latines, dont le traducteur rendait emphatique la sévère grandeur, ou enfantine la mâle simplicité; qu'on s'imagine le badinage de Marot, s'enveloppant des *vers repliés* de Pindare, et affectant les fureurs de la lyre [1] : telle est l'ode, dans Ronsard.

Tout le monde ne fut pas dupe de cette étrange confusion. Le premier livre des *Amours* suscita de vives critiques. Saint-Gelais ne manqua pas d'en faire des risées devant le roi et dans les compagnies. On blâmait Ronsard

D'apparaître trop haut au simple populaire.

C'est le *faste pédantesque* de Boileau. Qui donc le jugeait déjà comme devait faire la postérité? C'étaient des émules, peut-être des envieux, que la prévention pouvait aveugler. Nouvelle preuve que, dans l'impuissance où nous sommes d'échapper à l'illusion sur les auteurs en renom de notre temps, les envieux en savent plus sur leur mérite que leurs admirateurs les plus sincères. C'est par l'imagination que nous admirons les contemporains : de là nos illusions; c'est par le jugement, quelle que soit la prévention qui le sollicite, que nous les criti-

[1] Ronsard dit à du Bellay, liv. Ier, ode XI :

. . . . Mesme fureur nous affole,
Disciples tous deux d'une eschole
Où l'on forcene doulcement.

quons : de là cette sorte d'infaillibilité de la critique. La passion même excite la sagacité ; et pendant que les admirateurs s'exagèrent les beaux côtés, les ennemis voient les défauts d'un œil d'autant plus pénétrant qu'il est plus intéressé.

Ronsard eut peur de ces attaques. Il descendit du trépied de Delphes ; il cessa de pindariser [1] ; il daigna aimer moins haut. Le sujet de son premier recueil était Cassandre, une grande dame de la cour qui, disait-on, se faisait expliquer par des érudits les galanteries de Ronsard. Il adressa le second livre à une personne d'un rang plus modeste et d'un nom moins savant, à Marie. Mais là même il ne fut pas tellement accessible, qu'Antoine de Muret et Remy Belleau, ses glossateurs et ses amis, n'eussent à initier, par des notes, les lecteurs à bon nombre de ses énigmes.

C'est surtout dans les tentatives de Ronsard pour enrichir et ennoblir la langue que se trahit cette confusion, le trait caractéristique de son école.

[1] Le mot est de lui, et pour se louer :

> Si dès mon enfance,
> Le premier de France,
> J'ai *pindarisé*,
> De telle entreprise,
> Heureusement prise,
> Je me vois prisé.

Rabelais, dans un passage où il semble prédire Ronsard, tourne le mot au sens ironique : « Ce guallant cuyde ainsi *pindariser*. » *Pantagruel*, ch. VI.

Après avoir pris aux poètes grecs et latins l'ordonnance de leurs pièces, leur forme, leur dessin, figurant des odes pindariques ou anacréontiques, coupant la *Franciade* sur le patron de l'*Énéide,* il voulut calquer notre langue sur les langues anciennes, et particulièrement sur la langue grecque.

Prenant, en outre, les patois de l'ancienne France pour des dialectes, il conseilla d'y faire des emprunts des mots les plus significatifs, « sans se soucier, « disait-il, si les vocables sont gascons, poitevins, « normands, manceaux, lyonnais, ou d'autres pays, « pourvu qu'ils signifient ce que l'on veut dire [1]. » Et, toutefois, par une contradiction qui lui fait honneur, il reconnaissait le principe de l'unité du langage. « Aujourd'huy, disait-il, pour ce que nostre « France n'obéist qu'à un seul roy, nous sommes « contraints, si nous voulons parvenir à quelque « honneur, de parler son langage [2]. » Ronsard ne suivit pas cette vue, qui était juste. Son savoir trompait son bon sens.

La même illusion lui fit prescrire l'emploi de mots composés, à la manière de la langue grecque, et ce qu'il appelait le *provignement* des vieux mots. Il voulait qu'on fît de *verve, verver, vervement ;* de *pays, payser ;* d'*eau, eauer ;* de *feu, fouer, fouement;* et « mille autres tels vocables, dit-il, qui ne voyent « encore la lumiere, faulte d'un hardy et bienheu-

[1] *Abrégé de l'Art poétique.*
[2] *Ibid.*

« reux entrepreneur [1]. » Sa théorie du *provignement* des vieux mots est ingénieuse : « Tu ne desdai-« gneras, dit-il, les vieux mots françois, d'autant « que je les estime tousjours en vigueur, quoy qu'on « die, jusqu'à ce qu'ils ayent fait renaistre en leur « place, comme une vieille souche, un rejeton : et « lors tu te serviras du rejeton et non de la souche, « laquelle fait aller toute substance à son petit en-« fant, pour le faire croistre et finablement esta-« blir en son lieu [2]. » On sait jusqu'où il imita la hardiesse de la langue grecque dans la formation des mots composés. Bacchus *cuisse-né*, *nourrit-vigne*, *aime-pampre-enfant*, et beaucoup d'autres, sont les folies de ce système. Et pourtant il croyait y mettre du scrupule, et regrettait de ne pouvoir oser plus :

Ah ! que je suis marri que la muse françoise
Ne peult dire ces mots comme fait la gregeoise :
Ocymore, dyspotme, oligochronien !
Certes, je les dirois du sang valesien [3].

Pour enrichir la langue poétique, ce n'était pas assez des emprunts faits à tous les patois, que Ronsard appelle des dialectes, ni des mots composés, ni des vieux mots rajeunis, ni des mots grecs ou latins francisés ; il conseilla d'en aller chercher jusque dans la boutique des artisans. « Tu practiqueras bien « souvent, dit-il, les artisans de tous mestiers,

1 *Abrégé de l'Art poétique.*
2 *Ibid.*
3 Epitaphe de François Ier.

« comme de marine, de venerie, fauconnerie, et « principalement les artisans de feu, orfévres, fon- « deurs, mareschaux, minerailliers ; et de là tireras « maintes belles comparaisons avec les noms pro- « pres des mestiers [1]. » Il prêchait d'exemple, « ne « desdaignant, dit son biographe René Binet, « d'aller aux boutiques des artisans, et pratiquer « toutes sortes de mestiers pour apprendre leurs « termes [2]. »

La nouvelle école était engagée d'honneur à prouver aux cicéroniens et aux Italiens que la langue française égalait le latin et l'italien. Pourvu qu'elle pût opposer l'épaisseur du vocabulaire français à celle des autres vocabulaires, peu lui importait d'où vînt cette richesse. Lisez Estienne Pasquier, s'échauffant à prouver l'égalité du français et des langues anciennes. De quoi loue-t-il les nouveaux poètes? De certains défis descriptifs qu'ils ont engagés avec les poètes anciens, et où ils n'ont été, à son avis, inférieurs ni pour l'abondance des détails, ni pour la richesse des mots. Défendre théoriquement la *précellence* de la langue française contre les italiens, comme fit Henri Estienne, ou contre les cicéroniens, que Rabelais appelle *les latinisants,* c'était la thèse de tous les érudits ; la prouver par des exemples, ce fut l'ambition de Ronsard et de son école.

1 *Abrégé de l'Art poétique.*
2 *Vie de Pierre de Ronsard.*

Tous ces moyens d'enrichir la langue sont matériels. Il s'agit de multiplier les mots ; tout ce qui peut en grossir le dictionnaire est de bon aloi. C'est aussi par des moyens matériels que Ronsard veut l'ennoblir. Pour lui, la noblesse du langage consiste dans le choix des termes empruntés soit à la profession des armes, soit à certains exercices et amusements, comme la chasse et le jeu, privilèges des classes nobles. Il méprise avec raison, comme étant du style bas, ces deux vers :

> Madame, en bonne foi, je vous donne mon cœur ;
> N'usez point envers moi, s'il vous plaist, de rigueur...

mais quand il leur oppose ceux-ci, comme exemple du style noble :

> Son harnois il endosse, et, furieux aux armes,
> Porfendit par le fer un scadron de gendarmes...

il se fait illusion. Il n'y a pas plus de noblesse dans le second exemple que dans le premier ; mais c'est la faute des idées et non des mots. Le second paraît à Ronsard le type du noble, à cause des *belles et magnifiques paroles : harnois, endosse.* Que la forme des armes vienne à changer, voilà des mots hors de service, comme les vieilles armures. Ronsard confondait la noblesse du langage avec le langage des nobles.

C'est aussi par des moyens matériels qu'il pensait rendre harmonieuse cette langue que les cicé-

roniens et les Italiens trouvaient barbare. L'harmonie consiste pour lui dans le son des lettres. Il prescrit qu'on y prenne garde, et, dans l'alphabet, il recommande les R, qui sont, dit-il, « les vrayes « lettres heroïques, et font une grande sonnerie « et batterie aux vers [1]. »

Toutes ces prescriptions sont puériles ; mais le principe en est excellent. En désirant que la langue poétique fût riche, noble, harmonieuse, Ronsard avait le sentiment exact, non seulement de ses besoins présents, mais de ses beautés futures. Seulement, il demandait aux mots ce que les choses seules peuvent donner. Il ne vit pas que les langues ne s'enrichissent que par le fonds ; que le secret du style noble est tout entier dans la noblesse des pensées ; que l'harmonie est moins une musique qui flatte l'oreille, que l'effet général d'un langage qui réunit toutes les conditions de propriété, de choix, de clarté. Le rapport intime qui, dans notre langue, lie entre elles la prose et la langue poétique, lui échappa, et venu après Rabelais et Calvin, il n'apprit pas d'eux à tirer son langage, non de sa mémoire, mais de son cœur et de sa raison. De là cet amalgame de langues savantes et de patois provinciaux, bariolé d'italien, de grec et de latin, de mots savants et de mots de boutique ; vrai pêle-mêle d'audace et d'impuissance, d'inexpérience et de raffinement, de paresse et de labeur,

[1] Préface de la *Franciade*.

qui a donné à Ronsard une sorte d'immortalité ridicule.

C'est à bâtir ce monstrueux édifice, qui devait crouler après lui, que Ronsard passa une assez longue vie, au milieu de la faveur universelle, richement doté, sauf la difficulté de toucher ses rentes dans ces temps de guerre civile ; aimé des princes qui comparaient leur couronne à la sienne ; qualifié de *prodige de la nature* et de *miroir de l'art;* admiré par Montaigne et consulté par le Tasse, qui lui lut les premiers chants de la *Jérusalem délivrée;* respecté dans ses vers par les protestants, qui l'attaquaient dans ses mœurs, et remercié officiellement par le pape, pour s'être donné la peine de leur répondre ; pour comble de fortune, mourant avant que Malherbe, qui avait alors trente ans, s'avisât d'être poète. Il eut pourtant, dit-on, vers la fin de sa vie, quelques doutes sur la solidité de sa gloire [1]. Exemple unique d'une faveur si univer-

[1] Du moins il ne manqua pas de gens pour lui en donner. Dès l'année 1570, c'est-à-dire quatorze ans avant sa mort, dans une traduction de l'*Iliade* en vers français par Hugues Salel, on lisait, parmi d'autres poésies en l'honneur du traducteur, des vers de Pierre de Ronsard qui témoignent du souci que lui causaient ce qu'il appelle les médisants et les envieux. En voici un extrait :

Là, bien heureux Salel (ayant à la nature
Payé ce que luy doit chacune créature),
Tu vis franc de la mort, et du cruel soucy,
Tu te moques là-bas, qui nous tourmente icy.
Et moy chétif, je vy ! et je traine ma vie
Entre mille douleurs, que la bourrelle Envie
Me suscite à grand tort, de pincemens cuisans,
Me faisant le jouet d'un tas de mesdisans

selle et si constante, pensa-t-il que la gloire qui doit durer ne s'acquiert pas si facilement? Se jugea-t-il plus sévèrement que ses contemporains? Ces doutes seraient à sa louange, et c'est ce qui m'y fait croire; car, quoique rien n'annonçât le retour qui suivit cette fortune, et que Malherbe n'eût pas encore taillé la plume qui devait biffer toutes les poésies de Ronsard, celui-ci avait prouvé, par de très beaux vers et par de bonnes pages de prose, qu'il avait assez de talent pour n'être pas toujours content de lui.

Mais ce n'est qu'une conjecture; rien, au contraire, n'est plus vrai que le reproche d'orgueil qu'on fait à Ronsard et à son école, ni plus mérité que l'épithète de *poète orgueilleux* qui lui est infligée par Boileau.

Le poète de génie, celui qui a le don de voir d'une vue claire et d'exprimer dans une langue durable la vérité, se voit lui-même tout d'abord, tel qu'il est; et soit qu'il s'approuve ou se blâme, il ne tire que de lui-même l'opinion qu'il a de ses vers. S'il s'estime à son prix, par comparaison avec les autres, c'est qu'il ne peut ni ne doit s'excepter de son amour pour la vérité. Il ne dépend pas du jugement populaire, et il ne lui vient

Qui déchirent mon nom et ma gloire naissante
(Dieu détourne ce mal!) par leur langue meschante.
Ah! France, ingrate France, et faut-il recevoir
Tant de derisions, pour faire son devoir.
Envoye de là-bas, mon Salel, je te prie,
Pour leur punition quelque horrible furie...

pas du dehors des fumées qui l'enivrent. Le poète médiocre se mesure à sa vogue ; il en croit les louanges qu'il reçoit, et il est d'autant plus loué qu'il est moins au-dessus de la foule qui le loue. Ce fut le faible de Ronsard ; il paraît ne se connaître que par l'opinion des contemporains, et ne se juger que par le bruit qu'il fait.

Aucun poète ne s'est plus admiré, parce qu'aucun n'eut de son vivant plus d'admirateurs. En fait de complaisance pour soi-même, certains endroits passent tout ce qu'on sait de plus extravagant. Ici il se vante d'avoir imité Pindare, et de n'être pas tombé dans la mer, malgré la menace d'Horace, beaucoup moins hardi que lui, remarque-t-il, parce qu'il était de moins bonne souche :

> Par une chute subite,
> Encore je n'ay fait nommer
> Du nom de Ronsard la mer,
> Bien que Pindare j'imite.
> Horace, harpeur latin,
> Estant fils d'un libertin,
> Basse et lente avoit l'audace ;
> Non plus moy, de franche race [1].

Dans une ode à Calliope, il se vante d'avoir été prédestiné par elle à la gloire de la poésie :

> Certainement, avant que né je fusse,
> Pour te chanter tu m'avois ordonné :
> Le ciel voulut que cette gloire j'eusse,
> Estre ton chantre avant que d'estre né [2].

[1] *Odes*, liv. Ier. 2, à Joachim du Bellay.
[2] *Odes*, liv. II, 2, à Calliope.

Ailleurs, s'adressant à son luth, il lui fait hommage de sa renommée :

Par toy je play, et par toy je suis lu ;
C'est toy qui fais que Ronsard soit eslu
Harpeur françois, et quand on le rencontre,
Qu'avec le doigt par la rue on le montre.
Si je play donc, si je say contenter,
Si mon renom la France veut chanter,
Et si du front les estoiles je passe,
Certes, mon luth, cela vient de ta grace [1].

L'immortalité, pour le chef de la Pléiade, ce n'est ni l'espoir timide et obscur de la récompense après le labeur, ni un transport extraordinaire, un jour que la muse a été plus souriante [2]; c'est une assurance tranquille et comme une foi sans vivacité, parce qu'elle est sans défaillances :

Les vers qu'il m'a plu de dire
Sur les langues de ma lyre
Vivront, et, supérieurs
Du temps, on les verra lire
Des hommes postérieurs.
Sus donc, Renommée, charge
Dessus ton espaule large.... [3].

Tel fut Ronsard. Il eut, comme Rabelais, l'ivresse de la Renaissance. Il prit l'enthousiasme du savoir pour le feu poétique, et l'imitation passionnée pour l'inspiration. Mais, moins heureux que Rabelais, qui, de temps en temps, secoue les liens de l'érudition, se rend libre de sa mémoire, où

[1] *Odes*, liv. Ier, 17, à son luth.
[2] Comme le *Non omnis moriar* d'Horace.
[3] *Odes*, liv. III, 32.

fermentaient tant de langues et de sciences diverses, et nous donne comme l'épreuve avant la lettre d'une première image de l'esprit français, cultivé par l'antiquité, Ronsard n'osa s'éloigner d'un pas, comme il le confesse, des *vers repliés* de Pindare. Il ne sut pas marcher seul. Dans cet amas de vers, où brillent de vives étincelles, on cherche en vain une seule pièce d'un grand style, où la poésie française puisse reconnaître son point de perfection.

Il a pourtant sa place dans l'histoire de cette poésie, et à bon droit. Sa passion pour l'antiquité, qui devait lui coûter si cher, a été d'un bon exemple. Ses vers trop admirés, et ses préceptes si obéis, attirèrent les esprits à ces études fécondes, où notre pays devait prendre le goût d'ouvrages meilleurs que les siens. C'est un beau titre pour lui d'avoir pressenti que la poésie française se régénérerait par l'ode, et d'avoir écrit quelques belles strophes avant Malherbe. Son orgueil même eut de bons effets; il enfla le cœur des écrivains, en leur donnant du même coup une haute estime pour leur art et une grande idée des lettres françaises. Le cardinal Duperron, qui fit son oraison funèbre, le loue « d'avoir « annoncé et exposé aux hommes de sa nation les « mystères de la poésie; d'avoir fait parler le pre- « mier la muse en françois, et le premier estendu « la gloire de nos paroles et les limites de notre « langue [1]. » Otez la double exagération de l'orai-

[1] *Oraison funèbre de Pierre de Ronsard.*

son funèbre et de l'éloge dans la bouche d'un contemporain, il y a tout au moins du bonheur à être loué ainsi par des esprits excellents, et à laisser, en mourant, son pays plein de cette estime et de cette ambition pour la langue nationale [1].

Pourquoi les curieux connaissent-ils seuls quelques poésies légères de Ronsard, spirituelles, délicates, d'un tour moins naïf que celles de Marot, mais plus élégant et plus distingué? C'est que presque aucune n'est originale, et que la langue et les pensées de Ronsard, même aux bons endroits, n'égalent pas ce qu'il imite. D'autres imperfections empêchent de lire certaines pièces d'un genre élevé dont l'invention lui appartient, et que lui ont inspirées les événements de son temps. Il faut traverser bien des mauvais vers pour arriver à cette éloquente et poétique apostrophe aux ministres protestants :

Vous ne ressemblez pas à nos premiers docteurs,
Qui, sans craindre la mort ni les persécuteurs,
De leur bon gré s'offroient eux-mêmes aux supplices,
Sans envoyer pour eux je ne sais quels novices ....
Mais montrez-moi quelqu'un qui ait changé de vie
Après avoir suivi vostre belle folie.
J'en voy qui ont changé de couleur et de teint,
Hideux en barbe longue et en visage feint,
Qui sont, plus que devant, tristes, mornes et pâles,
Comme Oreste agité de fureurs infernales;

1 Sainte-Beuve, dans son *Histoire de la poésie au seizième siècle*, a parlé en détail, avec beaucoup de précision et de savoir, des perfectionnements matériels que Ronsard a opérés dans la langue poétique. C'est à ce poète qu'on doit notamment la succession régulière des rimes masculines et féminines.

Mais je n'en ai point vu qui soient, d'audacieux,
Plus humbles devenus, plus doulx ni gracieux ;
De paillards, continents ; de menteurs, véritables ;
D'effrontez, vergogneurs ; de cruels, charitables ;
De larrons, aumosniers ; et pas un n'a changé
Le vice dont il fut auparavant chargé.

Voilà de vigoureux vers, le sens en est plein, l'expression forte et nombreuse. J'en pourrais citer d'autres de la même pièce qui les égalent. Malgré la précoce beauté de ces grands traits de philosophie chrétienne, qui sont la part de la Réforme dans Ronsard, et quoiqu'il ait eu du poète, en maint endroit, l'imagination, le feu, la fécondité, l'invention de style, ce poète équivoque, placé entre les petites perfections de la poésie familière de Marot et les mâles beautés de la haute poésie dans Malherbe, ne sera jamais un auteur qu'on fréquente. Mais comme représentant d'une époque, il y aura toujours justice à l'estimer et quelque profit à l'étudier.

CHAPITRE CINQUIÈME.

§ I. Explication du jugement de Boileau sur Desportes et Bertaut. — Caractère des poésies de Desportes. — § II. Bertaut. — § III. Malherbe. — Caractère général de sa réforme. — § IV. Détails biographiques. — Du caractère et du tour d'esprit de Malherbe. — § V. Détail des changements opérés par ce poète dans l'art d'écrire en vers. — § VI. Perfectionnement de la langue et de la versification. — § VII. Des exemples donnés par Malherbe à l'appui de sa discipline.

§ I.

EXPLICATION DU JUGEMENT DE BOILEAU SUR DESPORTES ET BERTAUT. — CARACTÈRE DES POÉSIES DE DESPORTES.

Boileau continue à tracer ainsi la suite de l'histoire de la poésie :

> Ce poète orgueilleux [1], trébuché de si haut,
> Rendit plus retenus Desportes et Bertaut.

Ce bref jugement sur Desportes et Bertaut n'est pas moins exact que le portrait de Ronsard ; là encore, l'histoire de la poésie ne doit être qu'un commentaire des vers de Boileau.

Desportes et Bertaut eurent peur du vol de leur maître ; ils ne le suivirent pas dans l'ode ; ils ne se croyaient pas aussi assurés que lui d'échapper au sort dont Horace a menacé les émules de Pindare. Dans cet entassement de mots tirés de tant de sources diverses, ils firent un choix. Plus *retenus* dans

[1] Ronsard.

les sujets, ils le furent aussi dans leur style. Le détail où je vais entrer fera voir en quoi cette retenue a été utile à la langue poétique.

Je ne crois pas sortir du plan de cette histoire, en y donnant place à des noms si évidemment secondaires. Lors même que la mention d'estime dont les a honorés Boileau ne m'en eût pas fait un devoir la vérité eût réclamé pour eux. Il y a une sorte de création dans cette sagesse même qui tint en bride Desportes et Bertaut, et qui les fit résister à la tentation d'imiter Dubartas, quoique, pendant un temps, celui-ci ne se fût pas mal trouvé d'avoir poussé jusqu'à l'extravagance l'imitation de Ronsard. Ils ont marqué, si même ils ne l'ont pas provoqué, un retour de goût dans le public français ; ils ont rendu plus facile la tâche de Malherbe, qui devait apprendre d'eux à faire mieux qu'eux. De même que dans l'histoire politique il y a des hommes de second ordre, sans lesquels certaines choses nécessaires, et qui subsistent, pouvaient ou ne pas s'accomplir sitôt, ou ne pas s'accomplir du tout ; de même dans l'histoire de la littérature il y a des écrivains qui, pour être nés sans génie, n'en ont pas moins senti les premiers, à certaines époques, le progrès qui se préparait, et ont formé le public pour les écrivains de génie. Ainsi, dans les premiers temps de notre langue, les chroniqueurs rhétoriciens ; ainsi les deux disciples de Ronsard. L'histoire politique doit omettre ceux qui ont subi les événements sans les comprendre, et qui ont ignoré et leur temps

et eux-mêmes ; l'histoire de la littérature doit être fermée aux écrivains qui ont porté la livrée soit d'un homme de génie, soit de quelque mode littéraire aussi passagère qu'une mode d'habits.

Ronsard avait donné à la fois des exemples dans la haute poésie et dans la poésie légère, si en faveur à la cour. Près de sept cents sonnets [1], outre un bon nombre de petites pièces galantes, prouvent qu'il subissait d'assez bonne grâce la mode italienne. Desportes, plus âgé de six ans que Bertaut [2], suivit l'exemple de Ronsard dans la poésie de cour ; ou plutôt, remontant jusqu'à Mellin de Saint-Gelais, il en imita la manière, et il en eut l'aimable caractère et la fortune. Mais il perfectionna l'art de Saint-Gelais avec les doctrines et sous l'influence de la poésie savante de Ronsard.

Un poète des premières années du dix-septième siècle, des Yveteaux [3], témoin du retour de goût qui se marque en Desportes, et de la réforme opérée par Malherbe, parle ainsi de Desportes, comparé aux poètes de l'école de Ronsard :

Lorsque du plus haut ciel les Muses descendues
N'avoient qu'en peu d'esprits leurs flammes épandues,

[1] C'est de la modération en comparaison des deux ou trois mille que fit un poète du temps, Le Virblaneau, sieur d'Ofayel, un de ces hommes à la suite des modes littéraires, et qui les exagèrent jusqu'à la fureur.

[2] Né à Chartres, en 1545, Desportes mourut en 1606.

[3] Né près de Falaise, vers 1560, venu à Paris à la fin du règne de Henri IV, précepteur du duc de Vendôme, puis du dauphin qui fut Louis XIII, renvoyé de la cour en 1611, mort en 1649.

De leurs chastes amours les premiers inspirés
Ouvrirent des trésors de la France admirés :
Mais rien n'étant jamais parfait de sa naissance,
Ils ne purent trouver parmi tant d'ignorance
Ce qu'avecque plus d'art les autres ont cherché,
Voyant par les premiers le terrain défriché.
Quand de si peu de mots la France avoit l'usage,
C'étoit être savant que d'avoir du langage.
Rien ne se peut former et polir à la fois ;
Il faut beaucoup de mots pour en faire le choix.
Ces esprits emportoient la gloire tout entière,
Si toujours la façon eût suivi la matière ;
Mais souvent à leurs vers défailloit la beauté,
Comme aux corps qui n'ont rien qu'une lourde santé.
. . . .
De tant d'esprits confus Desportes nous dégage,
Et la France lui doit la règle du langage [1].

Ce jugement est exact, sauf l'excès de la louange, que n'évite jamais un admirateur contemporain, et qui mènera des Yveteaux à comparer les poésies de Desportes à la voie lactée. Les vers qu'on vient de lire expriment le sentiment du public lettré d'alors. Après Ronsard, qui avait dû remuer *beaucoup de mots,* Desportes fait un *choix,* il *dégage* la langue poétique de ce pêle-mêle de toutes les langues ; il donne des règles sinon la règle même du langage, comme des Yveteaux l'en loue.

Soit timidité, à la suite des imprudences de Ronsard, soit un peu de goût, il se contenta d'être plus correct et plus raffiné dans l'expression de la galanterie. Ce progrès n'est pas seulement extérieur ; le langage ne peut se perfectionner si les idées ne sont pas claires, exactes et délicates.

[1] Élégie en tête d'une édition des œuvres de Desportes, 1611.

Pour le fond et le cadre de ses poésies, Desportes suit fidèlement Ronsard. Ronsard avait adressé son premier livre d'*Amours* à Cassandre, et le second à Marie ; dans Desportes, il y eut aussi un premier livre d'*Amours* pour Diane, et un second pour Hippolyte. La nouveauté, ce fut d'en avoir fait un troisième pour Cléonice, suivi d'un quatrième pour *diverses beautés* qu'il ne nomme pas.

Le recueil adressé à Diane est plein des tourments qu'il a éprouvés au service de cette dame ; c'est, dit-il naïvement,

> C'est le papier journal des maux que j'ai soufferts.

Diane lui fait connaître tous les maux de la jalousie. Il est jaloux de *l'eau qui lui lave les mains*, du sommeil *qui lui clôt la paupière*, du vent *qui joue dans ses beaux cheveux* et prend des *privautés* dont il ne peut se trouver content. Il est jaloux de la couleur des vêtements des gens qu'il rencontre. S'ils sont habillés de noir, c'est signe que Diane leur a donné quelque sujet de tristesse ; d'incarnat, c'est aveu de souffrance ; de vert ou de bleu, c'est marque d'espérance ou de jalousie.

> Le bleu, c'est jalousie, et la mer en est peinte.

Après quatre ans d'un service si rude, dit-il,

> Que la peine en tout autre en eût ôté l'envie....
> Voyant ses passions si mal récompensées,

il se guérit. Mais à peine a-t-il retrouvé la raison qu'il la perd de nouveau à la vue d'Hippolyte.

> ... Ainsi qu'un flambeau qu'on ne fait que d'éteindre,
> Si le feu s'en approche, est aussitôt repris :
> Dans mon cœur chaud encore un brasier s'est épris,
> Voyant votre bel œil qui les cieux peut contraindre.

Les secondes amours de Desportes sont, comme les premières, fort mal récompensées, et finissent par une absence. Cette Hippolyte qui le voit d'un œil sec brûler sans espoir, c'est, dit-il, Néron contemplant froidement l'incendie de Rome. Lui-même se qualifie d'*aigle des amoureux*. Pourquoi ? Parce que, comme l'aigle qui regarde fixement le soleil, il a pu regarder fixement les yeux d'Hippolyte.

Desportes n'est pas plus favorisé dans les *Amours de Cléonice,* dont le dénoûment est le même ; ni dans les *Amours diverses,* où, parmi d'innombrables vers sur les tourments du désir, il ne s'en lit aucun sur les douceurs de l'amour partagé. Ce dernier recueil débute ainsi :

> Après avoir passé tant d'étranges traverses,
> Après avoir servi tant de beautés diverses,
> Avoir tant combattu, travaillé, supporté,
> Sous la charge d'Amour, le guerrier indompté,
> Je pensois à la fin, rompu de tant de peine,
> Avoir eu mon congé de ce grand capitaine,
> Me retirer chez moi, remporter ma raison...
> J'avois porté l'ennui d'aimer sans être aimé ;
> J'avois, sans recueillir, pour un autre semé ;
> J'avois souffert la mort qu'on sent pour une absence ;
> J'avois au désespoir fait longtemps résistance ;
> J'avois senti le mal qui vient d'être privé

Du grand contentement dès qu'il est arrivé.
Puis j'avois soutenu le regret et la rage
D'aimer plus que mon cœur une dame volage ;
J'avois été jaloux, insensé, furieux,
Portant la glace au cœur et le feu dans les yeux ;
Et si quelque autre peine en réserve se treuve,
Ainsi qu'il me sembloit, j'en avois fait l'épreuve.
Mais ce n'étoit qu'une ombre. . . . . .

Ne nous hâtons pas de plaindre Desportes ; il est si content de souffrir, qu'il ne craint rien plus que d'être sans tourment :

Je fais un magasin de soucis et de peines..
J'en garde pour le jour et pour l'obscurité,
Ne voulant demeurer sans être tourmenté.

Aussi remercie-t-il je ne sais quelle beauté des *Amours diverses,* d'être plus infidèle que Diane, plus cruelle qu'Hippolyte, plus volage que Cléonice :

Je vous suis donc, madame, obligé grandement,
Puisque, pour vous aimer, j'ai cet heureux tourment.

Desportes était attaché au duc d'Anjou, depuis Henri III, qui, devenu roi, le combla de bénéfices. Quand ce prince partit pour aller occuper le trône de Pologne, il chargea Desportes de rimer ses adieux aux dames que son départ allait affliger. Le poète fut plus éploré dans ces plaintes de commande que dans les siennes. Il fait dire quelque part au duc d'Anjou :

Qui fera de mes yeux une mer ondoyer,
Afin qu'à ce départ je m'y puisse noyer ?

Tout, dans ces poésies, roule sur les peines de

l'amour ; tout est mauvais traitements, angoisses ; il n'y a ni relâche ni congé dans ce que les poètes de cette école appellent le service de l'amour. Du reste, ces désespoirs faisaient leur fortune. Desportes leur dut certainement ses bénéfices, et Bertaut peut-être son évêché de Séez. Le malheur dans les amours de tête était un titre assuré aux charges et aux biens d'Église ; aussi se gardait-on bien d'être heureux.

Mais l'esprit français, poli par la Renaissance, eut aussi sa part dans les poésies de Desportes ; je l'y reconnais à quelques détails gracieux et spirituels. De l'esprit, c'est-à-dire des idées justes, exprimées d'un style piquant, son recueil en est plus que clairsemé. La grâce y est plus rare ; j'entends par là l'expression naïve de sentiments personnels à l'homme, alors que, pour féconder un sujet imaginaire, il mêle au formulaire de la poésie amoureuse de son temps des émotions qu'il a connues.

C'est à l'imitation italienne qu'appartiennent ces désespoirs, ces alternatives de feu et de glace, ces cœurs

> Meurtris, couverts de sang, percés de toutes parts,
> Au milieu d'un grand feu qu'allument des regards ;

ces vies « ravies par des yeux foudroyants, » ces yeux « où le beau soleil tous les soirs se retire : » ces plaies incurables, et tout ce détail du martyre amoureux :

> . . . . . les angoisses mortelles,
> Les diverses fureurs, les peurs continuelles,

Les injustes rigueurs, les courroux véhéments,
Les rapports envieux, les mécontentements, etc.;

vain exercice, dit naïvement Desportes, auquel il a joué toute son âme.

Il doit à l'inspiration seule quelques vers pleins de douceur qui subsistent par la vérité des pensées, et par la nouveauté d'un langage aimable et délicat.

En expiation de tant de fadeurs amoureuses, Desportes, à l'exemple de Clément Marot, mais dans un autre esprit, traduisit les Psaumes. Sa version vaut mieux que celle de Marot, et la langue en est moins au-dessous des beautés de l'original. Mais l'ouvrage est médiocre, et, s'il doit être compté à Desportes, c'est moins comme un titre poétique que comme un acte de pénitence.

§ II.

BERTAUT.

Bertaut [1] nous a laissé sur ses premiers essais poétiques quelques détails qui nous aideront à l'apprécier. C'est en lisant Ronsard qu'il se sentit poète ; il n'avait pas seize ans. Plus tard, attiré par la douceur de Desportes, il essaya de l'imiter.

Fol qui n'avisois pas que sa divine grâce,
Qui va cachant son art d'un art qui tout surpasse,

[1] Né à Caen, en 1570, mort en 1611.

N'a rien si difficile à se voir exprimer
Que la facilité qui le fait estimer.
Lors à toi (à Ronsard) revenant, et croyant que la peine
De t'oser imiter ne seroit pas si vaine,
Je te pris pour patron ; mais je pus moins encor
Avec mes vers de cuivre égaler les tiens d'or... [1].

En effet, les œuvres de jeunesse de Bertaut sont imitées de Desportes : celles de son âge mûr le sont des poésies savantes de Ronsard. Le recueil des premières se compose de stances, de sonnets, de pièces sur les fêtes de la cour, de complaintes, de vers sur des Heures et sur des gants, à l'exemple de Saint-Gelais. Comme il arrive à tous les jeunes gens, Bertaut imitait le poète le plus à la mode et le plus près de lui. Plus tard, il remonta jusqu'aux exemples de haute poésie donnés par Ronsard, et bien lui en prit : c'est dans la haute poésie qu'il a laissé des vers dignes d'être épargnés par Malherbe, dans le temps même que Malherbe biffait Ronsard et Desportes.

Plus de sagesse dans les plans, un emploi plus discret de l'érudition, un meilleur choix de mots, plus d'unité dans le ton, tel est le changement, dans le second recueil de Bertaut [2]. C'est un progrès dans la composition et le style, fruit du travail d'un homme de goût, plutôt qu'une veine nouvelle de poésie ouverte par un esprit hardi et fécond. Mais la

[1] Éloge funèbre de Ronsard.

[2] Ce second recueil se compose de paraphrases de psaumes, de chants funèbres sur les morts royales, de diverses pièces sur des sujets élevés.

sagesse de Bertaut est quelquefois vigoureuse, et j'imagine que s'il arrivait à Malherbe de s'adoucir, ce devait être pour des vers comme ceux-ci, sur la justice de saint Louis :

Lui voyant ces abus ouvrir ainsi la porte
Aux lamentables maux que l'injustice apporte,
Le bon droit ne servir, le tort ne nuire en rien...,
Mais la seule faveur, sous une robe feinte,
Régner ès jugements sur la raison éteinte;
La justice, au palais, sa balance employer
A peser, non le droit, mais l'argent du loyer;
L'ignorance élevée aux dignités suprêmes... [1].

Plus loin, la charité du saint roi n'inspire pas moins heureusement le poète :

Maints rois s'armant les bras d'un fer victorieux
Rendent par l'univers leur renom glorieux,
Brident de saintes lois la populaire audace,
Laissent de leur prudence une éternelle trace,
Et gagnent tout l'honneur qu'on s'acquiert ici-bas
Par les arts de la paix et par ceux des combats :
Mais peu daignent tourner leur superbe paupière
Vers le pauvre étendu sur la vile poussière,
Et penser qu'en l'habit d'un chétif languissant
C'est Christ, c'est Christ lui-même, hélas ! qui, gémissant,
Se lamente à nos pieds de la faim qui l'outrage.

C'est cette pitié qu'avait saint Louis. On le voit aider du fruit de ses épargnes

.... La triste veuve à qui l'heur d'être mère
Étoit sujet de plainte et surcroît de misère;

1 *Panégyrique de saint Louis.*

Racheter des captifs ; doter la chasteté
De la vierge nubile, à qui la pauvreté
Refusoit un mari, fanissant en tristesse
La misérable fleur de sa verte jeunesse.

Il y a un accent de mâle éloquence dans cette apostrophe aux rois qui accablent leurs sujets d'impôts, et qui « boivent le sang du peuple dans des vases dorés » :

Mauvais pasteurs du peuple, écorchez vos troupeaux,
Pour changer en draps d'or leurs misérables peaux.
Pensez-vous que le ciel, qui hait la tyrannie,
Favorise la vôtre, ou la laisse impunie ?
Non, non, il détruira votre injuste pouvoir,
Et faisant contre vous vos sujets émouvoir,
Ce courroux punisseur qui les règnes désole...
Brisera votre sceptre orgueilleux de tributs,
Vous en ôtant l'usage en haine de l'abus ;
Ou bien il maudira les cruels artifices
Qu'inventent vos flatteurs pour nourrir vos délices,
Et fera que, votre or fondant en votre main,
Plus vous dévorerez, et plus vous aurez faim.

Ailleurs, parlant du plaisir pieux que trouvait saint Louis à lire les Écritures, et comparant son respect pour les livres sacrés au respect d'Alexandre pour les poèmes d'Homère, il dit :

Il les tenoit enclos comme un riche trésor
Dans un coffre odorant de cèdre et de fin or ;
Il les vouloit nommer la fleur de ses délices,
L'aiguillon des vertus et la bride des vices.
Que si le soin public lui laissoit du loisir,
Il ne l'employoit point en un plus doux plaisir
Qu'en celui que le fruit d'une étude si sainte
Fait savourer aux cœurs où Dieu grave sa crainte.

Presque tout ce *Panégyrique* est écrit du même ton. Les pensées en sont choisies, la plupart élevées; l'expression en est abondante et ferme. Il mérite d'être lu, non seulement pour sa date, mais pour la justice de l'éloge, en tous points conforme à la vérité historique ; pour l'onction chrétienne de certains passages, et pour la langue enfin qui en est forte et saine. Il n'est pas lu pourtant, et peut-être le titre même en est-il ignoré. Est-ce un oubli injuste, et y a-t-il sujet de réclamer pour une gloire méconnue? Nullement. Les plus grandes beautés du recueil de Bertaut suffisent seulement à motiver le jugement de Boileau. Le mérite de ce poète est moins d'avoir *ajouté* que d'avoir *effacé*. Il a été plus sage qu'inventeur ; et même après ces perfectionnements, qui l'ont rendu digne d'être nommé dans l'*Art poétique,* trop de choses restaient à faire pour qu'on accorde plus que de l'estime à ce qu'il a fait. C'était trop peu d'avoir été plus retenu que Ronsard ; il fallait, non se préserver de ses excès en l'imitant, mais rétablir l'image même de la poésie, que ses doctrines et ses exemples avaient défigurée. Il fallait, en un mot, non le corriger, mais le renier. Le succès dans cette entreprise devait donner la première gloire poétique durable : cette gloire fut celle de Malherbe.

§ III.

MALHERBE. — ESPRIT DE SA RÉFORME.

Boileau salue l'arrivée de Malherbe comme une sorte d'avénement.

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Les stances avec grâce apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.
Tout reconnut ses lois, et ce guide fidèle
Aux auteurs de ce temps sert encor de modèle.
Marchez donc sur ses pas ; aimez sa pureté,
Et de son tour heureux imitez la clarté.

Tout, dans ce jugement, est considérable ; tout porte coup. C'est la théorie même de l'art d'écrire en vers, rédigée par Boileau, au nom de tout le dix-septième siècle. Pesons-en chaque expression : cela vaut mieux que de revendiquer quelque vaine liberté dont Malherbe et Boileau n'ont pas eu de souci. En fait d'art, comme en fait de morale, il est bien plus pressant de venir en aide à la discipline qu'à la liberté.

Qu'on se rappelle les excès de l'école de Ronsard, timidement corrigés par Desportes et Bertaut. Du Bellay avait convié nos poëtes à l'imitation de l'antiquité. Ronsard l'entendit de l'imitation matérielle ; il en copia les formes, il francisa les langues

anciennes autant qu'il put, sinon qu'il voulut. L'imitation fut une traduction. Il prit au mot ce dédain du profane vulgaire, dont se vante Horace, et, pour rendre la poésie inaccessible, il la hérissa de mots pédantesques, qui la protégeaient contre les regards de la foule. Fidèle d'ailleurs au principe de du Bellay sur l'imitation des modernes, il avait payé à l'école d'Italie un tribut de sept cents sonnets.

Quant aux moyens d'enrichir la langue, outre les mots d'origine grecque ou latine, la technologie des métiers, celle des exercices et des amusements de la noblesse, il avait fait appel à tous les patois pour former la langue française, à peu près comme un homme d'État qui eût ressuscité toutes les souverainetés féodales pour en former la monarchie. Le résultat de cette théorie avait été de mettre toute la poésie dans les mots, et de faire de l'art d'écrire en vers un pur mécanisme.

Il fallait donc, pour fonder ce grand art, rendre à l'esprit français son indépendance, le délivrer aussi bien de la superstition de l'antiquité que de la livrée des modernes, de Pindare que de Pétrarque.

Il fallait instituer une langue générale au siège même de la monarchie ; et, comme celle-ci s'était établie sur les ruines de la féodalité, établir celle-là sur la ruine des patois provinciaux.

Il fallait rendre la poésie populaire, appeler le plus grand nombre aux pures délices et aux sévères

enseignements de l'art ; trouver, pour un pays encore partagé en classes, une langue qui ne fût ni au-dessous de la délicatesse des classes élevées, ni au-dessus de l'intelligence de la foule, une langue commune à la cour, à la ville, au peuple.

Après cette réforme générale, il y avait à opérer une réforme de détail, dont Desportes et Bertaut devaient faire les frais, leur sagesse étant mêlée de timidité, et leurs perfectionnements pleins de défauts. Il fallait, non plus triompher des extravagances de Ronsard, — c'était devenu trop facile, — mais découvrir dans l'ordre, dans la mesure, dans le langage plus choisi de ses deux disciples, les vices secrets que recommandait la modestie même de ce commencement de réforme. Il fallait créer la critique de détail, et en quelque sorte inventer le goût, qui n'est que le jugement appliqué aux détails des ouvrages de l'esprit.

C'eût été trop peu d'opposer des théories, même excellentes, à une forme de poésie en possession de la faveur. Il fallait consacrer les nouvelles règles par des modèles.

Ce fut l'œuvre de Malherbe. Et c'est le sentiment de la nécessité comme de la grandeur de ce rôle qui fait dire à Boileau, avec un accent si vrai :

Enfin Malherbe vint !...

§ IV.

DU CARACTÈRE ET DU TOUR D'ESPRIT DE MALHERBE.

Malherbe, comme tous les réformateurs, commença par imiter ce qu'il allait réformer. C'est en pratiquant les défauts de ses devanciers qu'il apprit à s'en corriger. Le premier poème qu'il publia, *les Larmes de saint Pierre,* est imité du Tansille, poète italien. Toutefois, quelques passages d'un ton vigoureux, des expressions fortes et précises, du nombre, je ne sais quel grand air que n'avait pas encore eu la poésie jusque-là, annonçaient l'auteur de ces belles odes, les premiers modèles de la haute poésie. Malherbe s'était d'ailleurs exercé dans tous les genres estimés à la cour. Il avait fait des stances, des sonnets, des psaumes, à l'exemple de ses devanciers, et mieux que le plus habile. Une ode qu'il lut au cardinal Duperron fit parler de lui devant Henri IV. Ce prince apprit par des Yveteaux que le gentilhomme normand, dont Duperron lui avait tant vanté les vers, était à Paris ; il le fit venir, et lui demanda une prière pour son voyage en Limousin. Il en fut si satisfait, qu'il voulut que M. de Bellegarde le prît dans sa maison, et à ses gages.

Il avait alors cinquante ans. Jusqu'à cette époque on ne sait rien de sa vie, sinon qu'ayant quitté

son père, gentilhomme de Caen[1], qui s'était fait huguenot, il vint en Provence, et s'attacha au grand prieur de Provence, Henri d'Angoulême. Il avait été mêlé aux guerres de religion. S'il faut en croire Racan, il lui arriva, dans une rencontre, de pousser Sully si vivement l'espace de deux ou trois lieues, que celui-ci en garda toujours du dépit; telle serait la cause de la situation médiocre de Malherbe à la cour de Henri IV.

Quoi qu'il en soit, c'est à partir de 1605, époque où il vint se fixer à Paris, que commence sa double tâche de réformateur et de poète, donnant le précepte et l'exemple, mais plus souvent le premier que le second. Il la continua jusqu'à sa mort, arrivée en 1628, et mourut en grammairien, relevant, dit-on, une faute de français de sa garde-malade, et laissant un petit recueil et une influence immense.

Son caractère, son âge, son génie particulier, convenaient admirablement à l'espèce de dictature qu'il exerça pendant vingt ans. Il avait fait ses preuves comme homme de guerre, et il n'était pas messéant, pour celui qui allait devenir le tyran des syllabes, comme l'appelèrent les poètes de l'école de Ronsard, d'avoir porté l'épée honorablement. Malherbe avait la fierté et le courage d'un gentilhomme. Il se disait de la race des Normands de la conquête, et son humeur ne démentait pas ses

[1] Malherbe naquit dans cette ville, vers l'année 1556.

prétentions. Il était disputeur, hardi, courageux jusqu'à se vouloir battre à soixante-douze ans avec le chevalier de Piles, qui avait tué son fils en duel. Il fit ses plus belles pièces ayant passé l'âge mûr, alors que l'imagination n'a plus de fumées, la raison plus d'illusions, le goût plus d'incertitude : c'est l'âge où Bossuet écrivait l'oraison funèbre du prince de Condé. Le caractère de Malherbe le portait vers la critique ; il ne pouvait ni se contenter des apparences, ni supporter les équivoques ; vif, passionné, d'une netteté de langage qui ne souffrait aucune obscurité chez les autres ; ayant, dit Racan, une conversation brusque, où tout mot portait ; intraitable sur tout ce qui touchait à l'art ; risquant ses amitiés, non pour un trait d'esprit, mais pour une vérité utile : témoin sa brouille avec Régnier, neveu de Desportes, qu'il estimait par-dessus tous les autres, mais devant lequel il n'avait pu se tenir de préférer un bon potage aux vers de son oncle.

L'autorité de ses exemples, son crédit à la cour, la vivacité et la décision de son esprit, lui firent bientôt des disciples. Ce fut comme une nouvelle brigade qui déclara la guerre à celle de Ronsard. Les plans de campagne se faisaient dans cette petite chambre à six ou sept chaises dont parlent les biographes, où Malherbe s'entretenait tous les soirs avec ses jeunes amis, Maynard entre autres et Racan, qui devaient laisser quelques vers dignes du maître. Il présidait la réunion, et tenait si fort à cette prérogative, qu'un jour son valet ayant an-

noncé je ne sais quel président du parlement : « Il n'y a ici, dit-il, de président que moi. » Là, on discutait tout le détail de l'art d'écrire en vers ; on revisait les jugements de la mode ; on préparait ceux de la postérité. Là, Malherbe, avec une sagacité impitoyable et un sens critique supérieur, arrachant sa défroque antique à la muse de Ronsard, et dénonçant les mignardises de Desportes, rendait des arrêts qui devenaient au dehors des règles de langage et de goût.

§ V.

DÉTAIL DES CHANGEMENTS OPÉRÉS PAR MALHERBE DANS L'ART D'ÉCRIRE EN VERS.

Malherbe prit une à une toutes les pièces de l'édifice élevé par Ronsard, et il les brisa.

Le travers de cette école avait été d'imiter la poésie antique dans ce qu'elle a de plus indigène et de plus local. Ronsard avait fait, comme Pindare, des odes avec l'appareil consacré des strophes, des antistrophes et des épodes. Baïf était allé jusqu'à construire des vers français d'après la métrique des anciens. Tous s'étudiaient à emprunter à l'antiquité son costume. Ils y négligeaient ou n'y voyaient pas ce qui est de l'homme de tous les temps, et ce qui en effet se retrouve, mais ne s'imite pas. Ils mêlaient, dans des fictions bizarres, la France et Jupiter, des personnifications modernes et des divinités païennes. Ils préféraient,

parmi les tours et les mots des langues anciennes, ceux qui s'éloignent le plus du génie de la nôtre. Entre le grec et le latin, où il avait à choisir un mot savant pour exprimer l'idée d'âme, Ronsard allait emprunter au grec le mot *entéléchie,* comme le plus savant, et parce qu'aucune analogie avec notre langue ne l'exposait à être compris de la foule.

Malherbe s'attaqua d'abord à l'érudition extérieure et à l'imitation servile ; et, pour mieux combattre l'abus de l'antiquité, c'est à peine s'il prit soin d'en recommander l'usage. Il y était pourtant fort exercé. Ses traductions de Tite-Live et de Sénèque en sont la preuve. Il avait, dit un biographe, les poésies d'Horace dans son cabinet de travail, sous son chevet, sur sa toilette ; il les lisait à la ville et aux champs ; il les appelait son bréviaire. Il préférait d'ailleurs les Latins aux Grecs, moitié par opposition à l'école de Ronsard, moitié par un sens supérieur qui lui faisait voir la filiation historique et morale du français et du latin. S'il n'a pas assez goûté Pindare, c'était en souvenir des excès où l'imitation de ce poète avait fait tomber Ronsard, et s'il goûtait trop Sénèque, cette faiblesse lui est commune avec tous les écrivains de la seconde moitié du seizième siècle, y compris le plus excellent, Montaigne[1].

Rien ne paraissait plus beau à l'école de Ronsard que l'érudition recherchée et raffinée, l'érudition

[1] On en indique les principales causes au chapitre suivant.

de curiosité. Le prix était au plus obscur, à celui qui donnait le plus à faire aux commentateurs. De là le grand succès de Dubartas, dont le poème, traduit dans toutes les langues, eût pu donner de l'envie à Ronsard lui-même [1]. Malherbe traita cette érudition fort brutalement. *Pédanterie, latinerie,* disait-il de toutes ces prétentions au savoir extraordinaire. En même temps il marquait d'une main ferme dans quelle limite la poésie française pouvait être savante. Parmi les traditions de l'antiquité, il n'employa que les plus populaires, et, dans la mythologie comme dans l'histoire, il s'en tint aux noms connus de la foule. Son sens supérieur discernait, entre tous ses souvenirs, ceux qui sont, en quelque sorte, communs au monde ancien et au monde moderne, et qui doivent se mêler à toujours aux idées nouvelles. « Il s'est enrichi, dit « très-bien Godeau, de la dépouille des Grecs et « des Romains ; mais il n'en a pas été idolâtre. »

Pour les fictions, il les avait, dit Racan, en aversion. Régnier avait fait pour Henri IV une élégie où il représentait la France montant vers le trône de Jupiter et s'y plaignant de l'état où l'avait réduite la Ligue. « Depuis cinquante ans que je de« meure en France, disait à ce sujet Malherbe, je « ne me suis point aperçu que la France se fût en« levée de sa place. » Plaisanterie plus juste que piquante. Malherbe ne haïssait d'ailleurs que l'abus

[1] *L'Œuvre des six jours.*

des fictions. Quant aux fictions elles-mêmes, quelle apparence qu'il blâmât ce dont il avait fait un si bel emploi?

Il voulait que le poète ne se consumât point dans ce vain travail, et que la poésie, comme la prose, n'exprimât que des réalités. Admirable vue dans un pays qui ne se prête pas aux fictions, et où cette forme de poésie n'a jamais réussi. Les fictions ne sont pas l'idéal; ce n'est, le plus souvent, qu'un artifice pour orner et rendre extraordinaire une réalité trop commune; l'idéal français, c'est le choix dans la réalité. Malherbe n'aimait que celui-là.

Il ne ménagea pas plus Pétrarque que Pindare. Les odes de l'un avaient eu le tort de servir de modèles à la poésie savante; les sonnets de l'autre étaient coupables de toutes les fadeurs de la poésie amoureuse. Peut-être en voulait-il à Pétrarque du tribut qu'il avait payé lui-même au pétrarchisme. Quant aux poètes italiens contemporains, il les traitait comme les poètes français ses devanciers. Le plus à la mode alors, le cavalier Marin, s'en vengea par des épigrammes; Malherbe eut plus que les rieurs de son côté, il eut la nation.

A ces changements dans le fond même de la poésie, répondirent autant de changements dans la langue. La ruine de la poésie savante entraînait la ruine de la langue gréco-latine de Ronsard; la guerre à l'imitation italienne mettait en fuite les subtilités et les équivoques de Desportes.

Mais le point capital fut la proscription des patois. Malherbe en nettoya la langue poétique. Il se moquait du vendômois de Ronsard. Il se vantait d'avoir dégasconné la cour, où le gascon était venu à la suite de Henri IV. Il disait que la bonne langue se parlait sur la place Saint-Jean : expression exagérée d'une pensée juste. Où trouver, en effet, le bon français, si ce n'est au centre de la France, à Paris ; et puisque la cour a pu être tour à tour italienne, gasconne ou espagnole, qui donc parle la langue nationale, si ce n'est le peuple de Paris, qui ne change pas, qui est ce qu'il y a de plus français en France? La langue du peuple n'est pas sujette aux variations de la mode ; elle est dans tous les temps la langue naturelle des passions.

Malherbe voulut l'unité de langue dans un pays qui marchait vers l'unité politique ; plus conséquent que Ronsard, il ne songeait pas à conserver la féodalité dans le langage, quand il se félicitait de la voir disparaître dans l'État.

L'esprit français sous les traits d'un habitant de Paris, cultivé par la forte discipline de l'antiquité, mais gardant son indépendance et sa physionomie ; la langue française sur la place Saint-Jean, là où il n'y a pas de risque que le pédantisme et l'imitation étrangère l'aillent chercher, telle fut la pensée de Malherbe. C'est ainsi qu'il interpréta et développa la théorie de du Bellay, et qu'il rétablit l'ordre bouleversé par Ronsard.

§ VI.

CHANGEMENTS DE DÉTAILS DANS LA LANGUE, ET PERFECTIONNEMENT DE LA VERSIFICATION.

C'était trop peu pour cet excellent esprit d'avoir délivré la poésie française de la superstition de l'antiquité et de l'imitation étrangère, des fictions, de la subtilité et du pédantisme, soit en lui montrant son idéal dans l'esprit français, formé par l'antiquité et parlant la langue du peuple de Paris, soit en joignant, comme il en eut la gloire, l'exemple au précepte. Il importait, pour assurer cette direction de la poésie, de rendre ces grandes vues familières par une critique de détail qui exerçât le goût du public, et qui formât des lecteurs pour les chefs-d'œuvre que le génie français allait créer. Ronsard et Desportes firent tous les frais de cette sorte d'enseignement. Malherbe immola le premier tout entier, et presque tout le second, aux nouvelles doctrines. C'est grand dommage que l'exemplaire de Ronsard, qu'il avait annoté de sa main, ait été perdu. On a du moins celui de Desportes. Toutes les remarques n'y sont pas d'une égale portée, et quelques-unes sentent trop le tyran des syllabes. C'est l'excès de tout réformateur ; mais le plus grand nombre frappait juste.

Malherbe n'y va pas de main molle : « Cette sot-« tise est non pareille, » dit-il d'un passage de Desportes. De stances du même : « Toute cette pièce « est si niaise et si écolière, qu'elle ne vaut pas la

« peine de la censure. » D'une phrase du même : « Cette phrase est latine ; il faut dire, pour parler « françois... » D'une autre : « Phrase excellentis- « sime. » Le vieux tyran des syllabes fait de l'ironie. D'une autre : « Ceci est dit sans jugement. » D'une autre : « Sot et lourd. » D'un latinisme : « La langue latine se sert de cette épithète ; mais la « françoise, non. » D'un tour prétentieux : « Ceci « pipe le monde, et ce n'est rien qui vaille. » D'un pétrarchisme : « Ceci est sans jugement, n'en dé- « plaise à l'italien, où il est pris. » D'un autre : « Bourre excellente, prise de l'italien, où elle ne « vaut non plus qu'en françois. » D'une mauvaise rime : « Rime gasconne et provençale, mais non pas « françoise ; » et cent autres de ce genre : *Étrange oisonnerie, niaiserie, pédanterie mal, très mal, impertinent*, critiques peu civiles, j'en conviens, mais d'une exactitude d'autant plus admirable qu'il était plus difficile de voir juste dans la faveur publique qui protégeait la mauvaise poésie.

Quand on a le courage, non de feuilleter d'une main nonchalante le recueil de Desportes, mais de pénétrer les artifices de cette poésie alors si en vogue, on sent combien la rude main de Malherbe était nécessaire pour réparer la langue, selon la belle expression de Boileau. Comment la langue de toute cette galanterie n'eût-elle pas été vicieuse? Et par vices, je n'entends pas ces fautes grossières qui sautent aux yeux de tous, comme il en échappe à Ronsard parmi beaucoup de traits d'une franche verve

et de bon aloi. Les vices de la langue de Desportes feraient illusion même à des esprits cultivés, parce qu'il pèche par le mauvais emploi d'un esprit fin et délié, dont la retenue paraît venir du goût. Traits qui ne touchent pas le but, sens douteux, finesses qui cachent des puérilités; recherche de l'ingénieux et de la pointe ; toutes sortes de manquements, calculés ou involontaires, à la première loi du langage, la propriété, avec une fausse précision qui les dissimule : tels sont les péchés d'habitude de Desportes.

La guerre que fit Malherbe à toute cette corruption prématurée de la langue fut impitoyable. Il n'en laissa rien échapper. Il n'y eut pas une mauvaise métaphore qu'il ne dénonçât, pas une comparaison inexacte qu'il n'effaçât du revers de sa plume. Pénétrant dans tous les détails de ce style, dans ses jointures les plus cachées, dans ses fausses délicatesses, dans ses grâces spécieuses; demandant compte à chaque mot de sa valeur, de son rapport avec l'idée, de sa place dans la phrase, et assistant, comme un témoin caché, au travail du poète, il faisait voir dans la faiblesse de la conception la cause des imperfections de la langue. Épithètes banales; pensées incomplètes, contradictoires, disparates, redondantes, brillantes sans solidité; impropriétés déguisées par l'harmonie des mots, ou par la délicatesse apparente des pensées, rien ne trouva grâce devant le réparateur de la langue.

Les perfectionnements qu'il introduisit dans l'art d'écrire en vers, et dont son exemple fit des lois, ne sont pas moins dignes d'admiration par l'esprit qui les lui suggéra. Cet esprit, c'était de rendre l'art difficile. Malherbe marqua le caractère et assura l'avenir de la haute poésie en France, le jour où il substitua au mécanisme qui permettait à Ronsard de faire deux cents vers à jeun, et autant après dîner[1], un ensemble de difficultés ou plutôt un corps de lois qui devait interdire l'art aux vaines vocations, et ne le permettre qu'aux poètes vraiment inspirés. C'est là cette grande discipline du dix-septième siècle, plus jalouse de perfectionner dans chacun la raison générale que d'y encourager l'humeur et le caprice de l'individu ; toujours en défiance de la liberté ; forçant le poète à choisir entre ses pensées, mais, par là, lui donnant l'empire sur les âmes. Heureux qui a l'œil assez sûr pour voir à quelle hauteur Malherbe a suspendu la plume du poète, et qui résiste à l'aller prendre témérairement, au risque des misères attachées aux entreprises vaines ou aux succès qui ne doivent pas durer !

Il n'est pas une de ses règles qui n'ait pour

1 « Ducentos versus ante cibum, et totidem cœnatus scripsisse amabat, » dit Balzac dans une lettre à M. de Silhon. On y trouve ce bel éloge de Malherbe : « Docuit quid esset pure et cum religione « scribere.... Primus viam vidit qua iretur ad carmen.... Docuit in « vocibus et sententiis delectum eloquentiæ esse originem.... Semper sibi constans, et sui ubique similis, non potuit quod fecit, id « ratione non fecisse... Finxit et emendavit civium suorum ingenia. » C'est le jugement des bons esprits de l'époque ; Boileau l'a confirmé.

objet de rendre l'art difficile. Que veulent cette interdiction de l'hiatus, la césure rendue désormais obligatoire, l'enjambement et les rimes à l'hémistiche proscrits, les élisions prohibées, l'article rétabli ; que veut toute cette guerre aux sons durs, aux assonances, aux chevilles qu'il appelle *bourre* ou *vent*[1], sinon décourager les méchants poètes, et ôter aux bons la tentation de se négliger? Que prétend Malherbe en défendant les rimes du simple et du composé, *temps, printemps, jour, séjour,* ou des mots qui ont quelque convenance, *montagne, campagne,* ou des dérivés *mettre, permettre,* sinon empêcher la poésie de dégénérer en un exercice de mémoire et en vain jeu de mots? On trouve, disait-il, de plus beaux vers en rapprochant des mots éloignés, et rien ne sent plus son grand poète que de tenter des rimes difficiles. Conseil excellent : car c'est en pénétrant dans son sujet qu'on rencontre les rimes difficiles et qu'on évite les faciles ; le même travail fait penser avec force et rimer richement. Il proscrivait dans le même esprit ces formules vagues, *mille, cent,* si commodes à la paresse, et dont il disait plaisamment : « Peut-être n'y en avoit-il que quatre-vingt-dix-neuf. »

Un juge prévenu pourrait ne voir dans ces théories de Malherbe qu'un mécanisme de patience substitué à un mécanisme de paresse. Car qu'y a-t-il là d'impossible à un poète médiocre? C'est tout

[1] Il dit d'un sonnet : « C'est un pâté de chevilles. »

au plus de la poésie négative. La remarque ferait tort à la mémoire de Malherbe, s'il n'eût réglé que la prosodie ; mais ces perfectionnements dans le mécanisme s'ajoutent à toutes ses règles pour la parfaite expression de la pensée poétique ; la tâche du versificateur n'est que le complément de la tâche du poète. C'est seulement en l'entendant de la forme et du fond, que la théorie de Malherbe frappe également la poésie facile de l'école de Ronsard et certains imitateurs de la poésie difficile de Racine et de Boileau. Cette discipline n'est faite que pour les poètes de génie, et c'est surtout ce que j'en aime.

Eux seuls savent se mouvoir librement au milieu de tant de règles, lesquelles ne sont que leur naturel même et les lois de leur secrète conformité avec nous. Le conseil de rechercher les rimes éloignées et rares qui « sentent si fort leur grand poète, » trouva tout prêt Molière, dont le bonheur en ce genre faisait dire à Boileau, succombant quelquefois sous les difficultés du grand art de Malherbe :

Enseigne-moi, Molière, où tu trouves la rime.

§ VII.

DES EXEMPLES DONNÉS PAR MALHERBE A L'APPUI DE SA DISCIPLINE.

Les exemples laissés par Ronsard et son école avaient brouillé tout ce que leurs théories avaient

réglé. Il n'en fut pas de même de Malherbe : ses exemples furent la sanction de ses doctrines. Tout ce qu'il enseigna, il le pratiqua. Par lui les esprits furent désormais fixés sur l'objet de la poésie et sur les conditions de l'art d'écrire en vers. Il indiqua l'objet de la poésie en s'attachant aux vérités générales ; j'allais dire aux lieux communs : pourquoi pas ? les lieux communs sont les seules nouveautés, parce que ce sont les seules choses éternelles. Quant à la langue des vers, il fit voir où en était la véritable noblesse, en la transportant des mots, d'où Ronsard la voulait tirer, aux choses, d'où elle se communique naturellement aux mots. Il montra que la véritable harmonie, loin d'être une qualité distincte qui résulte de certaines combinaisons de sons, n'est que la dernière et suprême convenance d'un style qui réunit toutes les autres. L'école de Ronsard se croyait supérieure à Virgile, pour avoir renchéri sur la description que ce grand poète a faite du cheval, par quelques détails techniques empruntés à la langue du palefrenier. Malherbe décrivit et n'analysa pas. Il peignit par ces traits généraux et sommaires sous lesquels nous apparaît la nature extérieure. Rompant tour à tour avec toutes les servitudes de cette poésie qu'infectait l'imitation ou la folie du savoir, avec tous ces mensonges convenus, auxquels des poètes bien doués étaient forcés d'accommoder leur naturel, il fit de la langue des vers la langue même des sentiments les plus personnels au poète. Il

fut vrai avec lui-même, vrai avec ses lecteurs ; et c'est plaisir de l'entendre parler ainsi aux Muses, dont il venait de restaurer le culte :

Quand le sang bouillant en mes veines
Me donnoit de jeunes désirs,
Tantôt vous soupiriez mes peines,
Tantôt vous chantiez mes plaisirs.
Mais aujourd'hui que mes années
Vers la fin s'en vont terminées,
Siéroit-il bien à mes écrits
D'ennuyer les races futures
Des ridicules aventures
D'un amoureux en cheveux gris ?
Non, vierges, non, je me retire
De tous ces frivoles discours...

Le genre que Malherbe adopta convenait le mieux à cette réparation de la poésie. Ronsard avait eu l'honneur de l'indiquer : c'était l'ode, de toutes les formes poétiques la plus propre à rendre sensibles ses réformes, rien n'étant lu de plus près, ni avec plus d'attention aux détails. Témoin la naissante Académie française, qui mit trois mois à examiner la *Prière pour le roi Henri IV allant en Limousin ;* encore ne toucha-t-elle point aux quatre dernières strophes.

Je ne sache pas de plus bel exemple dans l'histoire des littératures que celui de cet homme, réformateur par instinct, grand poète presque par devoir, s'attachant pour l'exemple à un genre où ne le portaient ni son imagination, ni son humeur, et soutenu contre les difficultés de sa tâche par le sentiment qu'elle était nécessaire. Plus d'une fois

Malherbe plia sous le fardeau, et laissa les premières strophes d'une ode réformatrice se refroidir des mois entiers sur le papier. Il s'arrêtait alors, aimant mieux s'avouer vaincu par sa propre discipline que de l'éluder ; et tantôt il allait se délasser dans cette menue poésie, biffée par lui, où il avait pourtant la faiblesse de vouloir exceller ; tantôt il se retrempait dans de solides entretiens avec ses amis, où, en disputant de cet idéal qu'il n'avait pu atteindre, il reprenait des forces pour le poursuivre de nouveau.

Aussi ne trouve-t-on pas excessives les louanges qu'il se donne dans quelques pièces de son recueil. Combien j'aime, pour ma part, la fierté de ces vers écrits dans un moment où Malherbe ne se sentait pas trop au-dessous de cet idéal, et où le réformateur n'était pas mécontent du poète!

Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféremment cueillir
Ces belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de veillir.
Mais l'art d'en faire des couronnes
N'est pas su de toutes personnes ;
Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Savent donner une louange
Qui demeure éternellement [1].

Ailleurs il dit de lui :

[1] Ode à Marie de Médicis, régente, 1611. C'est la fierté de ce début d'Horace, ode 30, III :

Exegi monumentum ære perennius.

Les ouvrages communs vivent quelques années ;
Ce que Malherbe écrit dure éternellement[1].

Il est beau d'avoir pu parler ainsi de soi, et de ne s'être point trompé. Ce serait de l'orgueil ridicule si l'on devait recevoir de la postérité un démenti. Quand la postérité acquiesce à l'éloge, c'est seulement une preuve glorieuse qu'on s'est bien connu. Ronsard se vantant de n'avoir encore donné son nom à aucune mer, malgré la menace qui en est faite par le lyrique latin à tous ceux qui s'aventurent sur les traces de Pindare, n'a qu'une vanité puérile. Le témoignage que se rend Malherbe devançant le jugement de Boileau, et donnant de son vivant la mesure de sa renommée, est de ceux dont Montaigne a dit : « Je ne veulx pas que, de « peur de faillir du costé de la presomption, un « homme se mescognoisse pourtant, n'y qu'il pense « estre moins que ce qu'il est... C'est raison qu'il « veoye en ce subject, comme ailleurs, ce que la « vérité luy présente ; si c'est Cesar, qu'il se treuve « hardiement le plus grand capitaine du monde[2]. » L'histoire doit recueillir ces éloges que les poètes font d'eux-mêmes : selon que la postérité les a confirmés ou démentis, c'est la punition de l'erreur qui a égaré les uns, ou la consécration de la vérité qui a inspiré les autres.

L'orgueil de Malherbe, c'est la foi dans sa disci-

[1] Sonnet à Louis XIII, 1624.
[2] *Essais*, liv. II, chap. XVII.

pline, acceptée de tous les bons esprits de son temps :

Toute la France sait fort bien
Que je n'estime ou reprends rien
Que par raison et par bon titre,
Et que les doctes de mon temps
Ont toujours été très contents
De m'élire pour leur arbitre [1].

Du reste, au témoignage de Racan, loin d'être orgueilleux dans le privé, il avait plutôt de fréquents retours de mépris philosophique pour les choses dont il ne lui était pas défendu d'être vain : pour la noblesse, quoique la sienne fût antique ; pour la poésie même, où il craignait d'avoir perdu sa peine.

Racan ne nous l'eût-il pas dit, on le devinerait à certains traits caractéristiques des poésies de Malherbe. Ces vers si nobles et si impérieux sentent tout à la fois le poète théoricien qui commande au nom des lois éternelles de l'art rétablies et remises en vigueur par lui, et l'homme de grand sens qui ne se fait illusion sur rien, pas même sur ce qui lui attire l'admiration des autres hommes. C'est l'accord, dans la poésie, de l'esprit de discipline et de l'esprit de liberté. Toutes les autres beautés de Malherbe sont nées de cette beauté première. Cette gravité qui n'a rien de triste, cette majesté sans affectation, ce grand air que tempère la grâce, sont d'un poète qui n'a pré-

[1] Ode à M. de la Garde. C'est une des dernières pièces qu'ait faites Malherbe. Il y parle de la mort de son fils, tué en duel le 13 juillet 1627.

tendu régler que la méthode de communiquer nos pensées par le langage, mais qui ne s'arroge aucun droit sur la liberté de notre esprit. Le propre de sa discipline n'est pas de réduire ou de contraindre cette liberté ; c'est bien plutôt de la sauver des servitudes de l'imitation, de la mode, de l'humeur particulière, et de rendre le poète à lui-même. Que prétendait Malherbe par sa réforme, sinon faire voir aux poètes de son temps que ce qui leur était imposé par le tour d'esprit d'alors, par l'imitation de l'Italie et par le faux savoir, ne valait pas ce que leur bon sens, cultivé par les lettres anciennes, et développé par l'expérience de la vie, leur inspirait, comme à leur insu, de pensées franches et naturelles ?

Tel fut le rôle de Malherbe. Ses belles odes, d'admirables stances, que sentait Boileau en écrivant ce vers si expressif :

> Les stances avec grâce apprirent à tomber ;

certaines paraphrases des Psaumes, ne sont pas seulement des modèles de poésie ; ce sont en quelque sorte des institutions de langage. Ni l'autorité de la discipline qu'elles ont sanctionnée n'a fléchi, ni leurs beautés ne se sont fanées. C'est que cette discipline est conforme à l'esprit français et que la même conformité rend ces beautés toujours nouvelles.

En effet, quelque résistance que nous fassions, par la réflexion, par la lecture des chefs-d'œuvre,

par notre droiture et notre naturel, au tour d'imagination de notre époque, le passager, l'éphémère nous atteignent jusque dans la retraite la plus jalouse; et si nous tenons assez ferme pour n'être pas à la fin dépouillés de notre naturel, il nous est difficile de n'en être pas souvent distraits. Qu'à ces moments-là un Malherbe nous tombe sous la main, d'où vient que nous sommes si surpris de cette vivacité, de cette verdeur, de ce grand sens, de ces vérités qui ont reçu leur forme dernière, de ce style si précis, si noble, si frappant? C'est que nous nous sentons rendus à notre naturel, qui est pour nous l'éternelle nouveauté. Le mérite de ces poésies est donc le même qu'au temps qui les vit pour la première fois paraître : c'est d'être nouvelles. Nos pères y ont admiré, il y a plus de deux siècles, ce que nous y admirons encore aujourd'hui, l'esprit français entrant enfin dans sa virilité, et une langue poétique conforme à sa nature et à ses destinées.

CHAPITRE SIXIÈME.

§ I. Comparaison entre les progrès de la poésie et de la prose, au seizième siècle. — § II. Le *Plutarque* d'Amyot. — § III. Michel Montaigne. Comment il est formé par la Renaissance. — § IV. Le sujet des *Essais*. Caractère de Montaigne ; sa vie ; son temps. — § V. Caractère général des *Essais*. Pourquoi Montaigne a-t-il un goût particulier pour certains écrivains de la décadence latine ? — § VI. Des causes de la popularité de Montaigne. — § VII. De quelques lettres de Montaigne. Un mot sur la *Correspondance* de Henri IV.

§ I.

COMPARAISON ENTRE LES PROGRÈS DE LA POÉSIE ET DE LA PROSE FRANÇAISE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Quand on lit les poètes du seizième siècle [1], on est surpris du peu qu'ils ont exprimé d'idées générales. Sauf dans un petit nombre de pièces qui ont tiré de ces idées mêmes la force et le naturel qui les a fait durer, le fond et les détails sont fournis par le moment, par les mœurs, par le tour d'esprit particulier de l'époque. Non que les poètes ne sentissent vaguement la vertu de ces idées générales, que la typographie d'alors enfermait entre guillemets, comme sentences d'oracle ; mais, au lieu de les aller chercher par la méditation aux mêmes profondeurs d'où les a tirées pour la première fois le génie antique, ils y étaient involontairement amenés par la mémoire et l'imitation, et ils s'en pa-

[1] Je n'y comprends pas Malherbe, dont la première pièce durable porte la date de 1605.

raient à l'extérieur, comme d'une enseigne de savoir, plutôt qu'ils ne s'en aidaient pour s'élever à des pensées supérieures ou égales. C'était l'effet de la tyrannie de la mode, qui, en asservissant la poésie d'abord à l'imitation de l'Italie, puis à la superstition des formes de la poésie antique, en avait fait un art de caprice, livré à ce qu'il y a de plus éphémère et de plus variable, les idées du moment. Voilà pourquoi les poètes ne sont pas des penseurs; ils emploient les dons de l'imagination et du style à exprimer ce qui plaît à leur temps; et s'ils sont savants, c'est que la science elle-même est une mode. Les poètes ne peuvent pas se passer du suffrage du moment; ils sont esclaves de tout ce qui peut faire voler leur nom de bouche en bouche; ils croient aller au-devant de la gloire, et ils ne rencontrent que la vogue. Ceux des poètes de cette période qui ont exprimé des idées générales satisfaisaient moins leur raison qu'ils ne caressaient la mode, qui, fort heureusement, n'exceptait pas ces idées de ses caprices.

C'est par la rareté des idées générales que s'expliquent la stérilité de la poésie au seizième siècle, et l'imperfection de l'art d'écrire en vers. Il ne faut donc pas chercher dans les poètes la mesure de l'esprit français durant cette période; les auteurs en prose peuvent seuls nous la donner. A la fin de ce siècle, l'art d'écrire en prose n'avait plus guère à acquérir pour le fond des choses; et quant à la langue elle-même, elle ne demandait plus que des

perfectionnements de détail, et une certaine discipline dont nous nous occuperons en son lieu.

Peut-être aussi le génie a-t-il manqué aux poètes dans ce siècle si fécond en hommes supérieurs, à moins que la servitude d'une double imitation n'ait fait avorter le génie dans des jeux d'esprit. Quoi qu'il en soit, c'est dans les prosateurs que l'esprit français se manifeste tout entier, parce que là seulement il exprime un grand nombre d'idées générales. Après Rabelais et Calvin, ces idées continuent d'entrer en foule dans les ouvrages en prose, et on les voit apparaître, de plus en plus françaises, dans Amyot et Montaigne.

§ II.

LE *Plutarque* D'AMYOT.

Pendant que Ronsard disputait à Saint-Gelais le titre de prince des poètes, au temps même de cette furie d'imitation antique, un traducteur de génie, Amyot, devinant d'instinct ce qui avait échappé aux poètes réformateurs, comprenait que les langues ne s'enrichissent que par les idées, et versait pour ainsi dire dans la nôtre le recueil le plus complet des idées, des mœurs, des hommes et des choses de l'antiquité, les ouvrages de Plutarque.

Rabelais et Calvin avaient eu la gloire de faire les premières applications heureuses des idées anciennes à la société moderne. Mais cette sorte

d'éducation de l'esprit français avait été trop précoce pour n'être pas incomplète. D'ailleurs, Calvin était trop théologien, Rabelais trop curieux du côté anecdotique de l'antiquité. Le moyen le plus puissant et le plus efficace d'assurer et de développer ce premier progrès, c'était de faire voir à l'esprit français, comme en un abrégé, l'antiquité elle-même se révélant dans notre langue. C'est ce que fit Amyot, en traduisant les écrits d'un homme supérieur qui avait recueilli tous les souvenirs de la Grèce et de Rome.

On sent de quel intérêt dut être la lecture de Plutarque, lorsque, selon l'expression de Montaigne, il fut devenu français par Amyot. C'était le répertoire de l'antiquité. Ses grands hommes dans les *Vies;* dans les *Œuvres morales,* ses philosophies, ses religions, ses mœurs, sa vie domestique et anecdotique : que de sources fécondes, que de termes de comparaison avec la société d'alors! que d'excitations pour la pensée! Les caractères n'y profitèrent pas moins que les intelligences. Ce fut une école de mœurs presque autant qu'une école de langage. Avec les hautes spéculations de l'antiquité, on en renouvela les grandes actions et les morts héroïques. Le plus grand homme de ce siècle, Henri IV, était nourri de Plutarque [1]. La traduc-

[1] Voici ce qu'il en écrit à Marie de Médicis, sa femme. Montaigne n'a pas parlé de Plutarque d'un style plus vif, ni sous une impression plus forte et plus présente des fruits qu'il avait tirés de cette lecture :

tion des œuvres de Plutarque fut dans notre pays un événement à la fois politique et littéraire.

La gloire de cet événement appartient au fils d'un boucher de Melun[1]. La tradition raconte qu'Amyot vint faire ou achever ses études à Paris, où sa mère lui envoyait chaque semaine son pain par le coche, et qu'il y fut le domestique des écoliers du collège de Navarre. Son mérite le fit successivement abbé de Bellosanne, professeur de l'université de Bourges, précepteur des fils de Henri II, aumônier de Charles IX, grand aumônier de France, et évêque d'Auxerre. Quoique destiné dès le commencement à l'Église, et entré dans les ordres à l'époque des querelles suscitées par la Réforme, Amyot évita la théologie, et, jusqu'à son élévation à

« M'amye, j'attendois d'heure à une autre une lettre. Je l'ay baisée en la lisant. Je vous responds en mer, où j'ay voulu courre une bordée par le doux temps. Vive Dieu ! vous ne m'auriés sceu rien mander qui me fust plus agréable que la nouvelle du plaisir de lecture qui vous a prins. Plutarque me soubsrit toujours d'une fresche nouveauté : l'aymer c'est m'aymer, car il a esté longtemps l'instituteur de mon bas age : ma bonne mere, à laquelle je doibs tout, et qui avoit une affection si grande de veiller à mes bons deportemens, et ne vouloit pas (ce disoit-elle) voir en son filz un illustre ignorant, me mist ce livre entre les mains, encores que je ne feusse à peine plus un enfant de mamelle. Il m'a esté comme ma conscience, et m'a dicté à l'aureille beaucoup de bonnes honnestetés et maximes excellentes pour ma conduicte et pour le gouvernement de mes affaires. A Dieu, mon cœur ; je vous baise cent mille fois. Ce 3e setambre, à Calays. »

Cette lettre fait partie du *Recueil des Lettres de Henri IV*, publié, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par M. Berger de Xivrey. L'authenticité en est contestée.

[1] Né en 1513 ou 1514.

l'évêché d'Auxerre, il ne s'occupa que d'études profanes. Il avait commencé par traduire deux romans grecs, les *Amours de Théagène et Chariclée* (1547), et *Daphnis et Chloé* (1559). La préface des *Vies des hommes illustres* (1559) est entièrement profane, sauf quelques belles paroles sur Dieu, que le catholicisme, renouvelé par la Réforme, a pu seul inspirer. Au contraire, la préface des *Œuvres morales* (1574), en beaucoup d'endroits, sent le sermon. Amyot avait été appelé dans l'intervalle à l'évêché d'Auxerre ; il était tout pénétré de ses premières études de théologie, dont il ne sut jamais que le nécessaire.

Ainsi, la Renaissance toute seule forma l'esprit et le talent d'Amyot. Il était également versé dans le grec et le latin. Pendant dix ans il enseigna l'un chaque matin, et l'autre chaque soir à l'université de Bourges. Il traduisit Plutarque d'après les manuscrits du Vatican. Le latin lui était une langue plus familière que le français, et son génie de traducteur se révèle par l'habitude où il était de composer en latin les sermons qu'il devait prêcher en français. De là cette intelligence si profonde et si sûre, et cette pratique pour ainsi dire journalière des analogies des langues anciennes avec la nôtre ; de là tant de créations de tours et d'expressions conformes à l'esprit de notre pays. Par une sorte de génie qui lui est propre, Amyot devina tout ce que l'esprit français, développé par cette première culture de l'antiquité, pouvait concevoir et exprimer

d'idées générales ; mais, en traduisant un des écrivains de l'antiquité les plus riches en idées de cet ordre, il s'arrêta toujours au point juste où le génie de notre langue lui aurait résisté. Il est à la fois hardi et retenu : hardi, tant qu'il peut marcher à la lumière de l'analogie ; retenu, dès que cette clarté lui manque, et qu'averti par son tact exquis, il sent que pour faire entrer dans l'intelligence française quelque subtilité obscure de l'auteur grec, il faudrait sacrifier sans profit la langue de la traduction à la langue de l'original.

Né pour la prose, la poésie lui fut toujours rebelle, et il ne parvint pas à écrire en vers passablement. « Il étoit peu adroit, » dit son biographe Roulliard, « en son génie poétique. » « Il se mêla de poésie, » dit Bayle, « et n'y réussit pas. » La version des vers grecs en vers français, ajoute-t-il, à laquelle Amyot se voulut assujettir dans son *Plutarque*, est « affreuse. » Charles IX la trouvait grossière, « en quoi, dit Roulliard, son opinion a esté suivie de beaucoup d'aultres. » Amyot n'a pas même eu, à cet égard, l'espèce d'adresse que donnait aux auteurs les plus médiocres l'habitude, générale au seizième siècle, de composer des vers. Dans la traduction des vers grecs, il lui arrive plus souvent d'éteindre l'original que d'enrichir sa propre langue.

Amyot n'excella que dans la prose, et n'écrivit avec originalité que ce qu'il traduisit. Le jugement du même Roulliard sur ce qu'il avait vu de ses ou-

vrages originaux, « qui me semble, dit-il, estrangement pesant et traisnassier, » est vrai, sauf quelques pages de la préface des *Vies*, égales aux meilleures qu'on ait écrites au seizième siècle. Il y a, dans cette infériorité même de l'écrivain original, comparé au traducteur, une marque singulière de sa vocation. Dans un temps où le progrès de la langue était l'ambition de tous les écrivains, où beaucoup s'égaraient à le chercher dans le nombre des mots, rien n'était plus pressant que de la mettre aux prises avec ce qui avait été pensé et exprimé de meilleur par l'écho le plus intelligent de la raison antique, et de faire parler l'antiquité elle-même dans notre langue. Ce fut la tâche d'Amyot. Dans cette traduction célèbre, la seule qui ait eu la gloire des ouvrages originaux, il mit l'esprit français en présence de l'esprit ancien, et notre langue en regard de la plus riche des deux langues de l'antiquité. Par cette comparaison saisissante, il montra, mieux que ses contemporains par leurs théories, et mieux qu'il n'eût fait lui-même par des écrits originaux, quels guides l'esprit français devait suivre, à quelles sources notre langue devait puiser.

La traduction d'Amyot mérite l'admiration qu'elle inspirait à d'excellents esprits du dix-septième siècle, Vaugelas, Huet, Pellisson, et à d'autres qui sentaient plus vivement tout ce qu'il y a dans cette langue d'expressions créées que l'usage a rendues vulgaires, et dont il a ôté insensiblement la gloire à l'inventeur. A cette époque, Amyot était étudié

comme un modèle. Sainte-Marthe disait « qu'en « portant la langue au plus haut point de pureté « dont elle semblait capable, il n'avait guère moins « acquis de gloire par cette voie que s'il avait con- « quis de nouvelles provinces par l'épée, et étendu « les limites du royaume [1]. » Huet [2] le loue « d'a- « voir apporté dans sa traduction tant d'esprit et « tant de bonnes dispositions, tant de subtilité et « tant de politesse, qu'on peut dire qu'il a été le « premier qui ait montré jusqu'où pouvaient aller « les forces et l'étendue de notre langue. » — « Quelle obligation, dit Vaugelas, ne lui a point « notre langue, n'y ayant jamais eu personne qui « en ait mieux su le génie et le caractère que lui, « ni qui ait usé de mots ni de phrases si naturelle- « ment françaises, sans aucun mélange des façons « de parler des provinces, qui corrompent tous les « jours la pureté du vrai langage français ! Tous les « magasins et tous les trésors sont dans les œuvres « de ce grand homme. Et encore aujourd'hui nous « n'avons guère de façons de parler nobles et ma- « gnifiques qu'il ne nous ait laissées ; et quoique « nous ayons retranché la moitié de ses mots et de « ses phrases, nous ne laissons pas de trouver dans « l'autre moitié presque toutes les richesses dont « nous nous vantons [3]. »

[1] *Jugements des savants sur la traduction de Plutarque par Amyot*; Baillet, tome III, p. 113.

[2] Cité par Baillet, au même lieu.

[3] Préface des *Remarques sur la langue française*.

Le choix qu'Amyot fit de Plutarque est de ces convenances que j'ai déjà signalées dans le cours de cet écrit entre les besoins du temps et le génie de l'écrivain appelé à y pourvoir. Que fallait-il au temps d'Amyot? Recueillir et exprimer le plus grand nombre d'idées dans tous les sujets qui peuvent recevoir la forme littéraire et perfectionner les langues. Or, aucun auteur de l'antiquité n'a plus exprimé de ces idées-là que Plutarque. Quoique historien et moraliste, il n'est enchaîné ni aux lois du genre historique, ni à la forme des traités de morale. S'il a rarement l'espèce de beautés supérieures qui naissent d'un plan fortement conçu et d'un sujet traité en rigueur, s'il manque à ses écrits cette perfection intérieure et secrète de l'ensemble qui se fait sentir par la réflexion, on y trouve une diversité infinie d'idées justes, délicates, profondes, qui sont comme des lumières répandues sur tout le domaine de la pensée. Dans quelle matière Plutarque n'a-t-il pas, soit exprimé quelque vérité durable et profonde, soit recueilli quelque fait d'où sortira, sous la plume d'un autre écrivain, une vérité de ce genre? Comme historien, à quelle partie de la science historique n'a-t-il pas touché, guerre, administration, gouvernement, sous toutes les formes de société appliquées chez les anciens, depuis le pouvoir absolu de l'Orient jusqu'à l'extrême démocratie? Dans le moraliste, que de vues sur les passions en général, sur les ressemblances et les diversités des caractères, et quelle abondance de faits publics et par-

ticuliers à l'appui de ses jugements! Quelle variété excursions et quelle curiosité universelle, quoique toujours réglée par le dessein de dire des vérités utiles à la conduite de la vie! Quelle multitude de préceptes, et de quelle multitude de faits ces préceptes s'autorisent! Vrai magasin, comme dit Vaugelas, d'idées pratiques sur la vie humaine; inventaire complet de la sagesse antique, personnifiée dans un homme supérieur, qui recueille les traditions d'un monde touchant à sa fin. C'est de cette sagesse que la langue d'Amyot nous mit en possession au seizième siècle. Le sentiment de cette acquisition fut si vif, que Montaigne, parlant du *Plutarque* d'Amyot, put dire, au nom de tous ses contemporains : « Nous aultres ignorants estions per-« dus, si ce livre ne nous eust relevés du bourbier : « sa mercy, nous osons à cette heure et parler et « escrire; les dames en regentent les maistres d'es-« chole; c'est nostre breviaire [1]. »

§ III.

MONTAIGNE. — COMMENT IL EST FORMÉ PAR LA RENAISSANCE.

Je viens d'indiquer un des plus beaux titres d'Amyot : c'est d'avoir fourni des matériaux à Montaigne, et contribué ainsi à former ce merveilleux esprit. Qui ne sait, en effet, quels fruits Montaigne a tirés de la lecture de Plutarque? S'il se passe or-

[1] *Essais*, liv. II, chap. IV.

dinairement de la compagnie des livres quand il écrit, de peur, dit-il, « qu'ils n'interrompent sa « forme, » et aussi parce que les bons auteurs le découragent, « il se peut plus malaysement desfaire « de Plutarque. » — Il est si universel et si plein, ajoute-t-il, « qu'à toutes occasions et quelque sub- « ject extravagant que vous ayez prins, il s'ingere « à vostre besogne, et vous tend une main liberale « et inepuisable de richesses et d'embelissements [1]. » On s'imagine en effet Montaigne, aux jours où il était à court d'idées, ou peu en train d'écrire, se mettant à feuilleter Plutarque, sans ordre et sans dessein ; et, s'il tombait sur une de ces pensées profondes ou seulement ingénieuses, qui abondent en cet auteur, s'y attachant et se mettant à penser à la suite de Plutarque. Or, le *Plutarque* dont se servait Montaigne, c'est celui d'Amyot. C'est Plutarque « depuis qu'il est François [2]. » Montaigne n'aurait pu le lire dans l'original. « Je ne me prends « guère aux Grecs, dit-il quelque part, parce que « mon jugement ne se satisfait pas d'une moyenne « intelligence [3]. » Et ailleurs : « Je n'ai quasi d'in- « telligence du grec. » Et ailleurs, parlant de Platon, dont il blâme les dialogismes : « Je ne vois rien, dit-il, en la beauté de son langage [4]. » C'est donc par Amyot que Montaigne a connu l'auteur an-

[1] *Essais*, liv. II, chap. IX.
[2] *Ibid.*, liv. II, chap. X.
[3] *Ibid.*, liv. II, chap. X.
[4] *Ibid.*, liv. II, chap. X.

cien qu'il a le plus goûté et le plus pratiqué. Amyot a été le maître du plus grand écrivain du seizième siècle.

Montaigne n'est pas seulement le premier de son époque ; il est le premier, par rang d'ancienneté, de nos écrivains populaires ; j'entends de ceux dont les esprits cultivés ne se peuvent pas plus aisément *desfaire* que Montaigne de Plutarque. Au livre des *Essais* commence cette suite de chefs-d'œuvre qui sont comme autant d'images complètes, quoique diverses, de l'esprit français.

La Réforme fit peu pour l'éducation de Montaigne. Elle le trouva catholique, et le laissa philosophe chrétien. Il fut touché de ce sérieux des doctrines chrétiennes, si fort assombri par le calvinisme ; il prit plaisir à étudier l'homme au point de vue chrétien, dans les contradictions et les misères de sa nature. « De toutes les opinions, dit-il, que « l'ancienneté a eues de l'homme en gros, celles « que j'embrasse le plus volontiers, et auxquelles « je m'attache le plus, ce sont celles qui nous mes- « prisent et avilissent et aneantissent le plus[1]. » Pour la théologie, il l'évita jusqu'à la fin. Si sa curiosité pour tous les objets des disputes des hommes lui eût donné la tentation d'y regarder, les guerres de religion l'en auraient bientôt dégoûté.

Des deux antiquités, la chrétienne et la païenne, la seconde forma seule Montaigne. Elle fut sa nour-

[1] *Essais*, liv. II, chap. XVII.

riture et comme sa substance. Sous ce rapport, il marque un progrès décisif de l'esprit français.

La Renaissance a exercé sur l'esprit français deux influences distinctes. Au commencement, c'est par une sorte de superstition et d'ivresse d'érudition qu'elle se manifeste dans les écrits. Témoin Rabelais, à la tête duquel il en monte des fumées ; témoin la puérile adoration des formes de la poésie antique, dans Ronsard et son école. Calvin y avait résisté. Toujours sobre, attaché à son objet, châtié et contenu, même à l'époque où cette ivresse emportait les meilleurs esprits ; préservé par son caractère, par son rôle, par la sévérité de sa matière, des écarts de l'enthousiasme littéraire, il n'avait reproduit de l'antiquité que la simplicité de sa méthode : du reste, trop théologien pour ne pas négliger la plus grande partie des trésors de la sagesse profane. Pour Amyot, il s'était borné au rôle de traducteur, montrant, il est vrai, ce que l'esprit français pouvait oser avec l'aide et, pour ainsi dire, sous le couvert de l'antiquité païenne, mais ne donnant rien du sien, et ne mêlant aux pensées antiques aucune pensée qui lui fût propre.

Dans la seconde période de la Renaissance, l'esprit français fait de l'esprit ancien une étude à la fois plus réglée et plus pratique. Après avoir assouvi sa curiosité et goûté toutes les voluptés du savoir, il songe à en tirer des applications pour la conduite de la vie. L'esprit français se compare à l'esprit antique, et, se rencontrant avec lui dans les

mêmes spéculations, il prend de soi-même une idée plus haute, il se fortifie par cette comparaison, au lieu de s'étourdir par l'admiration excessive. « Les « idées, dit Montaigne, que je m'estois faictes natu- « rellement de l'homme, je les ai establies et forti- « fiees par l'autorité d'aultrui et par les sains exem- « ples des anciens, auxquels je me suis rencontré « conforme en jugement. » C'est à Montaigne qu'il appartenait d'exprimer le mieux ce changement. En lui se personnifie l'esprit français, alors qu'à l'imitation de l'antiquité va succéder l'assimilation. Montaigne pense pour son compte ce que l'antiquité a pensé ; il met l'esprit français de pair avec l'esprit ancien.

Ce grand homme marque un autre changement, effet nécessaire du premier : c'est la prédominance du génie latin sur le génie grec dans la littérature française. Montaigne est plus latin que grec. Sa prédilection même pour Plutarque, qui ne fait d'ailleurs aucun tort à celle qu'il a pour Sénèque[1], ne contredit pas cette remarque. Plutarque n'était-il pas un Grec formé par les écrivains de la décadence latine, une sorte de Sénèque grec ?

Du reste, le changement qui, au temps de Montaigne, fit perdre au grec la faveur publique, tenait à des causes générales. Le grec avait été la langue de l'hérésie ; or, l'hérésie ayant eu le dessous, le grec était vaincu. Lors de la fondation du Col-

[1] *Essais*, liv. II, chap. XVII.

lège de France, pour une chaire de latin, il y avait deux chaires de grec. Quand la royauté eut donné raison aux moines contre la Réforme, ils se souvinrent qu'ils avaient eu le grec pour ennemi. La Réforme elle-même n'essaya pas de le soutenir ; elle fut amenée, par le génie et l'exemple de Calvin, à se modeler sur les écrivains de Rome, plus goûtés par Calvin, comme on sait, que les écrivains grecs.

Les mœurs auraient d'ailleurs opéré naturellement et à temps ce que hâta la violence religieuse. Nous sommes les fils des Latins ; de là la préférence que nous donnerons toujours au génie latin. Nous avons l'esprit pratique de Rome ; nous tenons d'elle ce goût pour l'universel, qui, dans notre histoire politique, n'est autre chose que l'ardeur de tout conquérir pour tout régler sur notre patron. On n'avait pas d'ailleurs cessé un seul jour en France d'écrire ou de parler en latin. Par la religion, par l'usage, par plus d'un trait de ressemblance avec le peuple romain, nous inclinions du côté où nous poussa d'abord la Réforme, puis le catholicisme, vainqueur de la Réforme.

La fantaisie, beau mot grec francisé par l'école de Ronsard, caractérise le tour d'esprit imité des Grecs ; Montaigne et l'école qui s'inspire du tour d'esprit latin le remplacent par la raison, la sagesse, le *sapere* d'Horace [1], l'unique secret de l'art d'écrire, qui ne fait qu'un avec l'art de conduire sa vie.

[1] *Scribendi recte sapere est et principium et fons.*

Non que Montaigne, auquel le latin « avait été « donné pour maternel [1], » se refusât aucune des libertés du génie spéculatif, si naturel aux Grecs ; mais son imagination, plus libre que hardie, ne s'évertue jamais hors du possible, et sa raison se complaît surtout dans les variétés et les contradictions de la conduite. Quant au caractère de sa langue, les latinismes lui sont en effet « maternels. » Il ne francise pas moins de mots latins que Rabelais n'en francise de grecs ; et, comme Rabelais, quand il ne songe qu'à s'entendre lui-même, il ne réussit pas toujours à faire de ses latinismes des mots français.

§ IV.

LE SUJET DES *Essais*.

La matière du livre de Montaigne est d'ailleurs la même que celle des écrits de ses devanciers. Ce sont les idées générales, les vérités toujours vraies. A cet égard, il n'imagine rien : son invention, son cachet propre, c'est le dessein de rattacher toutes ces idées, toutes ces vérités, à un sujet unique, à l'homme, étudié et confronté avec lui-même dans tous les pays et dans tous les temps.

Montaigne examine l'homme à la fois plus théoriquement que Rabelais, et plus librement, ou du moins avec plus de respect pour la liberté humaine

[1] *Essais*, liv. II, chap. XVII.

que Calvin. Tout est étude calme ou analyse curieuse. Rien n'est donné à la fantaisie, comme dans Rabelais; rien à la polémique, comme dans Calvin. C'est l'homme considérant son semblable d'un regard désintéressé, cherchant à se démêler lui-même, et, comme dit Montaigne, « affamé de se « cognoistre. » C'est l'homme à la fois observateur et sujet de son observation, éprouvant à sa conscience, comme à une pierre de touche, tous les traits attribués à la nature humaine par toutes les philosophies et toutes les histoires. Au milieu de tant de Mémoires que produit le seizième siècle, les plus intéressants sont ces Mémoires de la vie intérieure, de la pensée d'un homme.

Quel était-il, cet homme, pour oser se faire ainsi le terme de comparaison de tout ce qui avait vécu avant lui, pour contrôler par sa propre sagesse la sagesse ancienne et moderne, et peser le genre humain à son poids?

Le caractère de Montaigne, tel que le montrent les *Essais*, est celui d'un homme nonchalant, à la fois par humeur et par la faveur d'une condition qui lui permettait le repos; irrésolu, tantôt par l'effet des lumières, et parce qu'il y a en toute affaire autant de raisons pour s'abstenir que pour agir, tantôt par la fatigue de délibérer; détestant l'embarras des affaires domestiques, et préférant l'inconvénient d'être volé à l'ennui de veiller sur son bien; ennemi de toute contrainte, jusqu'à regarder comme un gain d'être détaché de certai-

nes gens par leur ingratitude; ne donnant prise sur lui à rien ni à personne; ne se mettant au travail qu'alléché par le plaisir; simple, naïf, vrai avec lui-même et avec les autres; ayant le droit de parler de sa facilité, de sa foi, de sa conscience, de sa haine pour la dissimulation, dans un temps où toutes ces qualités étaient autant de périls [1]; « ouvert, dit-il, jusqu'à décliner vers l'in« discrétion et l'incivilité; » délicat à l'observation de ses promesses, et pour cela prenant soin de les faire, en tous sujets, incertaines et conditionnelles [2]; franc avec les grands, doux avec les petits; le même homme, que le besoin d'ouverture rendait tout à l'heure incivil, poussant la civilité jusqu'à prodiguer les *bonnetades* [3], notamment en été, dit-il, sans doute parce qu'on y risque moins de s'enrhumer; en général, ayant les vertus de l'honnête homme, et sachant, à l'occasion, en montrer tout ce qu'il en fallait; un mélange de bonhomie et de finesse, d'ouverture et de prudence, de franchise et de souplesse; modérant ses vertus comme d'autres modèrent leurs vices; mettant pour frein à chacune ce grand amour de soi, dont il ne se cache pas et qui formait son état habituel; enfin, s'il fut vain, ne l'étant guère moins de ses défauts que de ses qualités.

1 *Essais*, liv. II, chap. XVII. C'était le temps des fausses paix de religion.

2 *Ibid.*, liv. III, chap. IX.

3 *Ibid.*, liv. II, chap. XVII. Nous dirions : *coups de chapeau*.

Est-ce donc là tout le caractère de Montaigne? Non. Il y a de tous les caractères dans ce caractère ; il y a de tous les hommes dans cet homme. Il semble avoir senti tous les mouvements, passé par toutes les contradictions de notre nature. Il tient note de tout. Sa curiosité n'est point rebutée par la difficulté de se reconnaître et de se saisir lui-même, ni effarouchée par la honte de se trouver des faiblesses. Acteur et spectateur dans sa propre vie, il y assiste comme à une pièce, et il en donne l'analyse fidèle, en homme qui s'y divertit, et qui ne s'inquiète pas si la pièce contredit le spectateur, ou le spectateur la pièce [1].

Voilà quels dons naturels et quelle disposition admirable Montaigne apportait à cette étude de l'homme, qui fait le sujet et la vérité durable de ses *Essais*. Sa condition n'y servit guère moins que son caractère. Après une enfance qu'il nous dit avoir été « sans sujétion et molle [2], » il entre sans effort et comme de plain-pied dans les charges

[1] Quelles difficultés et quel péril n'y a-t-il pas à vouloir juger un homme qui dit de lui : « Je ne laisse rien à desirer et deviner de moy. Si on doigt en entretenir, je veulx que ce soit véritablement et justement : je reviendrois volontiers de l'autre monde, pour desméntir celuy qui me formeroit aultre que je n'estois, feust-ce pour m'honnorer. » (Livre III, chap. IX.) Comment saisir le plus « divers » et le plus « ondoyant des hommes? » Montaigne, c'est le Protée d'Horace. « De quels nœuds enchaîner ce Protée aux visages si changeants ? »

Quo teneam vultus mutantem Protea nodo?
(*Ep.* I, 1, v. 90.)

[2] *Essais*, liv. II, chap. XVII.

et emplois de cour. Il était conseiller au parlement de Bordeaux à l'âge de vingt et un ans ; plus tard, gentilhomme de la chambre du roi Charles IX ; du reste, n'ayant pas connu l'ambition, dont sa fortune le dispensait, ou, s'il en sentit les pointes dans sa jeunesse, s'en étant défendu, « avec le con« seil de ses bons amis du temps passé, » dit-il, et parce que l'ambition n'est convenable « qu'à celui à « qui la fortune refuse de quoi planter son pied [1]. »

Mais s'il n'en connut pas le principal mobile, il en put du moins considérer les objets d'assez près pour en porter des jugements purs d'illusions et de préventions. Quoique fort épris de loisir et jaloux de sa commodité, il ne put se dérober aux affaires publiques ; il ne s'y mêla d'ailleurs que dans la mesure qu'il mettait en toutes choses. En 1581, étant à Lucques pour sa santé, il fut nommé maire de Bordeaux, et, après deux années d'exercice, réélu pour le même temps. Quatre ans après, aux États de Blois, il jouait, selon De Thou, le rôle de négociateur secret. Il put apprécier, dans ces deux circonstances, à quelles interprétations incertaines et contradictoires sont sujettes les actions publiques, et il apprit, par les jugements qu'on faisait de sa conduite, ce qu'il faut penser de l'opinion et des réputations qu'elle fait ou défait. Dans ce court passage aux affaires, où il avoue s'être « porté trop « laschement et d'une affection languissante, » il

[1] *Essais*, liv. II, chap. XVII.

se serait corrigé, s'il eût été nécessaire, des illusions de l'étude spéculative ; il y amassa des expériences pour autoriser ses pensées, et des souvenirs pour les provoquer.

A un homme si admirablement préparé pour bien juger, quelle riche matière offrait le seizième siècle! Montaigne y vit tout ce qui est de l'homme : vertus et vices, guerres, paix, dissensions civiles et religieuses ; les assemblées publiques, avec leurs illusions et leurs entraînements ; toutes les passions, toutes les exagérations, tous les genres d'héroïsme ; les calamités, les famines, les pestes, les pillages, et ce qu'il appelle la ruine publique. Il fit, en quelque sorte, le tour du bouclier d'Achille, ce symbole de la vie humaine, au temps d'Homère, touchant à tout, voyant toutes les idées sous la forme d'hommes ou d'événements.

Enfin, à ce double privilège du caractère et de la condition, à l'avantage de voir de près et de haut un siècle laborieux et agité, qui vécut de toutes les vies, Montaigne joignait une qualité que nul autre écrivain de son temps n'a possédée à ce degré où elle est la marque même du génie, je veux dire la modération. A la différence de Rabelais et de Calvin, qui sont emportés à chaque instant, l'un par son imagination, l'autre par les illusions du raisonnement, vers l'extrême limite de leur nature, Montaigne se tient comme au centre de la sienne. Il dégage sans cesse sa raison de son imagination et de ses passions ; il s'attache à la recherche de ce point milieu où

l'on se trouve enfin soi-même, et d'où l'on juge les autres avec le moins de chances d'erreurs. C'est ce *coing* qu'il s'était fait en son âme, et qu'il essayait de soustraire aux passions, à l'instar de sa maison de Montaigne, autre *coing* qu'il tâchait de mettre à l'abri de la tempête publique [1]. Il se rend le témoignage qu'il n'a guère de mouvements qui se cachent et se dérobent à sa raison. « Si je ne suys chez moi, dit-il, j'en suys toujours bien près [2]. » Véritable homme de génie, parce qu'il est modéré. Dans Rabelais, outre l'humeur qui lui est propre, le médecin, le savant épris des curiosités de l'érudition, offusquent ou distraient le philosophe. Pour Calvin, il tourne toute science de l'homme à la théologie. La vérité qu'ils ont vue tous les deux, l'un en a fait excès comme d'une boisson enivrante, l'autre l'a traitée comme un instrument de discipline et de commandement; tous deux se sont crus peut-être meilleurs qu'elle. Montaigne seul la cherche avec désintéressement, et la présente telle qu'elle est, sans la rendre ni trop peu respectable en s'en jouant, comme Rabelais, ni haïssable, comme Calvin, en lui immolant la liberté.

1 *Essais*, liv. II, chap. XV.
2 *Ibid.*, liv. II, chap. Ier.

§ V.

CARACTÈRE GÉNÉRAL DES *Essais*. — D'OU VIENT LE GOUT DE MONTAIGNE POUR LES ÉCRIVAINS LATINS DE LA DÉCADENCE.

Par toutes ces convenances réunies de l'homme, de l'écrivain et de l'époque, par ce caractère de modération admirable, les *Essais* de Montaigne sont le premier ouvrage populaire de la prose française. Beaucoup même le regardent comme le premier ouvrage de génie, dans l'ordre des temps. Ce serait juste, s'il n'y avait d'écrivains de génie que ceux qu'on lit. Du moins a-t-on raison de tenir ceux qu'on lit pour les plus grands. La grandeur des écrivains doit être proportionnée au bien qu'ils font, soit qu'ils enseignent la vérité dans des écrits dogmatiques qui vont droit à la raison, soit qu'ils l'insinuent par le charme de fictions vraisemblables, soit qu'ils dirigent la vie, ou qu'ils la rendent plus légère. Il faut mesurer leur gloire au nombre de ceux qui profitent de leurs écrits : car plus il y a d'âmes qui s'en nourrissent, plus ces écrivains se rapprochent de Dieu, dont ils sont les créatures privilégiées.

Toutes les idées générales sont dans le livre des *Essais;* toutes les vérités s'y trouvent avec tous les doutes. Mais les vérités y laissent chacun libre de se conduire à sa guise, et les doutes n'y sont que des aveux de la sagesse bornée que Dieu a départie aux hommes.

Toutefois, les doutes dominent. C'est l'effet du temps où vivait Montaigne. En littérature, en politique, en religion, chacun disait : Je sais tout. Montaigne prit pour devise : « Que sais-je? » Admirable leçon donnée par un esprit supérieur et impartial à tant d'esprits communs et violents, qui s'arrogeaient la sagesse et la certitude. Ce scepticisme n'est pas le pyrrhonisme que Pascal lui a reproché : car, en beaucoup de points, et sur les choses qui ne souffrent pas de délai, Montaigne affirme et décide. Si, dans tout le reste, il doute, c'est résistance d'une haute raison à toutes ces opinions qui croyaient tenir la vérité, et qui l'imposaient à leurs contradicteurs par le fer et par le feu. Le scepticisme de Montaigne proclame la liberté de la conscience, et conserve saine et sauve la moralité des actions. Ainsi en usaient tous les bons esprits de ce temps. Tous, en face de ces affirmations violentes, s'entre-détruisant tour à tour, selon les chances de la force, cherchent la vérité, qui, en présence de l'affirmation, se manifeste d'abord par le doute. Le doute, c'était la seule sagesse possible alors ; si Montaigne a plus douté qu'homme de son siècle, c'est qu'il était plus homme de génie qu'aucun de ses contemporains.

Où le doute domine, il n'est pas étonnant de trouver plus de curiosité que de choix. C'est un nouveau trait de Montaigne : il n'est guère moins curieux que sceptique. Le sceptique, ne s'attachant à rien sans restriction, doit renouveler sans cesse

ses connaissances et ses idées. Comme il n'a point de but, et qu'il pense moins pour se convaincre, ou pour persuader les autres, que pour entretenir doucement l'activité de son esprit ; comme il n'est point impatient, qu'il n'a nulle part à aller, tout détail, toute anecdote, toute particularité l'intéresse ; toute idée lui est agréable, tout chemin lui est bon. De là, dans Montaigne, malgré un goût sain et d'excellents jugements sur les bons auteurs de la latinité, sa prédilection pour ceux de l'époque de la décadence, pour Sénèque en particulier, dont il avoue qu'il imite volontiers « le parler [1]. » La quantité et la variété des faits dans Plutarque ; dans Sénèque, le nombre infini des demi-vérités, les nuances qui font souvent illusion par la fausse précision des mots, telle est la nourriture choisie de Montaigne. C'est ce qu'il appelle des lectures « où « se mesle un peu plus de fruit au plaisir [2]. » Les poètes, Virgile même, dont il regarde d'ailleurs les *Géorgiques* « comme le plus accomply ouvrage de « la poésie [3], » les poètes ne sont pour lui que des lectures d'amusement.

Cet esprit de curiosité l'a rendu injuste pour Cicéron. « Les raisons premières et plus aisées, dit-il, « qui sont communément les mieulx prises, je ne « sçais pas les employer, mauvais prescheur de com-

[1] *Essais*, liv. II, chap. XVII.
[2] *Ibid.*, liv. II, chap. XVII.
[3] Jugement admirable sous la plume d'un homme qui aimait Lucain « pour sa valeur propre et la vérité de ses opinions. »

« mune. » C'est noter du doigt Cicéron, dont la gloire est d'avoir admirablement exprimé « les raisons premières et plus aisées », celles qui frappent le commun des hommes, et d'avoir été excellent *prescheur de commune.* Montaigne préférait les subtilités de Sénèque, qui le piquaient et qui excitaient sa nonchalance, à cette beauté égale et pure d'un discours ni subtil, ni téméraire, ni paradoxal, où l'auteur pense moins à jouir de ses pensées particulières qu'à faire part aux autres de ce qu'il sent en commun avec tous. Il n'a pas de goût pour les choses arrêtées, sur lesquelles tout le monde est d'accord. La vérité lui déplaît quand elle s'impose sous la forme d'une affirmation. Entre une chose douteuse qui le sollicite et le laisse libre, et une chose évidente à laquelle il ne peut qu'acquiescer, son choix est bientôt fait ; c'est vers la chose douteuse qu'il incline. Aussi à Cicéron préfère-t-il Pline l'Ancien, avec toutes ses fables, qui troublent et qui embarrassent la raison humaine.

La paresse même de sa mémoire, qu'il a peut-être exagérée par vanité, cette habitude de ne penser qu'à propos ou à la suite des pensées d'autrui, le portaient aux raisons extraordinaires et *malaisées.* Le propre d'une mémoire paresseuse, dans un esprit excellent, est de retenir plutôt les choses auxquelles l'esprit résiste que celles dont il est convenu tout d'abord, et celles qui promettent plus qu'elles ne tiennent, de préférence à celles qui tiennent tout ce qu'elles promettent. Par l'effet de

cette autre paresse d'intelligence dont se plaint aussi Montaigne, ou dont il se vante, un paradoxe de Sénèque le secouait plus vivement qu'une belle scène de Térence ou un beau morceau de Cicéron. Ce qu'il y a de hasardé et de capricieux dans les écrivains des temps de décadence s'accordait à son humeur un peu gasconne, à un certain désir de faire montre de son esprit, que nous retrouverons deux siècles plus tard dans un grand écrivain du même pays, Montesquieu. Comme Sénèque, Montaigne poursuit les idées pour elles-mêmes, et de préférence les plus contestables, comme prêtant plus aux développements ingénieux ou à la contradiction abondante, et il répand de la même main les vraies lumières, sans injonction de les suivre, et les fausses, sans s'inquiéter si les esprits faibles y seront pris.

§ VI.

DES CAUSES DE LA POPULARITÉ DE MONTAIGNE.

La popularité de Montaigne est l'ouvrage du temps ; aussi n'a-t-elle pas été sujette aux retours. La faveur des imaginations n'y a été pour rien. A côté de Ronsard, qui vit et meurt dans l'applaudissement universel, Montaigne est à peine connu de quelques esprits de choix [1]. On le lit et on le goûte

[1] Il est vrai que ces esprits ne l'admirent pas médiocrement. Juste Lipse l'appelle le *Thalès français* ; Pasquier le lit avec délices, et toutefois en fait moins d'éloges que de Ronsard. De Thou écrit de lui en latin : « C'est un homme d'une liberté ingénue que ses *Essais*

en secret ; il n'a pas d'influence réelle. Ses ennemis, d'ailleurs, ne sont pas plus nombreux que ses amis.

Au commencement du dix-septième siècle, en vain la demoiselle de Gournay, fille adoptive de Montaigne, s'efforce, par ses pieux libelles, de réchauffer l'admiration pour l'auteur des *Essais*. Les puristes d'alors, qui font la mode, le décrient comme archaïque. Balzac, à côté d'éloges sincères, en fait des critiques assez vives; Port-Royal le trouve impie, et l'attaque pour sa philosophie, qui prétend se passer de religion. Le plus grand homme de cette pieuse compagnie, Pascal, se montre plus sévère pour Montaigne que pour les jésuites. Selon lui, les *Essais* sont un livre pernicieux, immoral, plein de mots sales et déshonnêtes ; Montaigne ne songe qu'à mourir mollement et lâchement. Dans la *Logique* de Port-Royal, on n'est pas même juste pour l'écrivain, et l'on profite de son livre sans l'en remercier. Sur la fin du siècle, toutefois, on commence à le lire, et on le juge mieux. La Bruyère imite visiblement son style ; la Fontaine le médite ; Bayle se sert de son doute, comme d'une arme légère, pour combattre les erreurs de l'esprit humain.

C'est au dix-huitième siècle seulement que Montaigne est prisé à sa valeur. Les grands écrivains le reconnaissent pour leur glorieux prédécesseur. Le voilà enfin à sa place, en pleine compagnie de

immortaliseront dans la postérité la plus reculée. » Le cardinal Duperron appelait les *Essais* le *Bréviaire des honnêtes gens*.

sceptiques ; n'ayant plus affaire ni aux jésuites ni aux jansénistes. Voltaire reprend toutes les idées de Montaigne, donne la précision et le tour vif de la polémique à ces opinions enveloppées, chez Montaigne, du langage abondant, pittoresque et quelquefois traînant, de la spéculation oisive. Rousseau le copie ; Montesquieu, Diderot et tous les encyclopédistes l'étudient, lui font des emprunts, rhabillent ses doutes ingénieux. Il est dans la destinée de Montaigne que plus il vieillit, plus sa gloire augmente. Tour à tour les côtés si nombreux et si divers de son admirable livre reçoivent une sorte de vie nouvelle. Dans les dix-septième et dix-huitième siècles, ce sont les idées ; dans le dix-neuvième, où l'on est plus désintéressé et plus libre sur les idées, où l'on est à peu près aussi loin des rancunes jansénistes que de l'incrédulité des philosophes, c'est le style qu'on étudie et qu'on remet en honneur. C'est dans Montaigne, dit-on avec raison, qu'il faut aller rajeunir la langue par des innovations ou des restaurations de bon aloi. Sous quelque point de vue qu'on l'ait regardé, soit pour s'y instruire, soit pour s'y distraire, peu d'auteurs, depuis trois siècles, ont eu plus de lecteurs dans notre pays, et des lecteurs plus amis de l'écrivain.

Ce doute même, qui n'a rien de sec ni de moqueur, qui respecte les croyances, même en les affaiblissant, n'est pas le moindre attrait de cette lecture. Combien d'esprits auxquels le doute plaît, soit à cause de leur faible attache à la vérité, soit

comme morale commode! Combien qui aiment plus la vérité en spéculatifs que pour l'application, plus comme une conformité avec leur nature qui flatte leur vanité, que comme une règle de conduite qui les oblige! Montaigne caresse toutes ces dispositions et absout toutes ces impuissances. Il attire les gen par cette devise séduisante : « Que sais-je? » à laquelle répond, dans la conduite : « Que faire? » Doute commode, pour les jours où notre conscience et notre passion se disputent à chances égales, ou plutôt quand la passion commence à prendre le dessus. Je n'en fais pas une gloire à Montaigne, confesseur mondain s'il en fut, qui pactise avec nos plus secrètes faiblesses, pour que nous lui pardonnions ou que nous admirions les siennes; je dis quelles douceurs a ce doute bienveillant et jamais agressif. Et qu'y a-t-il d'étonnant qu'un juge si facile, toujours prêt à se récuser pour n'avoir pas à condamner, soit au goût de plus de gens qu'un juge qui condamne au nom d'une règle?

Outre cette complaisance de l'esprit de doute par laquelle Montaigne se fait tant d'amis, surtout dans notre France, un attrait plus innocent peut-être nous le fait aimer : chacun de nous s'y reconnaît. Pascal l'a dit, ne croyant pas faire l'éloge de l'homme : « Ce n'est pas dans Montaigne, mais « dans moi, que je trouve ce que j'y vois [1]. » C'est avouer qu'il se reconnaissait dans les *Essais;* car,

[1] Pensée inédite, recueillie par Victor Cousin. Voir son rapport à l'Académie française sur les *Pensées* de Pascal.

ce qu'il voyait en lui-même, en les lisant, il ne nie pas que Montaigne ne l'eût vu le premier. Ce dépit de Pascal loue mieux l'auteur des *Essais* que toutes les apologies. Moi aussi, je me vois dans Montaigne chaque fois que je l'ouvre ; je m'y suis vu ce matin même, tandis que je le feuilletais pour vérifier l'exactitude d'une citation : si j'oubliais qui je suis, j'irais me chercher là.

Dans la confusion et l'obscurité où nous sommes sur nous-mêmes, par notre impuissance à nous voir avec le seul secours de nos yeux et à nous parler en termes nets, Montaigne nous prête ses yeux pour nous voir, sa parole pour nous rendre compte de nos pensées. Rien dans nos dispositions ne lui est caché ; il nous découvre, il nous fait toucher ce qui paraissait hors de notre portée, et il ajoute ainsi à notre vue et comme à notre tact, nous développant et nous agrandissant sans nous faire sortir de nous. Ce que Pascal, homme de génie, voit simultanément en Montaigne et en lui, nous, la foule des esprits capables de se perfectionner par la culture, nous le voyons aussi, avec son aide, charmés de nous estimer davantage dans le même moment que nous nous reconnaissons.

Cette première douceur de ressembler à l'aimable philosophe n'est pas la seule que nous y goûtions. Nous nous piquons aussi de reconnaître notre personne dans la personne qui s'appelait Montaigne, dans ce portrait qu'il se garde bien de faire en une fois, de peur d'omettre certains traits et d'en

forcer d'autres, mais qu'il a comme répandu dans tout le cours de son ouvrage. Qui ne s'est vu, ou n'a cru se voir, dans telle de ses dispositions habituelles, dans telles particularités de son tempérament, de ses goûts, de sa conduite, dans ce soin même qu'il prend de noter tout ce qui se rapporte à lui? Quand il parle de ses faiblesses ou de certaines facilités de conscience qui, sans être des vices, sont bien moins encore des vertus, nous hésitons d'autant moins à les reconnaître en nous, que la pensée de les avoir en commun avec un homme supérieur en atténue le tort à nos yeux. Nous trouvons aussi en nous certaines de ses qualités, soit qu'en effet nous en ayons quelques traits, soit qu'à notre insu, sous le charme de la simplicité naïve avec laquelle il nous en parle, le désir de lui ressembler nous persuade que nous lui ressemblons.

La méthode de Montaigne ajoute à toutes ses séductions. Les sujets de ses chapitres sont tantôt quelque axiome de morale, tantôt une vertu, une passion, une coutume, tantôt un des mobiles qui font agir les hommes. C'est sur ces points qu'il nous convie à entrer en méditation avec lui. S'il s'agit d'une vertu, d'une passion, il en examine les définitions et en rapporte des exemples tirés de l'histoire générale ou anecdotique ; si c'est une maxime générale, il réfute ou approuve, en les faisant valoir toujours, les contradicteurs qu'elle a rencontrés ; si c'est quelque doctrine, rendue orgueilleuse et intolérante par ceux qui s'en autorisent ou qui

s'en servent, il s'amuse des échecs et des démentis qu'elle a reçus. J'omets les accessoires, les récits, les anecdotes, les digressions sur les choses qui avoisinent le sujet, les citations traduites ou paraphrasées, ces mille caprices d'un esprit qui n'est point pressé, et qui s'attache à son propos, tant qu'il ne s'offre pas une occasion agréable de le quitter.

Méthode attrayante, où se mêlent tous les genres et tous les tons : le dogmatique arrêté à temps, coupé par des récits et de piquantes confidences sur lui-même, jamais pédantesque, même aux endroits où Montaigne paraît être convaincu de l'opinion qu'il professe ; la causerie jamais vaine ; l'auteur remplaçant à propos par un discours serré le laisser-aller du causeur ; tous les genres de style agréablement diversifiés, depuis le plus élevé jusqu'au plus familier, sans attendre que le relevé fatigue l'esprit du lecteur, ni que le familier le relâche ; toutes les formes du discours appelant toutes les ressources de la langue.

Peut-on même dire qu'il y ait une méthode dans ce journal de sa pensée, dont les feuillets se suivent sans se lier, qui porte des titres de chapitres, mais qui, selon l'humeur de l'écrivain, promet plus qu'il ne tient, ou tient plus qu'il ne promet? Montaigne est-il autre chose qu'un penseur capricieux et profond, qui, tantôt de son premier mouvement, tantôt sur l'invitation de l'auteur qu'il vient de lire, se porte ou se laisse mener mollement vers tous les

sujets de la méditation humaine? Il écrit tour à tour sur la poésie, la médecine, l'histoire naturelle, la politique, les religions, la morale, s'intéressant à toutes ses idées, négligeant les transitions, n'émoussant pas les vives pointes de son esprit dans le travail patient de l'arrangement. Il se promène dans le monde des pensées comme un voyageur dans une contrée historique, avec la seule curiosité pour guide, laissant à chaque endroit qu'il a quitté une réflexion triste ou ironique, une rêverie, un souvenir.

Ouvrez Montaigne, n'importe à quel feuillet; dès les premiers mots vous êtes au courant. Ce sont de ces livres qui commencent et finissent à toutes les pages; on le rouvrira dix fois au même feuillet, sans le trouver ni moins nouveau, ni moins inattendu. Il y a des gens qui ont toujours lu Montaigne, et qui ne l'ont jamais fini.

Il a peint admirablement ce caprice de son esprit et cette indifférence pour toute méthode : « Je « n'ai point d'aultre sergent de bande à ranger mes « pieces que la fortune : à mesme que mes resveries « se presentent, je les entasse; tantost elles se « pressent en foule, tantost elles se traisnent à la « file. Je veux qu'on voye mon pas naturel et ordi- « naire ainsi detracqué qu'il est; je me laisse aller « comme je me trouve. Aussi ne sont ce point icy « matieres qu'il ne soit pas permis d'ignorer et d'en « parler casuellement et temerairement. Je souhai- « terois avoir plus parfaicte intelligence des cho- « ses; mais je ne la veulx pas acheter si cher qu'elle

« couste. Mon desseing est de passer doulcement, « et non laborieusement ce qui me reste de vie : il « n'est rien pour quoy je me veuille rompre la « teste, non pas pour la science, de quelque grand « prix qu'elle soit [1]. »

Comme il a le mieux peint son humeur, Montaigne a le mieux défini son style : « Le parler que « j'ayme, dit-il, c'est un parler simple et naïf, tel « sur le papier qu'à la bouche ; un parler succu- « lent et nerveux, court et serré, non tant delicat « et peigné que vehement et brusque,

Hæc demum sapiet dictio, quæ feriet;

« plutost difficile qu'ennuyeux, esloigné d'affecta- « tion, desreglé, descousu et hardy ; chaque loppin « y face son corps ; non pedantesque, non frates- « que, non plaideresque [2]. » C'est là, en effet, le style de Montaigne. Doué d'une imagination vive et poétique, qui se représentait les idées comme des objets et colorait les abstractions elles-mêmes ; plein de finesse et de raison, riche de son fonds et du fonds antique, il trouva la prose à peine sortie du berceau, hardie et aventureuse comme tout ce qui commence ; il la plia aux caprices de sa pensée ; il l'enrichit de tours originaux qui prirent cours en son nom. Derrière lui, pas de modèle qui fît loi ; autour de lui, pas de critique qui l'accusât

1 *Essais*, liv. II, chap. X.

2 La bonne expression, c'est celle qui frappe. Liv. I, ch. XXV.

de violer la tradition, et qui lui opposât un vocabulaire officiel; mais une nation avide de gloire littéraire, et qui attendait sa langue de ses grands écrivains. Sans grammaires, sans règles, guidé par son instinct et par l'analogie, il osa tout pour exprimer sa pensée; et il traita la langue, non comme l'héritage de tous, mais comme sa propriété personnelle. Ainsi en usent les hommes de génie avec des langues qui ne sont pas encore formées; ils imitent les gens du peuple, toujours enfants, même au temps des langues perfectionnées, lesquels, ayant plus d'idées que de mots pour les rendre, courent aux équivalents, aux comparaisons, aux figures, s'aidant de tout pour parler comme ils sentent, et se faisant dans la chaleur du moment une langue incorrecte, mais vive, expressive et colorée.

La langue de Montaigne n'est pas une des moindres séductions de ce grand écrivain. Chacun y trouve son compte. Les gens instruits en goûtent la nouveauté, et tant de tours et d'expressions conformes au génie de notre pays, qui datent de Montaigne. Les ignorants, les esprits dont l'appréhension est molle et lâche, pour parler comme lui, et qui ne reçoivent rien dans leur raison que par l'imagination, sont éblouis de ces vives couleurs qui peignent les idées, et qui intéressent, pour ainsi dire, les sens aux perceptions de l'intelligence. Tous les esprits cultivés aiment cet heureux don de relever les choses de sens commun par l'art de les dire, ce qui est proprement l'esprit, si populaire dans notre pays.

La langue de Montaigne a les grâces et la liberté de celle de Rabelais, sans cette fureur qui roule et précipite les mots. Elle a l'exactitude de celle de Calvin, avec plus de variété ; elle contient toute celle d'Amyot, et y ajoute ; enfin elle réunit tout ce que le seizième siècle a mis de science et de génie dans la formation de notre langue littéraire, désormais la langue de l'esprit moderne, langue maternelle pour nous, langue adoptive pour quiconque en Europe, dans les lettres, les sciences, l'art du gouvernement, dans les travaux de l'esprit ou de la politique, a laissé ou laissera un nom durable.

§ VII.

DES LETTRES DE MONTAIGNE. — UN MOT SUR LA CORRESPONDANCE DE HENRI IV.

Quelques lettres de Montaigne, découvertes et publiées il y a quelques années [1], ne suffisent pas à lui donner un rang parmi les épistolaires. Le plus grand nombre sont des lettres d'affaires écrites dans le temps qu'il était maire de Bordeaux ; on n'est guère frappé que de ce qui y manque. A l'en croire, il n'avait pas de goût pour le genre. « Sur ce subject des let-
« tres, dit-il, je veuls dire ce mot, que c'est un ou-
« vrage auquel mes amis tiennent que je puis
« quelque chose ; et eusse prins plus volontiers ceste

[1] *Lettres inédites de Michel Montaigne et de quelques autres personnages du seizième siècle*, publiées par M. Feuillet de Conches, 1863.

« forme à publier mes verves, *si j'eusse eu à qui par-* « *ler.* » Voilà le vrai : il n'avait pas à qui parler. Écrire des lettres d'amour, le temps, à l'en croire, en était passé pour lui. Écrire à des amis, qui était plus son ami que lui-même ? C'est à lui seul qu'il écrit et il n'y faut pas de lettres. Écoutons-le : « Ce ne sont « mes gestes que j'escris ; c'est moi, c'est mon es- « sence. Je replie ma vue au dedans de moy-mesme. « Je la plante, je l'amuse là. Chacun regarde de- « vant soy ; moy je regarde dedans moy. Je n'ai « affaire qu'à moy ; je me considère sans cesse, je « me controole, je me gouste, je me roule en moy- « mesme. » Mots charmants, je le veux bien, mais qui ont le tort de faire penser au type familier de l'amour de soi-même, à un chat *se roulant sur lui-même,* qui lisse son poil et lèche ses pattes.

Il semble pourtant qu'il ait connu l'amitié qui inspire les tendres lettres à l'ami absent. Ses pages sur la Boétie sont justement célèbres. Rien de plus aimable que ses confidences sur cette liaison, si ce n'est qu'il y force un peu les choses, et que, soit excès d'imagination dans l'homme à qui l'on reprochait « d'estre trop espais en figures, » soit complaisance de souvenir pour une amitié brisée par la mort, il la fait trop rare, jusqu'à dire qu'il « faut « tant de rencontres à en bâtir une pareille que c'est « beaucoup si la fortune y arrive une fois en trois « siècles. » Pourquoi trois siècles, et pas deux ou quatre ? J'aime trop Montaigne pour douter qu'il ait été capable d'une amitié rare ; mais combien j'en se-

rais plus convaincu par une seule lettre écrite de cœur et d'abandon à la Boétie, que par tout ce qu'il dépense d'esprit et d'apprêt à nous prouver que nul de nous n'a su aimer ni être aimé comme lui !

Deux des lettres nouvelles le peignent au vrai, et sous deux aspects très différents. La première fut écrite au maréchal de Matignon, dans la nuit du 22 mai 1585. La Guyenne, où celui-ci commandait pour le roi, était agitée à la fois par la Ligue, qui venait d'essayer un coup de main sur la ville de Bordeaux, et par les mouvements du roi de Navarre, qui se défendait contre la Ligue et contre sa femme. D'Agen, où résidait cette princesse, elle envoyait des guisards tâter le terrain d'alentour. Matignon, « un très fin et trinquat Normand, » comme l'appelle Brantôme, parcourait le pays d'Agen, de Condom et de Fleurance, essayant d'y rétablir l'autorité du roi contre les huguenots et la Ligue. Montaigne, resté à Bordeaux, au milieu de tous ces mouvements de gens de guerre, s'inquiète et écrit au maréchal d'y revenir. Il craint l'absence de Matignon pour la conservation de la ville ; il la craint pour la conservation du maréchal lui-même, « connoissant, « dit-il, que les ennemis du service du roy santent « assés combien vous y estes necessere, et combien « tout se porteroit mal sans vous. » Il veut faire peur au maréchal du pays où il se trouve, des affaires qui peuvent l'y surprendre de tant de côtés ; il sera longtemps à pourvoir à tout ; il y aura « beaucoup et longues difficultés. » Quant à lui Montaigne, il fait

ce qu'il peut pour « santir nouvelles de toutes parts ; il visite et voit le goust de toutes sortes d'hommes. » Jusqu'ici rien ne bouge ; mais il « supplie » le maréchal de considérer « que telle sorte de mouvements « ont acoustumé d'estre si impourveus, que s'ils « doivent avenir, on le tiendra à la gorge sans lui « dire gare. »

Je ne veux pas contrarier ceux qui sont idolâtres de Montaigne jusqu'à dire que l'aimer c'est plus qu'aux trois quarts le bien juger, et qui l'aiment plus qu'il ne s'est aimé lui-même, ce qui n'est pas peu dire. Mais si ces instances au maréchal Matignon ne sont pas de la peur, il faut avouer que c'est tout au moins le genre d'inquiétude qui y ressemble le plus. N'est-ce pas d'un Gascon de conseiller la peur au maréchal, lequel n'avait que faire de recommandations de prudence, « estant, dit encore Brantôme, trop lent et muzard, autant en deliberations « qu'en ses effects ? » En réalité, Bordeaux ne courait aucun péril. Quelques semaines auparavant, Matignon l'avait mis à l'abri des coups de main, en faisant arrêter le gouverneur du château Trompette, qui penchait pour la Ligue. Montaigne n'y risquait pas d'être pris à la gorge ; mais il ne se plaît pas dans un pays où rôdent des partis armés, comme plus tard il ne se plaira pas dans une ville où sévit la peste. Qu'on ne l'en blâme pas trop, soit ; mais qu'on ne dise pas d'une telle lettre qu'elle est belle.

Il faut réserver ce mot pour la seconde lettre, vraiment belle celle-là, que Montaigne écrivit à Henri IV,

le 2 septembre 1590, en réponse à quelque offre d'argent ou de place que lui faisait ce prince, juste appréciateur de son mérite et de ses services. Montaigne refuse : « Sire, Vostre Majesté me fera, s'il « luy plaist, ceste grâce de croyre que je ne plain- « dray jamais ma bourse aux occasions ausquelles je « ne voudrois espargner ma vie. Je nay jamais receu « nul payement des pas que jay employés à leur ser- « vice desquels Vostre Majesté a heu en parti co- « gnoissance. Ce que jay faict pour ses prédesses- « seurs, je le feray encore beaucoup plus volontiers « pour elle. Je suis, Sire, aussy riche que je me sou- « haite. Quand jauray espuisé ma bource aupres de « Vostre Majesté à Paris, je prendray la hardiesse « de le luy dire, et lors, si elle m'estime digne de « me tenir plus longtemps à sa suite, elle en aura « meilleur marché que du moindre de ses officiers. »

Voilà une très noble lettre! Le Montaigne qui l'a écrite est le galant homme s'élevant jusqu'à la vertu. Et quelle vertu! C'est le désintéressement, à une époque dont Brantôme a dit que « tout y était de chasse! »

C'est parce que tout est action, et souvent belle action, dans les lettres de Henri IV, que ce prince est le maître épistolaire de son temps. Celui-là n'écrit guère que pour parler de ce qu'il a fait ou va faire. Cela sent son homme de guerre, au moment de monter à l'étrier ou qui en descend. Rien de plus vivant ni de plus aimable. Du milieu de toutes les lettres écrites à cette époque, celles de Henri IV se

détachent et attirent l'œil, comme le panache blanc à la journée d'Ivry. Admirable prince et admirable écrivain, et celui-ci par toutes les qualités de celui-là, on comprend que, sur ce qui courait de sa prose ou de ses mots, Montaigne ait deviné de loin Henri IV dans Henri de Navarre, et qu'il vît de bon œil ses succès, « même lorsqu'il falloit s'en confesser à son curé. » C'est son honneur, comme Français, de s'être attaché à ce prince, et si quelque chose peut l'excuser de son abstention dans les guerres civiles qui déchiraient son pays, c'est d'avoir prévu et souhaité des premiers la fortune de Henri IV, et de n'en avoir pas profité.

CHAPITRE SEPTIÈME.

§ I. Des principaux écrivains du second ordre au seizième siècle. — § II. La *Satire Ménippée*. — § III. Des progrès de l'esprit français dans les lettres au seizième siècle, et de l'illusion que se font, à cet égard, quelques personnes. — § IV. Du caractère général de cet esprit, manifesté par les qualités et les défauts de Montaigne, et de ce que le seizième siècle laissait à désirer. — § V. Que demande-t-on au commencement du dix-septième siècle ? — Charron. — Saint François de Sales. — Influence du règne de Henri IV.

§ I.

DES PRINCIPAUX ÉCRIVAINS DU SECOND ORDRE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

La liste des grands prosateurs du seizième siècle est épuisée. On n'en peut pas compter plus de quatre ; et encore l'un d'eux, Amyot, n'est-il qu'un traducteur de génie. C'est dans ces quatre prosateurs qu'il faut chercher la plus complète image de l'esprit français au seizième siècle. Les écrivains secondaires n'y ajoutent que fort peu de traits. Ils développent certains points ; ils s'attachent à un ordre particulier d'idées; ils l'enrichissent de quelques détails. Mais les grandes qualités qui font vivre les écrits, les beautés qu'on ne recommence pas, y sont rares comme les hasards de la veine chez les écrivains qui n'ont que du talent. Aux écrivains de génie appartient la gloire de marquer un progrès, de doter d'une conquête l'esprit humain ; aux écrivains

de talent, le mérite de pressentir ce progrès ou de pousser cette conquête.

A ce mérite s'en joint un autre, chez les écrivains secondaires du seizième siècle. Ils créent ce qu'on peut appeler la langue intermédiaire entre celle que parle la foule et celle des écrivains de génie. Aussi le second ordre des auteurs tient-il un meilleur rang, au seizième siècle, qu'aux deux siècles qui suivent. Quand la langue d'un grand peuple est arrivée à sa perfection dans des ouvrages marqués de toutes les qualités de l'esprit humain, la plupart des écrivains secondaires ramassent ce que les écrivains de génie ont laissé comme superflu. Quelques-uns affaiblissent, en les développant, ou corrompent, en les mêlant d'erreurs, les vérités que ceux-ci ont exprimées; d'autres, qui ont plus de fougue et d'audace, se retournent tout à la fois contre les vérités et les disciplines consacrées par les œuvres du génie, et attaquent le goût du public par impuissance de le contenter. Au seizième siècle, où les écrivains supérieurs laissent d'ailleurs à perfectionner, les écrivains secondaires ont l'importance et l'originalité d'auxiliaires chargés de la partie la plus facile de la tâche commune. Dans certains ordres de vérités et de connaissances, ils poussent l'esprit français et la langue, et complètent les conquêtes du génie.

On en compte de trois sortes : ceux qui continuent à enregistrer les faits contemporains, à l'exemple des chroniqueurs; ceux qui exploitent

quelque partie de l'héritage de l'antiquité; ceux enfin qui en appliquent les méthodes et les immortelles leçons à améliorer le présent et à préparer l'avenir : les auteurs de Mémoires, les érudits et les écrivains politiques.

Parmi les auteurs de Mémoires, il faut nommer les deux frères du Bellay, famille d'excellents esprits, vivant dans les grandes affaires de la première moitié du siècle, et qui les racontent, l'un dans de simples *Mémoires*, à la façon des chroniqueurs ses devanciers [1], l'autre dans des histoires un peu fastueusement taillées sur le patron de Tite-Live, avec une certaine ambition pédantesque qui, dans ce temps-là, n'était pas d'un mauvais exemple [2]; *le Loyal serviteur,* un inconnu, peut-être un des secrétaires de Bayard, dont il a narré la vie dans une chronique pleine de grâce, de facilité et de naturel, où l'admiration, au lieu d'être banale, comme dans Froissart, est toujours sentie et justifiée; petit ouvrage charmant, du même caractère que les écrits de Marguerite de Valois; un fruit de l'esprit français touché par le premier souffle de la Renaissance [3]. Viennent ensuite la nièce même de cette princesse, la seconde Marguerite de Valois, fille de Henri II et femme de Henri IV, auteur de *Mémoires* que

[1] Martin du Bellay, mort en 1559. — *Mémoires* de 1543 à 1547, pour faire suite à ceux de son frère.

[2] Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, mort en 1543. Huit livres de *Mémoires* sous le titre d'*Ogdoades.*

[3] 1527.

l'Académie française, par un jugement où il entrait peut-être de la galanterie, regardait comme le modèle de la prose au seizième siècle[1]; le cardinal d'Ossat, ambassadeur de Henri IV près la cour de Rome, esprit pénétrant, simple et droit, qui expose au roi son maître, d'un style abondant et ferme, des négociations suivies avec toutes les ressources de l'habileté et de la patience[2]; Brantôme, dont la curiosité ne se renferme pas dans les choses de son temps et de son pays; qui recueille dans les livres et dans les ouï-dire les matériaux de sa chronique scandaleuse; du reste, plein de sens, de finesse et d'excellent style, à qui l'on peut reprocher plutôt la curiosité des musées secrets, que le dessein prémédité de caresser la corruption de son temps[3]; le maréchal de Montluc, dont Henri IV appelait les *Mémoires* la *Bible des soldats*, jugement qui peint le livre[4]. J'omets quelques noms, comme moins marquants, non comme méprisables : une certaine jeunesse naïve de langage donnait du prix aux plus obscurs de ce temps-là.

Les Budé, les Turnèbe, les Vatable, les Fauchet, les Ramus, ont laissé des noms durables dans l'histoire de l'érudition française. Le premier, quoique ayant plus écrit en grec et en latin qu'en français, a été une des lumières de la Renaissance dans notre

[1] Morte en 1615. *Mémoires* de 1565 à 1572.
[2] Mort en 1604. Correspondance avec Henri IV.
[3] Mort en 1614.
[4] Mort en 1577.

pays, et le conseil de François Ier dans ses fondations littéraires. Le dernier eut la gloire de tenter, avant tous, ce que Descartes devait réaliser moins d'un siècle après, l'émancipation de la philosophie. Sa mort même témoigna de la grandeur du service qu'il rendait à l'esprit humain. Pasquier, le plus agréable à lire peut-être, est ingénieux et sensé dans ses *Recherches,* piquant dans ses lettres imitées de cet art de Pline le Jeune, qui fait valoir des choses légères par l'expression; mais il ne s'élève jamais à cet ordre d'idées où la langue est de génie. Henri Estienne, le plus illustre de cette famille, noble aussi par l'hérédité du savoir et du dévouement aux lettres, est plein de mouvement et d'enthousiasme dans les ouvrages, un peu confus, où il mêle toutes choses, la philologie et la polémique, la dissertation et les anecdotes contre les catholiques, sa passion de réformé et sa passion d'érudit. Ouvriers habiles, gens de cœur, ces écrivains n'expriment rien mollement; tous savent donner à leurs pensées un tour vif et hardi, soit qu'ils aient éprouvé les passions de leur époque, soit qu'ils n'en aient eu que la curiosité ardente pour tous les objets de la connaissance humaine.

La première place dans ce second rang appartient aux écrivains qui ont appliqué leur savoir à la réforme de la société. En tête, sont deux hommes d'un sens supérieur, les lumières du droit civil et du droit politique à cette époque, Dumoulin et Bodin, l'un, le plus grand jurisconsulte, l'autre, le

plus grand publiciste du seizième siècle. Dumoulin retrouvait les véritables sources et posait les fondements du droit français ; Bodin mêlait à des rêveries pythagoriciennes deux principes excellents, devenus des articles de droit public, l'inaliénabilité du domaine royal et le consentement des sujets pour la levée des impôts. Au-dessous d'eux, les frères Pithou éclaircissaient les questions si délicates des rapports de la couronne avec le saint-siège, de l'Église gallicane avec l'Église romaine. Tous appartenaient à ce parti politique qui avait lui-même l'idée la plus élevée et la plus féconde de ce temps-là, l'idée de l'unité de la France en toutes choses ; ils en poursuivaient l'application, comme penseurs et comme citoyens, par de bons écrits et par des vertus.

Ce ne sont toutefois que des écrivains à consulter. Un seul ouvrage, dans cet ordre, est à lire, parce qu'il a défendu la bonne politique du temps par des moyens et avec un art qui sont de tous les temps : c'est la *Satire Ménippée*.

§ II.

LA *Satire Ménippée*.

Le discours de l'imprimeur n'en est pas la partie la moins plaisante. Il feint que l'auteur lui est inconnu ; que, voulant l'aller remercier du grand profit qu'il a fait à l'impression et au débit

de l'ouvrage, « auquel, dit-il, on a couru comme au feu, » il s'est longtemps enquis de sa demeure. On lui a indiqué un seigneur Agnoste, du pays d'Aléthée, de la ville d'Éleuthère, habitée par les Parisiens, « gentilhomme de bonne affaire et point « trompeur, qui aime mieux le concile de vin que de « Trente [1].» Il demeure, lui dit-on, dans la rue du *Bon Temps*, à l'enseigne du *Riche Laboureur*. Notre imprimeur y court : mais il ne trouve ni bon temps, ni riche laboureur. Pourquoi? Demandez-le à la Ligue. Enfin il découvre un parent du seigneur Agnoste, qui lui donne des explications sur le titre de *Satire Ménippée*, et répond aux critiques qu'on a faites de l'ouvrage. La principale s'applique à la harangue du sieur d'Aubray, prévôt des marchands, trouvée trop longue et trop sérieuse au prix des autres, qui sont courtes et plaisantes. Critique contemporaine qui n'a pas cessé d'être juste [2].

L'idée était fort heureuse d'imaginer une réunion des principaux personnages des états, et de leur faire tenir des discours où ils se trahissent eux-mêmes, et dévoilent leurs motifs intéressés et ceux de leurs amis. C'est de la comédie, quoique d'un ordre inférieur à celle qui démasque les personnages par le soin même qu'ils mettent à se cacher.

1 Le sens de ce grec francisé est transparent : Agnoste (ἄγνωστος), inconnu ; Aléthée (ἀλήθεια), vérité ; Éleuthère (ἐλευθερία), liberté. Vérité, liberté, c'est une belle devise pour Paris.

2 La *Satire Ménippée* est l'ouvrage de quatre auteurs : Gillot, conseiller au parlement, Pierre Pithou, et les poètes Rapin et Passerat.

Mais les caractères en sont vrais, de la vérité du temps et de celle de tous les temps. On se prête volontiers à une fiction qui fait dire aux orateurs ce qu'ils ont le plus d'intérêt à taire. Il est même bon nombre de choses qu'ils ont pu s'avouer tout haut à eux-mêmes. Par exemple, s'il y a de l'excès à supposer le duc de Mayenne se vantant ouvertement de sa lâcheté, de son avarice et de tous ses manques de foi, il n'y a que de la vraisemblance à lui faire dire qu'il n'a jamais voulu engager son armée contre le Béarnais, afin de se réserver, ni le serrer de trop près, de peur d'être excommunié. Quel est le lâche qui ne se croit pas simplement prudent? Et n'a-t-il pas pu se rencontrer au seizième siècle quelque mauvais général persuadé que s'il reculait devant un ennemi hérétique, c'était par scrupule de religion? Ailleurs, quand Mayenne avoue qu'il a toujours songé à faire quelque chose de bon pour lui et les siens, n'a-t-il pas pu croire, dans la bonne foi de sa cupidité, que c'était un juste prix de ce qu'il avait fait pour la Ligue?

De même, s'il est invraisemblable que le cardinal de Pelvé se targue de la bassesse intéressée de son dévouement à la maison de Lorraine, il ne l'est pas qu'il loue Philippe II d'être prêt à donner une partie de ses royaumes pour que tous les Français deviennent bons catholiques et reçoivent la sainte inquisition. Beaucoup d'âmes simples le croyaient.

Faire dénoncer les arrière-pensées de la Ligue par un ligueur vendu à l'Espagne et à l'espoir d'un

chapeau de cardinal, est un trait du meilleur comique. Ce ligueur, c'est l'archevêque de Lyon. Calviniste dans sa jeunesse, avec les mœurs des pantagruélistes, mangeur de viande en carême et incestueux, la grâce de Dieu et celle des doublons d'Espagne, dit la *Satire,* l'a déterminé à signer la sainte Ligue. Nul n'en sait plus que lui sur les mobiles secrets des conversions qui en ont grossi le parti.

Par une piquante invention du même genre, c'est le docteur Rose, recteur de l'Université, tout à la Ligue, qui retrace les ravages des études, les paysans de la banlieue remplaçant les professeurs et les élèves, les classes servant d'écuries. Il attaque son propre parti; il signale les intrigues de Mayenne contre son neveu le duc de Guise, sa politique qui tend toute à sa conservation. Rose est le pédant qui se croit encore devant ses écoliers en régentant ses complices. « Vous êtes trop de chiens à ronger un os, » leur crie-t-il. Le lieutenant général Mayenne se baisse vers le légat et lui dit à l'oreille : « Ce fol icy gastera tout le mystère. » Excellent trait, qui atteint à la fois les chefs et les auxiliaires d'une mauvaise cause.

La harangue du docteur Rose excite un grand tumulte. Les massiers hurlent : *Qu'on se taise!* n'osant dire : *Paix là!* Le mot *paix* est interdit dans cette réunion de faux braves qui font la guerre derrière Philippe II.

M. de Rieux, député pour la noblesse, complète cette galerie burlesque. On l'appelle M. de Rieux

le jeune, parce qu'il n'est pas de l'ancienne maison de Rieux. C'est le fanfaron de la Ligue. Il en affiche effrontément les vrais motifs et il se vante de ses cruautés, comme fait Montluc dans ses *Mémoires*. De Rieux a le délire de la guerre civile. « Que ne me « fait-on roi? dit-il. Je suis plus que tous ceux-là : « car mon grand-père était maréchal en France ou « de France, et s'il a gagné *en fer,* je gagneray *Pa-« radis.* » Il fut pendu à Compiègne en l'année 1593. La *Ménippée* lui fait prédire sa fin. « Si je « puys prendre Noyon, dit-il, je feray la moue à « ceux de Compiègne. » En effet, ceux de Compiègne lui firent faire la moue, en le pendant. Voilà le type des condottieri des guerres civiles. C'est l'enfant de l'anarchie politique et religieuse : il n'y a pour lui ni Dieu ni roi, et, sous prétexte que les deux partis n'ont ni le vrai roi ni le vrai Dieu, il les pille indistinctement l'un et l'autre.

Toute cette partie de la *Satire Ménippée* est un fruit du pur esprit français, cultivé mais non transformé par la Renaissance. J'y reconnais la gaieté satirique de nos pères. Rien n'y manque, ni le trait qui déchire, ni le jeu de mots qui assaisonne le sens, ni la pointe, pour les goûts un peu grossiers. Quoique ce soit l'œuvre d'érudits, le grief national qui les a inspirés est si vif et si profond, qu'ils en oublient jusqu'à l'érudition. Nulle imitation de l'antiquité ne paraît dans cette explosion de la vraie France, blessée dans sa foi, dans son indépendance nationale et dans sa raison. L'objet de ces haran-

gues burlesques est d'en ridiculiser les héros : à qui donc la France irait-elle emprunter l'arme du ridicule ?

Mais la Renaissance a mis sa noble marque à la harangue du prévôt des marchands, d'Aubray, la dernière du recueil et la seule écrite dans le ton sérieux. Elle eût pu être prononcée en réalité par d'Aubray, qui était, dit la préface de l'imprimeur, « copieux et abondant en raison, et ne trouvoit « jamais fin de son savoir ni de ses discours [1]. » C'est encore l'esprit français, sous les traits, non plus de Panurge, mais de Gargantua, quand il trace son plan d'études. D'Aubray a lu les modèles de l'éloquence latine ; il s'en est assimilé la méthode et le tour. Il fait justice de la Ligue, au nom des principes éternels, qui condamnent toute anarchie ; il oppose à sa politique la vraie politique de la France, et il retrouve, pour peindre les horreurs de la guerre civile, les accents de Démosthène démasquant Philippe, de Cicéron accablant Antoine. Tout cela, sans doute, trop peu proportionné, trop long, — d'Aubray l'avoue lui-même en finissant, — quelquefois trébuchant de l'éloquence dans la déclamation, ou mêlé d'un certain mauvais goût, déjà moins pardonnable après Montaigne, mais vif, nerveux, abondant en raisons solides ; premier manifeste et première image durable du vrai patriotisme dans notre pays.

[1] La harangue de d'Aubray est l'ouvrage de Rapin.

§ III.

DES PROGRÈS DE L'ESPRIT FRANÇAIS AU SEIZIÈME SIÈCLE, ET DE L'ILLUSION QUE SE FONT A CET ÉGARD QUELQUES PERSONNES.

On peut dire qu'au seizième siècle tout le champ de la pensée avait été défriché. Le présent, le passé, l'avenir, occupaient à la fois les intelligences : le présent raconté dans les Mémoires, le passé retrouvé par l'érudition dans les deux antiquités; l'avenir pressenti et comme préparé par les libres spéculations des moralistes, par les vœux de tolérance, par l'esprit de réforme civile et politique qui pénétrait dans la société française.

La religion, la philosophie, la morale, la politique, jusque alors confondues dans une sorte de science encyclopédique dont la théologie était la clef, s'étaient enfin séparées et classées, chacune à part, avec un domaine distinct et dans des limites déterminées.

La religion avait été renouvelée par la Réforme. La philosophie, jusqu'alors abîmée dans une science plus vaste et plus positive, la théologie, commençait à s'en retirer et à se séculariser.

La politique, comme science générale du gouvernement, avait suscité de profonds penseurs; la politique française, celle de l'unité nationale, avait inspiré un pamphlet qui est demeuré.

La morale, comme règle générale des devoirs, s'était séparée de la morale théologique. Comme

science de toutes les bienséances sociales, quels admirables interprètes n'avait-elle pas eus dans Rabelais et dans Montaigne ? La sécularisation de la morale, c'est peut-être l'œuvre la plus originale du seizième siècle.

Avant le seizième siècle, l'idée de l'humanité est à peine entrevue. Dans l'universelle préoccupation du présent, elle ne paraît guère qu'un souvenir involontaire qui se glisse parmi les pensées données aux choses contemporaines. L'homme tout entier, possédé par le moment dans lequel il vit, ne se retourne pas vers le passé, ne regarde pas vers l'avenir, et l'on peut dire sans exagération qu'avant le seizième siècle, ce qui a vécu dans les temps écoulés n'est qu'une faible tradition, et ce qui vivra dans les temps futurs, qu'un mystère.

Au seizième siècle, le passé et l'avenir tiennent plus de place dans les pensées que le présent, et le présent lui-même n'est plus considéré comme le temps tout entier, mais comme le passage de ce qui a été à ce qui sera. L'homme se reconnaît dans les hommes d'autrefois ; il agrandit sa vie en la reculant par delà le jour où il est né, en la prolongeant par delà les jours qu'il lui sera donné de vivre. L'idée de l'humanité n'est plus une tradition confuse : c'est l'occupation même et la vie des intelligences. Il en paraît enfin une image formée de tous les traits généraux et communs qui constituent l'unité de l'homme, si divers par le temps et le lieu. C'est cette image que Montaigne nous a

fait voir ; c'est l'homme des *Essais*, vu sous tant de faces, démêlé sous tant de déguisements, dépouillé de tant de costumes, examiné de si près, si épié, placé sous tant d'aspects et éclairé par tant de lumières, qu'on croirait qu'il n'y a plus rien à en écrire après le seizième siècle. De là, l'illusion de quelques personnes de notre temps, auxquelles il paraît que le dix-septième siècle en a moins su que le seizième sur ce grand sujet, et qu'il y eut plus d'idées au temps de Montaigne qu'au temps de Bossuet : véritable illusion d'optique, née d'une disposition d'esprit propre à notre siècle, et qui lui est commune avec le seizième.

Je veux parler de l'ardeur du savoir, qui, dans toutes les parties des connaissances humaines, a pris la place de la croyance. Nous avons plus de curiosité que de foi. Dans la philosophie, nous faisons l'histoire des écoles, nous dissertons ingénieusement des mérites et des défauts de chacune. Mais combien peu s'attachent aux principes eux-mêmes, à ce qui est la moelle de la science? Combien peu ont la noble ambition de nous faire gravir un degré de plus de l'échelle mystérieuse, par laquelle l'homme prétend monter jusqu'à Dieu, par les seules forces de sa raison? Dans l'histoire, nous faisons passer les anecdotes avant l'enseignement ; nous cherchons l'individu sous le héros ; nous sommes plus curieux de diminuer l'autorité des grands exemples que d'y ajouter. En politique, nous tâtonnons entre différents principes, tous mal notés, soit à cause

des excès qui en ont déshonoré l'application, soit pour leur impuissance à retenir les nations sur cette pente qui les précipite vers le mal, par l'ardeur du mieux. Les généralités nous fatiguent ; nous aimons mieux les idées particulières qui suffisent à nous donner la réputation de gens d'esprit, et qui nous laissent libres de notre conduite. C'est par cette ressemblance avec notre siècle que le seizième siècle plaît si fort aux esprits dont j'ai parlé, et qu'il leur paraît plus riche intellectuellement que le dix-septième. Ce nombre infini de nuances dans les idées et de particularités dans les faits, cette curiosité insatiable, l'essentiel noyé dans le superflu, l'incertitude sur toutes choses offerte aux esprits comme l'ombre de cette liberté dont ils sont si jaloux, voilà d'où vient l'illusion de ces personnes. Elles tiennent cette abondance pour invention, cette diversité pour variété ; et ce qui sied mal dans les choses de l'intelligence, elles mettent la quantité avant la qualité [1].

A mon avis, c'est par cette abondance même et cette diversité que le seizième siècle est si imparfait, et qu'il rend le dix-septième si nécessaire. Tant d'incertitudes fatiguent l'esprit, tant de nuances le dispersent. Après cette revue du seizième siècle, j'éprouve un sentiment de lassitude et comme une sorte d'éblouissement qui me font désirer le

[1] Cette dernière page a été écrite vers 1843. Je la croyais vraie des hommes et des choses d'alors ; les lecteurs jugeront si elle a cessé de l'être des hommes et des choses d'aujourd'hui.

repos dans la pure lumière et dans l'ordre admirable du dix-septième siècle.

§ IV.

DU CARACTÈRE GÉNÉRAL DE L'ESPRIT FRANÇAIS MANIFESTÉ PAR LES QUALITÉS ET LES DÉFAUTS DE MONTAIGNE, ET DE CE QUE LE SEIZIÈME SIÈCLE LAISSAIT A FAIRE AU DIX-SEPTIÈME.

Deux dispositions d'esprit contradictoires ont inspiré les écrivains du seizième siècle.

Chez les uns, c'est l'affirmation violente, implacable, avec l'idée du recours à la force, pour contraindre les résistances, l'affirmation s'imposant comme un dogme. Tel est le caractère de Calvin, et généralement de tous les écrivains engagés dans les querelles de religion.

Chez le plus grand nombre, Montaigne en tête, c'est l'esprit de curiosité et de libre examen. La Réforme avait invoqué contre le catholicisme le principe du libre examen; mais à peine conquis, elle avait essayé de l'étouffer, ne le trouvant bon que contre ses ennemis. Les penseurs du seizième siècle s'en emparèrent, et l'étendirent à tous les ordres d'idées, à tout ce qui intéresse l'homme. L'esprit de curiosité et de libre examen, avec le doute, son compagnon inséparable, est le caractère le plus général des écrivains du seizième siècle.

La curiosité était le sentiment le plus naturel à cette époque. Quelle vie pouvait suffire à la satis-

faire? Qui pouvait se flatter seulement de passer en revue toutes ces richesses de l'esprit humain, et ces deux antiquités répandant à la fois tous leurs trésors? Nous avons vu chez quelques-uns le savoir poussé jusqu'à l'ivresse. C'étaient de nouveaux enrichis, passant soudainement de la pauvreté à l'opulence, et possédés par leur fortune au lieu de la posséder, selon le précepte des sages. La plupart se bornent à couver des yeux leur or. Le savoir a ses voluptueux et ses martyrs. Et ce qui fait l'originalité de ce siècle d'érudits, c'est que leur curiosité est animée, intelligente, enthousiaste, et que ces conquérants qui, sur l'invitation de du Bellay, mettent au pillage les deux antiquités, témoignent, à la vue de tant de richesses, leur joie ou leur surprise avec une naïveté et une vivacité admirables.

Quant au doute, né en partie de cette curiosité, en partie des excès mêmes de l'affirmation dans les choses de la religion, il n'est pas le même que celui dont notre siècle se plaint d'être travaillé.

Nous faisons grand usage ou grand abus de ce mot. Il signifie généralement un état douloureux, inquiet, très corrupteur, si l'on n'y prend garde.

Le doute, au seizième siècle, le *Que sais-je?* n'a rien de douloureux. C'est le doute académique qui ne reconnaît que le vraisemblable, et qui, sur les points où il faut se décider immédiatement, se détermine par la coutume. C'est un goût égal pour les choses les plus contradictoires, plutôt qu'une défiance systématique ou inquiète des choses recon-

nues pour vraies. Douter, d'ailleurs, n'est-ce pas apprendre? Et qui peut se flatter, dans une vie d'homme, d'avoir assez appris pour cesser de douter? Entre les deux penchants les plus marqués de notre esprit, le désir de connaître et le besoin de se fixer, le premier est si excité par la nouveauté et la richesse des objets à connaître, qu'il parvient à tromper le second, et qu'il prend possession de l'esprit tout entier. Qui nous presse d'affirmer? semblent dire les penseurs de cette époque : n'en voyons-nous pas de beaux résultats autour de nous? Et ils continuent de douter, tant qu'il leur reste à apprendre.

On sent, du reste, les fâcheux effets de cette curiosité et de ce doute : le manque d'autorité, l'importance excessive donnée à l'individu, la pensée dégénérant en un jeu d'esprit. Tels sont les défauts des écrivains penseurs du seizième siècle ; et j'entends par défauts, non les taches de détail qui gâtent un ouvrage excellent, mais de mauvaises conditions pour voir la vérité et pour l'exprimer dans un langage durable.

Il est vrai que le doute du seizième siècle, particulièrement dans les écrits de Montaigne, n'affecte jamais l'air dogmatique. Il ne prescrit rien, il ne règle rien. Pascal a dit : « C'est le doute qui doute « de soi, c'est l'ignorance qui s'ignore ; » et plus loin : « Laisser aux autres le soin de chercher le « vrai et le bien ; demeurer en repos ; couler sur « les sujets, de peur d'enfoncer en s'appuyant ; ne

« pas presser le vrai et le bien, de peur qu'ils n'é-
« chappent entre les doigts ; suivre les notions com-
« munes ; agir comme les autres[1]. » Voilà une image saisissante de l'esprit de Montaigne. Par là s'explique son manque d'autorité sur le lecteur. Le doute sur le vrai et le bien ne convient qu'aux esprits très légers, ou exclusivement occupés de leurs commodités présentes. Un esprit profond, capable de trouver à s'attacher hors de soi, s'en est bien vite fatigué. S'il ne réussit pas à se fixer, c'est la marque même de sa distinction que d'y travailler ; car qui ose dire que ni le vrai ni le bien n'existent, et que, s'ils existent, les poursuivre ne soit la tâche des esprits les plus généreux? C'est aux yeux de ces esprits-là, et de ceux qui, plus sensés que curieux, voient la brièveté de la vie, et combien il importe plus d'éclairer la volonté que d'étendre le savoir, qu'éclate ce défaut d'autorité, le pire peut-être dans les ouvrages de l'esprit. Ces vaines caresses qu'on fait à ma liberté me séduisent d'abord : c'est par ma vanité que Montaigne veut me gagner à son doute, et je suis près de m'y laisser prendre. Mais je me lasse bientôt de cette complaisance, qui, si je n'y prends garde, va me dégoûter de toute vertu et de tout effort, et je finis par la trouver moins conforme à ma nature, bien qu'elle en chatouille toutes les faiblesses, que l'autorité et la discipline qui me règlent et me châtient. La liberté

[1] *Pensées.*

intérieure dont nous dote Montaigne est un leurre; pour qu'elle nous contentât, ou plutôt pour qu'elle ne nous portât pas préjudice, il nous faudrait y joindre les avantages de la condition où il était né.

Un autre effet de la curiosité et du doute, c'est de donner une importance excessive à la personne. Le *moi si haïssable* de Pascal, il l'a d'abord vu dans Montaigne, à travers toutes ses adresses pour le rendre agréable. En effet, dans cette incertitude de toutes choses, qu'y a-t-il de certain que le *moi?* Et dans ce moi, composé d'un être double, d'une âme qui pense et d'un corps qui a des besoins si difficiles à démêler d'avec ses passions, pour qui sera la préférence, ou de l'âme qui ne pense que des choses douteuses et ne remue que des obscurités, ou du corps dont les instincts sont si clairs et si impérieux? Nous voilà donc glissant insensiblement dans l'amour de notre bien-être, à la merci d'une certaine modération de tempérament, dont notre raison n'aura pas l'honneur, et nous déterminant dans nos jugements par nos humeurs ou nos intérêts. Qui sait même si nous ne pousserons pas l'amour de nous jusqu'à nous prendre pour la vérité elle-même? Qu'est-ce donc que la *faim de se cognoistre,* qui ne doit pas nous amener à distinguer en nous le bon du mauvais, à faire un choix, qu'est-ce, je vous prie, sinon l'extrême raffinement de l'amour de soi? Si Montaigne est si affamé de se connaître, j'ai peur que ce ne soit pour s'en aimer davantage, et que le mauvais qu'il voit en lui ne lui paraisse simplement

une chose différente du bon. Il s'en faut que les autres connaissances l'intéressent aussi vivement que celle-là; les plus importantes n'ont pas la vertu de l'attacher; il n'y a pas de risque qu'il s'y fasse une maîtresse qu'il aimerait plus que lui. Combien, au contraire, ne le vois-je pas occupé et amusé de sa mobilité même? Quel sujet peut l'éloigner de sa personne pour plus d'un moment, ou ne l'y ramène pas sans cesse? Quel détail en a-t-il omis ou estimé médiocrement? Il a eu plus de pudeur avec son valet de chambre qu'avec la postérité.

Enfin, voyez, par tant d'exemples où Montaigne et ses contemporains pensent au hasard et sans objet, combien cette curiosité et cette jalousie de son libre arbitre peuvent tromper un excellent esprit. Cette intelligence qui a si peur de servir, qui se défie de la vérité à cause de sa ressemblance avec l'autorité, qui redoute si fort de se laisser surprendre, qui se prise si au-dessus de son sujet, voilà qu'un paradoxe sorti de quelque cerveau grec ou latin, un trait d'esprit, moins encore, un jeu de mots, a l'honneur de la mettre en branle, et de s'en rendre maître pour un moment. Une consonnance, une rime, la font changer de route! Ce que dit Montaigne des causes qui déterminent sa volonté, de ces incertitudes où il faut si peu de chose pour le décider à jeter sa plume au vent, peint naïvement les misères de cette liberté de l'intelligence qui résiste à un principe de morale universelle, et qui abdique devant une pointe! Les meilleurs écrivains de ce

temps sont pleins de pointes; outre l'exemple de l'Italie, c'était un des effets de cet amour déréglé de la pensée pour la pensée. Où toutes les idées pèsent le même poids, où toutes les vérités ne sont que des idées, pourquoi une pointe n'aurait-elle point passé pour une vue de l'esprit?

La langue des prosateurs du seizième siècle réfléchit tous ces défauts. C'est une langue chargée et mal ordonnée. L'excès des mots y vient du manque de choix dans les idées, le désordre y répond à la licence même de la spéculation et à la nonchalance du doute. Qui n'a rien à prouver, sinon que rien ne se peut prouver, ne pense guère à ranger ni à presser son discours. Il n'est pas étonnant que l'anarchie soit dans une langue où tout mot est souverain, parce que toutes les idées s'y valent. L'abondance des nuances rend le discours subtil et insaisissable; les épithètes l'accablent. Inévitable défaut de tout ouvrage d'esprit où l'auteur n'ayant ni un but à atteindre, ni une proposition à démontrer, donne à chaque détail un prix exagéré, et force le langage moins pour tromper les autres que parce qu'il se fait illusion à lui-même. Les écrivains s'échauffent sur chaque mot : ils ont une certaine verve de détail, dans un tout mal assemblé et languissant.

Par la théorie qu'en a donnée le plus habile d'entre eux, Montaigne, on peut apprécier tout ce que notre langue laissait à faire à ses successeurs. A des vues d'une justesse admirable, qui font de Montaigne un grand écrivain de tous les temps, il en

mêle de fausses où l'on reconnaît l'écrivain marqué des préjugés du sien. « Le maniement des beaux « esprits, dit-il, donne prix à la langue, non pas « l'innovant, tant, comme la remplissant de plus « vigoreux et divers services, l'estirant et ployant. « Ils n'y apportent point de mots, mais ils enri- « chissent les leurs, appesantissent et enfoncent « leur signification et leur usage [1]. » La défiance de l'innovation est du grand écrivain de tous les temps ; le conseil fort dangereux d'enrichir les mots, d'en appesantir et d'en *enfoncer* la significa- tion, est de l'écrivain du seizième siècle. Il trans- porte le principal travail des choses aux mots ; il l'arrête sur chacun en particulier ; il donne cette sotte peur de parler comme tout le monde, qui fait qu'on s'évertue à tout déguiser et à renchérir sur tout.

Je reconnais encore le grand écrivain de tous les temps dans cette critique de certains auteurs de son siècle : « Pourveu, dit-il, qu'ils se gorgiasent en « la nouvelleté, il ne leur chault de l'efficace ; pour « saisir un nouveau mot, ils quittent l'ordinaire, « souvent plus fort et plus nerveux [2]. » Mais voici qui est de l'écrivain du seizième siècle : « Je treuve « nostre langage suffisamment abondant, mais non « pas maniant et vigoreux suffisamment ; il suc- « combe ordinairement à une puissante conception : « si vous allez tendu, vous sentez souvent qu'il

[1] *Essais*, liv. III, chap. v.
[2] *Ibid.*

« languit soubs vous, et fleschit ; et qu'à son de-
« fault le latin se presente au secours, et le grec
« à d'aultres. » Cette crainte d'en dire trop peu dans le discours, de laisser quelque chose de reste et que ce reste ne soit le plus important, est bien d'un siècle plus affamé de connaissances que de vérité. J'y vois en outre une faiblesse des écrivains supérieurs, commune aux plus médiocres par contagion, qui les porte à faire un tort à la langue de leur pays de sa résistance à des conceptions molles ou extraordinaires.

Aussi Montaigne appelle-t-il le latin et le grec au secours de l'écrivain : « Et que le gascon y arrive, ajoute-t-il, si le françois n'y peut aller. » C'est la théorie de Ronsard. C'est ce fameux mélange des langues savantes et des patois provinciaux, la plus étrange des nouveautés conseillée par un homme qui tient toute nouveauté pour suspecte. Il n'y manque même pas le précepte d'emprunter des termes aux professions réputées nobles. « Il n'est
« rien, dit-il, qu'on ne feist du jargon de nos chasses
« et nostre guerre, qui est un genereux terrain à
« emprunter [1]. » De là aux choix des *r*, comme faisant une belle *sonnerie*, il n'y a pas loin.

De très bons esprits, contemporains de Montaigne, critiquaient son style. « Tu es trop espais en
« figures, » lui disait son ami Estienne Pasquier. D'autres lui reprochaient d'employer des mots du

[1] *Essais*, liv. III, chap. v.

cru de Gascogne. Pasquier, qui ne s'en aperçoit pas dans Ronsard, en est frappé dans Montaigne. On était plus exigeant pour les prosateurs que pour les poètes ; on y remarquait le superflu et le faux, parce qu'on y cherchait déjà l'utile et le vrai. Les mêmes hommes qui ne croyaient pas qu'un poète pût être supérieur à Ronsard, imaginaient un prosateur plus parfait que Montaigne. La curiosité commençait à s'apaiser, le goût naissait.

§ V.

QUE DEMANDAIT-ON AU COMMENCEMENT DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE ? — CHARRON. — SAINT FRANÇOIS DE SALES. — INFLUENCE LITTÉRAIRE DU RÈGNE DE HENRI IV.

Aussi, que demandait-on au commencement du dix-septième siècle ? Des vérités substituées aux idées, aux impressions, et, parmi ces vérités, celles-là surtout qui servent à la conduite de la vie. On demandait une méthode ; on sentait la nécessité d'une langue disciplinée, d'un choix dans les mots qui répondît à un choix dans les idées. On voulait en finir avec le Que sais-je ? du seizième siècle, et chercher ce qu'il faut savoir, pour connaître ce qu'il faut faire.

Ce progrès des esprits a inspiré deux écrivains, qui, nés dans la seconde moitié du seizième siècle, ont produit leurs meilleurs ouvrages dans les premières années du dix-septième, Charron et François de Sales. Écrivains secondaires tous les deux,

Charron, pour avoir manqué des qualités du génie, François de Sales, parce que l'humilité chrétienne a enfermé le sien dans le cercle des vérités de piété, ils intéressent singulièrement par ce premier essai d'une méthode appliquée à la recherche de la vérité pour la conduite, par un premier choix dans les idées et dans les mots, qui marque le passage du seizième au dix-septième siècle. Ce que Charron fit pour la philosophie morale, François de Sales le fit pour la morale chrétienne. Tous les deux ont regardé de deux points de vue différents l'homme, la vie, mais dans le même dessein, pour les régler.

Charron [1] était l'ami et le disciple de Montaigne. Après des études faites à l'Université de Paris, et pour le droit, aux Universités d'Orléans et de Bourges ; après cinq ou six ans de pratique du barreau, dont il se dégoûta, pour s'attacher à la théologie et à la prédication, il devint, à l'école de Montaigne, moraliste, en gardant la méthode du théologien et l'habitude rigoureuse d'écrire pour convaincre. Montaigne, qui mourut en 1592, lui permit, par une clause testamentaire, de porter les armes de sa maison.

C'est en 1601 que parut, à Bordeaux, le livre qui a fait sa gloire, *la Sagesse*, publié pour la première fois sous le titre de *Petit Traité de la Sagesse*. La mort le frappa deux ans après, à Paris, comme il venait de mettre la dernière main à la seconde édi-

[1] Né à Paris en 1551, mort le 16 novembre 1603.

tion. Le moraliste y oubliait si souvent le théologien, que le fameux jésuite Garasse y dénonça des hérésies. Il s'attira pour réponse ce portrait du pédant : « Le pédant, dit Charron, est non seulement « dissemblable et contraire au sage, mais roguement et fierement il lui résiste en face, et, comme « armé de toutes pieces, il s'eslève contre et l'attaque, parlant par résolution et magistralement. » Montaigne eût mieux asséné le coup.

Après la mort de Charron, le parlement voulut supprimer le livre, et la Faculté de théologie le censurer en forme. Grâce à quelques changements qu'y fit le président Jeannin, la seconde édition put paraître en 1604.

En attaquant Charron, les gens d'église ne le calomniaient pas. Le livre de *la Sagesse*, malgré les réserves les plus explicites et les plus sincères en ce qui touche la foi, s'y substituait à l'insu de l'auteur, en réglant par la morale générale certains points que la religion seule avait réglés jusque-là. On pouvait croire que, pour Charron, la religion n'était que la théologie, c'est-à-dire la science et la discussion des sources de la religion, une science d'obligation dans un pays chrétien, mais d'ailleurs sans application à la conduite de la vie dans les rapports purement humains. Cet homme, si profondément chrétien, qui était chanoine et voulait être chartreux, en possession d'une doctrine qui règle toutes choses d'une manière simple, qui ne laisse aucune objection sans réponse, aucune contradic-

tion sans l'expliquer, demandait à cette sagesse, dont Montaigne venait de lui faire voir les obscurités et les misères, une règle dont l'imperfection avait été le sujet même du livre des *Essais*. Entre deux sortes de réfutation des athées, des païens et des schismatiques, la réfutation philosophique et humaine, et la réfutation selon la foi et la théologie, il s'attachait à la première, et il composait pour des chrétiens une sagesse de tous les aphorismes des païens.

Le cachet du maître est d'ailleurs empreint sur le disciple. Il arrive souvent que la curiosité vient distraire et le doute tenter par ses complaisances un esprit enclin à se fixer et à croire, plus ferme qu'étendu, plus porté à affirmer qu'à douter, qui affirme avec autorité, mais qui doute sans grâce. Dans le temps même qu'il écrivait son traité de *la Sagesse*, faisant bâtir une petite maison à Condom, en l'an 1600, il y mit sur la porte : « *Je ne sçai.* » Entre cette devise et celle de Montaigne, la différence est que Charron semble avouer qu'il a été par moments incommodé de l'ignorance qui fait les délices de Montaigne. « Que sais-je? » est d'un épicurien aimable, content de savoir pourquoi il ne sait pas, qui s'en fait peut-être une gloire secrète, parmi tant d'ignorants ou de gens passionnés qui affirment. « Je ne sçai » est d'un esprit sévère, qui voudrait savoir pour enseigner, qui regrette peut-être d'avoir quelquefois affirmé comme s'il avait su. Le maître fait son plaisir de son doute ; le dis-

ciple a essayé de régler le sien par la rigueur de sa méthode ; mais, des deux parts, c'est le même doute. Seulement, ce qu'il y a de sérieux dans celui de Charron, et par là même d'inconséquent, produit l'impression équivoque qui reste de la lecture de son traité. On dirait un théologien que Montaigne a converti à son doute, *un opiniâtre affirmatif,* comme Charron appelle ses contradicteurs, gagné par un sceptique. La méthode ne convainc pas toujours, et le douteur en rappelle un plus aimable.

Charron a retenu de son maître les formes du langage, ces figures, ces redoublements de mots pour renforcer la pensée, l'étendre, en embrasser toutes les nuances ; ces épithètes qui sont comme les faces diverses du même objet ; ces images, si chères aux esprits spéculatifs, pour lesquels une demi-vue équivaut à une vue claire et entière. Mais ce langage du maître, dans l'imitation travaillée du disciple, jure au milieu des divisions et des subdivisions symétriques, des définitions et distinctions dont Charron hérisse son livre, pensant le rendre plus clair et plus frappant. Le tour naïf de la spéculation libre est comme à la gêne dans les compartiments de cette sorte de scolastique, et le caprice du libre penseur fait trouver plus pesante la méthode du théologien. Cette langue a je ne sais quoi de pédantesque à la fois et de trop libre : le pédantesque vient de l'éducation et de la profession ; le trop libre, de l'exemple. Mais ni la rigueur n'en est assez concluante pour la raison, ni la liberté

assez complète pour l'imagination. On cherche ce qui fait que le tour d'esprit de Charron n'a pas la franchise de celui de Montaigne, quoique avec tant de solidité en général, plus de profondeur que le maître sur certains points, et tant de ressemblance avec lui pour le style : c'est que l'écrivain dogmatique ne prouve pas assez, et que le sceptique de l'école de Montaigne veut trop prouver.

Malgré ces imperfections, le livre de *la Sagesse* fut d'un excellent exemple. Cette tentative, souvent heureuse, de recueillir en un corps tous les préceptes de la sagesse humaine, de les ranger dans un ordre naturel, de les traiter successivement, donna le goût des ouvrages méthodiques. C'est la première fois, en France, que la morale purement humaine était enseignée dogmatiquement. Peut-être même Charron est-il le seul de nos moralistes qui, nous ayant montré les diverses faiblesses de notre nature, nous ait indiqué pour chacune les moyens d'y remédier. Il a des prescriptions pour toutes les maladies. Si nous ne guérissons pas, ce n'est pas la faute de son livre ; de plus grands médecins de l'âme y ont échoué. Mais après la gloire de guérir, qui est donnée à si peu, la plus belle consiste à nous faire connaître notre mal et les ressources de notre nature, et, par ce compte de nos faiblesses et de nos forces, à entretenir en nous, jusqu'à la mort, le désir et l'espoir de la guérison.

Le même mérite de méthode et de proportion recommande les ouvrages de piété de saint Fran-

çois de Sales[1]. Chaque point y est traité dans son ordre, avec une étendue proportionnée, sans mélange d'idées ou de développements qui n'y appartiennent pas. Mais ici ce n'est plus la sagesse humaine qui est la règle de la vie, c'est la religion. Les ressources que Charron veut tirer de notre nature pour résister à ses imperfections, saint François de Sales les tire de la foi. Le médecin de l'homme n'est plus l'homme, c'est Dieu lui-même, entourant l'âme chrétienne de sa providence, et s'insinuant dans ses plus secrets mouvements.

Les personnes pieuses, et celles qui, ne pouvant s'élever à ce haut état, ne goûtent les ouvrages de spiritualité que par les vues qu'elles y trouvent sur la vie, savent avec quelle onction particulière et quelle douceur saint François de Sales administre ses prescriptions. Quel regard à la fois pénétrant et chaste il jette sur ces misères et ces désordres auxquels l'avait dérobé sa précoce sainteté! Quelle hardiesse naïve et quelle mesure dans les peintures qu'il en a tracées! Quel tendre intérêt pour nos maux, pour les faiblesses qui les engendrent, pour les convenances de nos conditions diverses, pour nos amusements même, que sa douce vertu ne nous envie pas! Il touche à toutes les circonstances de la vie, il connaît tout, il dit tout, ou, comme il s'en rend le témoignage à la fin d'un chapitre sur *l'honnêteté du lit nuptial,* « il fait enten-

[1] Né en Savoie en 1567, mort à Lyon en 1622.

« dre sans le dire ce qu'il ne voulait pas dire[1]. »

Il y a sur ce point une grande différence entre Charron et lui. Charron, trompé par son honnêteté même, ou entraîné par l'exemple des licences du maître, fait tout voir grossièrement, ne croyant pas son âme complice de la liberté de son intelligence. François de Sales ne lève qu'un coin du voile ; il ne nous montre des égarements humains que ce qui peut nous en donner ou le regret ou la crainte ; et toutefois telle est la force de ses peintures, qu'elles ne laissent jamais l'esprit incertain ni languissant.

C'était la première fois que la religion, se distinguant de la théologie, au lieu de régler l'homme par des formules, condescendait à l'examiner dans le détail, et à reconnaître sa liberté par le soin même qu'elle prenait d'en surveiller tous les mouvements. Au lieu du sombre docteur de Genève, qui pousse des générations de sectaires vers la mort, dont son orgueil croit avoir le secret, et par delà laquelle il a marqué la destinée de chacun ; qui ne permet à personne de s'attarder et de prendre haleine dans ce douloureux voyage vers l'autre vie, je vois un pasteur aimable qui conduit doucement son troupeau au dernier terme. A peine est-il sévère pour ceux qui s'égarent ; les autres, il les laisse marcher de leur pas, trouvant bon qu'ils prennent quelques plaisirs honnêtes dans ce monde où Dieu les place pour quelques moments, à titre d'hôtes

[1] *Introduction à la vie dévote*, IIIe part., chap. XXXIX.

et de passagers. Chemin faisant, il parle à chacun selon ses besoins, s'aidant pour les persuader de tout ce qu'ils voient et de tout ce qu'ils aiment; tirant ses comparaisons des usages de leur vie, de leurs habitudes domestiques, de leurs souvenirs; rendant les enseignements sensibles, en y intéressant leur imagination et leur cœur.

Né parmi les grands spectacles de la nature alpestre, élevé en Italie, saint François de Sales avait la mémoire remplie de toutes ces images de la grandeur et de la bonté de la Providence. Il a le sens de ces secrètes relations qui unissent l'homme au lieu qu'il habite, et tantôt il égaye sa piété par mille ressouvenirs de la vie des champs, des troupeaux, des abeilles, des vignes plantées parmi les oliviers, « des oiseaux qui nous provoquent aux « louanges de Dieu, » tantôt il la rend familière ou spirituelle, comme une conversation délicate entre mondains, par des images tirées des travers ou des vices de la société. Tour à tour poétique et pittoresque, ingénieux et subtil, il ôte aux esprits les plus difficiles l'envie de remarquer quelques traces des défauts du temps, parmi tant de beautés aimables que lui inspire le désir de plaire aux âmes pour les sauver.

Ces qualités feront toujours lire avec charme, même par les plus mondains, le plus célèbre des ouvrages de saint François de Sales, l'*Introduction à la vie dévote*. Ajoutez-y toutes les grâces d'un style aisé et insinuant, plein d'images riantes et fa-

milières empruntées à la nature et à la vie commune, persuasif et doux pour faire avancer la piété, efficace parce qu'il est affectueux. L'Académie française, dans le choix qu'elle fit de quelques écrivains pour servir de modèles de la langue, ne se montra que juste en y joignant saint François de Sales à Malherbe.

L'*Introduction à la vie dévote* parut en 1608. Ce furent d'abord de simples lettres de direction écrites par le saint évêque à une dame de ses parentes. Cette dame les fit voir à un jésuite, qui en admira la solidité, et tâcha de persuader à François de Sales de les recueillir et d'en faire un ouvrage suivi, le menaçant, à son refus, de les publier lui-même. Pendant qu'il hésitait, Henri IV lui fit dire par un de ses amis qu'il désirait avoir de lui un ouvrage qui servît de méthode à toutes les personnes de la cour et du grand monde, sans en excepter les rois et les princes, pour vivre chrétiennement, chacun dans son état. Il le voulait également éloigné de deux dispositions alors générales, par l'effet des guerres de religion, le relâchement né de l'idée que Dieu ne fait pas attention aux hommes, et le désespoir où conduit l'idée qu'il veille sur nous pour nous punir, et que la piété est impossible. Il demandait que cette méthode fût exacte, judicieuse, telle que chacun pût s'en servir. Saint François de Sales ne se crut plus en droit de résister; il redemanda ses lettres à sa parente, et il en composa l'aimable livre de l'*Introduction à la vie*

dévote, qu'il adresse à Philotée, ou l'âme dévote. Henri IV avoua que ce livre avait surpassé son attente.

Je ne rappelle pas cette anecdote pour l'agrément, mais pour rendre au plus populaire de nos rois un hommage qui lui est dû. Il convenait à celui par qui l'ordre et l'unité s'établissaient dans l'État, de les prescrire dans les ouvrages de l'esprit. L'estime de Henri IV pour Malherbe et pour François de Sales n'est pas moins d'un grand roi que sa politique. Il sentit que le temps était venu où l'image de la France, arrachée aux partis et victorieuse de l'étranger, devait se réfléchir dans les lettres, et il indiqua aux quatre meilleurs esprits du temps, Charron, Malherbe, Régnier, saint François de Sales, un premier idéal.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S C
LIBRARY

